

La Polyvalente Des contestations dans le nord? personnelles

(Voir page 3)

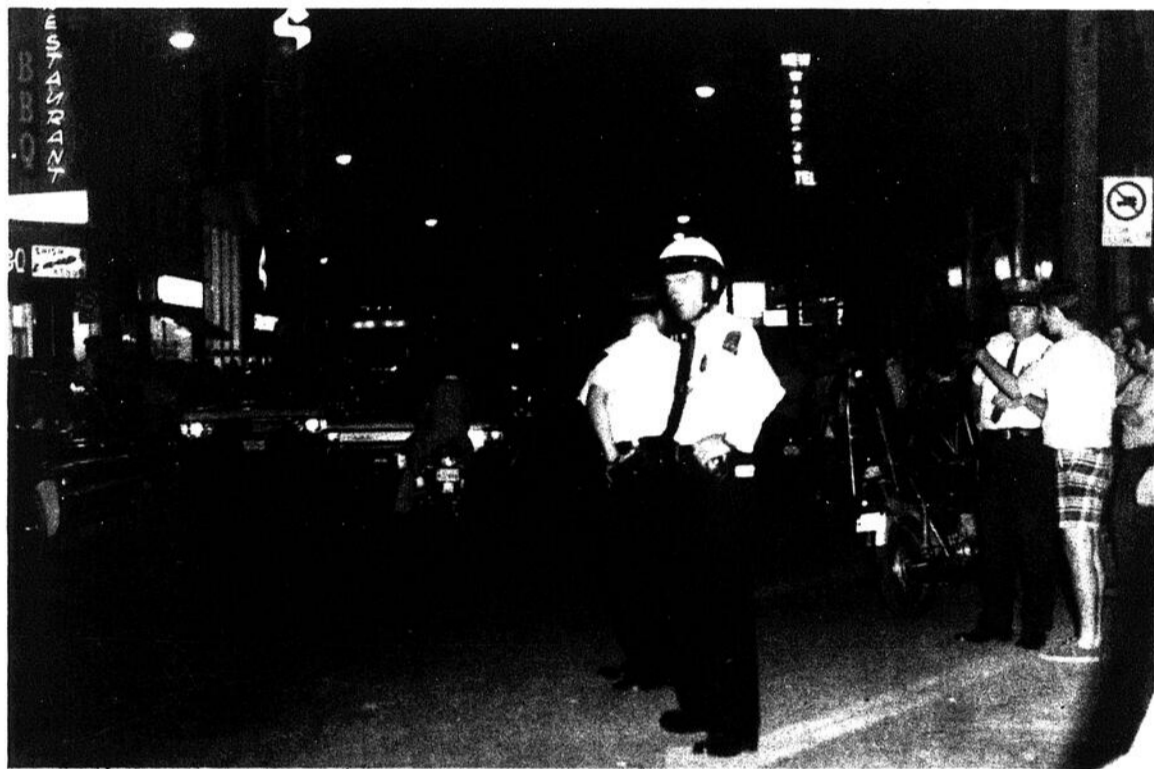
(Voir page 8)

LE RICHELIEU

10¢

VOLUME XXXIII — No 42

SAINT-JEAN, JEUDI LE 14 SEPTEMBRE 1967



Une émeute aurait facilement pu éclater. (v. p. 2)

ON DISCUTE DE L'ALTERNANCE

Des femmes en colère...

● Des reproches amers aux commissaires

Des femmes en colère se présentaient à l'assemblée régulière de la régionale jeudi dernier. Les hostilités semblaient vouloir s'installer dès les débuts de la réunion, le président Lalanne crut bon de souligner à ces dames qu'il recevait leur visite avec un extrême plaisir "et vous devriez venir plus souvent" jugea-t-il bon d'ajouter, "mais vous devrez attendre votre tour, soit après l'analyse de l'agenda régulier, pour ensuite nous faire part de vos revendications".

Comme il fallait s'y attendre, cette délégation de mères de famille venait demander des comptes aux commissaires au sujet de l'alternance installée à l'école NDA depuis la rentrée, jusqu'à la fin de l'érection des préfabriqués.

L'une d'entre-elles semblait le porte-parole du groupe, quoique par moment les réponses à leurs questions ne donnant pas la satisfaction attendue en amenant une preuve irréfutable de bien-fondé du système, les murmures de désapprobation et les apartés prirent souvent la place d'un débat vraiment objectif.

Pour une fois, les mères de famille s'acharnaient à vouloir connaître le film des événements qui amenèrent aussi subitement la direction des Etudes à prendre cette décision de l'alternance, et pourquoi n'avait-on pas prévu cette défection de l'entrepreneur au moins quelques semaines avant la rentrée?

PRISE EN SEPTEMBRE 1966

Les commissaires furent cependant unanimes à déclarer que la dé- (suite à la page 6)

Sacrifier les maternelles

Le commissaire Arthur Viau voulant appuyer une assistante fit alors la proposition de sacrifier les maternelles afin de faire de la place au secondaire. Ce qui fut catégoriquement refusé par le directeur des Ecoles, M. Jean Langelier. Il a expliqué qu'il avait été fort angoissé au moment où il a su de façon définitive que les locaux préfabriqués ne seraient pas prêts pour la rentrée. "Et puisque j'ai sonné l'alerte, dit-il, en septembre 1966, il n'y avait donc personne plus au courant que moi du pétrin dans lequel nous échouions sans les locaux. Il faut donc essayer de savoir du contracteur quand est fixée la date de livraison. En décembre, j'avoue que ce serait une catastrophe, à la mi-novembre il y aurait encore de très grands inconvénients, mais ce serait moins pire".

Une assistante revenant encore à la charge avec la proposition du commissaire Viau de sacrifier les maternelles, alléguant que, pour ces petits, l'école restait moins importante que pour ceux du secondaire, ceci amena M. Langelier à donner des explications plus exactes quant à la situation. Ce dernier répondit qu'annuler les maternelles ne réglerait pas le problème, puisque, dit-il, "l'enseignement secondaire exige des locaux groupés en raison de la rotation des professeurs et que les maternelles sont distribuées un peu partout dans les locaux de différentes écoles".

A une mère de famille se plaignant que leurs enfants étaient sacrifiés à cause de la négligence de la Régionale, M. Langelier a répondu que justement pour qu'il n'en soit pas ainsi, il n'avait trouvé rien de mieux que l'alternance.



La chasse aux canards

Samedi matin, 16 septembre, au soleil levant, l'ouverture de la chasse aux canards. Chasseurs qui chassent, sachez chasser. Prudence... prudence... prudence.

(Photo Benoit Brouillette)

M. Johnson contremande ses engagements d'ici 4 semaines

Le premier ministre Daniel Johnson, a contremandé mardi, ses engagements jusque vers la mi-octobre. Il doit être hospitalisé à Montréal au cours des prochaines semaines. Il sera sous observation.

La nouvelle a été connue à Québec au début de l'après-midi de mardi. Un communiqué émanant du cabinet du premier ministre a fait savoir quelques heures plus tard que le premier ministre "doit quitter Québec au début de la semaine prochaine. Il sera sous observation dans une clinique médicale pour quelques jours, à la suite de quoi il a l'intention de se soumettre à une cure de réconditionnement".

Le communiqué poursuit: "On se souviendra que M. Daniel Johnson avait subi des tests et une cure semblables à l'automne de 1964.

M. Johnson ne viendra donc pas à Saint-Jean le 30 septembre, tel qu'il avait été annoncé.



DANIEL JOHNSON



Un véritable tombeau

L'état pitoyable de la voiture dans laquelle prenaient place M. Florent Gillessen, 37 ans, et Mme Arthur Taslaux, 51 ans, respectivement de St-Alexandre et de St-Jean qui est venue en collision avec une automobile conduite par M. Maurice Robitaille, d'Iberville. M. Gillessen et Mme Taslaux ont perdu la vie ainsi que Mlle Ginette Robitaille, 14 ans. (Voir page 3).

ACCIDENT A ST-ALEXANDRE

Trois morts et deux blessés

Vers les 8 h. 50 lundi soir, trois personnes ont connu une fin tragique et deux autres ont subi de très sérieuses blessures à la suite d'une collision impliquant deux autos qui s'est produite à l'intersection du rang Versailles et de la route 60 à Mont Saint-Grégoire, dans le comté d'Iberville.

Dans le premier véhicule, une Chrysler 61, prenaient place Mme Arthur Taslaux, 51 ans, de la rue Latour à Saint-Jean, son gendre M. Florent Gillessen, 37 ans, de Saint-Alexandre, dans le comté d'Iberville, qui furent tués sur le

coup. Dans le 2e véhicule, une Buick 63, prenaient place M. Gaston Robitaille, du 528, 2e rue à Iberville, et Mlle Ginette Robitaille, 14 ans, Mlle Pierrette Bruneau, 22 ans d'Iberville et M. Maurice Robitaille, conducteur du véhicule; seule Mlle Robitaille a connu une fin tragique. Son frère, très grièvement blessé fut transporté par ambulance dans un hôpital de Montréal, pendant que Mlle Bruneau elle repose dans un état satisfaisant à l'hôpital de St-Jean, souffrant de fractures à un (suite à la page 6)

60 motards maîtres de la rue Richelieu

- Début de bagarre: une arrestation
- \$100,000 de perte pour les marchands locaux

Quelque 60 jeunes motards faisant partie de différents groupes comme les "Maraudeurs d'Iberville", les "Cavern" et plusieurs autres venant de l'extérieur ont semé le trouble à partir de cinq heures vendredi soir dernier jusqu'à 10 h p.m.; le tout eut pour effet de mobiliser les forces policières de notre ville à leur grand complet et de désorganiser complètement la circulation sur les principales artères de St-Jean.

ON PROTESTE

Le tout a débuté vers les cinq heures p.m. alors qu'une dizaine de motos ont fait leur apparition dans les différents endroits réservés pour le stationnement des autos sur la rue Richelieu; ceci ne devait être que le prélude d'une démonstration dont plusieurs vieux citoyens ont dit n'en avoir jamais vu de semblable auparavant. "Du monde y en avait" comme dirait l'autre. L'état-major de la Sûreté locale, sous les ordres du sous-directeur M. Camille Goineau (le directeur M. J.T.A. Charron était retenu chez lui par la maladie), secondé des lieutenants Marcel Paquette, Maurice Filion et du sergent Aimé Poirier, ont combiné leurs efforts afin de diriger les policiers.

LA TENSION MONTE

Vers les 8 h 25 p.m., la situation était extrêmement tendue et un rien aurait pu mettre le feu aux poudres. Une arrestation a été signalée alors qu'un début de ba-

garre a éclaté entre quelques têtes fortes en face de "Pinsonnault Photographe", rue Richelieu, mais heureusement les policiers ont fait diligence et conduit les trouble-fête au poste de police. Il va sans dire que l'attroupement a causé un embouteillage monstre.

LE POURQUOI

Les motards ont envahi la rue Richelieu en s'emparant des espaces de stationnement des autos afin de protester le plus énergiquement possible contre le règlement 391 de la cité qui stipule qu'un seul véhicule motorisé doit occuper l'espace de stationnement. Il semble aussi que ces jeunes n'ont pas pris du tout la récente guerre aux motards et les avertissements donnés par la voie des journaux locaux par les deux directeurs de police, MM. Charron et Houle. On se rappellera qu'au cours des dernières semaines les policiers locaux ont reçu des ordres très sévères à l'effet de ne rien tolérer d'"incorrect" de la part de ces jeunes adeptes de la moto et une distribution éclair de contraventions a suivi.

L'ASPECT COMMERCIAL

Les marchands locaux ont eu des maux de tête, vendredi soir dernier, par suite de cette démonstration, alors que le tout a eu pour effet d'annihiler complètement l'aspect commercial de la rue Richelieu.

Interrogé par deux membres de la presse locale, M. Roger Cin-

Mars, président des "Commerces Progressifs", a tenu à faire part que cette manifestation aura causé des pertes de l'ordre de \$100,000 vendredi aux marchands de Saint-Jean.

LA TÊTE DE CHARRON

On a également vu et lu des pancartes qui indiquaient clairement que le directeur Charron n'était pas tellement apprécié de ces jeunes. Exemple: "Pas de motards, plus de salaire pour M. Charron". Donc, il est évident que les jeunes motards ont voulu se moquer des avertissements donnés par ce dernier au cours des semaines passées.

LE CONSEIL DE VILLE

Le directeur des Comités, M. Marcel Bernard, était sur place vendredi soir afin de constater de visu la situation qui était en somme des plus alarmantes et qui aurait pu très facilement dégénérer en véritable émeute. N'eut été du sang-froid des policiers.

CE QU'EN PENSE LE MAIRE

Rejoint au téléphone, tard au cours de la soirée de vendredi par un membre de la presse locale, Son Honneur le maire M. L.N. McMillan devait déplorer la situation en déclarant que cet incident était déplorable pour tous les citoyens de Saint-Jean. "La cité ne bénéficiera pas d'une bonne publicité et le commerce va s'en ressentir", de conclure le premier magistrat.

Au fond de l'encrier...



Un Pierre Bourgault qui s'abaisse ●

L'arrivée du train de la Confédération à la gare Jean-Talon a été marquée d'une manifestation de désapprobation, d'abord pacifique, mais qui a vite tourné à l'échauffouré entre les partisans de l'indépendance du Québec et les policiers. Les protestataires ont, au début de la soirée, déambulé en exhibant des pancartes séparatistes, sous la direction de Pierre Bourgault et le boxeur Reggie Chartrand. Mais les choses se sont envenimées lorsque plusieurs dizaines de manifestants, 400 à 500, ont fait mine de vouloir visiter le train et se sont plutôt mis à lancer des oeufs remplis de peinture sur les convois, puis à arracher des rames de bois. Bourgault a pris la parole après que les manifestants eurent été refoulés par la police à une centaine de pieds du train, mais tout près de la gare. Le chef du RIN a dénoncé violemment ce que le train de la Confédération ne dit pas et ce qu'il appelle ce mensonge de trois millions de dollars.

J'ai toujours eu une certaine considération pour M. Pierre Bourgault, comme chef du RIN, parce qu'il a toujours exprimé ses idées en se gardant de prendre part à des manifestations stupides. Il a même mentionné à maintes reprises dans ses discours, qu'il n'était pour rien dans les actes de violence, ajoutant même que la violence n'arrangeait rien. Mais depuis les événements qui ont entouré l'arrivée du train de la Confédération à la gare Jean-Talon, Bourgault a sûrement perdu des plumes à son panache. Que le chef du parti RIN, accompagné d'un Reggie Chartrand, invite la masse à crier "Révolution", "Révolution", c'est bien surprenant, même pour les adeptes du séparatisme. Ils seront nombreux ceux qui, dans l'avenir, ne se dérangeront plus pour aller entendre Pierre Bourgault exprimer ses opinions.

Bernard BEDARD

20 causes au rôle des assises criminelles

- Pour le district judiciaire d'Iberville

C'est jeudi, le 28 septembre, à 10 h. a.m., que le terme des assises criminelles de 1967 sera ouvert officiellement. Cette année, il sera présidé par l'hon. juge Philippe Lamarre, de Montréal. Vingt causes, dont une pour meurtre non qualifié, seront entendues. Voici la liste:

Raymond Gélineau, procureur, Me Yves Mayrand, Montréal, receleur.
Jean Ladouceur, Me Maurice Hébert, Montréal, receleur.
Jean-Guy Sansoucy, sans avocat, vol.
René Levasseur, Me Guy Gervais, Saint-Jean.

Florian Bisailon, Me Claude Trudeau, tentative de viol.
Jean-Yves Lemire, Me Jacques Cartier, Saint-Jean, homicide involontaire.

Marcel Robichaud, Me Roland Tremblay, Saint-Jean, pas d'acte d'accusation.

Camille Ducharme, Me Roland Tremblay (affaire de la Singer).
Gérald Shannon, Me R. Sabourin, pas d'acte d'accusation.

Jean Dulude, Me J. Rancourt.
Jacques Dupuis, Me R. Tremblay.

Mlle Lillianne Fortin, Me R. Tremblay, extorsion.

Mlle Solange Fortin, offense similaire, Me Roland Blais, de Montréal.

Raymond Fortin, tentative d'extorsion, même procureur.

Jean-Guy Poirier, Me Claude Trudeau, Saint-Jean, tentative de vol par effraction.

Roch Deslauriers, Me Claude Lauzon, Saint-Jean, libelle.

André Grenon, Me R. Tremblay, meurtre non qualifié.

Denis Berger, Me Roland Tremblay, homicide involontaire.

Il est bien probable que plusieurs de ces accusés opéreront pour un procès devant un juge seul avant l'ouverture des assises.

COUR MUNICIPALE

Saint-Luc recommande Me Jean Frédérick, comme juge

Le conseil municipal de Saint-Luc, réuni en assemblée régulière, vendredi soir, a unanimement recommandé Me Jean Frédérick comme juge de la nouvelle Cour municipale de Saint-Luc.

Selon la loi, c'est la municipalité qui paie les honoraires du juge municipal et c'est la municipalité qui recommande la nomination. Mais c'est le ministère de la Justice provinciale qui fait la nomination.

C'est M. Johnny Brisandi qui sera le greffier de la Cour municipale.

ABSENT

Le Dr Gérard Archambault sera absent de son bureau du 16 septembre au 11 octobre.



Me JEAN FREDERICK

Maternelle de langue anglaise catholique refusée

Pas de place

Il n'y aura pas encore de place cette année pour établir une maternelle anglaise catholique à la régionale Honoré-Mercier. C'est du moins ce que déclarait jeudi soir dernier M. Langellier à la suite de la demande de parents anglais. Trente-et-un noms de petits remplissaient la liste.

Malheureusement, comme le faisait remarquer la direction des Ecoles, il aurait fallu prévoir plus tôt; même à l'école Saint-Patrick, il serait impossible de trouver un local. La demande parviendra donc au ministère dans le temps déterminé, et c'est à espérer que les petits de langue anglaise et catholiques pourront compter avoir leur maternelle pour septembre 1968.

Invitation à tous les professeurs

Tous les membres du corps professoral de Saint-Jean sont cordialement invités à une messe solennelle qui aura lieu en la chapelle des Servantes du T.S. Sacrement, coin boul. Guoin et rue Lajeunesse, dimanche le 17 septembre à 7 h. 30 p.m.

Il va de soi que tous les membres assidus de nos réunions de la Garde d'Honneur, ainsi que tous les fidèles qui voudront s'y joindre, seront les bienvenus.

Initiatives publicitaires... dont on peut se passer

Nous accusons réception d'un cahier industriel, publié il y a quelques semaines par l'hebdomadaire "La Voix Populaire" des quartiers Saint-Henri et Pointe Saint-Charles de Montréal.

Les artisans publicitaires de ce document, sous la conduite de M. Robert Blais, ont pris l'initiative d'aller à travers la province, présenter l'histoire de réalisations industrielles dans telle et telle région. Avec et suivant, évidemment, la collaboration financière de ces industries et l'hospitalité d'un journal local, il devient possible à l'équipe Blais de présenter des cahiers de belle apparence typographique et d'un certain intérêt pour ceux qui consentent à y collaborer.

Celui de la "Voix Populaire" est plaisant à l'oeil. Il nous est cependant assez difficile de juger jusqu'à quel point il couvre toute l'industrie de ce quartier de Montréal.

Saint-Jean sera prochainement le centre d'activités de cette équipe. Déjà les industriels et grands commerçants ont été l'objet d'une première approche. Ce geste ne nous semble pas des plus heureux, puisqu'il est posé au moment où le domaine de la publicité subit à Saint-Jean une crise grave d'intoxication... précisément parce que trop d'indésirables y évoluent.

Les boîtes à lettres et les "bas de portes" regorgent de circulaires de toutes sortes et d'imprimés publicitaires qui voudraient être considérés comme des journaux.

Il est regrettable que le cahier industriel soit tenté chez nous au moment où le climat est déjà "saturé".

P. L.

LA MAISON ALARY, TANGUAY ET ASSOCIES PROPOSE:

La Polyvalente dans le nord



La future polyvalente de la Régionale y sera-t-elle érigée? Le Rapport présenté par les experts le recommande.

"Nous sommes convaincus que la commission scolaire régionale Honoré-Mercier ne doit pas hésiter à implanter l'école polyvalente qu'elle projette de construire sur le terrain Nord, soit le long du futur boulevard Normandie, entre les lots 82 et 88".

Telle était en résumé la conclusion de l'étude scientifique demandée par une résolution passée le 22 juin 1967 à la firme d'ingénieurs-conseils Alary, Tanguay et Associés, dans le but de déterminer un emplacement en vue de la construction de l'école polyvalente de Saint-Jean.

Des terrains nord et centre ainsi que d'autres situés dans la ville et en dehors de la ville, les principaux, ceux du nord et du centre ont retenu surtout l'attention des spécialistes pour enfin fixer définitivement leur choix sur celui du nord. Leur attention avait été fixée sur les deux terrains en raison du fait qu'ils étaient les deux seuls grands emplacements dans l'ordre de deux millions de pieds carrés disponibles à l'intérieur des limites de Saint-Jean et qu'ils répondaient aux besoins de la C. S. Honoré-Mercier.

Les principales raisons qui motivent ce choix sont les suivantes: création d'un deuxième pôle de concentration d'équipement socio-culturel au nord, par opposition au sud qui est déjà bien desservi; intégration dans une unité de voisinage résidentielle et institutionnelle plutôt que dans une zone industrielle; beauté du site nord comparé au site centre; meilleur réseau de route; confort et hygiène supérieurs; absence de bruit, fumée, odeurs; meilleur sol et sous-sol.

Pour toutes ces raisons, Alary, Tanguay et Associés recommandent à la régionale Honoré-Mercier d'exproprier 2.350.000 pieds carrés dans le terrain nord, le long du boulevard Normandie, spécifiant que la profondeur du terrain devrait être de 1.200 pieds, la largeur, d'environ 2.000 pieds et distribué entre les lots 82 et 88.

IMPLANTATION DANS SAINT-JEAN

Tout en mentionnant qu'il n'en traitait pas dans leur mandat de justifier le choix de la ville de Saint-Jean que le Comité de Planification avait fait dans son rapport d'avril 1965, les spécialistes trouvent qu'il est tout à fait normal que l'on y construise la régionale.

A l'appui de cette affirmation, ils mentionnent le tableau 2.3 de ce rapport. "On y voit, notent-ils

que pour Saint-Jean seulement le nombre d'inscriptions au secondaire s'établissait en 1964 à 2.356, soit un taux de scolarisation de 80% en regard des 2.956 enfants catholiques de langue française. Par rapport aux enfants de la régionale entière, qui avait une inscription de 5.612 en 1964, on voit que la population scolaire de Saint-Jean représente 42% du total.

TOPOGRAPHIE

D'après une analyse comparative des terrains nord et centre le terrain nord reste donc d'après les ingénieurs, le plus avantageux. Un terrain plat, mentionnent-ils, présentant une faible pente et son sous-sol serait idéal pour la construction d'une école secondaire et en général de n'importe quel bâtiment. Après forage, les spécialistes ont situé le terrain dur à une moyenne de 10 pieds de la surface sur les lots 86, 87 et 88. Ils ont déterminé que la fondation sur empâtement serait des plus simple et des plus économique. Il est aussi noté dans le rapport que plus on se rapproche du lot 82, vers le sud, le sol dur s'enfoncé progressivement jusqu'à une profondeur de 18 pieds.

De plus, ce terrain comporte des canalisations existantes de diamètre suffisant pour prendre les eaux pluviales. Elles sont aussi utilisées présentement comme égout sanitaire jusqu'à ce que la Régie des Eaux exige un système séparatif.

En ce qui concerne le confort, toujours d'après les ingénieurs, aucun inconvénient à signaler dans le choix du terrain nord, si ce n'est les deux routes à grande circulation qui pourraient causer quelque nuisance, soit la Montée St-Luc et la route 7, distantes de l'école d'au moins 1.600 pieds.

Quant au prix d'achat du terrain, il comporterait deux aspects, le coût d'achat proprement dit et le coût d'aménagement. Après estimation par deux évaluateurs indépendants, ces derniers en seraient arrivés aux valeurs suivantes, 10c et 12c le pied carré. Il paraît évident, comme le spécifient les spécialistes que lorsque l'on transige des superficies aussi considérables que 2.000.000 de pieds carrés, les prix ne sont plus comparables à la vente de terrain en détail mais plutôt à la vente en bloc de fermes entières.

Quant au terrain centre, puisqu'il faut le situer par rapport au nord que nous avons abondamment commenté, ce dernier faisant actuellement l'objet des recommandations des ingénieurs, qu'il nous suffise de dire que le territoire appartenant à la ville est une ancienne carrière d'argile en partie remplie. Et suivant le témoignage de l'ingénieur de la ville, M. Marcel Bernard, le trou représente une perficie d'environ 790.000 pieds

carrés, sa profondeur varierait de 5 à 10 pieds. De plus, l'eau y stagnerait faute de canalisation ou de fossé suffisant. Il s'agirait donc là, d'après les ingénieurs d'un des plus mauvais sous-sol de St-Jean. Et pour le rendre potable, il faudrait enfoncer des pieux jusqu'à une profondeur moyenne de 45 pieds, ce qui, d'après les spécialistes, aurait pour effet d'augmenter les coûts des fondations de \$40.000 à \$80.000. De plus, ajouter à cela le coût de remplissage de l'ancienne carrière. Ce que l'ingénieur de la ville M. Marcel Bernard, estimerait \$100.000 soit 250 000 tonnes de terre à 40c. Cependant, les spécialistes spécifient qu'ils acceptent ces derniers chiffres bien qu'ils les trouvent conservateurs. Les ingénieurs prévoient également que le terrain centre demeurerait un mauvais terrain pour les aménagements, étant donné les tassements inévitables qui se feront ressentir puisque une grande partie du remblai est constitué d'ordures de toutes sortes. De même que la décomposition de ces ordures amènerait l'échappement

de gaz nauséabonds et dangereux s'ils étaient confinés. Ils donnent en exemple l'autoparc Victoria, à l'Expo qui n'a pu être bitumé à cause du gaz se dégageant de l'ancien dépôt. Enfin, au désavantage du terrain centre, les spécialistes mentionnent le drainage très mauvais, le voisinage de la rue St-Jacques, du boul. Industriel, des voies du CN et CP au nord, l'aéroport, les industries à l'ouest et au nord ainsi que les carrières à un mille à l'ouest. Et ils précisent que même si la ville de Saint-Jean a déjà offert ses propriétés, soit les lots 98 et 100 au prix de 6c le pied carré, et à supprimer ce prix tiennent encore aujourd'hui il faudrait y additionner le coût du remplissage du trou, soit \$100.000 ce qui ferait 12c pour cette portion seulement. Quant à la Société d'Agriculture et au gouvernement provincial dont on dit qu'ils seraient prêts à se décarter de leurs terrains, à condition qu'on leur en trouve d'autres ailleurs, les ingénieurs avancent le coût de la vente du terrain en zone industrielle qui est de 10c sans compter le

prix de démolition des installations existantes et de leur reconstruction.

Le seul bon argument qui faisait pencher la balance pour le terrain centre serait donc le coût du transport des élèves. Les spécialistes insistent cependant sur le fait que la dépense supplémentaire est très faible et ne s'appliquerait qu'aux cinq prochaines années au maximum, et qu'elle serait amplement contrebalancée par les autres avantages.

Il semblerait que la régionale serait encline à suivre les recommandations de ces ingénieurs spécialistes en ce qui concerne l'achat du terrain pour la construction de la future polyvalente. Des démarches seraient entreprises dès maintenant afin d'en fixer le prix d'achat.

Si recommandations et offres rencontrent les possibilités de paiement de la régionale, il se pourrait que le terrain nord devienne l'emplacement de la future polyvalente de Saint-Jean.

"Pas acceptable comme tel"

(M. SIGNORI)

"Je ne crois pas qu'il y ait acceptation de ce rapport comme tel", disait M. Gustave Signori, président de la commission scolaire de Saint-Jean, à la suite de la présentation par le secrétaire-trésorier de la régionale, M. Raymond Paquette, du rapport faisant suite à l'étude scientifique commandée par la régionale à la maison Alary, Tanguay et Associés.

On sait que cette étude avait été exigée par une résolution passée le 22 juin dernier, afin de déterminer un emplacement en vue de la construction d'une école polyvalente de 2.000 élèves à Saint-Jean. Une injonction ayant été levée après le choix d'un premier site, il fut décidé par les commissaires qu'une analyse préparée par des spécialistes nullement intéressés à la question, donc neutres, serait toute indiquée pour contourner les difficultés. A ce moment le Dr Jean-Guy Lalanne, président de la Commission scolaire Honoré-Mercier proposait Alary, Tanguay et Associés comme spécialistes ayant déjà résolu un cas semblable, et à la satisfaction de toutes les parties intéressées.

Après avoir bien informé les commissaires de la commission scolaire de Saint-Jean, qu'il n'était pas intéressé à ce que ce rapport soit accepté comme tel, M. Signori a émis quelques doutes au sujet de certaines affirmations, à savoir la glaise mentionnée dans le terrain centre, ne serait d'après

lui que de la terre prise dans la cité, à la suite de la confection des trottoirs. Ce surplus, d'après M. Signori, aurait servi de terre de remplissage pour cet emplacement. Il a affirmé qu'il était allé se renseigner sur les lieux à ce sujet. De plus, il a spécifié qu'il n'y avait eu aucun sondage ou insuffisamment de sondages dans le site proposé, si ce n'est à l'angle arrière et sur la ligne limite des terrains nord.

Enfin, a-t-il dit, "il semble qu'on ait voulu répondre à des témoignages donnés en Cour".

UNE ASSEMBLEE

"Le public a le droit d'être informé, aussi jeudi soir à 8 heures je ferai une soirée d'information pour lui". M. Signori invite donc le public à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, jeudi soir le 14 septembre à 8 heures. Il se fera, dit-il, un plaisir de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relativement au rapport présenté par la maison Alary, Tanguay et Associés.



"Dans ce rapport, il semble qu'on ait voulu répondre à des témoignages donnés en Cour".

éditorial

Le vendredi de l'enfantillage

C'est devenu coutume, depuis quelques semaines, de se rendre sur la rue Richelieu pour assister au jeu des motards qui ont décidé de paralyser le stationnement sur cette artère commerciale de la cité de Saint-Jean. Vendredi soir dernier, les motards étaient au rendez-vous, les policiers aussi... et, comme spectateurs, une foule de citoyens si nombreux qu'on se serait cru en plein défilé de la Saint-Jean Baptiste ! Ce fut vraiment le rendez-vous de l'inconscience... et de la bêtise.

Les faits sont connus : les motards se sont vus coller des contraventions alors qu'ils stationnaient plusieurs motocyclettes sur un emplacement réservé pour un seul véhicule-moteur : ils ont répliqué en utilisant de façon systématique, en monopolisant tous les emplacements situés du côté de la rue, à mesure qu'ils en trouvaient l'occasion... et souvent de façon bien peu chevaleresque. A preuve ce motard qui réussit à littéralement "voler" la place qu'un automobiliste avait repérée et dans laquelle il reculait sa voiture : comme il demandait au motard d'aller ailleurs, ce dernier s'en désintéressa et lui répondit qu'il n'était au courant de rien. Je ne crois pas qu'il s'agisse là d'un geste qui tienne du plus haut civisme.

Ce fut, si l'on peut ainsi s'exprimer, une victoire pour les motards. Une victoire qui n'a pas grand bon sens, et qui dénote beaucoup plus d'enfantillage chez des jeunes de qui on s'attendrait à mieux !

La position est ambiguë, actuellement, puisqu'aucun règlement municipal n'interdit aux motocyclistes l'accès des emplacements de stationnement. Il faut alors se référer à la loi des véhicules-moteurs, pour se rendre compte qu'une motocyclette constitue un véhicule-moteur. On peut donc conclure que les motards n'enfreignent en rien la loi lorsqu'ils envahissent les places de stationnement : ils pourraient peut-être l'enfreindre s'ils devenaient un danger pour la sécurité d'une cité.

Il est rumeur qu'un règlement serait très prochainement soumis au conseil de la cité à l'effet de réserver les emplacements de stationnement aux automobilistes. Ce règlement serait analogue à celui qui force les camionneurs à stationner leurs lourds véhicules ailleurs que sur les artères principales de la cité. On dit même que la ville louerait un emplacement pour permettre aux motards, désireux de faire affaire sur la rue Richelieu, de s'y rendre avec toutes les facilités nécessaires.

Si un tel règlement devient réalité, les motards devront s'incliner ou rencontrer l'opposition des policiers qui, cette fois, seront dans

leur droit de les forcer à circuler. A ce petit jeu du vendredi soir, ces cyclistes bruyants n'auront gagné qu'à se faire isoler. Et ils auront bien couru après.

On peut s'étonner de la réaction du public devant le spectacle de vendredi dernier ; qui de se mettre à applaudir lorsque les motards "volaient" la place des automobilistes ; qui d'insulter l'agent de la paix qui s'efforçait de demeurer calme et probablement de suivre les ordres stricts d'agir avec le plus de diplomatie possible ; qui d'encourager les motards à brûler les feux rouges pendant que les policiers regardaient ailleurs. Jeu d'enfants ! C'est sûrement agir en inconscient que d'approuver et d'inciter à la bravade ceux qui ne demandaient pas autre chose.

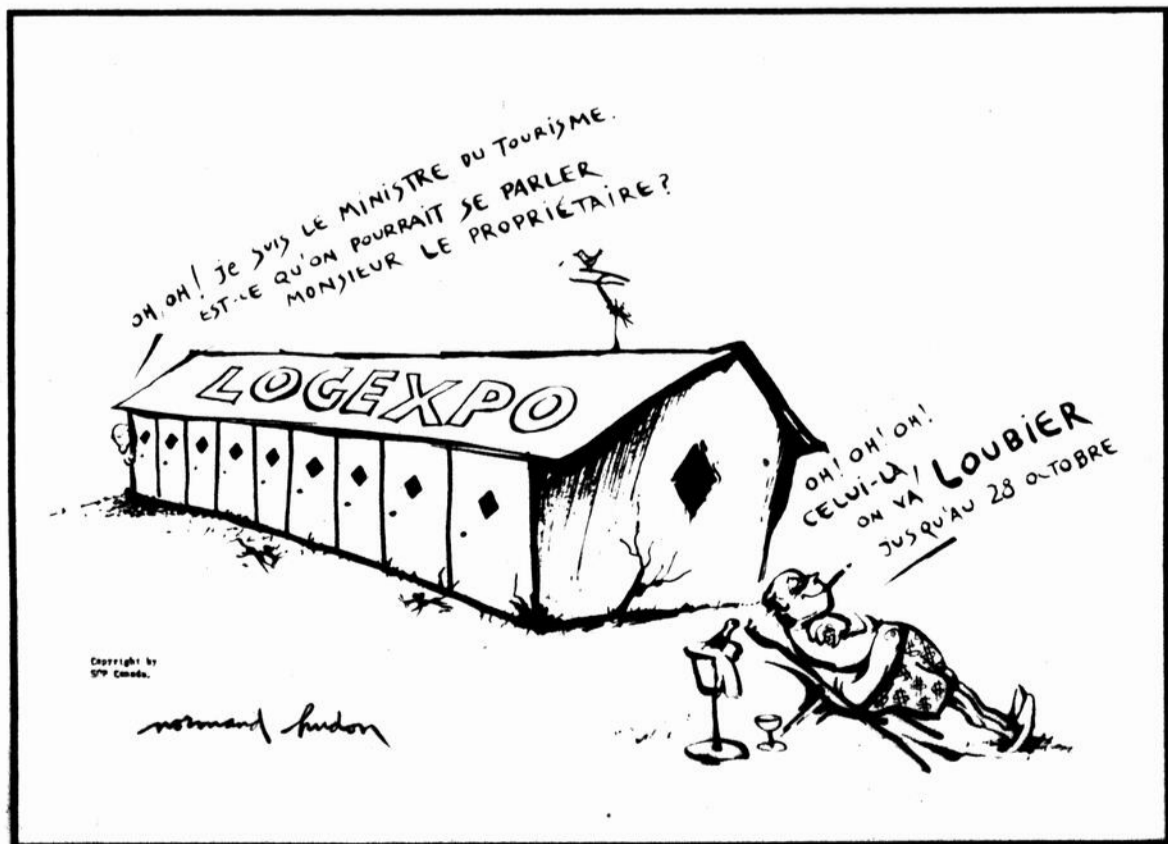
On connaît les difficultés qu'ont éprouvées les citoyens de Victoriaville, il y a quelques semaines : des motards ont saccagé certaines propriétés, semé l'émoi durant toute une journée : je ne crois pas que ces citoyens aient été fiers de cette visite inopinée d'un groupe d'indésirables s'imaginant avoir atteint le summum de la puissance. Je ne sache pas, également, que les citoyens de la cité de Saint-Jean soient enchantés de voir leur cité envahie, chaque fin de semaine, par un groupe de jeunes aussi bruyants que leurs engins.

Ce qui est déplorable dans toute cette affaire, c'est qu'il faille en venir à réglementer pour clarifier la situation. Il aurait pu en être tout autrement si les motards ne s'étaient pas sentis en guerre contre l'autorité, si les agents de la police avaient agi avec plus de jugement au tout début (quoiqu'ils aient été à la hauteur de la situation par la suite), si les citoyens n'avaient pas trouvé là l'occasion par excellence pour "meubler" leur vendredi soir d'un bon numéro de divertissement.

D'un incident banal, on a fait éclore des événements regrettables. Des événements dont le côté tragique aurait pu être accentué, si l'on songe que nombre de jeunes s'étaient procurés des bouts de chaîne à peu de frais, ou s'étaient armés de matraques. C'est à la Cité de faire en sorte que la plaisanterie cesse, et le plus tôt sera le mieux.

Sans doute que d'ici peu, les habitudes tranquilles seront de nouveau en place sur la rue Richelieu ; nous garderons en mémoire cette altercation, au cours de laquelle les motards se seront fait une bien mauvaise publicité, où l'autorité de la police aura été diminuée, où les citoyens auront agi de façon bien enfantine.

Jean Beaudry



Ne vous en faites pas...

Dans cette colonne, édition du 17 août (3 semaines avant la tenue du congrès), le soussigné écrivait : "Si j'étais délégué au congrès, je voterais pour Stanfield".

Pas question de jouer au prophète, si feu voté, j'aurais gagné.

Savez-vous que la lignée des Stanfield a ramassé des millions dans la fabrication de dessous... d'hommes.

John D. est mort politiquement, suffoqué par l'humiliation.

Il avait pourtant compté sur la respiration artificielle jusqu'à la dernière minute.

En déménageant ses pénates, le député Proulx veut-il "enregistrer" son impartialité journalistique... ?

Le notaire d'en-bas voudra sûrement pas procéder à l'enregistrement de tous les actes politiques du locataire d'en-haut...

La surprise de la semaine : la maison Alary, Tanguay a recommandé le quartier nord pour la construction de la polyvalente !!!

Me Daniel Jr s'est marié avec grandes pompes... tambour et trompettes.

Me Jean Jr s'est aussi marié alors que son paternel était Premier ministre.

Un an après, jour pour jour, M. Jean Lesage perdit le pouvoir.

Voulez-vous vous instruire lisez le CANADA, par Robert Hollier.

Ce livre, publié en France, apprend aux Français de France que Jean Drapeau est le maire de Québec.

Lisez ce livre (\$1.85 seulement) pour vous renseigner et aussi pour vous amuser.

Vendredi dernier, policiers et motards ont échangé des "mots tard" dans la soirée au cours de laquelle avec un "char on" avait peine à circuler rue Richelieu.

Etre pédant, c'est refaire le jeu de la grenouille qui se voulait aussi grosse que le boeuf.

NORBERT

L'humour à la Hudon

Nos lecteurs ont noté que nous avons inséré une caricature signée Normand Hudon, dans notre édition de la semaine dernière. Il s'agit là d'un service que nous entendons continuer.

L'humour constitue sûrement une importante soupape pour vaincre la fatigue nerveuse si fréquente dans un siècle où tout est axé sur la vitesse. C'est l'une des manifestations de la supériorité du génie humain que de pouvoir analyser ses travers et de les exprimer d'un trait.

Normand Hudon est un caricaturiste dont la réputation n'est plus à faire. Il tint la vedette dans ce domaine dans les quotidiens La Presse et Le Devoir : il avait auparavant déridé les lecteurs de La Patrie et du Petit Journal.

Les lecteurs du Journal Le Richelieu pourront désormais trouver en page éditoriale, à chaque semaine, une caricature signée Normand Hudon. Ils pourront savourer à souhait les caricatures-choc de l'enfant terrible de la caricature québécoise.

Il ne faudrait pas oublier qu'il s'agit du seul Canadien-Français à avoir "fait" la page frontispice du "Time" de New York et à avoir vu ses caricatures publiées par la revue française "Paris-Match".

A nos lecteurs d'en profiter, et d'en faire profiter les autres.

On n'a jamais trop d'occasions de rire, de sourire... aux dépens des autres.

LE RICHELIEU

FONDE EN 1935

Journal hebdomadaire diocésain, publié et imprimé par

LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE

100, rue Bouthillier, Saint-Jean, P. Qué.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada; de Canadian Weekly Newspaper Association (C.W.N.A.); de l'Audit Bureau of Circulation (ABC).

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le seul journal imprimé à Saint-Jean par des ouvriers syndiqués. 92

Directeur: Paul L'Ecuyer

Abonnement: Canada: \$3. — E.-U.: \$4.

Autres pays: \$5. par année

Les jeunes couples misent sur l'accueil et l'expérience des aînés

Les foyers heureux qui ont eu la chance de comprendre combien l'amour conjugal et familial a besoin d'être cultivé tous les jours pour s'épanouir vraiment, ont le devoir impérieux de rendre service aux autres couples: aux foyers plus jeunes, dont un bon nombre cherchent leur équilibre: à des foyers moins jeunes aussi, quand les difficultés psychologiques, économiques, ou bien d'autres circonstances en ont compromis l'unité.

Une conscience plus vive qu'ils ont l'obligation de s'engager dans leur milieu: c'est l'impression qu'ont rapportée de leurs journées d'études nationales les couples des Foyers Notre-Dame Canadiens qui s'étaient réunis à Cap Rouge, en fin de semaine dernière au campus du Séminaire Saint-Augustin. 180 personnes, couples responsables et aumôniers des sections disséminées en 18 diocèses se sont interrogés

sur leurs obligations d'hommes et de chrétiens vis-à-vis leurs frères engagés comme eux dans la marche d'un foyer. M. Irenée Bonnier, responsable de l'éducation à la Fédération des Caisses Populaires Desjardins, les a dirigés dans cette étude sur la responsabilité et la possibilité de rendre service aux couples. Ils sont arrivés à la conclusion que leur rôle n'est pas celui d'une agence sociale; leur rôle c'est d'être un appui, infiniment respectueux des autres, une sympathie profondément humaine dont le témoignage discret pourrait amener les intéressés à chercher et à trouver eux-mêmes la solution de leurs difficultés. Le vieux prétexte connu "Ce n'est pas de notre affaire" se réclame peut-être des droits de l'homme, mais pratiquement, il refuse de reconnaître jusqu'où vont les exigences de l'Évangile.

Un couple tout jeune et des plus

dynamique, le Dr Louis Noel et son épouse, est venu exposer longuement les problèmes que doivent affronter chez nous la plupart des jeunes ménagères de nos jours: problèmes financiers, problèmes particuliers aussi aux mariages d'étudiants, dont ils ont eux-mêmes vécu l'expérience. Les échanges qui ont suivi ont donné l'occasion de percevoir les attentes et les griefs des jeunes couples vis-à-vis les couples plus anciens. Il semble que, tout en souhaitant conserver les caractéristiques de leur génération, les jeunes couples s'attendent à trouver, auprès des couples qui ont déjà une certaine expérience réussie et vivante, une sécurité indispensable: notamment, un accueil généreux qui leur donne l'impression d'être acceptés dans la société et de pouvoir s'y intégrer activement.

Les Foyers Notre-Dame... que sont-ils?

Un mouvement diocésain qui a pour but l'épanouissement et le rayonnement du couple et de la famille chrétienne. Il groupe des COUPLES qui se retrouvent UNE fois par mois afin de faire le point dans leur vie conjugale et familiale.

Il participe, alors, à une conférence-forum qui traite de sujets susceptibles d'enrichir leur amour ou leur vie familiale: tels... psychologie, harmonie et épanouissement du couple, dialogue... morale conjugale... éducation à l'amour de nos jeunes... relations parents-enfants, spiritualité, liturgie familiale... Vatican II et le mariage chrétien... etc...

Suit la partie spirituelle de la rencontre: une Messe Communautaire où chacun participe vraiment au mystère Eucharistique.

Après s'être nourris du Christ, les couples se réunissent autour de leur chef d'équipe pour partager les "agapes fraternelles". Les échanges sont animés et chaleureux autour des tables et c'est toujours à regret que l'on se quitte sur une bénédiction des prêtres présents, fidèles collaborateurs.

Deux fois l'an, chaque chef d'équipe réunit chez lui ses équipiers et le directeur spirituel, afin d'approfondir un sujet et resserrer les liens entre les membres d'une même équipe.

POURQUOI VENIR AUX FOYERS ?

Les Foyers Notre-Dame se sont mis à l'écoute de Vatican II et se font un devoir de répondre aux besoins des couples modernes dont la vie n'est souvent qu'une course qui sépare le mari et la femme... Petit à petit, ils risquent de voir leur amour se fissurer ou se matérialiser, faute de vie spirituelle commune, ou d'échanges sur la vie spirituelle de chacun.

Pour renseignements:

Y. R. PAQUETTE: 347-2071
J. C. AUTHIER: 348-5867

St-Jean reçoit les Clubs d'Age d'Or

La semaine dernière, le Club des 3 fois 20 ans de Saint-Jean était l'hôte des Clubs d'Age d'Or de toute la région environnante, lors d'une fête au bié-d'inde au Mont St-Grégoire, à la cabane Brodeur.

Une soirée magnifique réunit des représentants des clubs d'Iberville, de Marieville, de Napierville, de Ville Jacques-Cartier, de Longueuil, de Verchères et de Montréal.

Cette première rencontre fut un succès et nous des amitiés qui, dans l'avenir, permettront des activités fructueuses.

Plus de 250 "jeunes" retraités jouèrent aux cartes, dansèrent au son de l'orchestre Tougas; évoluant dans des costumes du centenaire, ils firent revivre les "brandies", les "marches" et les "dances carrées" d'il y a un siècle,

avec un brio et un entrain digne des gravures de Z. Massicotte.

"C'est une première rencontre", affirma M. L. Goyette, directeur des loisirs du Club des 3 fois 20 ans de St-Jean, "mais ce ne sera pas la dernière".

M. Brodeur, directeur des voyages, promit d'organiser des visites entre les clubs, tandis que M. J. Brunelle, président, félicitait ces divers groupes d'avoir si bien répondu à l'invitation qui leur a été faite.

Le Comité de réception était formé de M. et Mme J. Brunelle, M. et Mme O. Brodeur, M. et Mme S. Meunier, M. et Mme L. Goyette, M. Gabriel Boucher, Mme R. Boulais, M. et Mme A. Charrest, et Mlle Bouchard.

Nouveau curé à Saint-Sébastien

S. E. Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., évêque de Saint-Hyacinthe vient d'annoncer la nomination de M. l'abbé Robert Fontaine comme curé à Saint-Sébastien. Il remplace M. l'abbé Jean-Paul Desparts qui a été nommé curé à Bedford.

M. l'abbé Roland Pelletier a été nommé aumônier de la maison provinciale des Frères Maristes. Il remplace M. l'abbé Louis-Philippe Breton, qui a été nommé aumônier au Collège de St-Hilaire.

"Relations"

SOMMAIRE SEPTEMBRE - EDITORIAUX
Constantinople. — Jérusalem. — Rome.

ARTICLES
Le synode d'évêques
Luigi d'Apollonia
L'encyclique "Sacerdotatus caelibatus"
Georges Robitaille
L'affaire De Gaulle
Richard Arès
Le pavillon chrétien m'a dit
J.-Charles Waddell
La télévision: une mosaïque
Paul Warren

CHRONIQUES
AU SERVICE DU FRANÇAIS:
De nouveau la prononciation.
Joseph d'Anjou
Méditation: la fête du Travail
Paul Fortin
Le théâtre: Au festival de l'Expo: Terre d'Aube. — La vie est un songe. — L'avare. — La double inconstance. — Sumidagawa, Kanjincho. — Ballets et Opéras.
G.-H. d'Auteuil

AVEC OU SANS COMMENTAIRES
"French Canada's Day of Pride"
L'encyclique sur le célibat des prêtres.
LECTURE DU MOIS
La revue "Maintenant" et le problème de Dieu
René Champagne
"Relations", 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal 11, 387-2541. — Abonnement: \$5 par année, 50c le numéro.

Qu'on nous parle en français à l'Expo demandent de nombreux touristes américains en visite à Montréal

Lors de nos premières visites à l'Expo à l'occasion du congrès annuel de la Fédération des SSB du Québec, nous avons pu constater par plusieurs demandes de renseignements faites en un français doté d'un délicieux accent étranger, par des visiteurs américains, que ceux-ci, même s'ils ne possèdent pas une connaissance complète de notre langue, désirent tout de même la parler et l'utiliser au maximum durant leur séjour dans la métropole canadienne.

Nous avons pu ainsi vérifier le bien fondé d'une lettre qu'adressait un certain M. Albion Ross, professeur d'Université de Milwaukee, Wisconsin au journal Le Devoir de Montréal, et ainsi rédigée:

"Nous sommes plusieurs ici qui avons peut-être un peu de difficulté à nous exprimer en français mais qui aimons beaucoup faire des efforts pour parler cette belle langue française.

"Mais vous, les francophones du Québec, que faites-vous? Vous ruinez nos tentatives de parler la langue de votre belle province en nous répondant en anglais. Ça détruit une grande partie du plaisir que nous éprouvons à nous trouver

dans un pays où l'on parle une langue différente de la nôtre.

"Nous avons étudié le français; souvent, nous pouvons le lire. De toutes façons, même si nous commettons beaucoup d'erreurs, nous avons la fierté de notre effort. Pendant l'été de 1967, nous irons en grand nombre à Montréal, deuxième ville française du monde, visiter l'Expo; nous irons chez vous avec notre français qui vous semblera sans doute étrange et ridicule.

Qu'allez-vous faire? Sans doute, vous allez nous humilier en refusant de parler français avec nous. Vous allez donner l'impression que Québec n'est pas en vérité un pays de langue française et que vous n'êtes pas fiers d'être francophones. M. le Rédacteur-en-Chef, je vous prie de bien vouloir demander à vos compatriotes de Montréal et de la province de Québec d'avoir plus de compréhension pour les efforts que nous faisons en vue d'employer le français dans une province où c'est la langue de la majorité.

Soyons logiques et accueillons les touristes en français, c'est ce qu'ils désirent en venant au Québec.

La dévotion des quarante-heures est renouvelée

Un document émanant de Rome (Instruction sur le culte Eucharistique) pour assurer l'application de la Constitution de la liturgie apporte un éclairage intéressant sur une foule de problèmes, en particulier sur la dévotion aux Quarante-Heures.

On sait les problèmes concrets de pastorale que posent en chacune de nos paroisses les Quarante-Heures: de moins en moins de fidèles assurent l'adoration, but primordial de cette exposition solennelle de l'Eucharistie.

Une journée consacrée spécialement à l'adoration solennelle de l'Eucharistie, de préférence un dimanche, puisque, en général les gens sont plus libres ce jour-là.

Cette journée Eucharistique aura lieu entre le 15 septembre et le 15 octobre (1967) dans tout le diocèse.

Dans un prochain communiqué nous reviendrons sur le sens de cette journée Eucharistique.

Horaires des messes à St-Gérard Majella

A partir de dimanche prochain, l'horaire des messes sera désormais le suivant dans la paroisse St-Gérard Majella. Dimanche: 8 h., 9 h., 10 h. 15, 11 h. 30 a.m. et 5 h. p.m. — Semaine: 7 h. 30 a.m. et 5 h. 15 p.m.

F.-R. Lefebvre Limitée

BUREAU D'ASSURANCES GÉNÉRALES

**62, rue St-Jacques
Saint-Jean**

Tél. 347-7585


Nous représentons aussi

Travelers Insurance Co.

Oui, CONFIEZ VOS ASSURANCES à ceux que vous connaissez bien



JEAN PAYETTE
tél. 348-3675



F.-R. LEFEBVRE
tél. 346-6491



ROLAND KRUSE
tél. 346-4507

PROTECTION

Pour vous
Pour vos biens
Pour votre famille

décès

Mme Noé Grenier

Le 6 septembre est décédée à l'âge de 75 ans et six mois, Mme veuve Noé Grenier, née Emma Chabot, de Saint-Jean.

Elle laisse dans le deuil un fils et une bru: Gérard et son épouse (Lucienne Thériault), de Saint-Jean; trois petits-enfants: Aline, Jean-Claude et Gilles Grenier; un demi-frère: M. Fabien Chabot, de St-Jean-Baptiste, comté de Rouville; une soeur: Mme Ernest Grenier, de St-Sébastien; un beau-frère: M. Alfred Hamel, de Mont-Réal ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu samedi après-midi à 2 h. en l'église NDA; inhumation au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Florent Gilissen

Lundi soir est décédé accidentellement à St-Alexandre, M. Florent Gilissen, époux d'Anne-Marie Tasiaux. Il était âgé de 37 ans. Outre son épouse, née Anne-Marie Tasiaux, il laisse dans le deuil une fillette de 2 ans, Nathalie; son père et sa mère, M. et Mme Hendrick Gilissen; une soeur: M. et Mme Donald Godin (Fernande); deux frères: H. et Mme Jean Gilissen et M. Léon Gilissen.

Les funérailles collectives de Mme Tasiaux et de M. Gilissen auront lieu vendredi matin à 10 h 30 en l'église de St-Alexandre.

Le convoi quittera le Salon Le-Sieur, rue St-Jacques à St-Jean, à 9 h 45.

Nos sincères condoléances à la famille.

Des femmes en colère . . .

(suite de la page 1)

cision de construire les préfabriqués pour obvier au manque de classes qui ne manquerait pas de se faire sentir l'année suivante, effectivement cette année, avait été prise en septembre 1966. Par une résolution du 2 mars 1967, les représentations à cet effet avaient dès ce moment été entreprises auprès du ministère. Enfin, après avoir éliminé beaucoup de difficultés, un entrepreneur de la région offrait de construire les préfabriqués moyennant un bail de location de 5 ans, à raison de \$56,400 par année, pendant ces cinq ans, et ensuite la régionale en disposait pour le prix symbolique de \$1.00, la dette étant éteinte.

M. Raymond Paquette a expliqué que lorsque le contracteur en question, la firme Désourdy, avait établi ce prix, les compagnies de finance à qui il soumettait le projet, laisseraient entendre qu'elles l'appuieraient. Cependant, après quelques changements nécessaires effectués aux plans, ces mêmes financiers voulurent altérer leurs conditions, en établissant des sommes additionnelles impossibles à absorber pour l'entrepreneur. Si bien qu'en fin de juillet M. Raymond Paquette devait se rendre à Québec pour essayer d'aplanir les complications.

Toutefois, la livraison des locaux devait, selon la convention, être fai-

Mme Arthur Tasiaux

Lundi soir, est décédé accidentellement, à St-Alexandre, Mme Arthur Tasiaux née Laure Des-tex, demeurant à 309 de la rue Latour. Elle était âgée de 51 ans.

Elle laisse son époux et quatre filles: Mme Florent Gilissen (Anne-Marie), Mlles Léa-Marie et Marie-Laure, toutes deux infirmières et Mlle Marie-Cécile; un fils: Arthur; deux cousins: M. et Mme Léon Reginster.

Mme M. Alarie

Le 1er septembre courant est décédée à la résidence de St-Bernard-de-Lacolle, à l'âge de 38 ans, Mme Maurice Alarie, née Gisèle Lussier.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil trois enfants dont un fils: Alain et deux filles, Monique et Francine; sa mère, Mme Raoul Lussier, de Saint-Jean; ses frères: MM. Roger, Marcel et Gaétan Lussier; ses belles-soeurs: Mme Gaston Lussier (Clarisse Joubert); Mme Roger Lussier (Françoise Baulne); Mme Marcel Lussier (Denise Boutin); Mme Gaétan Lussier (Louissette Gauvin); ses beaux-parents: M. et Mme Rosario Alarie, de Cowansville; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Léo Alarie; M. et Mme Paul Alarie; M. et Mme Réjean Alarie; M. et Mme Gilles Alarie; M. et Mme Jean-Louis Alarie; ses oncles et tantes: MM. et Mmes Urgel, Lionel, Firmus et Lorenzo Guérin; M. et Mme Conrad Demers; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu lundi après-midi à 2 h 30 p.m. en l'église St-Edmond de St-Jean; inhumation au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Nos sincères condoléances à la famille.

profit des mères de famille venues plaider la cause des études de leurs enfants, qui d'après elles risquaient de rater leur année scolaire, compte tenu du programme chargé des prochaines semaines, qu'il ne faudrait pas trop s'alarmer, puisque l'entrepreneur parlait de terminer les locaux pour le 2 octobre.

Cependant, une des assistantes n'étant visiblement pas encore satisfaite, des explications données, revint encore sur la question cruciale, à savoir: si la régionale n'aurait pas pu engager un autre entrepreneur avant qu'il ne soit trop tard? "Oui répondit le président Lalanne, mais à condition que nous le sachions plus tôt; nous avons été avertis trop tard". Ce qui fit dire au commissaire Roy, "qu'on ne tenait pas les commissaires assez au courant de certaines questions importantes".

Depuis cet article, aucun accord ni rapprochement ne sont intervenus avec les intéressés. Y a-t-il spéculation de la part des propriétaires du dit terrain et y a-t-il un désintéressement de la part des conseils de ville de St-Jean et Iberville? Toutes ces questions demeurent en suspens et sans réponse.

Depuis sept ans au moins on se chicane constamment sur le site du futur hôpital. Ces chicanes ne sont sûrement pas constructives.

Tout dernièrement, paraissait dans un journal local une déclaration de S. H. le maire Michel Monast d'Iberville, mentionnant que l'approbation de ce projet ne relevait nullement du Conseil de Ville d'Iberville. Nous sommes d'accord avec M. le maire, mais le Conseil a-t-il fait pression ou recommandation quelconque au Ministère de la Santé et à M. Alfred Croisetière, député du comté d'Iberville à l'Assemblée Législative?

Nous ne pouvons concevoir qu'une ville comme la nôtre, ne possédant RIEN, n'essaye de faire revendiquer ses droits par des pressions.

Le Conseil de Ville d'Iberville, que fait-il pour l'augmentation de la construction domiciliaire et pour des revenus supplémentaires?

Dans une autre déclaration, M.

HATER LA FIN DES TRAVAUX

Pour hater la fin des travaux, le commissaire Roy fit donc la proposition que la régionale exige de Désourdy qu'il donne la date exacte de la remise des locaux, et si la date n'est pas conforme aux exigences de la régionale, d'exiger que l'on augmente le nombre d'employés sur les chantiers. Enfin, d'établir une amende pour chaque jour dépassant la date déterminée. Le président Lalanne avouait qu'il s'agissait là de la seule solution valable pour mettre rapidement un terme à cette attente. "Qu'on pousse dessus", ajoutait-il, "le bail signé équivaut à un contrat".

MOTIFS ET PRINCIPES OBSERVES POUR ETABLIR L'ALTERNANCE

A la fin de la discussion, M. Blais, assistant à la direction des Ecoles, tenait à exposer aux personnes présentes, afin de calmer leurs appréhensions bien légitimes, les motifs et les principes observés par la direction, lorsqu'elle adopta l'alternance comme solution unique et la plus efficace, dans les circonstances. "D'abord, dit-il, le choix de l'école NDA, comme possédant le moins de groupes en la comparant à Beaulieu; ensuite l'alternance par jour au lieu des cycles dans l'avant-midi, l'après-midi et au début de la soirée. Il remarquait que pour adapter les élèves aux cycles il aurait fallu le prévoir dès le début de juin, le transport n'étant pas à négliger. Autrement il aurait fallu doubler le transport. Il fut donc décidé de ne pas toucher au transport ni au classement, et c'est ainsi, dit M. Blais, que nous avons pu garder les matières principales presque intégralement, enlevant la moitié des matières secondaires et éliminant totalement les non capitales.

Nous avons également constitué une équipe de professeurs valables afin de fournir un rendement convenable. Si malgré tout, les élèves en souffrent pour un certain temps, ils seront quand même prêts lorsqu'ils intégreront définitivement leurs locaux, de continuer ensemble, élèves et professeurs.

M. Blais a terminé en demandant aux parents de faire comprendre à leurs enfants l'importance de leur réussite malgré ce handicap passager. Et pour appuyer le fait qu'il ne croyait pas que la situation présente fut une entrave à cette réussite, il citait le cas des élèves de la régionale Yamaska qui eurent à subir une longue grève l'an dernier et s'en sont tout aussi bien tirés que les années précédentes.

Il semblerait toutefois que, vers le 3 août, d'après le commissaire Roy, qu'une autre offre parvenait à la régionale. Un entrepreneur de la région offrait à construire l'école Mgr Roy aux mêmes conditions et ceci avec autorisation du ministère. Mais on n'aurait pas rendu immédiatement compte de cette offre à la direction de la régionale, et, de plus, on aurait répondu que tout allait bien dans le moment. Et il se pourrait que la réponse ait été faite de bonne foi. Si bien que, lorsque les commissaires et la direction à la régionale furent mis au courant de l'offre qui aurait pu les dépanner, il était trop tard.

Le président de la régionale ainsi que toute la direction présente ne formulèrent aucun reproche et n'accusèrent personne de négligence; ils avouèrent qu'il s'agissait là d'un simple concours de circonstances.

A ce moment le commissaire René Picard a cru bon d'ajouter au

A votre service pour TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu LIMITEE
 100 Bouthillier Tél. 347-7529

BUREAU A LOUER
 25, rue Saint-Jacques, Saint-Jean
 Bureau jusqu'ici occupé par l'étude légale de Mes Sabourin & Sabourin est maintenant transportée à 39, rue Saint-Jacques.
 S'adresser chez Sabourin & Sabourin à Mlle Brien ou Mme Martel
 Tél. 347-2331

IBERVILLE

Site du futur hôpital

Y a-t-il spéculations ou autres motifs d'empêchement ?

Dans un article précédent, nous félicitons le Dr Jean-Marie Côté pour son dévouement à la cause du malade, à son bon vouloir pour le dit projet et nous suggérons un emplacement pour le futur hôpital du Haut-Richelieu.

Depuis cet article, aucun accord ni rapprochement ne sont intervenus avec les intéressés. Y a-t-il spéculation de la part des propriétaires du dit terrain et y a-t-il un désintéressement de la part des conseils de ville de St-Jean et Iberville? Toutes ces questions demeurent en suspens et sans réponse.

Depuis sept ans au moins on se chicane constamment sur le site du futur hôpital. Ces chicanes ne sont sûrement pas constructives.

Tout dernièrement, paraissait dans un journal local une déclaration de S. H. le maire Michel Monast d'Iberville, mentionnant que l'approbation de ce projet ne relevait nullement du Conseil de Ville d'Iberville. Nous sommes d'accord avec M. le maire, mais le Conseil a-t-il fait pression ou recommandation quelconque au Ministère de la Santé et à M. Alfred Croisetière, député du comté d'Iberville à l'Assemblée Législative?

Nous ne pouvons concevoir qu'une ville comme la nôtre, ne possédant RIEN, n'essaye de faire revendiquer ses droits par des pressions.

Le Conseil de Ville d'Iberville, que fait-il pour l'augmentation de la construction domiciliaire et pour des revenus supplémentaires?

Dans une autre déclaration, M.

le maire mentionnait que la Ville d'Iberville ne voulait plus être reconnue comme ville-dortoir. Eh! bien, de la manière dont le Conseil agit, nous aurons cette renommée de ville endormie pour plusieurs années à venir.

Les taxes augmentent de plus en plus et nous avons toujours rien. Qu'attendent-ils?

Nous reconnaissons que Saint-Jean a une terre fertile à la formation de ministres, mais ministre ou non, il n'y a toujours pas d'hôpital.

Lorsque nous lisons dans les journaux du 22 août et confirmé par M. Jérôme Proulx, que le gouvernement provincial n'est pas en mesure de répondre financièrement à la construction de l'hôpital, et encore moins à quel moment le ministère de la Santé ordonnerait la construction de cette institution hospitalière, c'est matière à réfléchir.

Nous demandons à M. Jérôme Proulx, où et comment les villes de Granby et Cowansville trouvent-ils leur argent pour la construction d'hôpitaux si ce n'est au gouvernement? Egalement, les travaux autorisés par le gouvernement du Québec au coût de \$250,000 au vieux hôpital de St-Jean est-ce pour anéantir complètement tout nouveau projet d'hôpital?

L'hôpital du Haut-Richelieu et la construction d'un nouveau pont sont des primordialités pour notre développement, notre épanouissement et notre émancipation économique.

Des citoyens d'Iberville

Nommé gérant à Québec de la Société du Crédit Agricole

Le président de la Société du crédit agricole, M. George Owen, annonce aujourd'hui la nomination de M. Fabien Langlois comme gérant du bureau régional de la Société dans la Province de Québec.

Il succède à M. F.J. Beaudoin qui occupe maintenant le poste de vice-président de l'Office du crédit agricole dont l'administration relève du gouvernement provincial.

Originaire de Saint-Jean, P.Q., où il reçut son instruction primaire, M. Langlois obtenait en

1054 son diplôme de bachelier en agriculture de l'Institut agricole d'Okla.

Il se joignit au personnel de la Société en juillet 1962 à titre de conseiller auprès des emprunteurs après quoi il agit au bureau régional, à Québec, comme agent des révisions et des prêts jusqu'à sa promotion au poste de gérant régional adjoint en 1966.

Avant d'entrer au service de la Société, il avait été, durant deux périodes de quatre ans chacune, à l'emploi de l'Union catholique des cultivateurs et de la Coopérative fédérée respectivement.

Le nouveau titulaire participe à l'activité de la Corporation des agronomes dont il est vice-président, section de la ville de Québec.

Agé de 36 ans, M. Langlois est marié et père de deux enfants.



M. FABIEN LANGLOIS

Trois morts . . .

(suite de la page 1)

bras et de contusions multiples. Trois ambulances ont été mandées sur les lieux afin de transporter toutes ces personnes à l'hôpital de St-Jean. Le Dr Gérard Archambault, coroner du district a constaté les décès pendant que les agents Cardin, Labrecque et Tétrault, de la PP du détachement de St-Jean effectuaient les constatations d'usage, le dernier devait ouvrir une enquête.

Service d'ambulance

Locations:

- Béquilles
- Chaises roulantes
- Lits d'hôpitaux

Tél. 346-5332

Langlois
 Funérailles

"Direction Soignée"
 280, rue Jacques-Cartier
SAINT-JEAN
 534, 4e rue,
IBERVILLE

Mieux préparé à bien vous servir à meilleur prix

- 2 ambulances
- 3 salons funéraires

Le Sieur & Thier
 Tél. 347-5555 - 347-5556
 Saint-Jean

C'EST ARRIVÉ CETTE SEMAINE



Mercredi, Vers 11 h. 05 p.m.: En face du 430 St-Laurent: un blessé

Un jeune cycliste de 17 ans, M. Roger Martel, du 53 Champlain à Saint-Jean, a subi des contusions mineures au front, au nez et aux deux genoux, vers les 11 h. 05 p.m. mercredi soir dernier, alors qu'il roulait à bicyclette. Il fut heurté par l'auto de marque Ford H.T. 67 pilotée par M. Jean-Claude Mongeau, du 30 St-Laurent à Saint-Jean. L'état du jeune blessé est considéré comme satisfaisant et ce dernier est présentement sous les soins du Dr M. Fournier. L'impact s'est produit en face du 430 St-Laurent à St-Jean, et c'est le constable Réal Poirier, de la Sûreté locale, qui effectua les constatations d'usage.

Jeudi vers les 4 h 20 p.m.: Dans la cour de l'école du Sacré-Coeur

Une jeune écolière a mal débuté ses classes car, vers les 4 h 20 p.m. jeudi dernier, elle fut heurtée par une auto alors qu'elle se trouvait dans la cour de l'école du Sacré-Coeur à St-Jean. La jeune demoiselle, qui fut conduite à l'hôpital de St-Jean, en a heureusement été quitte pour la peur seulement; il s'agit de Mlle Ginette Caux, six ans, du 211 Laurier à St-Jean, qui fut examinée par le Dr M. Lapierre. L'auto de marque Plymouth sedan 65 était conduite par M. Léonard Fortin, de Napierville. C'est l'agent A. Therrien de la Sûreté locale qui effectua les constatations d'usage.

Samedi Vers 11 h. 05 p.m.: Collision à St-Jean: un blessé

Une collision impliquant deux autos s'est produite vers 11 h. 05 p.m. samedi dernier, à l'intersection des rues Cousins et Frontenac à Saint-Jean, occasionnant de légères blessures à la tête à Mlle Hélène Boucher, âgée de 16 ans, et demeurant au 664 3ième rue à Iberville. Celle-ci fut traitée à la clinique d'urgence de l'hôpital de Saint-Jean par le Dr M. Logier. Le premier véhicule, une Ford coach 62, était conduite par M. Jean Turcotte, de East Broughton-Station, dans le comté de Beauce pendant que l'autre auto, une Météor sedan 67, était pilotée par M. Joseph Poissant, du 179 Notre-Dame à Saint-Jean. C'est le constable Henri Latour, de la Sûreté locale, qui effectua les constatations d'usage.

Samedi matin, vers 11 h a.m.: Début d'incendie

Huit sapeurs du Département des incendies de Saint-Jean, sous les ordres du directeur Antoine Morin, n'ont mis que quelques minutes seulement à maîtriser un début d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences soit la destruction d'une grange, propriété de M. Albert Denicourt, situé sur la route 7 à Iberville. Le feu a débuté dans un monceau de paille pour se propager à une vitesse vertigineuse à la corniche de la grange en question. Heureusement personne ne fut blessé au cours des opérations deux camions dont le citerne ont été requis, et les dommages sont insignifiants.

Samedi, vers les 10 h 35 p.m.: Moto vs auto: un blessé

L'entrée ouest du pont Gouin a été vers les 10 h 35 p.m. samed

di dernier, la scène d'un accident de la circulation alors qu'une moto et une auto sont entrées en collision. La moto était conduite par M. Robert Bessette, âgé de 21 ans, et demeurant au 52 de la rue Marchand à St-Jean; ce dernier fut transporté à la clinique externe de l'hôpital St-Jean, souffrant de contusions mineures à la tête. C'est le Dr M. Logier qui devait lui prodiguer les premiers soins. L'auto de marque Pontiac H.T. 61 était conduite par M. Marc Boucher, du Ruisseau Barré à Iberville. C'est le constable Réal Gagnon, de la Sûreté locale, qui effectua les constatations habituelles.

Dimanche soir: Tragédie à St-Philippe

Un résident de Saint-Philippe, dans le comté de Laprairie, a connu une fin tragique, au cours de la soirée de dimanche dernier, lorsque l'auto dans laquelle il avait pris place, fut heurtée par un convoi des chemins de fer nationaux au passage à niveau de Saint-Mathieu, dans le comté de Laprairie. La malheureuse victime est M. Paul Dupuis qui est âgé de 29 ans. Il va sans dire que le véhicule est considéré comme une perte totale; ce sont des agents de la PP qui effectuèrent les constatations d'usage.

En fin de semaine: Deux blessés sur le 7

Le détachement de la PP de Saint-Jean nous rapporte que deux personnes ont subi de légères blessures lorsque l'auto de marque Olds 58, dans laquelle ils avaient pris place, quitta la route pour aller s'écraser sur un arbre. Mlle Donna Lee Warner, 28 ans, d'Islington, N.Y., se serait apparemment endormie au volant; le passager et propriétaire de l'auto, M. Guethe Weswaldi, de Toronto, de même que Mlle Warner, furent légèrement blessés et transportés à la clinique d'urgence de l'hôpital Saint-Jean, afin d'y recevoir les premiers soins. L'auto est considérée comme une perte totale. C'est l'agent Georges Chapat qui effectua les constatations d'usage.

Encore la 40A

Par ailleurs, la fameuse intersection 40A et 7 a encore été la scène au cours de la dernière fin de semaine, d'un accident avec blessé, alors qu'une résidente de Châteauguay, Mme Annette Duval, âgée de 43 ans, qui prenait place dans l'auto que pilotait son époux, est entrée en collision avec un véhicule conduit par M. Robert Paris, de Cress, Mass. Les dégâts matériels s'élevèrent à \$1,400 pour les deux autos. Le tout s'est produit vers 11 h p.m., samedi soir.

Durant la nuit de samedi à dimanche: Spectaculaire collision sur la 7

Une spectaculaire collision impliquant trois autos s'est produite vers les 2 h 10 a.m., durant la nuit de samedi à dimanche, sur la route 7, plus précisément à l'intersection de la rue Kelly, dans la paroisse St-Athanase, alors que trois autos sont entrées en collision occasionnant le transport de quatre personnes à l'hôpital de Saint-Jean. Les blessés sont: André St-Denis, 18 ans, de Sabrevois, dans le comté d'Iberville qui était au volant d'une Volks, 61; Arthur Robert, 19 ans, de Sabrevois et Jules Marchand, 19 ans, également de Sabrevois et Jean-Claude Paradis, de la rue Brébeuf, à Saint-Jean. Les dommages aux véhicules sont assez importants, mais heureusement aucun des blessés ne fut hospitalisé. C'est l'agent Marc Germain, de la PP de St-Jean qui effectua les constatations d'usage.

Et d'une autre

Le Département des Enquêtes Criminelles de la Sûreté de St-Jean a un autre vol par effraction perpétré au cours des derniers jours à la Plaza Val Richelieu, sur les bras. Cet important forfait a été commis aux "Amuelements Modèles", situé au 679 boulevard Dorchester à St-Jean.

A l'arrivée du commis, M. Léon Guay, lundi matin, ce dernier constata qu'il manquait six appareils de télévision, dont l'un en couleur, une radio, deux phonos et un appareil stéréo; le tout d'une valeur de \$3,000. Les voleurs ont enfoncé une fenêtre située sur le côté du magasin de meubles en question pour pénétrer à l'intérieur et y commettre leur forfait tout à leur aise. Il va sans dire que les limiers enquêtent présentement en rapport avec ce vol.

Jeudi matin: Concernant le meurtre de Longueuil

C'est jeudi matin au Palais de Justice de Montréal qu'un jury de la Cour des Assises de Montréal a trouvé coupable d'homicide involontaire, Claude Piché, 28 ans, qui, on se rappellera, avait étranglé son épouse Thérèse Daigle, autrefois résidente de St-Damase mais qui depuis quelques temps demeurait à Longueuil sur la Rive-Sud. Le tout s'est déroulé le vendredi 23 avril dernier. Le juge François Caron doit rendre la sentence le 15 septembre. Le drame s'est dé-

roulé après minuit et c'est l'un des cinq enfants de la victime qui devait faire la macabre découverte. Dans son témoignage, l'accusé a déclaré que c'est en voulant effrayer son épouse qu'il l'aurait étranglée et cela sans même sans rendre compte.

Mercredi soir: Un résident de St-Jean innocenté

M. Laurence Barber, de Saint-Jean a été innocenté mercredi soir dernier lors de la tenue de l'enquête du coroner concernant la mort de deux jeunes filles, les soeurs Rouillé, qui avaient toutes deux connu une fin tragique il y a quelques mois alors qu'elles revenaient de faire des emplettes dans un grand magasin à rayons du boul. Taschereau. Le verdict du jury fut "morts accidentelles". On sait que M. Barber avait été placé sous arrêt quelques minutes après la tragédie et relâché par la suite sous cautionnement.

Mercredi après-midi vers 3 h. p.m.: Spectaculaire collision à L'Acadie

Une collision impliquant deux autos qui s'est produite vers les 3 h. p.m. mercredi dernier a fait deux blessés et occasionné des dégâts matériels évalués à \$1,300. Le tout s'est produit à l'intersection des quatre chemins dans la municipalité de L'Acadie. Le premier véhicule é-

tail conduit par M. André Hamelin, 22 ans, de Sherrington, dans le comté de Napierville, qui circulait de l'est à l'ouest, et l'autre était piloté par M. Jack Freeman, 21 ans, de New-York, qui rata son arrêt pour aller emboutir le premier. L'auto de M. Hamelin, une Chevrolet 1967, a subi pour \$900 de dommages pendant que celle de l'américain était avariée pour un montant de \$400 dans ce dernier cas. Il s'agit d'une station-wagon. Un passager qui prenait place dans le premier véhicule, M. Claude Lemoyne, 21 ans, et le conducteur se tirèrent indemne de l'impact tandis que le conducteur du 2e véhicule et sa passagère, Mlle Virginia Brstard, 20 ans, de New-York, souffrent de contusions mineures et durent être traités à la clinique externe de l'hôpital Saint-Jean. Ce sont des agents de la PP de Saint-Jean qui effectuèrent les constatations usuelles.

4648 élèves à la C.S. locale

Les chiffres donnés par M. Georges Duval, directeur à l'élémentaire, concernant le nombre des élèves à la commission scolaire locale était sensiblement les mêmes que ceux prévus par les statistiques. En effet, 4648 élèves, garçons et filles, ont été acceptés, soit 300 de plus que l'an dernier. Il existe une douzaine de maternelles remplies à 36 ou 37 jeunes, au lieu des 40 prévus.

COURS DE CULTURE POPULAIRE OFFERTS PAR LE SEMINAIRE DE ST-JEAN

A—ARTS PLASTIQUES I: travail pratique accompagné de cours théoriques
Professeur: Roland Larose
Tous les mercredis de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.
Début des cours: mercredi le 4 octobre
Frais de scolarité: \$50.00 (40 heures de cours)

B—ARTS PLASTIQUES II: travail pratique accompagné de cours théoriques
Professeur: Roland Larose
Tous les lundis de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.
Début du cours: lundi le 2 octobre
Frais de scolarité: \$50.00 (40 heures de cours)

C—ESPAGNOL I: cours théorique et pratique d'espagnol
Professeur: Miguel Linares Rovira
Tous les lundis de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.
Début du cours: lundi le 2 octobre
Frais de scolarité: \$20.00 (20 heures de cours)

D—ESPAGNOL II: cours théorique et pratique d'espagnol
Professeur: Miguel Linares Rovira
Tous les mercredis de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.
Début du cours: mercredi le 4 octobre
Frais de scolarité: \$20.00 (20 heures de cours)

E—SOCIOLOGIE I: Introduction à la sociologie
Professeur: Roger Brockbank
Tous les mardis de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.
Début du cours: mardi le 3 octobre
Frais de scolarité: \$20.00 (20 heures de cours)

F—SOCIOLOGIE II: Méthodes de recherches en sociologie
Professeur: Roger Brockbank
Tous les jeudis de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.
Début du cours: jeudi le 5 octobre
Frais de scolarité: \$20.00 (20 heures de cours)

**N.B.—Minimum d'inscriptions pour chaque cours: 20 élèves.
Toutes les inscriptions devront être faites avant le 28 septembre.**

Je désire m'inscrire au cours suivant:

<input type="checkbox"/> Arts plastiques I	<input type="checkbox"/> Espagnol I	<input type="checkbox"/> Sociologie I
<input type="checkbox"/> Arts plastiques II	<input type="checkbox"/> Espagnol II	<input type="checkbox"/> Sociologie II

Ci-inclus \$ _____ pour frais de scolarité.

NOM: _____

ADRESSE: _____

TELEPHONE: _____

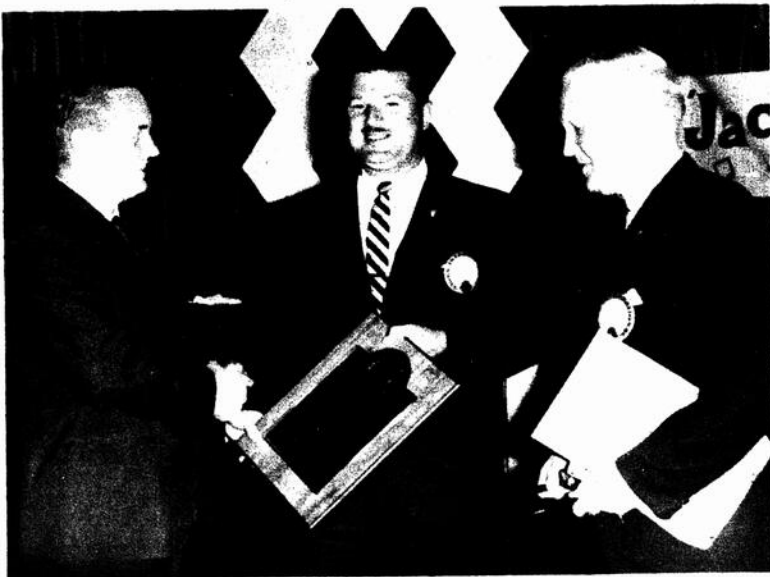
S.V.P. retournez cette formule à: **SEMINAIRE DE SAINT-JEAN
a/s Louis Lachance
C.P. 310
Saint-Jean, Qué.**

Pour de plus amples renseignements téléphonez à 347-7218



Avec le Club Lions

C'était la remise des honneurs de l'année 1966-67 au premier souper de la nouvelle année, lundi soir. Dans l'ordre habituel, M. Maurice Régnier, président du comité du Programme; M. James Shannon, membre depuis 14 années consécutives; M. Georges Brault, (cinq nouveaux membres); le président Pierre Binette; M. Roger Lasnier, (2 nouveaux membres), l'ex-président Gerry Cholette, M. Georges Milot, (2 nouveaux membres) et M. Armand Ménard (6 nouveaux membres). Dans la photo ci-contre, le président Pierre Binette remet une plaque - souvenir à l'ex-président Gerry Cholette, en présence de M. James Shannon, membre actif depuis 14 ans.



Activités au Club Lions

Le premier souper bi-mensuel du Club Lions, lundi soir, marquait le début des activités de l'année 1967

M. Pierre Binette, le nouveau président, a exposé les grandes lignes du programme de l'année, en appuyant plus particulièrement sur le recrutement. Le Club compte présentement 54 membres et l'objectif est de 10 nouveaux membres pour la prochaine année.

Au cours du souper, le président Binette a remis à l'ex-président Gerry Cholette, une plaque-souvenir pour marquer son terme progressif à la présidence.

ASSISTANCE 100%

Vingt-six membres ont reçu un bouton-souvenir pour avoir assisté à tous les soupers durant l'année précédente. Ce sont MM. Gabriel Bessette, Pierre Binette, Claude Boivin, Georges Brault, Roger Calvé, Eugène Burton, Gerry Cholette, Denis Favignon, Normand Désourdy, Paul Dussault, Dan et Larry Gage, André Gay, Jean Gosselin, Jean Hébert, Roger Lasnier, Arsène Leblanc, Carl Lawrence, Alain Morin, Marcel Primeau, Luc Prud'Homme, Maurice Régnier, Léon Saucier, James Shannon, Jean Thibodeau et Antoine Léveillé. C'est Lion Armand Ménard qui a présidé la remise de ces décorations.

Recrutement

Cinq membres ont été aussi à l'honneur dans le domaine du recrutement, MM. Roger Lasnier, Georges Milot et Georges Brault, pour avoir recruté chacun deux nouveaux membres; MM. J.-Armand Ménard et Georges Brault, pour avoir réussi le retour de six membres.

Depuis 14 ans

M. James Shannon a été cité à l'ordre du jour pour avoir fait partie du Club Lions de Saint-Jean durant 14 années consécutives.

Concours oratoire

L'ex-président Gerry Cholette a été nommé président du concours oratoire pour le district A8, qui comprend 35 clubs de la région métropolitaine.

Tournoi de golf

Le tournoi de golf annuel du district A8 (35 clubs) se tiendra au club de golf de Saint-Jean, jeudi le 21 septembre. Les départs se feront de 10 heures a.m. à 2 h p.m.

Pour vous Mesdames

Etes-vous intéressées aux arts ménagers, couture, tricot, tissage, art culinaire, etc. Notre cercle vous dit bienvenue en tout temps. L'A.F.E.A.S. c'est-à-dire Association Féminine d'Education et d'Action Sociale, est le mouvement idéal pour toutes les dames et demoiselles qui veulent s'unir et se divertir ensemble, tout en remplissant leurs loisirs à confectionner de jolies choses, utiles, et en plus, un comité d'éducation vous renseigne sur différents sujets sociaux qui tiennent les personnes au courant de ce qui se passe dans notre monde d'aujourd'hui. N'est-ce pas qu'il faut être dans le vent? Mais dans le bon vent. Pour plus de renseignements téléphonez à 348-8250.

Paroisse St-Gérard

NOUVELLE EVALUATION

Trois contestations inscrites en justice

Il faut noter qu'il ne s'agit pas d'une mise en doute de la valeur du rôle total, mais seulement de la valeur de trois évaluations particulières.

En effet, la compagnie Holton Investment, Crane Ltée et M. Jean-Paul Grégoire ont confié à la justice le soin de décider si les évaluateurs ont attribué à leur propriété une valeur conforme aux normes suivies dans l'évaluation des biens immeubles sur le territoire de la cité de Saint-Jean.

On se souvient que la cité avait vu son rôle cassé par un ordre de la Cour, l'an passé, et voici maintenant que trois contestations personnelles ont été inscrites en justice sur le nouveau rôle d'évaluation de la cité.

A St-Gérard Majella le 27 août a été baptisée Marie, Christine, née le 13, enfant de M. Christian Trahan et de Lise Gareau. Le parrain a été M. Maurice Trahan et la marraine Léontine Bisailion, grands-parents.

A St-Gérard Majella le 27 août a été baptisé Joseph, Gérard, Jean né le 14, enfant de M. Guy Dupuis et de Justine Lavoie. Le parrain a été M. Gérard Dallaire et la marraine Denise Boudreau.

COMMERCE
PROGRESSIFS

**SPECIAUX DE CHEZ
HARNOIS ENR.
PROFITEZ ET EPARGNEZ**

COMMERCE
PROGRESSIFS

Tous nos tissus d'automne sont entrés. Demandez nos lainages unis, carreaux "Importations Italienne", crêpe Français, broché, brokart, métallique pour robe cocktail et grand soir. Choix unique dans Saint-Jean. Nos tissus sont exclusifs à R. HARNOIS.

<p>VELOURS ALLEMAND pour robes, costumes, teintes nouvelles. Rég. \$9.95 la vg. SPECIAL HARNOIS, la vg. \$4.95</p> <p>BROCHE BROKART pour robe 36". Rég. \$4.98 la vg. SPECIAL HARNOIS, la vg. \$1.98</p> <p>DRAPERIES "Fibre de verre" 1ère qualité, 45" large imprimées. Rég. \$2.98 la vg. SPECIAL HARNOIS, la vg. \$1.49</p> <p>DRAPERIES 45" large, unies Rég. \$2.59 la vg. SPECIAL HARNOIS, la vg. 98c</p> <p>FIBRE DE VERRE blanc, 45" large, longueur 5 vgs x 25 vgs à la livre. Prix de revient HARNOIS, la vg. 50c</p> <p>VOILE "TERGAL" pour rideau blanc uni 45". Rég. \$1.98 la vg. SPECIAL HARNOIS, la vg. 98c</p> <p>"DACRON" 100% Dupont pour rideau 45". Rég. .98 la vg. SPECIAL HARNOIS, la vg. 69c</p>	<p>COUVRE-PIEDS "Heirloom" 96 x 110, blanc et écru Rég. \$16.95 ch. SPECIAL HARNOIS, ch. \$9.95</p> <p>COTON "PERCALE" 36" de large, uni et imprimé Rég. .59 la verge SPECIAL HARNOIS 3 vgs pour \$1.00</p> <p>FLANELLETTE BLANCHE 27" large SPECIAL HARNOIS 3 vgs pour \$1.00</p> <p>COTON A DRAP BLANC "Tex-Made", 81" large Rég. \$1.59 la verge SPECIAL HARNOIS, la vg. 98c</p> <p>DRAPS FLANELLETTE "Tex-Made" 70 x 90 SPECIAL HARNOIS, ch. \$2.48</p> <p>DRAPS COTON "Tex-Made" rayés de couleur rose, bleu, vert, jaune. Rég. \$5.95 ch. SPECIAL HARNOIS, ch. \$3.95</p> <p>DRAPS BLANCS, 81 x 100 SPECIAL HARNOIS, ch. \$2.98</p> <p>DRAPS BLANCS, 63 x 100 SPECIAL HARNOIS, ch. \$1.98</p>
---	---

A LA LIVRE TRES SPECIAL HARNOIS

BROADCLOTH imprimé, uni, sole à doublure, corduroy, coton jaune, lainage, fourrure synthétique, drap barré, chinés, corderette, coton overall bleu, coton terylene uni, jersey de soie, etc.

Ouvert jeudi soir jusqu'à 9 heures p.m. et vendredi soir jusqu'à 10 heures

N'oubliez pas l'endroit ou les bas prix reflètent l'économie:

R. HARNOIS ENR.

REAL GUERIN prop.

185 St-Jacques, St-Jean
Tel. 347-4182

ATTENTION!

Le tirage d'une étoile de vison,
parmi nos coupons d'entreposage,
aura lieu à 8h.30 p.m.

VENDREDI SOIR LE 15 SEPTEMBRE 1967

CORDIALE BIENVENUE A TOUS POUR CE TIRAGE

MORIN FOURRURES ENRG.

CONFECTION - REMODELAGE - ENTREPOSAGE
Voile sur les lieux - Estimation gratuite

242, rue Chaussé, Saint-Jean
Tél.: 346-4121

LA COUR est ouverte

Pour le vol d'un porte-monnaie

C'est mardi matin qu'un jeune homme de la région, Louis Labbé, contre qui pèse une accusation de vol d'un porte-monnaie contenant \$47.00 devait recevoir sa sentence après avoir reconnu sa culpabilité devant le juge André Régnier.

Prenant la parole, le procureur de l'accusé, Me Guy Gervais, de St-Jean, a tenu à faire part au président du tribunal que son client avait entièrement remis le montant volé à son propriétaire. Malheureusement pour lui, l'accusé a déjà un dossier judiciaire, puisqu'en 1965 il a été condamné pour vol de rasoir électrique; il avait alors bénéficié d'une sentence suspendue. Selon Me Gervais, Labbé a un très bon emploi dans un garage de St-Jean et,

selon lui, l'acte reproché aurait été commis sous l'effet de la boisson. C'est alors qu'il demanda la clémence du tribunal. Pour sa part le procureur de la Couronne, Me Henri Choinière, de Saint-Jean, a précisé que l'accusé avait eu une chance en 1965 de se réhabiliter mais qu'il n'avait pas su en profiter; il demanda une sentence exemplaire afin que l'accusé apprenne que l'on ne se moque pas indéfiniment de la justice. Le juge Régnier ajourna la sentence à mardi matin. Pendant ce temps, l'accusé a repris le chemin des cellules.

En dernière heure, mardi après-midi, nous apprenons que Labbé a été condamné à six jours de prison.

Il a succombé à la tentation

André Nadeau, 21 ans, de Saint-Jean, accusé d'avoir dérobé une bicyclette d'une valeur de \$100 a été condamné lundi dernier en Cour provinciale par le juge André Régnier à 3 heures additionnelles de prison, il en avait déjà fait trois. En plus, il devra déboursier \$75.00 d'amende et, en plus, il devra signer un cautionnement personnel au montant de \$300, s'engageant

de ce fait à garder la paix pendant deux ans; à défaut, il devra faire 15 jours de prison. Dans ses représentations au tribunal, le procureur de la Couronne, Me Henri Choinière, de Saint-Jean, déclara au tribunal que l'accusé n'avait résisté à la tentation de s'emparer de la jolie bicyclette toute neuve du propriétaire qui, lui, fut bien peiné lorsqu'il s'aperçut qu'on lui avait pris son trésor.

Toujours introuvable

Edward Laurent, accusé de grossière indécence, est toujours au large et ce dernier fait l'objet actuellement de la part de la PP d'intensives recherches. On se rappellera que l'accusé avait été libéré sur parole, mais celui-ci a fait défaut la semaine dernière alors qu'il avait été convenu qu'il se

présenterait afin de subir son enquête préliminaire. Lundi matin, le représentant du ministre de la Justice a tenu à préciser que différents corps policiers de la région effectuent d'importantes recherches actuellement, dans le but de mettre la main au collet de l'oiseau rare.

Accusé de recel: non de vol

Un père de famille de sept enfants, de Saint-Jean, Léonard Perrault, accusé de recel d'objets volés et non de vol comme certains journaux locaux l'avaient annoncé antérieurement, devra attendre jusqu'au 25 septembre à dix heures a.m. afin de connaître la décision du tribunal, car, lundi après-midi le juge André Régnier, après avoir entendu les différents témoignages et l'argumentation des deux procureurs a décidé de prendre la cause en délibéré avant de prendre une décision finale. Notons en passant qu'il s'agit là de l'un des accusés en rapport avec l'affaire de vol d'appareils électriques de l'usine Singer de Saint-Jean.

Plusieurs témoins, dont deux investigateurs engagés par la compagnie ont été entendus au cours de la journée de lundi et M. André Lord, officier d'identification au service de la Sûreté locale, qui s'était vu remettre un mandat de perquisition au cours de la journée du 18 janvier 67 afin de se rendre à la demeure de l'accusé située sur la rue St-Louis à St-Jean, où deux têtes de moulins à coudre furent retrouvées. Celles-ci avaient été achetées par l'accusé d'un dénommé Camille Ducharme, qui a également témoigné dans cette affaire.

Une fois la preuve close de part et d'autre, le procureur de l'accusé Me Claude Trudeau, de St-Jean a présenté une motion de non-lieu qui fut rejetée par le président du tribunal Me Trudeau s'est ensuite prévalu du privilège de faire entendre son client qui a déclaré en substance, connaître Camille Ducharme depuis 12 ans, car ce dernier travaillait avec lui dans une usine de St-Jean; il a ensuite identifié un des deux chèques au montant de \$90 qui a servi à défrayer le coût d'une première tête de moulin. Les représentations de la défense ont été à l'effet que l'accusé était un homme qui possède les notions d'un bon père de famille qui a toujours travaillé dans une usine et qui occupe même le poste de président de syndicat. Me Trudeau, en terminant, a demandé le rejet de plainte, faute de preuves.

Le représentant du ministre de la Justice, Me Henri Choinière, de Saint-Jean, a lui, pour sa part, déclaré au tribunal que la Couronne avait prouvé la possession d'objets volés, en plus que Perrault savait que les objets en question avaient été dérobés. En plus, selon le témoignage même de l'inculpé, celui-ci aurait eu des doutes sur la provenance de la marchandise. "Mais, de dire Me Choinière, Perrault n'a rien fait, il est vrai qu'il est père de famille, mais, malheureusement Perrault a commis cette erreur malgré qu'il soit un homme intelligent. Dans les circonstances nous croyons que Perrault est coupable, de conclure Me Choinière.

Notons, en passant, qu'un témoin, M. Camille Ducharme, par l'entremise de son procureur, Me Roland Tremblay, de St-Jean, a,

avant de témoigner, demandé la protection de la cour, qui lui fut accordée sur le champ par le juge André Régnier, de la Cour provinciale.

Ils se font connaître d'une drôle de façon

Deux jeunes hommes dans la vingtaine, de la région de Rimouski, Jocelyn Lebrun et Ronald Dupont, accusés d'avoir dérobé différents objets dans un camion, ont tous deux reconnu leur culpabilité lundi après-midi devant le juge André Régnier. Selon la Couronne, les deux jeunes voyageurs devant le Seigneur ont été pris la main dans le sac. Le montant du vol étant de \$8.00 seulement, le représentant du ministre de la Justice n'a pas insisté pour que le tribunal inflige une sentence trop

exemplaire mais il a demandé que ce dernier fasse bien comprendre aux deux jeunes accusés que s'ils revenaient devant les tribunaux, ils seraient alors considérés comme des récidivistes et se verraient punis très sévèrement. Le juge Régnier a donc fait les remontrances nécessaires et a ensuite condamné les deux jeunes voleurs à \$25.00 d'amende chacun et, en plus, ils devront signer un cautionnement personnel au montant de \$200 afin de garder la paix pendant deux ans; à défaut, 6 jours de prison.

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE

Aimé Chapdelaine Enr.

"L'endroit par excellence pour vos tissus"

GERANTE

Mme Marie-Paule Cloutier

MESDAMES

Tous nos tissus pour la saison 1967-68

sont en montre

Importations de France, Italie, Suisse, Hollande, Angleterre et autres. Ainsi que les produits canadiens et américains. Le choix est formidable et nos prix sont raisonnables.

145 Richelieu 7-4361 Saint-Jean

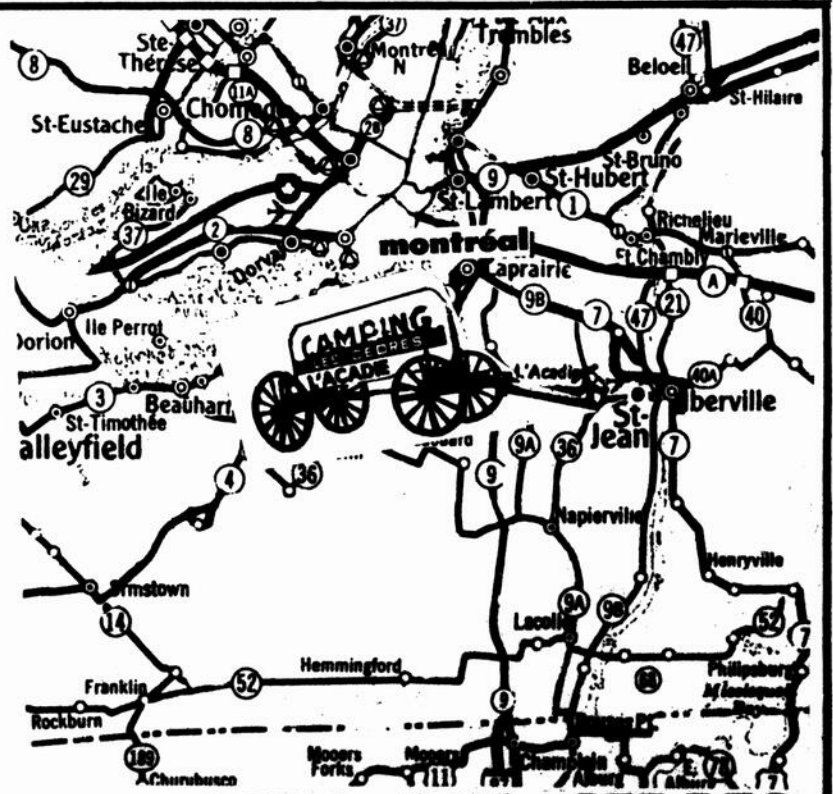
CONVOCATION

LES SOCIETAIRES DE LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JEAN sont convoqués à une assemblée générale spéciale, qui sera tenue le 21 septembre 1967, dans la salle de la Casse, 75, rue Saint-Jacques, à 7 heures p.m.

Le but de cette assemblée sera de discuter de l'adhésion de la Casse Populaire de Saint-Jean à l'Union Régional de Saint-Jean.



Pour routes de camping: terrain 80 x 80, 1 table à chaque terrain, 1 foyer, eau filtrée.



CAMPING DES CEDRES

Route 36 Est, L'Acadie, P. Q., Canada

Office: 902, rue Champlain, Saint-Jean, P.Q., Canada

C'EST NOTRE CAMPING



Encore une fois cette année, la clinique de sang du Club Optimiste de Saint-Jean aura lieu mercredi et jeudi, les 20 et 21 septembre de 1 h. 30 à 5 h. 30 et de 7 h. à 9 h. 30 au Centre des Oeuvres, 170, rue Longueuil. Comme à l'habitude nous nous ferons un plaisir de transporter les personnes intéressées, en téléphonant au numéro 347-1415.

St-Eugène et St-Jean l'Évangéliste vendues pour le prix symbolique de \$1.00?

M. Raymond Paquette rappelait aux commissaires de la locale, qu'il n'y avait pas eu de résolutions de passées par la locale dans le but de vendre à la régionale les écoles Saint-Jean-l'Évangéliste et St-Eugène, quoiqu'il y en avait eu une pour Saint-Patrick. Il se demandait si les commissaires désiraient prendre une décision à ce sujet.

On se souvient qu'il y avait eu discussion à une assemblée de la locale au sujet de la vente à la régionale de ces trois écoles. Toutefois, comme les écoles Saint-Jean-l'Évangéliste et St-Eugène étaient complètement libérées de toute dette et que, par surcroît, elles représentaient une acquisition assez intéressante, non pour

la construction elle-même, mais pour l'emplacement en ce qui concernait la régionale, les commissaires s'informaient par une lettre expédiée le 20 mars au ministère si la transaction serait avantageuse pour le fonds capital, si, au lieu de s'en départir pour le montant symbolique de \$1.00, ces écoles étaient bel et bien vendues pour au moins la valeur de leurs terrains.

Cependant, le ministère n'ayant pas encore donné suite à la lettre de la locale, une autre lettre sera adressée à M. Larose, ingénieur au ministère de l'Éducation. La réponse qui parviendra du ministère sera donc garante de la décision prise par la locale en ce qui a trait à cette future transaction immobilière.

L'agriculture en régression dans le secteur de Farnham

M. Marcel Larocque, chargé d'établir les besoins économiques du territoire de la régionale dans l'organisme Opération-Départ, créé par le ministère de l'Éducation au profit de l'Éducation permanente des adultes, présentait mercredi dernier des statistiques émanant d'un rapport assez volumineux. Cependant, il notait, comme il en avait été souvent question au cours des réunions précédentes, qu'il n'avait pu concrétiser comme il l'entendait la section des employeurs, du fait que ces derniers ne semblaient pas avoir pris connaissance des 2000 demandes expédiées au début de cette enquête. En fait seulement 10%, soit 200 ont cru bon d'y répondre.

Ce qui ressortirait en général, à la suite de la compilation de toutes ces enquêtes, est que très peu de changements en regard des besoins économiques de la population sont venus se greffer aux existants entre les années 1961 et 1966 et ce, dans tous les domaines.

Quoique dans le secteur de l'agriculture une régression est déjà bien établie et elle semble progresser, surtout dans le secteur de Farnham où elle serait plus marquée qu'ailleurs.

Par ailleurs le nombre d'employeurs a progressé depuis 1961, surtout chez ceux de dix employés en plus.

Contrat signé pour trois ans ou un an? Extincteurs chimiques

Le contrat de transport scolaire à la Commission scolaire de Saint-Jean sera-t-il signé pour trois ans ou seulement un an? Le ministère de l'Éducation faisait parvenir son approbation pour un contrat de trois ans la semaine dernière. Cependant, l'absence de terrain pour tourner les véhicules scolaires vers les limites de Saint-Jean et Saint-Blaise crée actuellement une difficulté et pour la Commission scolaire et pour l'entrepreneur en transport, la maison Boulais, de Saint-Jean. Il se pourrait même que cette dernière, s'il n'y a pas entente à ce sujet, achète elle-même le terrain qui lui est né-

cessaire quitte à ne signer qu'un contrat d'un an avec la Commission scolaire. En ce cas, le contrat pour un an en coûterait \$71,500 au lieu de \$67,500 par année, échelonné sur trois ans. Ce qui ferait une augmentation d'environ \$4,000 par année, et éventuellement, \$12,000 pour trois ans, sans compter l'augmentation inévitable du coût de la vie et du nombre d'élèves ajoutés au prix déterminé par le contracteur advenant qu'il doive signer un autre contrat pour l'an prochain. Maintenant, en coûtera-t-il au moins \$4,000 à la Commission scolaire pour prévoir ce terrain, objet d'un

Extincteurs chimiques

Le choix des 10 extincteurs chimiques en voie d'achat par la locale a été fixé sur les extincteurs à l'eau et à pression comme étant les plus faciles d'entretien puisque le remplissage n'exige pas les soins de spécialistes et peut être fait sur les lieux.

litige depuis longtemps? Dans ce cas, il faudra prévoir que les commissaires opteront pour la meilleure solution.

La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier

en collaboration avec LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, organise des

COURS DU SOIR POUR ADULTES

L'INSCRIPTION aura lieu au 69, blvd St-Joseph, Saint-Jean

DEBUT DES COURS : le lundi 2 octobre 1967

COURS DE LANGUES

- Conversation anglaise
- Conversation française
- Classement des étudiants en plusieurs niveaux de cours
- Les cours se donneront deux soirs par semaine, les lundis et mercredis, de 7 h 30 à 9 h 30

COURS ACADEMIQUES

- Cours élémentaire: 4e à 7e année
- Cours général: 8e, 9e, 10e et 11e année
- Cours scientifique: 8e et 9e année 10e et 11e Sc.-L. - Sc. Math.
- Les cours se donneront trois soirs par semaine: les lundis, mardis et mercredis, de 7 h 30 à 9 h 30.

COURS SPECIAUX

- Dactylographie
- Sténographie
- Comptabilité
- Initiation aux méthodes nouvelles de mathématiques - matériel Cuisenaire (pour les parents)
- Tous autres cours demandés par un nombre suffisant d'étudiants
- Les cours se donneront un ou deux soirs par semaine

Tous ces cours se donneront à l'école Secondaire Beaulieu, 135, boul. du Séminaire, Saint-Jean

DATES D'INSCRIPTION :

les 13, 18, 19, 21, 25 et 26 septembre 1967
le jour : de 10 h à 11 h 30 et de 2 h à 4 h 30
le soir : de 7 à 9 h

FRAIS D'INSCRIPTION :

\$5.00 (non remboursables)

N.B. - La date du début des cours d'espagnol, de couture, d'art culinaire et de tissage sera annoncée plus tard.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. Gilles Monast, responsable, tél.: 348-4951 - poste 24

A moins d'arrangements spéciaux

Le facteur de redressement aurait lieu d'être redressé

Une clause du récent contrat collectif de travail des concierges aurait pour effet de créer quelques dérangements au secteur Education permanente des Adultes, à l'École Beaulieu. Les conditions établies rendraient l'utilisation des locaux presque inaccessible pécuniairement parlant si des arrangements spéciaux ne sont pas vite conclus.

Enfin, c'était la plainte formulée par l'administrateur de la régionale, M. Raymond Paquette, lundi dernier. On sait que l'Education permanente aux adultes qui se structure de plus en plus sur le territoire est sous la juridiction de la régionale et que les cours sont intégralement dispensés à l'école Beaulieu, et exclusivement en soirée. Or il est stipulé dans le contrat de travail des concierges que la location des locaux

d'écoles sous la demande expresse de la Commission en dehors des heures régulières lorsqu'une école est louée ou prêtée est rémunéré de la façon suivante:

Ouvrir les portes de l'école: \$1. Verrouiller les portes après la soirée: \$1. Faire la surveillance: \$1.50 l'heure. Faire le ménage des locaux loués ou prêtés: \$2.50 l'heure. Et comme dans l'Education permanente, la plupart des locaux disponibles seront utilisés à tous les soirs et plusieurs heures par soir, on peut facilement imaginer comment dans l'état actuel des choses pourra coûter seulement l'entretien quotidien des salles.

Il fallait envisager une solution possible, mais en même temps ne contrevenant pas à l'application des clauses de la convention collective des concierges. Le commissaire Roy proposait donc de

dispenser un concierge de ses services pendant le jour. (Ils sont trois à Beaulieu) et de ne l'utiliser que le soir. Mais il semblerait d'après M. Firmin Bernard, qu'il faudrait un amendement à la convention pour changer ainsi les heures de travail de ce concierge. Toutefois, on croit que cette possibilité a été prévue dans la convention.

Sinon convoquer le syndicat et proposer l'amendement précité. Il s'agirait en somme d'analyser la situation et voir ce qui pourrait être adopté le mieux dans les circonstances présentes.

D'après les commissaires un semblable problème se présentait à l'école NDA filles, il y aurait donc avantage de le régler définitivement afin qu'il ne soit plus un entrave à de semblables situations dans l'avenir.

Il en coûtera très cher pour les concierges à l'Education permanente

M. Raymond Paquette, administrateur à la régionale Honoré-Mercier se présentait à la Commission scolaire locale lundi dernier dans le but de discuter de certains points concernant les deux commissions scolaires. Notamment, il fut question de la lettre du 25 août dernier expédiée à la régionale par la locale de St-Jean, demandant des précisions en regard du facteur de redressement qui, selon la régionale, n'aurait pas lieu d'être redressé dans le secteur.

On se souvient que le commissaire Firmin Bernard s'était montré intéressé, lors d'une réunion antérieure, à ce que la régionale explique plus clairement son point de vue à ce sujet, il lui semblait que le point de vue était discutable. Après avoir pris connaissance de l'intérêt suscité par cette lettre de la régionale concernant le facteur de redressement, M. Paquette a répondu que pour cette année la locale pouvait fort bien utiliser l'ancien rôle avec facteur de redressement, quitte à rétablir le

nouveau facteur avec le nouveau rôle.

"Est-ce à dire en ce cas, a ajouté M. Signori, que tant que nous ne pourrions pas utiliser le nouveau rôle, l'ancien sera?" M. Paquette répondit donc à cette question par une autre et il demanda si le fait d'utiliser l'ancien ou le nouveau rôle pouvait apporter une énorme différence avec l'évaluation de la régionale?

Se à quoi le commissaire Bernard apporta l'explication suivante: "Si la différence était le nème, il faudrait quand même le chiffre exact" dit-il. Le facteur que nous avons utilisé nous rendait à 100%, mais si nous n'étions qu'à 95% par exemple ou encore à 102%? J'avoue, continua-t-il, qu'à 100% ça ne dérangerait rien, mais voilà, nous n'en savons rien. Par ailleurs, dit-il, si nous devons percevoir nos taxes avec le nouveau rôle de la cité cette année, alors le facteur de conversion devrait être révisé pour toutes les dépenses capitales. Mais sommes-

nous obligés d'accepter le rôle de la ville? En ce cas, il nous faudrait déterminer à nouveau un facteur de conversion. Il ne faut pas oublier que nous devons nous comparer aux autres commissions scolaires qui n'emploient pas nécessairement les mêmes évaluateurs pour établir leur rôle".

M. Bernard a donc spécifié que la commission scolaire pouvait faire deux choix lorsqu'il s'agissait d'évaluation, ou accepter celle de la ville, ou faire préparer la sienne propre, et c'est précisément la première solution qui a été choisie.

A la suite de cette mise au point de M. Bernard, M. Paquette a donc averti les commissaires que, dans l'état actuel des choses, la préparation du budget en sera retardé. D'autant plus qu'actuellement l'homologation du rôle d'évaluation de la ville de Saint-Jean étant contesté, il se pourrait bien que les nouvelles normes soient appliquées plus tardivement que l'on ne le pense.

Les professeurs de l'école Beaulieu gardent leurs clefs

Le président du Syndicat canadien de la Fonction Publique, M. Lionel Goyette, représentait les concierges de l'école Beaulieu, lundi dernier à l'assemblée régulière de la locale et y exposait leurs griefs. Nous avons un peu eu l'impression lorsqu'il a mentionné qu'une quinzaine de clefs circulaient parmi les professeurs, faisant que ces derniers entraient et sortaient à leur gré de l'école, que bientôt les faits et gestes des éducateurs devront être supervisés par les concierges.

Imaginez, des personnes responsables ne pourraient plus aller et venir, préparer leurs cours sans courir après l'éternelle clef chez M. le directeur ou chez le concierge, et ce, à condition de les rejoindre; en somme, avoir la permission des concierges pour retourner travailler en dehors des heures réglementaires. C'est bien un vent que nous avons senti et nous n'avons pas été les seuls, puisque M. Georges Duval, qui est directeur de l'enseignement à l'élémentaire, a cru bon d'expliquer qu'il était tout à fait normal que ces adultes possèdent ces clefs et qu'il ne voyait pas comment il pourrait les empêcher d'aller accomplir un travail indispensable, souvent laissé en plan pendant les heures régulières de cours. Quand pourront-ils consulter les bibliothèques, préparer leurs classes lorsqu'il s'agit de classes de science, a-t-il demandé, s'ils sont dans l'impossibilité de pénétrer dans l'école à des heures autres que celles des cours?

M. Duval a l'air bien décidé de ne pas accorder de quartier à ce sujet. Il l'a dit poliment, mais d'une façon sans équivoque, les professeurs qui sont des adultes responsables garderont leurs clefs de l'école Beaulieu.

En ce cas, M. Goyette l'a dit, les concierges se déchargent de toute responsabilité si après leurs heures de travail une porte de l'édifice reste ouverte, ou des lumières restent allumées ou, etc. Toutefois, M. Duval pense qu'il serait avantageux d'inciter les professeurs à une grande discipline lorsqu'il s'agit d'observer les règlements à ce sujet.

D'autre part, les concierges se plaignent que des élèves restent après les heures des cours à l'école et sans la surveillance de professeurs qui souvent sont déjà partis. Ces élèves seraient donc sous l'entière surveillance des concierges et nous ne doutons aucunement qu'il ne s'agit pas là de leur travail. En conséquence, il sera établi des heures spécifiques pour le départ des enfants retenus pour une raison ou une autre après les classes et ces derniers seront sous la surveillance de professeurs.

Par ailleurs, que des élèves restent à l'école sans professeurs, est inadmissible, aussi M. Duval exigera des preuves et des détails précis lorsque semblables inepties se répèteront.

La direction de l'école doit faire respecter les règlements, et les élèves doivent retourner à leurs foyers respectifs à des heures fixes, que ce soit après les cours ou

après une retenue, mais a dit M. Duval, je m'oppose à établir des heures pour la direction de l'école et des professeurs, le tout serait inadmissible. Je vois mal qu'on blâme les professeurs de vouloir travailler en dehors des heures de leurs cours, et les heures de fermeture de l'école demeureront toujours sous la responsabilité de la direction.

SAINT-JEAN

Unité Sanitaire

LUNDI 18 SEPTEMBRE

Saint-Jean: de 10 à 11 h. a.m.: Radiographies pulmonaires, Clinique de B.C.G.
Saint-Grégoire: de 2 à 3 h. p.m.: Puériculture, immunisation et vaccination.

MARDI, 19 SEPTEMBRE

Saint-Jean: de 10 à 11 h. a.m.: Carte de santé.
St-Noël Chabanel: de 2 à 3 h. p.m.: Puériculture, immunisation et vaccination.

MERCREDI, 20 SEPTEMBRE

Saint-Jean: de 10 à 11 h. a.m.: Radiographies pulmonaires
St-Gérard: de 2 à 3 h. p.m.: Puériculture, immunisation et vaccination.

JEUDI, 21 SEPTEMBRE

St-Luc: de 10 à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture, immunisation et vaccination.
St-Lucien: de 2 à 3 h. p.m.: puériculture, immunisation et vaccination.

VENDREDI, 22 SEPTEMBRE

St-Alexandre: de 2 à 3 h. p.m.: puériculture, immunisation et vaccination.

St-Jean veut un CEGEP

A la suite de la décision du ministre de l'Education, l'honorable J.-J. Bertrand, de distribuer les CEGEP au nombre de six, un peu partout dans la province, à l'exception de la région de Montréal, nous avons eu récemment connaissance de plusieurs représentations au ministère de la part de régionales et d'associations parents-maitres se considérant comme lésés d'avoir été négligés, mais, malheureusement, sans aucun résultat. On a même brûlé l'effigie du ministre en signe de protestation dans une région plus au nord de la province, pour bien marquer la désapprobation de la population et pour manifester qu'on n'aurait guère été oublié lorsqu'il s'agissait de participer à l'établissement des normes de l'éducation.

La région de Montréal n'a pas été l'objet de mesures aussi fortes de la part de ses corps intermédiaires, mais les commissaires de la régionale Honoré-Mercier pensent qu'ils ont maintenant temps qu'on s'intéresse à former un comité provisoire afin d'emboîter le pas dans ce sens. Le Séminaire de Saint-Jean a déjà pris l'initiative de former un premier comité indispensable à la préparation d'un dossier destiné à la demande d'incorporation d'un CEGEP. "Si nous voulons un CEGEP à Saint-Jean, il faut présenter ce dossier à Québec le plus tôt possible", a dit le Dr Jean-Guy Lalanne, président de la régionale.

Il a spécifié que ville Jacques-Cartier avait déjà un CEGEP en marche et que celui de Longueuil est supposé englober une partie de la régionale de Chambly et de Lignery. "Si Saint-Jean en veut un, il faut que sa population manifeste qu'elle y est intéressée et plus encore, qu'elle démontre qu'elle peut l'entretenir", ajoutait M. Raymond Paquette.

A cet effet, des études démographiques seront bientôt entreprises, ainsi que des études pour connaître les facilités déjà existantes. "Puisque personne ne bouge, a dit M. Paquette, le séminaire a pris l'initiative il y a quelques mois de convoquer une réunion, c'est déjà un noyau". Au moment d'une décision provenant du ministère, le séminaire serait donc intéressé et prêt à verser dans ce sens. De l'avis de M. Blais, assistant à la direction des Etudes, le ministère semble plus prêt à donner dans le CEGEP que la population de Saint-Jean elle-même, puisque des études ont déjà été faites par un comité et remise au ministère. "La porte est ouverte", dit-il. C'est à M. Blais qu'est confié le soin de préparer le terrain en conséquence.

"Construire une équipe polyvalente de l'enseignement agricole"

— l'agronome Aimé Martel

L'enquête relative à l'Education permanente agricole comportera une vingtaine de recommandations. C'est du moins ce que déclarait M. Aimé Martel, agronome et responsable de la section des agriculteurs, dans le comité spécial d'Opération-Départ formé en vue d'établir les besoins spécifiques des agriculteurs. Ces recommandations détermineront sans contester les genres de cours à dispenser à cette classe ainsi que la méthode la plus adéquate.

A l'école d'agriculture de Brigham, où une généreuse collaboration a été apportée afin de rendre possible cette enquête, des agronomes en sont venus à la conclusion que les trois territoires des régionales Missisquoi, Honoré-Mercier et Meilleur devraient être fusionnés pour cet enseignement. L'agronome Martel parlait également de construire une équipe polyvalente de l'enseignement agricole. "Tous spécialisés, mais dans l'équipe par l'ensemble, polyvalents".

De plus, l'agronome Martel préconisait le délaçement des spécialistes de l'agriculture à la seule fin de dispenser un meilleur enseignement et d'en faire profiter une plus grande masse. En cela, il tenait compte du rythme de vie bien différent du cultivateur, comparé aux autres classes de la société. Autrement dit, au lieu de

demander au cultivateur d'aller vers les professeurs, que les professeurs aillent vers le cultivateur. Et il a bien spécifié que les problèmes agricoles devront être référés aux spécialistes de l'agriculture, ce qui nous semble parfaitement logique.

La présentation de cette enquête dont la moitié est déjà colligée et compilée devrait être faite le 20 septembre prochain cependant elle ne le sera que vers le début d'octobre. M. Martel en a ainsi convenu avec la direction d'Opération-Départ, afin de donner une note plus véridique à cet énorme travail. Et pour lui attribuer le sens recherché et voulu par l'organisme, l'enquête fera donc auparavant, l'objet d'une analyse d'un comité spécial formé d'une quinzaine d'agriculteurs qui en retrancheront les clauses jugées non nécessaires et par ailleurs en ajouteront d'autres plus avantageuses à leur sens. Un autre comité très représentatif des régionales formé de neuf représentants de l'UCC ou militant dans la section agricole sera chargé ensuite d'entériner ce rapport, compilé d'après les enquêtes entreprises sur les 39 territoires des commissions scolaires intéressées. D'après M. Martel, le tout composé de deux parties bien distinctes présentera un volumineux rapport incluant au moins 300 histogrammes.

Pour les étudiants

Cours de conduite automobile

Les cours de conduite automobile continueront à se donner comme par le passé à la régionale et ils seront facultatifs, à l'exception des cours dispensés aux élèves qui ont choisi l'option mécanique automobile. En ce cas ils seront obligatoires et gratuits.

Cependant, comme le ministère

ne subventionnera pas les professeurs pour les cours de conduite ordinaire, les élèves auront de ce fait à déboursier la somme minimale de \$10.00 pour le cours complet. Quant à ceux qui dépasseront 16 ans, le ministère exige pour eux des moniteurs ayant suivi les cours du ministère.

Ce qui se passe à **190** nouveaux cadets St-Jean Paroisse

● Abrogation du règlement 92

Après avoir évité à un cheveu près un référendum concernant le fameux règlement 92, les édiles de l'endroit ont décidé lors d'une récente assemblée d'abroger au complet le dit règlement et de remplacer ce dernier par un autre "93". Il s'agit d'un défaut de "formes" qui amène le changement qui a entouré le règlement d'emprunt et la demande d'annulation du référendum alors que le nouveau maire, M. François Olligny, siégeait pour la première fois.

C'est à la suite d'un avis de motion, que le règlement 93 abrogera le règlement 92 et sera remplacé par le règlement 94. Le texte restera le même et a été préparé par l'aviseur légal de la paroisse, Me Raymond Favreau, de Saint-Jean.

ON FERA APPEL AU DEPUTE

C'est à l'unanimité que MM. les conseillers ont décidé de faire appel au député du comté, M. Jérôme Proulx, par voix de lettre, et par la suite une copie sera retransmise à M. M. Beaumier, ingénieur divisionnaire de Napierville, demandant que le gouvernement provincial s'occupe de faire faire le déneigement du Chemin Grand Bernier, de Saint-Blaise et Saint-Luc afin d'éviter un surplus à la municipalité.

EN SEPTEMBRE

Premier congrès international des médecins de langue française

Son thème: La médecine des hommes

C'est au Reine-Elizabeth que se tiendront les assises du premier congrès international des médecins de langue française du 25 au 30 septembre prochain. Ce congrès revêt un caractère particulier puisqu'il réunira un grand nombre de médecins de tous les continents du monde et qu'il entreprendra l'étude des problèmes médicaux soulevés par les conditions de la civilisation moderne.

Le but de ce congrès est d'étudier ces problèmes dans le cadre d'une réunion internationale où figurera le plus grand nombre possible de médecins de langue française de tous les coins du globe et de faire connaître à tous les pays francophones du monde les

Scolaire en bref

Les normaliennes ne feront plus à l'avenir les stages de 15 jours consécutifs, pour enseignement, observation, etc. selon les désirs du titulaire en place lors des stages, elles donneront plutôt une journée par semaine à l'enseignement "pratique". Comme il est fortement question d'adopter une autre méthode que la Cuisenaire dans les écoles de Saint-Jean, M. Georges Duval est chargé d'analyser la situation et d'en débattre les moindres détails afin de déterminer pour ces normaliennes la méthode qui sera définitivement adoptée et ensuite enseignée dans leur milieu futur d'enseignement; compte tenu du fait que ces normaliennes pourraient enseigner à la fin de leur brevet dans les écoles de Saint-Jean.

x x x

Huit offres de services sont parvenues aux commissaires à la suite de la demande faite par la commission scolaire locale au Service de placement des étudiants en Hautes-Etudes commerciales. Le choix en sera déterminé d'après les recommandations et suggestions de M. Jean Hébert, C.A., et comptable pour la locale.

x x x

Les 136 dineurs de l'école St-Lucien auront désormais une surveillance pendant l'heure de dîner qui s'écoule entre 11 h 15 et 1 h 15, il s'agit d'une dame Jean-Noël Lévesque de Saint-Jean et ses services seront rétribués \$3.00 pour 1 h 30 de surveillance.

LE CHANCEUX . . .

C'est à l'unanimité que MM. les conseillers, réunis en assemblée statutaire ont décidé de voter une augmentation de salaire à leur dévoué secrétaire trésorier en la personne de M. Georges-Emile Bouchard, qui recevait auparavant \$3,900 par année. Dorénavant, ce dernier recevra \$5,000. L'épouse de ce dernier agissant comme secrétaire adjoint partagera ce salaire. **ON VEUT UN POLICIER**

On se demande comment le directeur de la Sûreté Municipale de Saint-Jean réagira lorsqu'il prendra connaissance de la lettre que le Conseil va lui adresser sous peu demandant qu'un policier soit affecté à la circulation aux heures de messes, le dimanche à l'école St. Patrick. On sait qu'actuellement le Département de Police connaît quelques difficultés, car on manque de personnel.

LA CONSTRUCTION VA BON TRAIN

Selon le rapport fourni par le secrétaire, la construction se porte dangereusement bien à Saint-Jean paroisse, car durant le dernier mois, la municipalité a accordé neuf permis de construction totalisant une somme de \$85,750. Ces messieurs d'Iberville vont être jaloux car chez-eux nous dit-on, ça ne tourne pas rond du côté nouvelles constructions d'habitations.

Au CMR

190 nouveaux cadets

Quelque 190 jeunes gens venant de tous les coins du Canada débutent leur carrière militaire au Collège militaire royal de Saint-Jean, à Saint-Jean, Qué.

Des 190 nouveaux élèves-officiers, 72 sont de la région métropolitaine. Ils ont été assermentés vendredi dernier au centre de recrutement des Forces canadiennes rue Bishop, à Montréal, en même temps que quatre autres cadets destinés au "Royal Military College", à Kingston, Ont., en plus de neuf autres qui iront aux universités à travers le pays.

L'officier responsable du centre de recrutement, le capitaine d'a-

viation L. P. Lavoie, secondé par le lieutenant de marine G. O. Lavoie, a officié la cérémonie traditionnelle de l'assermentation. C'était la première fois que les nouveaux candidats au plan d'en-

traînement des officiers des Forces régulières prenaient le serment en groupe au centre de recrutement. Autrefois, cette cérémonie avait lieu au Collège Militaire et se faisait sur une base individuel-

BOUCHERVILLE

Golfers d'occasion de Boucherville, chaleureuse invitation à battre l'équipe du maire et des échecs, jeudi le 21 septembre 1967. Départs jusqu'à 4 h. p.m. "Handicap Atlantic" Informations à 655-1343 (bureau du pro.).



PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de
LA PAROISSE DE
SAINT-JEAN L'EVANGELISTE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il se tiendra une assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables dans la zone No 1, lundi le 25 septembre 1967, à 7 heures p.m. en la salle de l'Ecole St-Patrick, 15, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean, Qué.

A cette assemblée le règlement No 94 autorisant un emprunt de \$103,134.00 pour combler le déficit encouru à la suite des travaux de construction des réseaux d'égouts et d'aqueduc (en vertu des règlements Nos 86 et 87) sera lu et soumis aux électeurs présents et habiles à voter sur tel règlement.

Si, avant qu'il se soit écoulé deux heures depuis l'ouverture de l'assemblée, dix électeurs présents demandent que le règlement soit soumis pour approbation aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables, le président de cette assemblée fixera alors le jour de la votation sur ce règlement susdit, à une date appropriée dans les quarante jours suivant cette assemblée.

Donné à Saint-Jean, ce 14e jour de sept. mil neuf cent soixante-sept.

GEO.-EMILE BOUCHARD,
secrétaire-trésorier.



Louise Normand, fille de M. et Mme Guy Normand, qui vient de graduer à l'Hôpital Charles Le Moyne de Greenfield Park avec grande distinction. Elle sera infirmière-auxiliaire. Nos félicitations et meilleurs voeux de succès.

Les Dames Seules

Mardi, le 19 septembre 1967, à 2 h. 15 p.m., se tiendra la première réunion de la saison 67-68 de la section des Dames Seules du Club des 3 fois 20 ans de Saint-Jean dans le local du Club, au 2e étage, 170 rue Longueuil, entrée côté sud. Le programme sera le suivant:

Mot de bienvenue par la présidente, Mme Rina Boulais. Lecture des minutes par la secrétaire, Mme A. Boivin. Liste des activités du Club des 3 fois 20 ans, par Mme J. Quintin. Courte causerie par M. l'aumônier, M. le curé P. Lanctôt. Anniversaires. Nouveaux membres. Partie de cartes et café.

Toutes les dames seules de Saint-Jean et des environs sont cordialement invitées à assister à ces réunions mensuelles qui ont pour but de créer un climat d'entraide et de fraternité chrétienne.

Mme A. SURPRENANT, pub.

jet de séances de télévision.

Quelques sociétés ont accepté de se joindre aux médecins et de tenir des séances en parallèle, entre autres: la Société d'Endocrinologie, la Société Canadienne de Gynécologie et d'Obstétrique, le Collège International de Podologie, le Chapitre du Québec de l'Association Américaine des maladies thoraciques, la Société d'Hygiène et de Médecine Préventive de la province de Québec.

Ce premier congrès international des médecins de langue française est sous la présidence conjointe des Docteurs Jacques Léger et Charles Lépine tous deux de Montréal.

Plusieurs VENTES en magasin

347-5253

Le meilleur choix... au meilleur prix



Marshalls



G. Farrar, gérant

QUI DIT TISSU DIT MARSHALLS

23, rue Saint-Jacques

Saint-Jean, Qué.

ENCAN

SUR LA FERME DE

LUCIEN BRODEUR

R.R. No 1,

tout près des Douanes (Morris Line)

SAINT-ARMAND (Missisquoi)

Vendredi, le 22 septembre 1967 à 1 h.

TOUT SERA VENDU SANS RESERVE :

26 têtes d'animaux Holstein toutes claires de test fédéral. Ce troupeau comprend 22 jeunes vaches dont quelques-unes devant mettre bas en décembre et janvier; 1 taure de 2½ ans due pour vêler sous peu; 2 taures de 2 ans (ouvertes); et 1 taureau de 14 mois (très bon reproducteur).

AUSSI: 1 belle truie avec 9 petits cochons de 6 semaines; 1 autre jeune truie et 1 jeune mâle de 5 mois.

MACHINERIE: Tracteur Farm-All Super-H; Tracteur Farm-All Super-C; Tracteur Massey-Ferguson No 35 au gaz, avec pelle sur le devant; Presse à foin No 46 sur prise de force du tracteur; Lieuse à blé-d'inde et ensileur à blé-d'inde McCormick; Epandeur à chaux; Semeuse combinée pour engrais chimique (quinze disques); Semeuse à blé-d'inde à 2 rangs de marque Ureka; Banc de scie; Moulin à battre Forano; Epandeur à fumier sur pneus; 2 herbes à roulettes; 2 herbes à ressorts; 2 herbes à finir; Lieuse à grain; Moulin à Faucher de 7 pieds; Râteau de côté McCormick sur pneus; Camion International (1953) de 1 tonne; Charrue à 2 raies; Charrue traînante à 3 raies; Charrue David Brown à 3 raies avec att. 3 pts; Tracteur avec moteur, compresseur, tuyauterie et 3 chaudières; Réfrigérateur à lait de marque Crino d'une capacité de 9 bidons avec porte sur le côté; Un autre réfrigérateur à lait; 20 bidons; 5,000 balles de beau foin; 3 tonnes de paille; Silo 14 x 28 Quantité de bois de sciage, de portes et de châssis; Très grande quantité de vieux fer; Congélateur Léonard de 22 pds cubes; Réfrigérateur de 10 pds cubes; et une foule d'autres articles trop longs à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: LA TERRE EST VENDUE
CONDITIONS: COMPTANT OU PRET DE BANQUE
Pour information ou demande de crédit,
veuillez s'adresser à l'encanteur.

JULES COTE

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ

1274, rue Sud

COWANSVILLE, Québec

Tél.: 263-0670 — 295-2130



épargnez \$83¹⁹

au cours des 12 prochaines semaines

avec votre

livret d'épargnes d'automne steinberg

Livret d'épargnes
d'automne

Steinberg Autumn
Savings Book



COMPORTANT:

UN SERVICE DE VAISSELLE

Belle porcelaine translucide à motif du "cinquantième anniversaire".

VERRERIE IMPORTÉE

Élegante verrerie importée taillée à la main.

COUPELLERIE

Coutellerie à motif anniversaire... un dessin original de "Rogers".

CONCOURS GLOBE-TROTTER

- Un voyage autour du monde en jet VC10 de BOAC
- 3 voyages à la Jamaïque en jet VC10 de BOAC
- Valises de voyage Silhouette de Samsonite
- 3 téléviseurs portatifs Portacolor de Canadian General Electric

COUPONS D'ÉPARGNES

Échangeables contre une vaste gamme de produits réputés chez Steinberg.

**32 PAGES
D'AUBAINES**

SÉRIATIONNELLES!

IBERVILLE

SAINT-ATHANASE ● PELERINAGE AU CIMETIERE

La visite annuelle au cimetière d'Iberville aura lieu dimanche prochain, le 17 septembre durant l'après-midi. Les automobilistes sont priés de ne pas pénétrer dans les allées du cimetière avec leur voiture.

TRIDUUM

Dimanche, lundi et mardi les 24, 25 et 26 septembre aura lieu un triduum pour les laïcs de saint François. Ce triduum sera sous la direction du R. P. Adjutor Desrosiers. Ceux qui voudraient donner leur nom pour appartenir à l'ordre de saint François pourront le faire à la sacristie à l'occasion de ce triduum.

NAISSANCES

Le 10 septembre a été baptisé Joseph, Richard, Ryan, né le 29 août, enfant de M. Richard Worthington et de Suzanne Bessette. Le parrain a été M. Antoine Campbell et la marraine Marie Worthington.

Le 10 septembre a été baptisé Joseph, Maurice, Eric, né le 26 août, enfant de M. Denis Bédard et de Claire St-Jean. Le parrain a été M. Maurice Bédard et la marraine Rose Dupéré.

Le 10 septembre a été baptisée Marie, Pascale, Gisèle, Heather, née le 27 août, enfant de M. Albert L'Heureux et de Marguerite Mac Donald. Le parrain a été M. Raymond L'Heureux et la marraine Heather Gracie.

SAINT-NOEL CHABANEL ● MARIAGE

Samedi le 9 septembre 1967 était célébré le mariage de Mlle Francine Girard à M. Jean-Marie Lauzon. MM. Réal Girard et Rémi Lauzon, pères agissaient comme témoins.

REUNION

Le 20 septembre prochain à 8 h. p.m. au sous-sol du presbytère St-Noel, il y aura réunion des membres de l'AFEAS ces derniers sont priés d'inviter une amie à assister à cette réunion.

PARTIE DE CARTES

Mercredi, le 20 septembre à 8 h. p.m., au sous-sol de l'église St-Noel Chabanel, une partie de cartes organisée au profit des Majorettes d'Iberville. Admission \$1.25 Il y aura goûter, prix de présence, etc.

COURS DE PERFECTIONNEMENT POUR ADULTES

Des cours de perfectionnement pour adultes débuteront le 25 septembre prochain et seront donnés à l'Externat Classique de Longueuil. Pour obtenir des renseignements sur ces cours, s'adresser

à l'Externat même, 945 Chemin Chambly, Jacques-Cartier, tél.: 679-2630.

Décès de M. Gérard Dextrateur

Lundi le 11 septembre 1967 est décédé M. Gérard Dextrateur, à l'âge de 56 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Gracia Leclair; sa fille: Lucie; ses frères: MM. Lucien, Laurent et Jean-Paul; ses sœurs: Mme Georges Choquette (Térésa); Mme Albert Vézina (Cécile); Mme Léonard Daudelin (Marie-Ange); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme veuve Fortunat Bonneau; M. et Mme Wilfrid Benoit; M. et Mme Euclide Therrien; Rév. Sr Bernadette Leclair de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal; Mme Paul-Emile Choquette; M. Gonzague Leclair; M. Georges Choquette; M. Albert Vézina; M. Léonard Daudelin et Mmes Lucien, Laurent et Jean-Paul Dextrateur; plusieurs neveux et nièces ainsi qu'un grand nombre de parents et amis.

Ses funérailles auront lieu jeudi le 14 septembre à 11 h. a.m. en l'église St-Athanase et son inhumation au cimetière d'Iberville.

La dépouille mortelle repose actuellement au salon funéraire Le Sieur, 510-1ère Rue, Iberville.

Nos sincères condoléances à la famille.

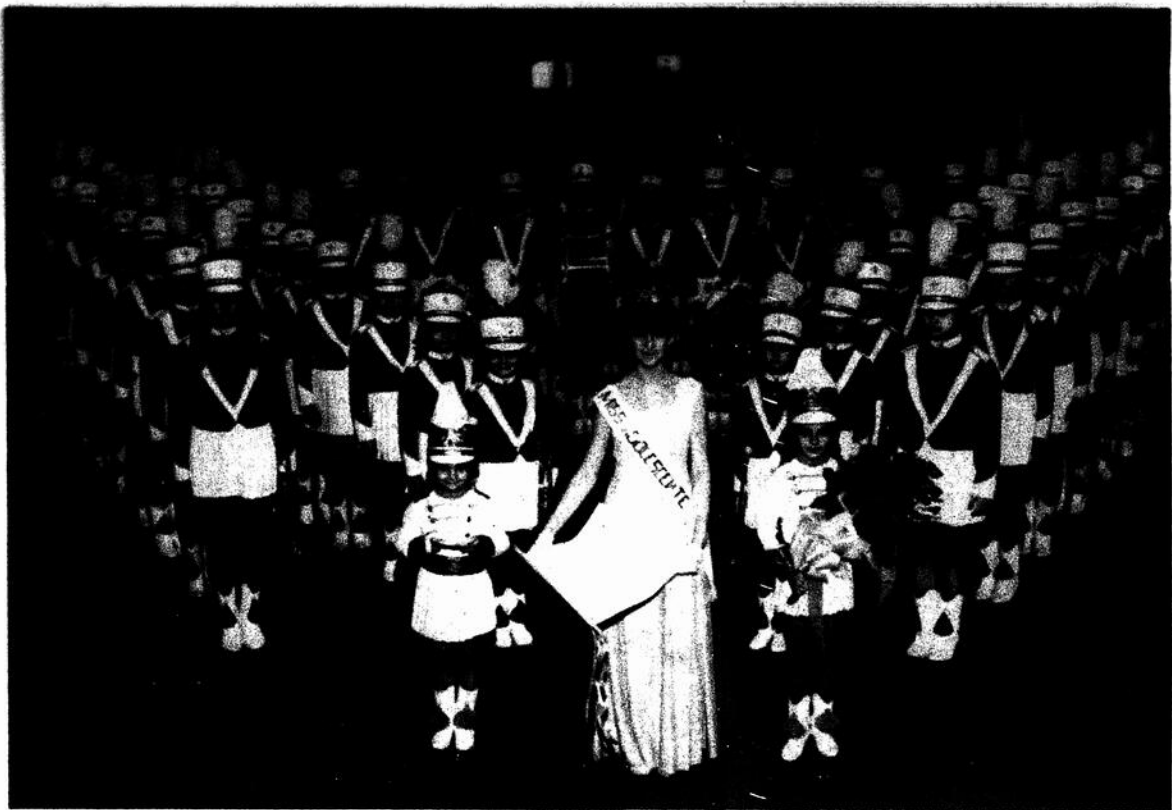
Décès de M. Théo. Goyette

Dimanche le 10 septembre 1967 est décédé à l'âge de 66 ans, M. Théogène Goyette.

M. Goyette qui avait été à l'emploi du gouvernement à titre d'agent d'immigration était à sa retraite depuis six ans.

Il laisse dans le deuil son épouse née Flore Quintin; un fils: Denis et son épouse; une fille: Réjeanne et son époux; ses beaux-frères et belles sœurs: M. et Mme Léopold Goyette, Mme Marie-Rose Watts; M. et Mme Dieudonné Quintin; M. et Mme Oliva Quintin et M. et Mme Eugène Quintin, plusieurs neveux et nièces ainsi qu'un grand nombre de parents et amis.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi le 13 septembre à 5 h. 30 à St-Noel Chabanel et son inhumation au cimetière d'Iberville.



Les majorettes d'Iberville

Les majorettes d'Iberville ont travaillé dur afin de pouvoir présenter un bon spectacle à la compétition qui eut lieu le 4 septembre à Plattsburg, E.-U. Chaque semaine les majorettes doivent pratiquer 4 à 5 fois. Les pratiques durent de 2 1/2 à 3 h. A l'occasion de cette grande compétition, le tambour-major a fait un spectacle avec un bâton de feu qu'elle manipule avec beaucoup d'agilité. Tambour-major Maureen Boucher, 21 ans, travaille depuis 8 ans avec les majorettes. Avant elle a été avec les majorettes de la RCAF de Saint-Jean et aussi avec les majorettes de Nouvelle-Ecosse.

Grégoire Marchand sera fêté

Un sentiment qui animera particulièrement la soirée de clôture de saison de la ligue de fastball O'Keefe d'Iberville, sera à l'égard de son arbitre-en-chef Grégoire Marchand. Cette soirée se déroulera samedi le 23 septembre à la salle du Conseil 3206 des Chevaliers de Colomb d'Iberville.

Grégoire Marchand a mérité cette attention lors de la dernière réunion des directeurs de la ligue. L'appui alors accordé au président Colombar Daneau, prévoit un grand succès de cet événement.

La ligue de balle-molle industrielle de Saint-Jean qui compte également plusieurs sympathisants de Grégoire, a également fait part à l'organisation en marche, par la voie de son président, M. Gérard Pépin, de son intention de se joindre à cette soirée. La représentation de Saint-Jean profitera de l'occasion pour présenter les trophées de la saison à ses champions.

Au seuil de la campagne 67, la décision de Grégoire était prise de ne plus officier comme arbitre actif, mais il demeurera directeur du circuit en prenant à sa charge la direction des arbitres. Et en spectateur intéressé à toutes les

joutes de la ligue O'Keefe, nous avons reconnu le personnage qui s'est dévoué depuis plus de 20 ans à la même cause.

La carrière de notre pionnier a honoré tous les échelons, au sein de la collectivité des sportifs de la balle-molle de Saint-Jean et d'Iberville. Aujourd'hui, même si l'on discerne une différence entre balle-molle ou fastball, les mêmes amateurs se rappellent un même personnage perpétuel. Bienvenue à tous ceux-ci de loin ou de près, pour se joindre à l'hommage envers Grégoire Marchand.

LES CHAMPIONS SE FONT ATTENDRE

Le championnat des séries de détail de la ligue locale demeure évidemment un fait qui semble sombrer dans la froideur de ses programmes, depuis un retard de deux semaines dû à la pluie persistante. Mais pour le Restaurant Mickey et le Taverne Maurice, il est encore question d'une suprématie à défendre.

Le Restaurant Mickey possédait alors un avantage de trois victoires dans la série finale 4 de 7, mais il subissait sa première défaite par 5-3 mercredi dernier. Lundi dernier, le Taverne Mauri-

IBERVILLE

Allez-vous les encourager?

Une grande partie de cartes au profit du réputé corps musical de majorettes d'Iberville aura lieu au sous-sol de l'église St-Noel Chabanel, mercredi le 20 septembre 1967 à 8 h p.m.

Un goûter sera servi et de nombreux prix de présence seront distribués. Le prix d'entrée n'est que de \$1.25. Serez-vous présents afin d'encourager notre jeunesse?

ce remportait sa deuxième victoire par 3-1. C'est définitivement une nouvelle tournure des événements et les meilleures joutes restent encore à voir dans le circuit local.

La Croix-Rouge
vous représente
toujours et partout

LA MAISON OU PRIME LA QUALITE ET LE SERVICE



Nous avons encore quelques
modèles de choix

METEOR, MERCURY 1967

à prix populaires nous vous offrons
le luxe et le confort, c'est indiscutable



280, 2e Avenue, Iberville, Qué.
Tél. 347-2351 - 347-2352

Montréal 658-8451

- CHARS USAGES
- Consul Sédan 1962
- Chevrolet pick-up
1/2 tonne, 1965
- Meteor station, 1965
- Mercury sedan, 1965
- Volkswagen, van
vitrée, 1964
- Volkswagen van
vitrée, 1963
- Volkswagen del.
van, 1963
- GMC panel, 1963
- Consul Sédan 1962
- Chevrolet station
wagon 1961



A Iberville des troubles depuis '66

Poursuivant notre petite enquête concernant les récents troubles impliquant un groupe de jeune motards qui depuis quelques semaines donnent du fil à retordre aux policiers, nous avons au cours de la journée de jeudi dernier rejoint par téléphone le directeur de la Sûreté Municipale d'Iberville qui devait nous confirmer que la ville-soeur est également au prise avec des groupes de motards. Tout d'abord celui-ci a tenu à préciser qu'il appuyait son collègue de St-Jean, en rapport avec la déclaration que nous avons publiée dans l'édition de la semaine dernière.



"J'appuie mon collègue de St-Jean, la guerre aux motards est déclarée" dit le directeur Houle, d'Iberville

A IBERVILLE

Par la suite interrogé par notre nouvelliste, le directeur Houle déclara que Iberville aussi connaît

ST-SEBASTIEN

A.F.E.A.S.

L'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale lance sa campagne de recrutement. "Agir pour réussir", tel est le thème de cette campagne. Des propagandistes passeront à vos demeures pour rappeler qu'il est temps de renouveler votre cotisation et aussi pour recruter de nouveaux membres. Hâtons-nous dirigeantes locales, passons à l'action dans un esprit d'entente et de collaboration avec une bonne base de conviction et d'enthousiasme, la réussite est assurée.
Bonne chance!

ST-ALEXANDRE

CONDOLEANCES

A une session extraordinaire des membres du conseil de la Corporation Municipale de St-Alexandre Paroisse, tenue samedi le 2 septembre 1967, sous la présidence du pro-maire, Monsieur Jean-Paul Vigeant, il fut résolu à l'unanimité, que les plus sincères condoléances soient offertes à M. J.-Maurice Bergeron, maire de la municipalité, ainsi qu'aux membres de sa famille, à l'occasion de la mort de Mme J.-Maurice Bergeron.

Bernard Stewart, sec.-trés.

IBERVILLE

Du recrutement avec l'AFEAS

L'AFEAS de St-Athanase commence une campagne de recrutement pour un mouvement très actif au cours des prochains mois. Les projets sont nombreux et les assemblées très intéressantes au point de vue éducationnel et surtout en ce qui regarde les arts domestiques. Nous invitons toutes celles qui veulent se joindre à nous dès septembre, de communiquer avec Mme Jacqueline Raymond, téléphone 346-9897, ou se rendre à la prochaine assemblée mensuelle qui aura lieu le 20 septembre à 8 h p.m. au sous-sol de la sacristie de l'église St-Athanase. Bienvenue à toutes.

actuellement des troubles avec les groupes de motards. Selon lui, ces troubles ont débuté au cours de l'an dernier. "Cette année, il y a recrudescence et devant ce fait de dire M. Houle, ce concert avec le directeur Charron, et d'un commun accord; nous avons décidé de déclencher une guerre sans merci contre les motards." Il ressort de ce bref entretien que les autorités policières de la ville-soeur ne sont plus intéressées à endurer les bruits causés par des motos, c'est surtout ce qui prime à Iberville, le bruit, car on ne possède pas de parcimètres; dont les messieurs en question ne peuvent faire leur petite démonstration comme à St-Jean, comme ils l'ont fait la fin de semaine dernière. Les crissements de pneus aux intersections de rues, et surtout ce qui est le plus désastreux la vitesse excessive qui peut facilement tourner en tragédie ne seront plus tolérés. Les deux directeurs sont unanimes pour dire que ces jeunes adeptes de la moto veulent et cherchent à s'identifier afin de montrer à leurs aînés qu'ils existent.

Il va sans dire que ce n'est pas là une manière, tellement intelligente de se faire valoir. Faisant appel à la bonne volonté et surtout à l'esprit de civisme qui doivent primer chez les parents les deux directeurs soutiennent qu'il incombe à ces derniers de collaborer à 100% avec ceux qui doivent faire respecter les lois. "Ceux qui ne voudront pas se conformer aux ordres et ne suivront pas les règlements seront traduits devant les tribunaux".

A tout prix, on ne peut se permettre que la paix publique soit mise en danger et cela d'une façon fort dangereuse tant à St-Jean qu'à Iberville. Donc un bon conseil aux parents: "Avissez vos garçons et filles de se conformer aux règlements sinon la police sévira." C'est à la suite de certains incidents qui se sont produits au cours des dernières semaines que MM. Charron et Houle ont pris la ferme intention de sévir.

La semaine prochaine: "Ce qu'en pensent les marchands?"

A IBERVILLE

Activités colombiennes, Conseil 3206

Lundi, le 28 août dernier, les officiers du Conseil 3206 d'Iberville, avaient l'honneur de recevoir le Député du District No 30, M. Bernard Larocque. Ce dernier était accompagné des officiers des conseils sous sa juridiction, à savoir: 2038 Bedford, Qué., MM. Jean-Ls Langevin, Grand Chevalier; Raymond Montagne, secrétaire-financier; Raymond Lussier, Intendant et Eugène Benoit, président de la Journée Colombienne. — 1051 Farnham, Qué.: Alcide Lague, Gr. Chevalier; Gérard Dion, ex-Gr. Chevalier; Fernand Pelletier, Garde Intérieure; Maurice Fontaine, Cérémonial; Armand Ruiter, aviseur. — 3647 Clarenceville, Qué.: Kevin Farrell, Grand Chevalier et Réal Couture, aviseur.

Le Député de District nous fit un rapport intéressant du Congrès Suprême tenu à Montréal récemment et nous donna de précieuses directives quant aux activités de l'année 1967-1968.

La réunion s'est terminée après un actif forum sur plusieurs sujets importants, suivi d'un buffet au cours duquel tous les officiers ont avantagement fraternisé.

ENTRAIDE COLOMBIENNE

Jeudi, le 10 août, avait lieu l'élection des officiers de cette organisation. Les heureux élus furent: M.M. Réal Payette, Jean Hébert, Jocelyn Galipeau, Jean Mo-

Le député Croisette a reçu à l'Expo

M. Alfred Croisette, député du Comté d'Iberville, a représenté le Gouvernement du Québec pour accueillir et accompagner Son Excellence le ministre du Commerce et de l'Industrie du Kenya, M. Mwal Kibaki et son épouse, les 11 et 12 septembre derniers, lors de leur passage à l'Expo 67.

M. Croisette était accompagné de son épouse.

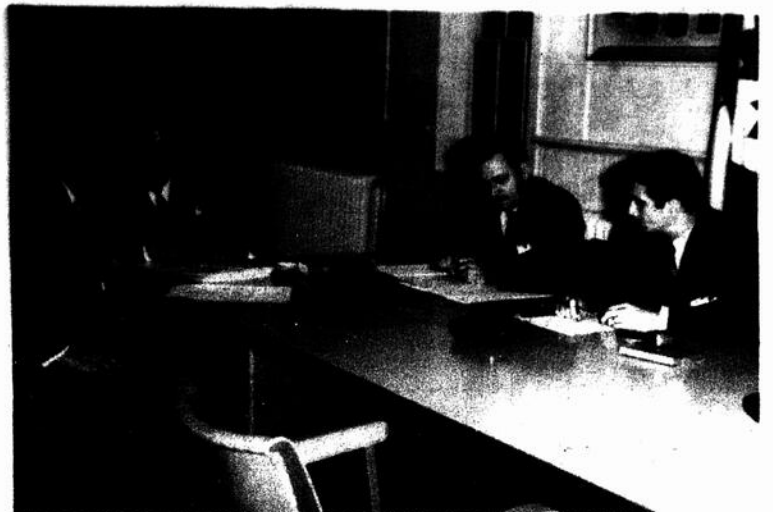
Décès de Mlle Ginette Robitaille

Lundi le 11 septembre est décédée accidentellement, Mlle Ginette Robitaille, à l'âge de 14 ans. Elle laisse dans le deuil ses parents M. et Mme Gaston Robitaille; ses frères: Gilles et Maurice; plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines ainsi qu'un grand nombre d'amis.

Ses funérailles auront eu lieu samedi le 16 septembre à 10 h, en l'église St-Athanase et son inhumation au cimetière d'Iberville.

La dépouille mortelle repose présentement au salon Oigny, 826 1ère Rue, Iberville.

Nos sincères condoléances à la famille.



Cour Municipale d'Iberville

Le juge municipal Roland Tremblay a siégé pour la première fois, vendredi dernier, à la Cour Municipale d'Iberville. Sur la photo, de droite à gauche, le juge Roland Tremblay, M. Jean Béland, greffier; le directeur Alexandre Houle et Me Henri Choinière, procureur de la ville d'Iberville.

La gasoline et l'alcool: deux ennemis!

Automobilistes, soyez prudents!

Pour rendez-vous
Tél. Fl. 6-5676



BENOIT BROUILLETTE

PHOTOGAPHE

179, rue Trahan

Saint-Jean, P.Q.

La mode nouvelle
d'automne et hiver
a fait son entrée chez BERG'S!

MANTEAUX

Avec ou sans fourrure

DE 34.⁹⁸ À 199.⁵⁰

Imperméables

Pour dames

Pour hommes

12.⁹⁸

14.⁹⁸

et plus

et plus

ROBES
D'Automne

COMPLETS
Pour hommes

12.⁹⁸ et plus

39.⁹⁵ et plus

BERG'S

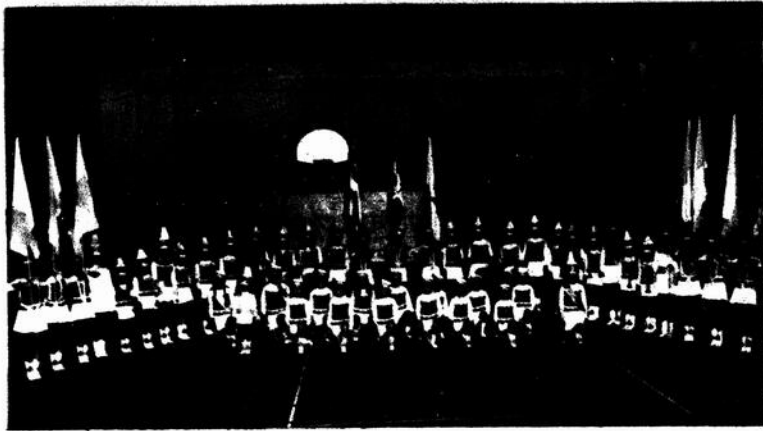
151a, rue Richelieu St-Jean

Tel. 347-3113



Les Amazones terminent leur 1ère saison

- Chaleureusement accueillies à Laprairie
- Ovationnées à Saint-Jean



Elles terminent leur première saison d'activités

En effet, c'est au cours de la semaine dernière que le corps musical de majorettes les "Amazones" des loisirs St-Edmond de Saint-Jean ont terminé leur première saison dans le monde des corps musicaux de majorettes. Les succès remportés au cours des derniers mois sont inespérés et il va sans dire que ce réputé groupe, qui s'est mérité un trophée lors de la deuxième compétition provinciale des corps de trompettes qui s'est tenue à Saint-Jean récemment, nous réserve des surprises pour 1968. A nos gentilles ambassadrices, félicitations et longue vie.

Et bien, c'est maintenant chose du passé. En effet, au cours de la dernière semaine, le réputé corps musical de majorettes les "Amazones" des loisirs St-Edmond de Saint-Jean ont terminé leur première saison d'activités en prenant part à deux défilés. Cela ne veut pas dire que la population de St-Jean et des environs n'aura plus l'occasion de voir cet excellent groupe, non loin de là, car nos jeunes ambassadrices sont, avec le mois de septembre, en pleine période de réorganisation, comme le veut la ligne de conduite des différents groupes du genre dans la belle province. Les Amazones se-

ront dans la période dite "morte", les mois qui suivront serviront à reformer les cadres, renouveler, s'il le faut, le personnel d'instructeurs, ou de majorettes qui font partie des différentes sections et, enfin, tracer un nouveau spectacle pour la prochaine saison d'activités qui débute en mai.

Il va sans dire que, pour le moment, le bureau de direction se fait avare de nouvelles, mais nous avons pu apprendre, à travers les branches, que ce dernier réserve de petites surprises pour 1968. Tout d'abord on nous affirme que la section des cuivres subira un remaniement complet.

Le spectacle de marche et manœuvre sera refait à neuf et sera plus formidable que jamais.

L'âge des membres baissera considérablement de 6 à 14 ans, sauf les membres de l'état-major qui seront plus âgés.

La section des majorettes au bâton serait appelée à disparaître complètement pour faire place à un corps musical seulement. Donc, en règle pour prendre part à diverses compétitions.

Un nouveau règlement sera institué afin que chaque membre réside à Saint-Jean, et non à l'extérieur, et de préférence que celui-ci vienne de la paroisse Saint-Edmond.

Donc, en résumé, même si la saison d'activités est presque ter-

minée, il semble bien que le bureau de direction lui est en pleine activité et nous en profitons pour saluer et féliciter les directeurs et instructeurs qui ont accompli un excellent travail en 1967 et nous sommes assurés que les éclatants succès remportés au cours de la présente saison sauront stimuler encore plus l'ardeur de ces messieurs qui peinent afin de doter Saint-Jean d'un corps musical représentatif.

Au cours des dernières semaines les "Amazones" ont paradé à Laprairie, lors des régates de cette ville, avec 12 autres groupes musicaux. Et, dimanche soir dernier, à Saint-Jean, afin de souligner la manifestation organisée par le syndicat des Travailleurs de Saint-Jean.

Et, sur ce, le rideau tombe avec un point à retenir: Saint-Jean, sous-peu, va se tailler une place fort enviable dans le domaine des corps musicaux de la belle province.

AU CONSEIL 1145

Installation des officiers

● Dimanche le 17 septembre

Le Grand Chevalier R. G. Trahan lance un appel à tous les Frères Chevaliers, de participer activement à l'installation des officiers de leur Conseil dimanche le 17 septembre à 6 h. p.m. aux salles du Conseil, rue Jacques-Cartier.

Une invitation spéciale est lancée aux épouses des Frères Chevaliers de les accompagner lors de cette intéressante cérémonie, qui sera présidée par le Député de District 37, M. Adrien Gaulin.

Après l'installation des officiers, un buffet est offert gratuitement

au restaurant Le Louvre pour tous les frères et leurs épouses qui auront pris une part active à cette cérémonie.

Donc, dimanche le 17 septembre, vous avez rendez-vous aux salles du Conseil 1145 avec vos épouses ou amies, et nous comptons sur vous pour faire un succès de cette installation.

Les billets pour le buffet d'une valeur de \$7 par couple ne seront distribués gratuitement qu'à la salle du Conseil 1145 lors de cette fête qui commence une autre année d'activités.

SAINT-JEAN - VALLEYFIELD:

Un congrès régional marqué par des résolutions réalistes

Le 29 août dernier, la Fédération de l'U.C.C. de St-Jean-Valleyfield tenait son troisième congrès régional à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine sous la présidence de M. Paul-Augustin Dansereau.

Une centaine de cultivateurs délégués des syndicats locaux et spécialisés de la région ont manifesté leur encouragement et leur confiance aux administrateurs tous réunis à la direction de la Fédération.

L'attitude des cultivateurs n'a cependant pas été la même vis-à-vis les politiques agricoles des gouvernements fédéral et provincial spécialement en ce qui concerne celle des prix du lait industriel et des surplus de lait nature.

Parmi les résolutions adoptées par les congressistes quatre d'entre elles ont été débattues plus spécialement:

- l'impôt foncier et la taxe de vente;
- la reconnaissance syndicale;
- un plan général de développement de l'agriculture;
- la politique gouvernementale du drainage.

En terminant, les congressistes ont pu réaliser l'important développement qu'a connu la Fédération au cours de l'année.

'HOMME DU MOIS



M. Donald McKay a été élu "L'Homme du Mois" pour le mois d'août 1967, pour sa nomination comme directeur général de Pirelli Cables et président de la section locale de l'Association des Manufacturiers canadiens.

Nouvelles BRÈVES

M. Gérard Denault, autrefois avec l'usine Singer, à Thurso, après avoir été durant plus eurs années à l'usine Singer de St-Jean, est maintenant au service de la Cho-Wood Products Ltd, à Saint-Jean, comme gérant.

x x x

Une réception marquera l'ouverture officielle du nouveau bureau du député Jérôme Proulx, rue Jacques-Cartier, jeudi soir.

x x x

M. Georges Mercier, gérant de l'usine Singer à Saint-Jean, est parti de Saint-Jean, lundi soir, pour un voyage de deux semaines en Europe, dans l'intérêt de la Cie Singer.

ENFOUISSEMENT DES RESIDUS

Importance d'un labour efficace

Un sol minéral riche en matière organique est généralement un sol fertile. Les débris de végétation, décomposés par les micro-organismes du sol, forment cette matière organique qui, à son tour, emmagasine les éléments nutritifs du sol, les rend disponibles aux plantes et libère de l'azote et du gaz carbonique.

Cependant pour que ces débris végétaux puissent enrichir le sol, il faut que la transformation de ces débris se fasse dans un milieu favorable, c'est-à-dire qu'ils soient incorporés uniformément dans le sol, sur toute l'épaisseur du labour, là où se rencontre le plus de vie bactérienne et microbienne.

L'activité de ces micro-organismes, indispensable à cette décomposition, sera d'autant plus active que le sol sera bien aéré, c'est-à-dire que le pourcentage de pores (petites cavités) sera élevé et qu'il renfermera un degré d'humidité optimum.

Le labour d'automne fait avec charrues à socs et versoirs appropriés, s'il est bien effectué, est celui qui créera le mieux ce milieu favorable désiré.

Chers cultivateurs, pour vous renseigner davantage sur la conservation et l'amélioration de vos sols, venez assister au Concours Provincial de Labour qui aura lieu les 28 et 29 septembre, sur la ferme David Lord, à l'Assomption. Les méthodes de labour qui vous seront démontrées vous aideront à obtenir ces résultats.

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bien-faisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE SAINT-JEAN, QUE.

Demande de Soumissions

Messieurs les Commissaires aimeront recevoir d'ici le 15 septembre 1967, à 4:00 heures p.m., au bureau du Secrétaire-trésorier, 185, rue Mercier, Saint-Jean, vos soumissions pour le transport des élèves des Maternelles.

Pour obtenir tous les renseignements requis, veuillez vous adresser au bureau du Directeur de l'Enseignement élémentaire, M. Georges Duval, 69, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean, téléphone 348-4951.

Messieurs les Commissaires ne s'engagent à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues à la présente demande.

STANISLAS DESROCHERS, Secrétaire-trésorier.

Donnée à Saint-Jean, Qué., ce 6 septembre 1967.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LIGNERY

APPEL D'OFFRE No 2

Demande de prix pour équipements de mécanique automobile — accessoires de cuisine (réfrigérateurs - cuisinières, etc.) — ameublement salle de dessin.

La Commission scolaire régionale Lignery recevra jusqu'à 4 heures, le 25 septembre 1967, à 9 Nord Boul. Montcalm, Candiac, Chambre 103, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de mécanique automobile — accessoires de cuisine — ameublement salle de dessin.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission scolaire régionale auquel il joindra un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission scolaire régionale, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission scolaire régionale Lignery.

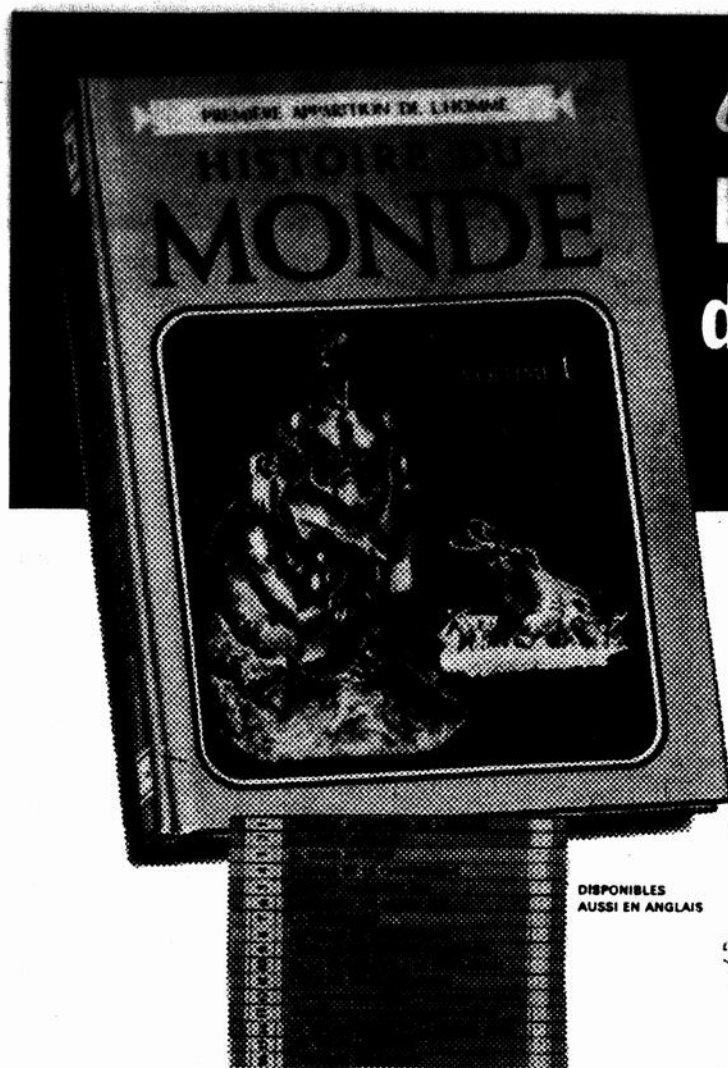
Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers des charges et autres documents à compter de jeudi le 14 septembre 1967 auprès de l'acheteur de la Commission scolaire régionale, M. E. Legault, chambre No 103, au Centre d'achats Candiac, 9 nord, boul. Montcalm.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 8 heures le 25 septembre 1967 dans la grande salle, chambre 108.

La Commission scolaire régionale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le Secrétaire-Trésorier, LEOPOLD-C. DUBUC

Le 12 septembre 1967.



Une offre appréciable au Dominion!
L'histoire complète de l'homme dans le monde, du début jusqu'à l'ère des astronautes!

- Une abondance d'illustrations avec tableaux, dessins, photographies, cartes et AUTRES!
- Plus de 1,500 illustrations en couleur!
- Belles couvertures dures et pages vernissées pour donner une lecture agréable pendant des années.

COMMENCEZ VOTRE SÉRIE AVEC LE VOLUME 1... SEULEMENT

49¢ ch.

VOLUMES 2 à 16 SEULEMENT **129¢** ch.

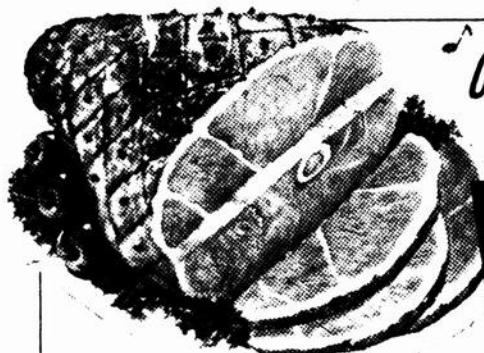
Une réalisation littéraire unique présentée pour la première fois au Canada!

Cette série intéressante de livres diffère totalement de ce que vous avez déjà vu. Écrite par des spécialistes à la suite de recherches minutieuses, elle comprend une abondance d'illustrations avec tableaux, dessins, photographies, documents et cartes (la plupart en couleurs). Des livres aussi passionnants à lire que les romans à succès et qui nous racontent l'histoire telle qu'elle s'est vécue... le panorama complet et magnifique de l'humanité à votre portée!

Le premier volume de la série l'Histoire du Monde est disponible au Dominion pour 49¢ seulement chacun! Aucun achat n'est requis! Il faut s'instruire de plus en plus et votre famille sera fière de cette source de connaissances et de lecture agréable.



DOMINION



C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA

VIANDE

Semaine Swift au Dominion

JAMBON

complètement cuit
Prêt à manger

dégraissé, sans couenne
Jarret court, traité au sucre
COMPLET ou MOITIE
Épargnez 20¢ lb.

69¢ lb.

BACON SANS COUENNE Paquet 1 livre **79¢**
tranché "Swift Premium"

SAINDOUX "SILVERLEAF" 2 ppts 1 lb. **39¢**

RAGOUT IRLANDAIS 2 btes 15 oz **69¢**
ou au boeuf "Swift", spécial

RAISINS sans PEPIN 3 lb. **69¢**
sucrés, juteux, catégorie No 1 de la Californie — Grosses grappes. Bas prix spécial.

POMMES LOBO 10 lb. **69¢**
du Québec — Les premières de la saison

CELERI PASCAL chacun **19¢**
Frais — No 1 du Québec, grosseur 24

CAROTTES FRAICHES 5 lb. **29¢**
Lavées — Jaunes, tendres, du Québec

Jus de tomates

de fantaisie "Heinz"
(Boîte 48 oz, 2/73¢)

6 btes 19 oz. **\$1.**

Côtes de porc

levées, tendres
Porc canadien congelé **69¢** lb.

Côtelettes agneau lb. 89¢

Filet de longe importé - sans queue

Saucisses fumées 59¢
pqt 1 lb.
Première qualité "Swift Premium"

Jambon cuit Paquet 69¢
6 oz.
tranché "Swift Premium"

ACHETEZ AVEC CONFIANCE

Toute la viande ou produit de viande vendu au Dominion, qu'il soit frais, congelé ou apprêté est **INSPECTÉ** par le **GOVERNEMENT!**

PAPIER DE TOILETTE 4 ppts 2 roul. **\$1**

"Soft Rite" assorti spécial I

PAPIER CIRE 2 roul. 100' **69¢**

"Rap Rite" (200' 67¢) spécial I

SIROP DE MAIS Bout. 2 lb. **43¢**

"Crown Brand" spécial I

HUILE DE MAIS Bout. 32 oz. **89¢**

pure "Mazola" 6¢ de rabais, spécial I

SANDWICH SPREAD Pot 16 oz. **41¢**

de Kraft, 4¢ de rabais, spécial

PETITS PAINS 2 ppts 8 oz. **75¢**

à diner, croissant "Pillsbury", spécial

THE EN SACS Pqt de 60 **83¢**

"Salada" orange pekoe, spécial I

BREUVAGES DE FRUITS 2 btes 48 oz. **69¢**

assortis "Allen" 6 variétés, spécial

SAUCE AUX POMMES 2 pots 15 oz. **39¢**

"Allen" (28 oz. 2/69¢), spécial

ALIMENTS POUR CHIENS 10 btes 15 oz. **\$1**

"Pard", boeuf ou boeuf avec sauce

SAVON DE TOILETTE 4 pains rég. **45¢**

"Cashmere Bouquet" (1 pain gratuit avec l'achat de 3)

Nettoyeur liquide

"Ajax" (2 chiffons J gratuits)

Cont. 32 oz. **97¢**

Patates chips pqt jum. 12 oz. **69¢**

"Humpty Dumpty" (7 1/2 oz. 49¢)

JAMBON CUIT Boîte 1 1/2 lb. **\$1.79**

"Swift", spécial

JAVEL CONCENTRE 64 oz. **39¢**

"Mix-O" 128 oz., 69¢

TOUT EST GARANTI

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 16 sept. au **DOMINION**: 165, rue Jacques-Cartier; aussi Plaza **VAL RICHELIEU**, SAINT-JEAN, P.Q.

DOMINION STORES LIMITED



la ronde des SPORTS

par Jacques Trahan

AU GOLF:

André Tougas et Jean-Pierre Corriveau se signalent à l'extérieur

- Tougas au tournoi des champions
- Corriveau chez les assistants-pros

Par les temps qui courent, les mordus du golf sont tristes, et avec raison. Ils voient sans doute venir à grands pas la fin d'une autre belle saison, et pensent avec regret à remiser leurs bâtons jusqu'à l'été prochain.

Comme au baseball, le golf a présenté en fin de semaine dernière sa Série Mondiale qui clôture officiellement la saison du golf. Comme on le sait, le grand maître Jack Niklaus a effectué un brillant retour pour finalement l'emporter, et demeurer le maître incontesté de ce sport.

André Tougas encore une fois champion

Eh bien, au Club de golf de Saint-Jean, on a connu ses champions. Et parmi ceux-là, il y en a un qui s'est à nouveau distingué en fin de semaine passée. En effet, la Brasserie O'Keefe présentait dimanche dernier, son tournoi annuel "Le Champion des Champions" au Club de la Vallée du Richelieu, dont 50 clubs de la province y étaient représentés. Et notre club de Saint-Jean y a été très bien représenté.

Il me fait donc plaisir cette semaine de saluer le dernier exploit réussi par notre bon ami André Tougas. André, qui avait connu des hauts et des bas tout au long de la saison, a connu une fin de saison exceptionnelle. Pour couronner le tout, André remportait d'abord le championnat de la classe B du Club de Saint-Jean. Au Club de la Vallée du Richelieu, dimanche, l'ami André continuait sa poussée triomphale, et sortait encore une fois champion de la classe B, et cela même dans le tournoi O'Keefe.

C'EST UN DEPART CHEZ LES AIGLES:

Nouvel exécutif: J.-C. Godin à la présidence

● Marcel Guertin, le nouvel instructeur

Depuis quelques temps, on a entendu parler un peu des Aigles de Saint-Jean, notre club de hockey local, et on a appris qu'il faisait partie cette année de la nouvelle ligue Montréal Jr, qui reprend ses activités après un an de relâche. Eh bien, au début de la semaine, se tenait une première assemblée générale, et qui mettait définitivement les Aigles de Saint-Jean en marche pour la saison 67-68.

Au cours de ce premier meeting, on a procédé à l'élection du nouveau bureau exécutif, parmi lequel on retrouve plusieurs nouvelles figures.

Pour se mériter la victoire, André Tougas a dû tourner une brillante ronde de 80, pour l'emporter par deux coups sur son plus proche adversaire. Outre Tougas, le capitaine du club local, Ken McHugh s'est également bien comporté, se classant troisième dans la classe A, avec un score respectable de 78.

A MM. Tougas et McHugh, nos félicitations.

J.-P. Corriveau se fait valoir une fois de plus

Pour demeurer dans le domaine du golf, un autre petit gars de Saint-Jean a fait sentir sa présence sur les links dimanche dernier. En effet, au club de golf de Beaconsfield, lors d'un tournoi pour les assistants-pros de la province de Québec, l'assistant du pro Daniel Pesant, Jean-Pierre Corriveau s'est classé au 8e rang parmi les quelque 60 golfeurs qui ont pris le départ.

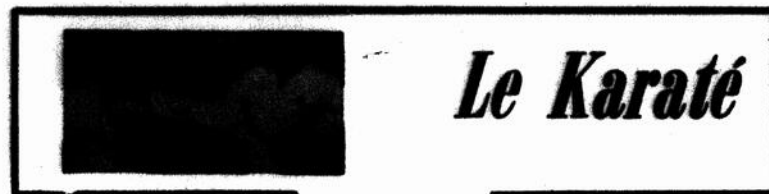
Chaque participant devait parcourir 36 trous la même journée, et Jean-Pierre Corriveau a tourné deux magnifiques rondes de 76 et 80 pour se mériter une bourse de consolation. Et il s'en est fallu de peu que Jean-Pierre ne se classe 2e ou 3e. J.-P. a connu une fin désastreuse et il a dû se contenter de deux double "boggeys" pour finir.

Donc, nos plus sincères félicitations à l'ami Jean-Pierre, qui a sûrement connu sa saison la plus profitable de sa courte carrière. Son professeur Daniel Pesant a raison d'être fier de son assistant.

J.-C. Godin, le nouveau président

D'abord, M. Jean-Claude Godin succède à M. André Denault à la présidence de l'équipe. M. Godin est un organisateur averti, ayant déjà fait parti de plusieurs organisations sportives, dont ex-président de la défunte ligue Senior de Saint-Jean. Nul doute que M. Godin saura apporter un précieux concours à la bonne marche de l'équipe. Pour sa part, M. Denault devient conseiller technique du club.

(suite à la page 19)



Le Karaté

Nos armes naturelles



On voit ici un magnifique coup de pied sauté de côté, exécuté par un maître japonais.

Apprendre le karaté, c'est apprendre à utiliser les armes naturelles de notre corps avec un maximum d'efficacité dans un but d'auto-défense.

A part les coudes, les armes les plus efficaces de la partie supérieure du corps sont les mains. Fermées, elles sont formidables: la force du poing est bien connue, mais le "shiwari", épreuve de casse, prouve que ce le point ne peut briser, le poing-marteau peut le faire, et lorsque le poing-marteau échoue, bien souvent le tranchant de la main y parvient.

Voici donc une petite idée de l'arsenal mis à la disposition du karatéiste:

A bras: tranchant de la main (shuto). La main est ouverte et le pouce est replié à l'intérieur de la main pour éviter les luxations. On frappe avec la partie charnue située entre l'orbitaire et le poignet. Les doigts sont tendus et serrés un contre l'autre. Il est utilisé pour attaquer (gorge, tempes, côtes, etc.) et pour se défendre (bloquer aux poignets et aux chevilles). Le tranchant intérieur de la main peut également servir.

Pointé de la main (Nukite). — C'est le coup de la pointe des doigts. On peut utiliser un, deux ou quatre doigts selon la cible et l'effet désiré. On s'en sert principalement contre les yeux, la gorge et le plexus solaire.

Dos du poing (Riken). On frappe avec le dos des jointures de l'index et du majeur aux tempes, à la racine du nez, au menton et à toutes les autres parties du corps.

Paume de la main (Teisho). — C'est la partie inférieure de la main, charnue et très puissante. Elle peut être utilisée contre les tempes, le menton, les avant-bras, la poitrine, etc.

Point de face (Seiken). — C'est le coup de poing ordinaire que l'on connaît tous. Les jointures de l'index et du majeur servent de surface de frappe. Selon notre position et notre distance par rapport

à l'adversaire, le coup sera: un coup de poing, de revers, circulaire, en U, vertical, en crochet ou rapproché.

Coude (Empi). Arme la plus efficace des bras, elle est cependant très délicate à employer car il faut se rapprocher considérablement de l'adversaire. Les coups de coude de face, circulaires, de côté et arrière sont désastreux pour tous les centres vitaux du corps.

B — JAMBES
Bol de pied (Koshi) est la partie charnue située sous les ortels quand elles sont relevées. C'est avec cette partie que l'on frappe, pieds nus, avec force et vitesse, toutes les parties du corps.

Talon (Ensho). — C'est la surface de frappe pour les coups de pieds arrières, de côtés et appuyés.

Tranchant du pied (Sokuto). — Correspond au tranchant de la main pour les coups de pieds de côté.

Toutes les autres parties de la jambe comprises entre le genou (arme très puissante) et les ortels peuvent être employées pour attaquer ou se défendre.

Ce bref aperçu de la variété de nos armes naturelles et de leur versatilité démontre que l'étude de l'art du karaté peut s'avérer fascinante et peut remplir une vie entière. Mort à 88 ans, le Maître Funakoshi, dans les dernières années de sa vie assurait qu'il avait encore beaucoup à apprendre.

Michel TREMBLAY
instructeur.

Epluchette

Le Cercle de Personnalité de St-Jean organise une grande épluchette de blé-d'inde samedi soir, le 16 septembre, à 8 h 30, à la salle Dorémi de St-Luc.

Il y aura orchestre et prix de présence.

L'entrée est de \$1.50 par personne.

Pétrin & Frère Inc.

Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE

BLOCS DE CIMENT

MANUFACTURE
305 boulevard Gouin
Tél. 347-2357

RESIDENCE
50, rue Bouthillier
Tél. 346-6171

SAINT-JEAN, Qué.

- STEAK HOUSE
- BAR SALON

La Galoche

COCKTAIL LOUNGE
SALLE DE RECEPTION

640, boulevard Dorchester (Plaza)

Pour une détente agréable...

SAINT-JEAN

MARCEL LEGAULT

organiste - chanteur fantaisiste

tous les soirs à compter
du mardi, dimanche compris

La Ronde des Sports...

(suite de la page 18)

Pour seconder M. Godin dans sa lourde tâche, M. Alain Langlois accède aux doubles fonctions de vice-président et gérant-général de l'édition 67-68 des Aigles de Saint-Jean. A cause de raisons bien personnelles et de travail, M. Langlois a dû renoncer au poste d'instructeur qui demandait trop de son temps.

Pour compléter les cadres de l'exécutif, M. Jean-Paul Guimond conserve son poste de trésorier, et remet le secrétariat à M. Raymond Willett. En ce qui a trait aux statistiques, M. Roméo Dupuis demeure toujours une acquisition précieuse. A titre de directeurs, on compte sur le dévouement de MM. Jean-Marc Drolet, Guy Lemieux et Roger Vigneault, auxquels viendront s'ajouter une couple d'autres âmes dévouées.

Marcel Guertin, le nouvel instructeur

Enfin, on nous apprend que l'on a déniché le successeur de M. Alain Langlois au poste d'instructeur. En effet, M. Marcel Guertin aurait accepté de diriger les destinées des Aigles de Saint-Jean pour la prochaine saison 67-68. Marcel est une figure assez bien connue dans le domaine sportif et je crois sincèrement qu'il saura vite s'adapter à ses nouvelles fonctions de coach.

Marcel Guertin est un homme qui connaît très bien son hockey, ayant été lui-même un excellent joueur.

Il a déjà porté avec brio les couleurs des Maple Leafs de Verdun de la Ligue Métropolitaine, et sûrement que cette expérience avec ce club lui sera d'une grande utilité dans la formation de son alignement, ayant connu le roulement des séances d'entraînement d'un club de hockey réellement organisé.

Personnellement, je ne doute en aucun point des capacités de Marcel Guertin dans la cause du hockey junior à Saint-Jean, et je lui souhaite la meilleure des chances.

La saison débute le 15 octobre

Pour les Aigles de Saint-Jean, la saison locale débute le 15 octobre à l'aréna, alors que les Seigneurs de Boucherville seront les visiteurs. Le calendrier régulier compte 28 parties, dont 14 locales. D'ici à l'ouverture, Marcel Guertin aura la lourde tâche de sélectionner son alignement officiel parmi tous les hockeyeurs de la ville de Saint-Jean qui se rapporteront à lui et, croyez-moi, ce ne sera pas une mince sinécure.

Guertin a déjà des projets en tête, et il me confie que l'entraînement débute dès lundi soir, par des exercices physiques intérieurs. Et que dès les premiers jours de la prochaine semaine, la patinoire sera à sa disposition, et qu'il désire voir sauter sur la glace des jambes en forme.

Donc, ça bouge chez les Aigles de Saint-Jean, et amateurs de hockey, encouragez la direction des Aigles en vous procurant votre passe de saison qui sera très bientôt sur le marché.



La chasse aux canards

Samedi matin, 16 septembre, au soleil levant, l'ouverture de la chasse aux canards. Chasseurs qui chassent, sachez chasser. Prudence... prudence... prudence.

(Photo Benoit Brouillette)

Dernier tournoi de pêche

Le 23 septembre aura lieu à St-Paul-Île-aux-Noix, chez J.A. Gosselin, le dernier tournoi de pêche de l'Association. Il sera commandité par M. Roland Viau et organisé par MM. Lucien Leduc et Roger Choinière.

ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée se tiendra au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Saint-Jean, à 8 heures, jeudi le 21 septembre. Des prix de présence seront tirés au sort.

CHAMP DE TIR

Le champ de tir a terminé ses activités par un brillant succès. Le 2 septembre dernier de nombreux tireurs sont venus tirer quelques boîtes avant l'ouverture de la chasse. Ce ne sont pas certainement des cartouches tirées inutilement; l'ouverture vous le prouvera. Bonne chance et à l'an prochain au champ de tir.

Pierre Mercier

Deux cents dollars en prix seront distribués dans les catégories suivantes: doré, brochet, achigan verte et perchaude. Ceux qui le voudront pourront louer ou acheter sur place le nécessaire pour la pêche: vairons et chaloupe. Ce tournoi aura lieu beau temps, mauvais temps.

BALLON SUR GLACE:

Soirée pour les As de St-Grégoire

Les As de St-Grégoire de la Ligue Nationale de ballon sur glace annoncent qu'une grande soirée sera tenue le 30 septembre prochain au centre récréatif de Mont St-Grégoire, il y aura danse et orchestre de renom. On se rappelle que cette soirée avait connu un grand succès l'an dernier et la direction compte beaucoup sur cette soirée pour venir en aide à l'équipe locale.

Les pratiques sont déjà commencées depuis la semaine dernière et l'on remarque que plusieurs joueurs se sont gardés en grande forme durant la saison estivale, ce qui augure bien pour l'ouverture qui se fera le 15 octobre au cen-

tre Paul Sauvé à Montréal.

La direction ne voudrait pas manquer l'occasion de remercier les autorités municipales de St-Grégoire, village et paroisse, ainsi que les Loisirs de leur merveilleux encouragement apporté à cette bonne cause. Un programme-cédule est présentement en préparation et nous remercions également tous les annonceurs pour leur participation.

Toute équipe des environs désirant jouer des parties d'exhibitions devra communiquer avec le gérant de l'équipe Serge Desnoyers à 347-2892.

H.R.M.

A la salle "En Roulant ma Boule"

L'Heure des Quilles Dow

TOURNOI DE QUALIFICATION JUSQU'AU 9 OCTOBRE

Gabriel Girard détient toujours la tête du classement du tournoi de qualification, en vue de l'Heure des Quilles Dow de la salle "En Roulant ma Boule", alors qu'il a réussi un triple de 610.

Pete Goldner, un vétéran quilleur de Montréal, s'est emparé de la seconde position dimanche après-midi, en obtenant des parties de 208, 205 et 151 pour un total de 564.

Rémi Lefort, Claude Beauchesne et Serge Lapointe suivent au classement avec 546, 545 et 541 respectivement.

Le tournoi de qualification prendra fin le 9 octobre et l'Heure des Quilles Dow débutera officiellement dimanche soir le 15 octobre à 7 h 30.

Tous les quilleurs sont éligibles; l'inscription est de \$2.50 (parties comprises) et le droit de reprise est accordé.

Classement actuel:

1. Gabriel Girard 610;
2. Pete Goldner 564;
3. Rémi Lefort 546;
4. Claude Beauchesne 545;
5. Serge Lapointe 541;
6. Marcel Gauthier 532;
7. André Paquette 525;
8. Jocelyn Malette 525;
9. Gaston Filiatreal 523;
10. Jocelyn Raymond, 519;
11. Gino Preziosi 513;
12. Gaby Lamarre, 508;
13. Luc Dubuc 506;
14. Léopold Miville 502;
15. Gérard Ostiguy 501;
16. Oscar Campbell 490;
17. Bart d'Amicantonio 490;
18. Roland Pierre 486;
19. Jean-Marie Larouche 481;
20. Willie Vien 478;
21. Janvier Tétrault 469.

Vente de bric-à-brac

Vente de bric-à-brac dans la salle de la fanfare située place du Marché, les 22 et 23 septembre, de 1 h à 9 h p.m., vendredi, et de 9 à 12 h a.m., samedi. Cette vente est au profit du cercle de l'A.F.E.A.S. de Saint-Gérard-Majella.



O'Keefe

LIGUE MIXTE LAURIER

par PAULO

► à la salle "EN ROULANT MA BOULE"

Ouverture de la ligue jeudi, le 14 septembre

Bonjour les amis! En effet, c'est bien jeudi soir le 14 septembre qu'aura lieu l'ouverture de la Ligue mixte Laurier commanditée encore cette année par Messieurs Pepin de la Brasserie O'Keefe.

Lundi quinze jours avait lieu l'assemblée annuelle. A cette assemblée le bureau de direction de la Ligue a été formé pour l'année 1967-68. Ont été élus: Président: M. Serge Choinière qui remplace Mme Gabrielle Coupal qui a démissionné; à la vice-présidence: Mme Gabrielle Coupal qui remplace M. Odor Langlois; comme secrétaire-trésorier: nul autre que M. René Coupal qui a su si bien faire depuis quelques années; comme publiciste: votre humble serviteur, Paulo. Voilà qui compose la direction de la Ligue pour cette année.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs membres au cours de l'été et tous attendent avec impatience l'ouverture de la saison. Comme l'an dernier, les parties seront jouées à la populaire salle "En Roulant ma Boule" dont M. Gérard Langlois sait si bien diriger et M. Adrien Denis, le sympathique gérant qui nous attendent tous, anciens et nouveaux. Car il y aura des nouveaux et des nouvelles, une ligue de 72 joueurs n'est pas sans y apporter du sang nouveau au cours de chaque saison. Donc à jeudi soir, 7 heures, à la salle En Roulant ma Boule; vous y serez! Nous y serons!

Une invitation toute spéciale est adressée à ceux et celles qui aimeraient jouer soit dans la Ligue mixte Laurier O'Keefe ou toute autre

ligue, de bien vouloir donner leur nom à la Salle En Roulant ma Boule immédiatement.

PAULO

Attention!

Tous les garçons de 6 à 20 ans inclus qui demeurent dans la paroisse St-Edmond et qui désirent jouer au hockey cet hiver ont jusqu'à samedi le 14 septembre pour s'inscrire. Après cette date, il sera trop tard car les équipes seront formées définitivement. Les garçons de 6 à 9 ans devront être accompagnés de leurs parents à l'aréna pour les habiller, c'est une CONDITION.

Les inscriptions doivent se faire chez M. Roland Polissant, à 152, rue Mayrand, tél. 347-1324.

Tournoi de fers à Saint-Jean

Les amateurs de Saint-Jean et de la région voudront prendre avis que le 4e tournoi annuel de fers O'Keefe, se disputera dimanche prochain le 17 septembre, au parcours aménagé à cet effet du Camping des Cèdres, montée Paradis, route 36 à L'Acadie. Les trophées perpétuels O'Keefe et une bourse globale de \$150 seront à défendre dans les classes A et B.

Gilles Barbeau, le président de cet événement sportif, annonce cette date hâtive, afin de prévoir un premier beau dimanche disponible, quitte à le retarder d'une semaine en cas de pluie. Le commanditaire, M. Jean Pépin a également confirmé les démarches du dévoué sportif qui avait connu un grand succès au cours du même événement, l'an dernier.

Les inscriptions pourront se faire à partir de 10 h au terrain, et les compétitions débiteront à midi après la classification des concurrents. Les mordus du lancer du fers, auront leur seule chance de déployer leurs talents cette saison.

QUILLEURS DEMANDES

(HOMMES ET FEMMES)

A LA SALLE

"En Roulant ma Boule"

Toutes personnes désireuses de faire partie d'une ligue de quilles sont priées de s'adresser à la salle, tél. 347-4334.

11, RUE SAINT-JACQUES

SAINT-JEAN, QUE.

CAMPING LES CEDRES

FAITES VOS RESERVATIONS DES MAINTENANT POUR LA PROCHAINE SAISON

M. Thibodeau, prop.

ENTREPOSAGE DES ROULOTTES POUR L'HIVER: GRATUIT

346-5837

348-5464

Au Service de la Récréation

Aux joueurs de hockey de 6 à 20 ans

Tous les joueurs de hockey de Saint-Jean et d'Iberville, âgés de 6 à 20 ans, qui ne sont pas inscrits à la Ligue de hockey mineur de Saint-Jean Iberville et qui ne peuvent le faire dans leur paroisse parce qu'ils ne connaissent personne, pourront le faire à l'aréna de Saint-Jean samedi prochain,

de 10 à 12 h et de 6 à 8 h en soirée. C'est votre dernière chance. Ceci s'adresse à tous les joueurs qui jouent dans une catégorie qui n'est pas représentée dans leur paroisse ou qui ne savent pas où se rendre pour s'inscrire dans leur paroisse. Donc à l'aréna de Saint-Jean, samedi prochain, de 10 à 12 h et de 6 à 8 h en soirée.

Clinique pour les instructeurs de hockey

Tous les instructeurs et les assistants instructeurs de même que tous les intéressés pourront suivre à l'aréna de Saint-Jean une clinique pour instructeurs. Cette clinique aura lieu soit les 22-23 septembre, soit les 30 sept. et 1er octobre. Cette clinique sera dirigée par deux des personnes des plus compétentes, soit M.M. Claude Chapleau et Gaston Marcotte. M. Chapleau est professeur à l'école de formation des instructeurs de l'Association canadienne de hockey amateur en plus d'être l'instructeur des Carabins de l'Univer-

sité de Montréal et enseignant au département d'éducation physique de l'U. de M. Gaston Marcotte nous revient d'un stage d'études de trois ans aux Etats-Unis sur cette matière. Il est directeur des cours à l'École de formation des instructeurs, fondateur et premier président de l'Association canadienne des instructeurs de hockey et professeur à l'U. de M. en éducation physique. Alors qu'on se le dise. Le programme de la clinique vous sera donné en entier dans la prochaine édition de votre journal.

A la Commission des Loisirs

La Commission municipale des Loisirs de Saint-Jean tenait la semaine dernière son assemblée mensuelle sous la présidence de M. Guy Dupuis. A cette assemblée la Commission manifesta l'intention de rencontrer toutes les associations sportives de notre ville afin d'étudier un plan directeur de loisirs dans notre région et cela sur une base de dix ans. Ensuite les membres de la Commission ont demandé aux conseillers municipaux de faire une étude sur le système de chauffage à l'aréna municipale. On a aussi étudié la possibilité d'installer une patinoire extérieure au parc Marchand. La Commission a aussi étudié la possibilité d'acquiescer la piste de ski de St-Grégoire. Les membres de la commission ont ensuite adressé un vote de félicitations au Service de la Récréation pour tout le travail qui s'est réalisé lors de la saison de Jeunesse-Vacances.

Les Aigles de Saint-Jean, qui font maintenant partie de la Ligue Montréal Junior, ont fait une demande d'octroi à la commission. La commission a recommandé à la cité de leur accorder toutes les facilités à l'aréna gratuitement, de défrayer le coût des arbitres et

Pontiac 64 Laurentian V8, trans. aut., radio	1675.00
Chevy II, 62 4 portes, trans. aut., radio	800.00
Pontiac 61 station wagon 9 personnes	700.00
Morris station wagon	200.00
Volkswagen 61 2 portes	300.00
ECONOMIE — SERVICE COURTOISIE — CHEZ —	
Rodrigue Lasnier Automobile Ltée	
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures	
150, rue Foch, St-Jean, P.Q. TéL: 347-3711	

Staroven au profit du hockey mineur

M. Gérard Surprenant en charge du comité des spectacles pour la Ligue de hockey mineur Saint-Jean Iberville Inc. annonçait cette semaine que lui et M. François Hébert se sont rendus cette semaine au Poste C.J.M.S. pour signer un autre contrat pour un gigantesque spectacle qui aura lieu à la salle Do Ré Mi à Saint-Luc et cela au profit du hockey mineur de notre ville. Il y aura en vedette "Les Sultans", le groupe le plus populaire de l'heure au Québec, Michèle Richard, Miss Radio Télévision 1967 et en grande vedette Dick Rivers, de France, avec ses sept musiciens, les Sharks. Les billets sont en vente présentement à la Pharmacie St-Jean de la Plaza et le Carrousel sur la rue St-Jacques. Les billets sont très limités à cause de la grandeur de la salle, alors achetez vos billets tout de suite pour ne pas être déçu.

Passes de saison disponibles pour les joutes des Renards

Le récent appel financier en faveur des Renards d'Iberville, appuyé le premier pas dans le rouage du club local qui fera partie de la nouvelle ligue de hockey Senior B du Québec.

Cette tâche édifiatrice confiée au vice-président Guy Rémillard à l'occasion d'un tirage hebdomadaire basé sur 25 semaines, permettra de réaliser un profit substantiel. Le vice-président estime que cet objectif n'aurait pu être atteint sans le travail d'équipe des directeurs et il avait une admiration particulière pour deux précieux collaborateurs, M.M. Maurice Pétrin et Gaston Boucher.

PASSES DE SAISON

Un sondage débute parmi les partisans des Renards, sur l'utilité d'émettre des passes de saison à leur disposition, à la suite d'une déclaration du président Marc Monbourquette à l'issue d'une récente assemblée de son exécutif. Les partisans des Renards pourraient en effet se procurer les passes de saison pour la prochaine cédule qui comptera 24 joutes locales. Le détenteur aurait le privilège de renouveler sa réservation pour les rencontres de détail. Si la déclaration du club reçoit une demande populaire, un comité sera immédiatement formé pour répondre à ce besoin.

Georges Savoy, champion de la Ch. Régionale

Lors du tournoi de golf de la Chambre de Commerce Régionale, Richelieu - Lac Champlain, qui eut lieu à Saint-Jean le 30 août 1967, près de 130 inscriptions furent enregistrées et voici le nom des personnes gagnantes :

Champion de la régionale: M. Georges Savoy; meilleur compte: M. Alphonse Brassard; trophée de la C.C. d'Iberville: Jacques Messier; trophée de la C.C. de Marieville: Paul Martel; trophée de la C.C. de Napierville: René Fortin; trophée de la C.C. de St-Césaire: Dr Bherer; trophée de la C.C. de Saint-Jean: Georges Savoy; trophée de la C.C. de St-Luc: Gilles Dolbec; trophée de la C.C. de Ste-Philomène: Serge St-Arnaud; 1er prix de la C.C. de Chambly: Fernand Bonin; 1er prix de la C.C. de Laprairie: Maurice Ste-Marie.

Le tout se clôtura par un banquet suivi d'une danse qui groupait 150 couples.

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger

Appelez "LE RICHELIEU"

347-7529

LE PARADIS DU CHASSEUR est chez L. G. VIGNEAULT Inc.

153 ST-JACQUES

TEL. 346-4353



BOTTES DE CHASSE

très belle qualité

\$3.95 à \$35.00

(Egalement pour dames)



PANTALONS DE CHASSE

très chauds et confortables
toile olive 9 oz
double laine, spécial

\$9.95



VERIFIEZ NOS PRIX D'ARMES A FEU

MUNITION

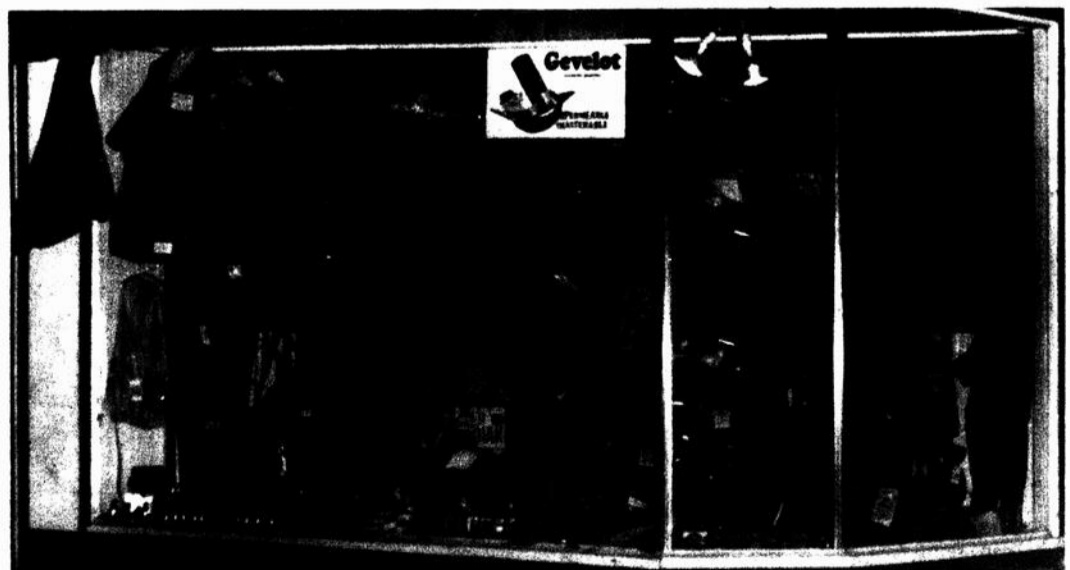
C-I-L GEVELOT

Prix spéciaux à la caisse



LIQUIDATION DE TENTES ET TENTES-REMORQUES

- Veste de chasse
- Jacket "Wood's"
- Sac de couchage
- Ensemble de camouflage
- etc...



L. G. VIGNEAULT INC.

153 ST-JACQUES

TEL. 346-4353



Gagnants du tournoi Laurentide

Les As de Saint-Grégoire qui ont remporté le tournoi de balle lente Laurentide: 1ère rangée, de gauche à droite: Paul Benoit, Denis Huard et Serge Desnoyers; 2e rangée: Normand Labonté, Marcellin Bouchard, Fernand Bouchard, René Michaud, qui reçoit le prix de \$200 des mains de Jean Racine, représentant Moison; 3e rangée: Marcel Duclos, Robert Desnoyers, Robert Daigneault et Noël Audette.

St-Grégoire gagne le tournoi Laurentide

Le tournoi de balle-lente Laurentide de Ste-Brigide qui voyait 14 équipes se disputer une bourse de \$300 a couronné les As de St-Grégoire comme équipe finaliste. Par ce triomphe, les équipiers du gérant René Michaud empochaient la part du lion soit \$200. Les Duclos, Desnoyers, Daigneault, Bouchard, Huard, Audette, Benoit et Michaud ont offert une brillante exhibition pour vaincre à tour de

rôle le St-Henri, Royaume du Sport et Foresteel de Montréal. Imprimerie Daniel et Royaume du Sport se sont mérités \$25 pour avoir atteint la semi-finale tandis que Foresteel de Montréal s'enrichissait de \$50 comme équipe perdante de la finale. Les autres équipes du tournoi étaient: Farnham, Ste-Brigide, Chambly, Marieville, St-Césaire, Pont-Viau, Ste-Rose, Taverne des Patriotes, St-Henri et Hôtel Mon Homme.

Les organisateurs de ce tournoi, Yves Larocque, Gérald Jetté et G. Trinque tiennent à féliciter les différentes formations qui ont évolué dans le tournoi commandité par la maison Moison-Laurentide dont M. Roland Viau est le représentant pour la région de Saint-Jean. On ne veut pas oublier aussi le magnifique travail des arbitres dans cette compétition, Louis McNally et Richard Lafontaine.

Mustang remporte le tournoi O'Keefe

Toutes les joutes une exceptée du tournoi de balle-molle O'Keefe, disputé à Saint-Jean dimanche dernier, ont offert du jeu serré et la rencontre finale fut des plus excitantes. Huit clubs en lice ont fait les frais de ce programme, lequel débutait à midi sur quatre terrains, alors que la joute finale ralliait tous els partisans de la journée, au terrain St-Edmond, à 4 h p.m.

Le jeune club Mustang, finaliste d'un tournoi précédent de même calibre, voyait cette fois sa détermination lui rendre justice, et les hommes du gérant André Roy furent remporter trois victoires dont la dernière par 5-0 aux dépens du Pirelli. Les deux adversaires alignaient deux des meilleurs lanceurs du tournoi qui n'accordèrent chacun que 5 hits. Pour les vainqueurs, Jean-Marie Lafond se signalait avec une performance de 9 retraits sur trois prises et ses coéquipiers l'appuyèrent d'un ralliement de 4 points à la 5e manche. La défaite fut amère pour le lanceur perdant, Yvan Rathé, qui retira 7 frappeurs sur trois prises, mais ses hommes n'ont pu profiter d'un ralliement de trois hits consécutifs au 6e engagement.

Au cours des joutes précédentes, Pirelli disposa de l'Hôtel du Parc par 4-3 à leur joute initiale au terrain Pirelli puis il disposa de nouveau du Taverne Alouette par 9-8 au même endroit en semi-finale. Le Taverne Alouette avait déjà éliminé l'Hôtel St-James par 11-9 en quart de finale. Le Restaurant Boulevard avait éliminé le Ozite par 13-12 pour baisser pavillon par 9-7 en semi-finale contre Mustang. La première victoire du Mustang fut de 13-4 contre Singer.

Le président Butler Rouéau donna le mot d'accueil lors de la présentation des trophées et bourses qui se déroula au Bar Sa'on de l'Hôtel du Parc. Les champions du tournoi se méritèrent une bourse de \$60 en plus du trophée perpétuel O'Keefe ainsi qu'une réplique,

en plusieurs trophées individuels, une gracieuseté du commanditaire M. Jean Pépin. Le club Pirelli récolta la part du finaliste de \$35 et un trophée-souvenir.

Le coin de la Légion

Demain vendredi le 15, Winston et Mabel Hayden célébreront leur 47ième anniversaire de mariage. Sincères félicitations à ces deux jeunes amoureux de la part de tous les légionnaires.

Grand tournoi de darts à Verdun le 21 octobre prochain. J'ai commencé à m'exercer sérieusement en vue de cet événement. Qui veut en faire autant? Plus nous serons de membres de la succursale 79 à participer à ce tournoi, meilleures seront nos chances de s'affirmer et de triompher.

J. Robert, était l'hôte, samedi soir passé d'un groupe de ses amis de la "Aircraft Industries of Canada Ltd", à la légion canadienne.

Les deux heureux gagnants, cette semaine, de billets pour la TV furent les camarades Art Piper et Lorenzo Normandin. En parlant de billet de TV je voudrais mentionner l'effort efficace que fait Mme Rolande Marquette et son équipe, dans la campagne du "porte à porte". Cette équipe a pris forme la semaine dernière et avec la tenue de l'assemblée mensuelle des dames auxiliaires, cette semaine, cette même équipe devrait être complète et des plus efficace. Nous apprécions l'aide magnifique que nous apportent les dames auxiliaires et les remercions. Je mentionne tout de suite qu'il y aura bientôt une soirée spéciale pour cette équipe.

Félicitations à notre équipe de quilleurs qui ont commencé la saison du bon pied Bonne chance à tous les quilleurs, à leur président camarade Couture, au 1er vice-président A. Vivier et au comité.

Ligue de quilles S.S.J.B.

Pour une deuxième année consécutive, le Comité des Fêtes des Sociétés St-Jean Baptiste de St-Jean Inc. organise une ligue de quilles pour tous ses membres et pour tous les amateurs de quilles qui voudraient se joindre à cette ligue. L'an dernier nous comptons 10 équipes: cette année nous ambitionnons davantage. Voulez-vous passer des soirées agréables... Voulez-vous pratiquer votre sport favori? Alors téléphonez à :

M. Armand Girard, 310 De Salaberry, 348-8609, responsable; M. Jacques Quintin, 416 J. Mance, 348-3190, assistant; M. Roméo Lapointe, 313, boul. Gouin, 347-4697, président; M. Paul Hemmings, 385, St-Jacques, 346-5781 et 347-1146, secrétaire.

Cordiale invitation à tous, donnez vos noms sans tarder, notre pre-

mière partie pour le classement se fera vendredi le 29 septembre à 9 heures, à la salle de quilles "En Roulant ma Boule", coin St-Jacques et Richelieu.

JEUNE HOMME

DEMANDE

pour travail de laboratoire.

Ecrire à C.P. 216

Saint-Jean, P.Q.



Vous pouvez gagner un voyage à Paris et à Londres, plus \$500 en espèces. Pensez un peu... le printemps à Paris! Vous recevrez, avec tous les pains Weston, un bulletin d'inscription pour ce concours qui offrira trois de ces magnifiques voyages. Achetez beaucoup de pain Weston et participez aussi souvent que vous le désirez au concours. Pourquoi ne pas acheter ce pain Weston dans ce nouvel emballage? Il contient aussi un bulletin d'inscription pour le concours.



Aujourd'hui, on a besoin d'experts dans tous les domaines
Nous sommes experts en assurance-vie



L. Clouétre, C.L.U. Saint-Jean
Bur.: 347-5339
Réa.: 348-4058



P. Marcler, C.L.U. Saint-Jean
Bur.: 347-5339
Réa.: 348-8606



L. Guay, Saint-Jean
Tél. 348-4243

- Assurance commerciale et personnelle
- Régime d'avantages sociaux pour employés
- Régimes de pension individuels exempts d'impôts

Confiez-nous aujourd'hui...vos problèmes de demain



LES PETITES ANNONCES

NOS TARIFS

Minimum 0.60 pour 20 mots. Pour plus de 20 mots, 0.03 le mot additionnel. Toute annonce doit nous parvenir avant 11 heures le mercredi avant-midi.

On peut aussi s'adresser à la Librairie du Richelieu, 170, rue Saint-Jacques, jusqu'au mardi à 5 heures p.m.

À VENDRE

Maisons ★

A LA PRAIRIE: TRIPLEX à vendre, 3 logements de 4 pièces chacun, non-chauffés, bon revenu, 220 volts, chambres de bain en tuiles, comptant discutable. Prix: \$20,000. Inf.: Immeubles P A L Enr. Tél. 489-1260. (AV 4600)

BEAU PETIT MAGASIN pour être déménagé, à vendre, 20 x 22, avec vitrine, porte et châssis en aluminium. Pourrait aussi servir comme chalet ou maison. Tél. 347-7383. (AV 5348)

UNE MAISON située à Place Rachel, 5 pièces, en brique, très moderne, gazon fini. Inf.: Maurice Bourgeois, Napierville, tél. 245-3322. (AV 5532)

MAISON à vendre, 7 pièces, système de chauffage, 220 volts, située à l'Île Ste-Thérèse. Tél. 348-5120. (AV 5710)

MAISON à vendre, à Napierville, 320 St-Louis, 5 grandes pièces, système de chauffage, grand garage double, revêtement en clapboard d'aluminium, condition argent comptant, pour règlement de succession. S'adresser à 76 Collin, St-Jean, Mme A. Marsan. (AV 5722)

MAISON à vendre, dans quartier résidentiel, deux logis modernes, cause: maladie. S'adresser à 57 rue Coursol, Saint-Jean. (AV 5726)

ST-BERNARD-DE-LACOLLE, maison, 5 pièces plus chambre de bain, système de chauffage, garage, cause maladie. S'adresser à M. René Barrière, tél. 246-3575. (AV 5746)

MAISON EN BRIQUE et pierre de taille, 5 pièces, terrasse finie, toute offre raisonnable acceptée. S'adresser à Marcel Roy, 5405 chemin St-Jean, Laprairie. Tél. 643-8873. (AV 5747)

Autos - Motos Bateaux - Tracteurs ★

"VOLKSWAGEN" 1963 à vendre, en parfaite condition. S'adresser à 98a, rue Bouthillier, Saint-Jean. Tél. 436-6537. (AV 5666)

BATEAU en fibre de verre, avec toit en toile fermée, moteur Johnson 40 forces, deux réservoirs à essence, un an d'usage. Tél. 346-3457 après 6 heures.

FORD Fairlane 500, V-8, 1960 auto très propre. S'adresser à Réjean Boyer, Sherrington, tél. 454-2077. (AV 5716)

PONTIAC '59 à vendre, en très bonne condition, peinture neuve. S'adresser à St-Jacques le Mineur, comté de Laprairie. Tél. 347-7151. (AV 5736)

ZEPHYR 61 à vendre, radio, "Four way flashers". S'adresser à 223, rue Baillargeon, St-Jean. Tél. 346-6610. (AV 5771)

MOTEUR 327, de Chevrolet 1963, avec transmission automatique et différentiel. S'adresser à tél. 454-3759 ou 454-9759. (AV 5754)

Terrains ★

TERRAINS à vendre: Terrain de 60 pieds de façade par 110 de profondeur situé à Iberville dans centre Héroux, \$2,000. Aussi à Ville Saint-Luc, près autoroute, 70 pieds de façade par 100 pieds de profondeur, \$750.00. Pour information, tél. 348-2113. (AV 5477)

TERRAINS A VENDRE GRANDS TERRAINS: bord de l'eau, 3 milles de Saint-Jean, situés Rang Richelieu, rue Royal, 10% comptant, pas d'intérêts ni taxes. S'adresser sur les lieux à la Roulotte, Gérard Roy, tél. 348-5005. (AV 5562)

BELLE TERRE GRISE à vendre, 56 arpents, dont 11 arpents de belle terre noire, à Napierville, Rang St-André. Inf.: Maurice Boire, tél. 245-3584. (AV 5649)

TERRE noire et terre franche, avec coteau, très bonne maison réparée à neuf, avec grange et plusieurs bâtiments. Cause: mortalité. S'adresser à Mme Juliette Usereau, St-Michel, comté Napierville, tél. 454-3728. (AV 5724)

TERRAINS A VENDRE, situés près du Séminaire de St-Jean, sur les rues St-Germain, Lajeunesse, Mayrand. Tél. 347-7533. (AV 5749)

Divers ★

SECRETARE en métal gris-beige, dessus arborité, 5 tiroirs, dont deux filières, hauteur réglable, grandeur 30" x 60"; lit simple, matelas box-spring, avec tête caoutchonnée cuir blanc; lit double, matelas box spring 54 pouces de largeur, aussi un divanport bleu, pouvant faire un lit double, avec fauteuil couleur or. Le tout très propre. S'adresser à 538 rue Raymond, tél. 348-4217. (AV 5729)

POELE à vendre, combiné gaz et huile, "McClary", très propre avec brûleurs. Inf. après 5 h. p.m. et le samedi à 348-2514. (AV)

MOISSONNEUSE - BATTEUSE automotrice "Oliver" 35, avec table 12 pieds, capacité 25 arpents par jour. Termes faciles, sans intérêts pendant un an avec dépôt. S'adresser à Ethier & Frères, tél. 346-3122. (AV E.F.)

4 TAURES, 2 sont enregistrées et venant au lit le 5 octobre, les deux autres venant au lait au milieu de novembre. Aussi épandeur à fumier sur pneus, avec pouvoir "take off", en parfaite condition. S'adresser à M. René Dagenais, St-Valentin, tél. 346-3475. (AV 5768)

COURS D'ANGLAIS sur disques, avec enregistruse. Tél. 348-8507, après 5 heures. (AV 5759)

TAPIS

50,000 verges de tapis neufs ou imparfaits, usagés ou seconds, en coupons ou en carpes, couleurs assorties, de quel couvrir toutes grandeurs de plancher. Prix à partir de \$1.00 la verge carrée. Posage si désiré. Prêlant de tout genre, toutes à partir de .05 l'unité. Fixtures électriques assorties. Tous les produits venant directement des manufactures. S'adresser à J.-C. Lanctôt Enr., St-Isidore, cté de Lap. Tél. 454-9882; Montréal 692-4655. (AV 4809)

LIFT "TOWNMOTOR" 600 lbs, levée 10 pieds; un Hister "Townmotor", 4000 lbs, levée 12 pieds; un Bowl Tank 60 bidons, 8 mois d'usage à vendre ou à échanger. Inf.: Maurice Bourgeois, 259 rue St-Martin, Napierville. Tél. 245-3322. (AV 4769)

COMMANDEZ VOTRE PIERRE A CHAUX en été afin d'éviter tout retard ou encombrement S'adresser à Saint-Blaise, tél. 347-1965. (AV 5707)

ACHETEZ VOS MEUBLES directement du manufacturier, évitez de payer l'intermédiaire, tous les styles, 5 salles de montre à votre service, ouvert tous les soirs sur rendez-vous. Tél. 523-6181, renversez la charge. (AV 5709)

TOMATES pour les conserves ainsi que du blé d'Inde, pommes de terre. S'adresser à Régis Derome, St-Jacques-le-Mineur. Tél. 347-2936. (AV 5712)

FRANCAILLES ROMPUES. Meubles entièrement neufs, pour 3 pièces complètes, vendrais moitié prix. Pas le comptant requis. Demandez Mlle Lajoie. Tél. 523-4432, renversez la charge. (AV 5714)

BALANCE à cadran, Toledo, capacité 2,700 lbs, plate-forme 4' x 8'. S'adresser à Rogel Lamoureux, Napierville. Tél. 245-3435. (AV 5718)

TOMATES, PATATES, OHOUX à vendre ainsi que d'autres légumes frais. S'adresser à M. Réal Derome, St-Jacques le Mineur, Tél. 346-4833. (AV 5740)

SILO en cèdre à vendre, 14' x 28'. S'adresser à M. Joseph Bessette, Rang de la Savane, 2056 Richelieu, comté Rouville. (AV 5727)

CHARRUE 2 raies John Deere, trainante, sur pneus; charrue International, 3 raies, hydraulique; "ratte International, fast hitch. Ethier et Frères, tél. 346-3122. (AV 5741)

FOURRAGERE "Case" à vendre, avec prise de force continue. Inf.: Ethier & Frères, tél. 346-3122. (AV E.F.)

SEMEUSE-ARRACHEUSE à patates "International" ainsi que coupe fane sur prise de pouvoir. Inf.: tél. 346-9145. (AV 5772)

CHIEN "Beagle", âgé de 2 ans, entraîné pour chasser le lièvre. Aussi jeune chien "Beagle" âgé de 10 mois. Inf.: Gérald Forget, 295 de l'Eglise, Napierville. Tél. 245-7704. (AV 5758)

BOTTES D'EQUITATION pour homme, très propres. Tél. 348-8507 après 5 heures. (AV 5760)

MANTEAU pour dames 14-16 ans, aussi montre-bracelet pour dames, pantalon de dames 12-14 ans, manteau trois-quarts pour dame 16-18 ans. S'adresser à 59, rue St-Charles, Saint-Jean. (AV 5763)

2 JEUNES TAUREAUX "Holstein", 1 mois, provenant d'insémination avec test de 4.19 et 4.28. Prix: \$75.00. S'adresser à M. Pierre Sédillot, St-Edouard de Napierville. Tél. 454-2759. (AV 5742)

FOURNAISE A L'HUILE, blanche, tuyaux, réservoir de 1235 gallons. Inf.: téléphoner entre midi et 1 h. à 348-4572. (AV 5743)

2 AMEUBLEMENTS complets de chambre à coucher; Garde-robis intérieur en cèdre; Buffet de salle à manger; Tapis de salon; 1 télévision. Cause décès. S'adresser à Mme Jeanine Bélanger, 258, rue Champlain. Tél. le jour 347-7484, le soir 348-2882. (AV 5758)

FOURRAGERE A FOIN, à grain ou pour couper les collets de battage à sucre; aussi souffleur pour silo. S'adresser à M. Claude Dumouchel, St-Edouard de Napierville. Tél. 484-3025. (AV 5745)

AMEUBLEMENT de salon de coiffure, en très bonne condition. Pour cause de départ. S'adresser à tél. 347-1334 ou à 348-2955. (AV 5750)

CAMERA et PROJECTEUR, comme neuf. Tél. 346-3457, après 6 h. (AV 5750)

PRESSE Massey-Ferguson, à corde, presse International à corde, à prix réduits. Ethier et Frères, tél. 346-3122. (AV 5750)

RATEAU de côté John-Deere, nouveau modèle; rateau Massey-Ferguson, à roues de soleil. Ethier et Frères, tél. 346-3122. (AV 5750)

GRATTE hydraulique, 3 points, neuve, pour \$110. Ethier et Frères, tél. 346-3122. (AV 5750)

CONDITIONNEUR à foin New-Holland, en bonne condition. Prix \$350. Ethier et Frères, tél. 346-3122. (AV 5750)

TRACTEUR "Cockshutt" 30; tracteur 90 "Massey-Ferguson", avec loader industriel. S'adresser à Ethier & Frères, tél. 346-3122. (AV 5750)

NOUS SOMMES ACHETEURS de train, chargement lousse ou en sacs Payons bon prix. Ethier et Frères, tél. 346-3122. (AV 5750)

À LOUER

Logis ★

BUREAU A LOUER: 29 x 35, chauffé, \$90 par mois, libre le 1er mai. Informations: André Lebeau, 212 rue St-Jacques, St-Jean. Tél. 347-2359. (AL 4909)

LOGIS de 5 pièces, neuf, tapis mur à mur, dans toutes les pièces, ainsi que draperies, Napierville. S'adresser à: Cléophas Huppé, tél. 245-3689. (AV 5544)

VERCHERES village, logis 3 pièces, situé à 38A Madeleine, près église, électricité 220 v. actuellement disponible, \$30 par mois. Inf. Gérard Moreau, 38 Madeleine ou Mme Casavant, 3536 Notre-Dame Ouest Montréal, WE 7-6412. (AL 5725)

LOGIS à louer, chauffé, 220 volts. Réservoir à eau chaude. Libre le 1er octobre. 3 1/2 appts. S'adresser à M. Arthur Clermont, St-Jacques le Mineur. Tél. 347-5032. (AL 5737)

CHAMBRE A LOUER, pour homme, propre, sobre, située dans le centre, 102, rue St-Charles, St-Jean. Tél. 347-6851. (AL 5785)

CHAMBRES A LOUER, complètement privées, meublées, chauffage électrique, situées à 329, 12e avenue, Iberville. Tél. 346-9644, après 4 heures p.m. (AL 5741)

LOGIS de 4 pièces, ménage fait en neuf, maison en brique, 36, rue Foch, près Champlain, 2e étage. Tél. 346-6406. (AL 5748)

CHAMBRES A LOUER, près de l'école Pierre-Bédard, avec toutes commodités. Préférence pour professeurs. S'adresser à 94, rue Ste-Anne, St-Remi. (AL 5768)

A LOUER: ST-PAUL-ILE-AUX-NOIX, maison 5 pièces, garage. Tél. 348-2363. (AL 5770)

LOGIS chauffé, un haut, installation pour laveuse et sècheuse, eau chaude, libre le 1er octobre. Inf.: tél. 454-2055, rue Potvin-Lazure, St-Remi, cté Napierville. (AL 5752)

LOGEMENTS neufs, à louer, 5 pièces, très modernes, situés rue Carillon, St-Jean, près pour le 1er octobre. Tél. St-Jean 347-3080, Napierville 245-3348. (AL 5764)

2 LOGEMENTS neufs, 5 et 4 pièces, chauffés, eau chaude fournie, entrée faite pour sècheuse et laveuse automatiques. Prêts le 1er septembre. Inf.: tél. 245-3987, Napierville, jusqu'au 1er septembre, après, s'adresser à 55 Vernois, St-Jean. (AL 5705)

CHAMBRE A LOUER, 162 rue Tranhan, Saint-Jean, place tranquille. Information à tél. 346-5385. (AL 5884)

ON DEMANDE

REPRESENTANT DEMANDE

La Compagnie Electrolux (Canada) Ltée est à la recherche d'un représentant, expérience appréciée dans la vente. Entraînement et assurance-groupe, fond de pension fourni. Pour entrevue, demandez M. J.-N. Beloin, 24 St-Pierre, St-Jean ou écrive "Curriculum Vitae". (OD 4778)

FILTER QUEEN

Système sanitaire pour le foyer

Pour nettoyage rapide, facile, hygiénique, éliminer poussière, microbes de la maison, protéger les personnes allergiques.

G. FLEURY
vente et service
208, rue Bouthillier
Saint-Jean Tél. 346-9565
(D 3196)

ON DEMANDE

HOMMES ET FEMMES pour la cueillette des pommes à St-Alexandre. S'adresser à M. Denis Desmarais, entre midi et 1 heure p.m., ou après 7 heures p.m. Tél. 347-7181. (OD 5751)

BOUCHERVILLE LOGEMENT DEMANDE

Aimerait trouver logement à prix abordable, 5 à 6 pièces, sur les rues Demuy, De Niverville ou Le Laboureur, entre Marie-Victorin et voie ferrée. Tél. 655-1516. (OD 5744)

ON DEMANDE

DES JEUNES FILLES pour l'emballage des carottes. Prix: \$1.25 de l'heure. S'adresser à M. René Lavoie, Sherrington, tél. 454-2341. (OD 5755)

LA CIE EAU VIVE D'OKA LTEE & LES USINES DE TAPIS ST-GEORGES LTEE offrent les emplois suivants pour leur nouvelle usine située à 750, Place Trans-Canada, Cité Jacques-Cartier: 10 publicistes téléphone (dames); livreurs-vendeurs (hommes); teneur de livre expérience; mécanicien avec compétence; vendeur de tapis. S.V.P. téléphoner à: 747-9741 ou écrire à 2430 Laurentien, St-Laurent, pour entrevue. (OD 5757)

DESIRE PENSION pour cheval, chez fermier, dans un rayon 25 milles du pont Mercier. Ecrire ou téléphoner à L. Poirier, 791 ave Greene, Montréal 30. Tél. 932-4379. (OD 5761)

DEMANDE D'EMPRUNT

Je demande à emprunter \$3,000.00 à intérêt raisonnable et remboursables à raison d'un minimum de \$50.00 mensuellement jusqu'à amortissement complet de la dette. Cette demande de prêt à longue échéance ne s'adresse ni aux exploitants, ni aux usagers, ni aux farceurs ni aux indifférents. Elle s'adresse à toute personne financièrement indépendante, imbu de sentiments humains et désireuse de faire une bonne action. Il n'y a rien d'urgent mais pour tout renseignement, téléphoner à St-Jean 347-6376. Quel est l'homme, quelle est la femme, quelle est l'organisation qui voudra me comprendre, qui voudra m'entendre? (OD 5762)

EMPLOYES DEMANDES pour la cueillette des pommes. S'adresser à M. Benoit Riendeau, St-Remi. Tél. 454-2406. (OD 5767)

DIVERS

FAITE ISOLER VOTRE MAISON avec de la laine minérale "Fiberglass" soufflée. Celle-ci sera plus chaude en hiver et plus fraîche en été. Economisez sur le prix du chauffage. Débarrassez-vous de l'humidité qui détruit vos murs intérieurs et extérieurs. Appelez Isolation Richelieu Enr., tél. 347-1123, Saint-Jean. (D 4303)

ENCAN PUBLIC,

samedi le 16 septembre, 1 h. p.m., chez M. Léo Martel, 279, rue St-François, Napierville. Sera vendu: un ménage au complet. Inf.: Rogel Lamoureux, encanteur licencié, Napierville. Tél. 245-3435. (D 5756)

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...

LES IMMEUBLES **LAURIER** ENR.
ARSENE LEBLANC

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente — Evaluation — Administration — Placement

330 Laurier Tél. 348-5363 Saint-Jean

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec

PENSION POUR PERSONNES AGEES
 Service de médecin et gardes-malades. Maison complètement neuve et moderne, sur le bord de l'eau. Chambre privée et semi-privée. Inf.: Maison de convalescence de Venise, Venise-en-Québec, tél. 244-5212. (D 5639)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'IBERVILLE COUR PROVINCIALE
 No 2172
 Roland Tremblay, Jacques Rancourt, Lucien Roy, avocats, domiciliés à Saint-Jean, District d'Iberville et faisant affaire sous le nom et raison sociale de "Tremblay Rancourt et Roy, avocats".
 Demandeur
 vs
 Guy LANCIAULT, résidant actuellement à Saint-Jean, District d'Iberville.
 Défendeur
 Il est ordonné au défendeur de se présenter au Palais de Justice, dans le courant du mois.
 Saint-Jean, ce 30 août 1967
 Maurice COTE



Ministère de la Voirie Appel d'offres

Projet 9154-67
 Construction d'un bâtiment sanitaire sur l'autoroute No 15, dans la paroisse de Saint-Bernard-de-Lacolle, comté de Saint-Jean.
 Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Iberville, Napierville, Laprairie et Saint-Jean.
 Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
 Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$1,900.00.
 Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 27 septembre 1967.
 Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.
 Le Sous-ministre, Eddy MONETTE, Ing.

AVIS PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'IBERVILLE COUR PROVINCIALE
 No 1315
 STE-MARIE AUTOMOBILE LTEE demanderesse
 vs
 AURELE GRAY défendeur
 Le 26e jour de septembre, 1967, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, dans la paroisse de St-Patrice de Sherrington, dans le district d'Iberville, seront vendus par autorité judiciaire, au plus haut et dernier enchérisseur, les biens mobiliers et effets saisis en vertu du présent bref, et appartenant au dit défendeur, et consistant en: 1 automobile de marque Vauxhall 1960, licence ID-19703, 6 cylindres, No série PA50124466, bleu pâle. Conditions: argent comptant.
 Saint-Jean, Qué.
 Tél. 347-4488
 R. FORGET, HCS

AVIS CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'IBERVILLE DANS LA COUR PROVINCIALE
 No 2167
 ROLAND TREMBLAY, JACQUES RANCOURT et LUCIEN ROY avocats, domiciliés et faisant affaires à Saint-Jean, district d'Iberville, sous les nom et raison sociale de Tremblay, Rancourt et Roy, avocats
 demandeurs
 vs
 ROLAND LECLERC actuellement résidant à Montréal, dit district.
 défendeur
 Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
 Saint-Jean, ce 2 septembre 1967
 Maurice COTE
 Greffier-adjoint, C. P.

PROVINCE DE QUEBEC COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HONORE-MERCIER AVIS PUBLIC

Avis est ici donné, qu'à une session régulière de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier, tenue le jeudi 1er juin 1967 au 69 boul. St-Joseph, à Saint-Jean, à laquelle assistaient MM. les commissaires J.-G. Lalanne, J. A. Bélanger, A. Viau, Y. Roy, R. Picard et G. Berteau, sous la présidence de M. J.-G. Lalanne, ainsi que le secrétaire-trésorier et son adjoint. Il a été proposé par J.-G. Lalanne et adopté à l'unanimité:
 QU'en vue de l'agrandissement de l'école St. Patrick afin de la rendre polyvalente et capable de recevoir 1,500 élèves, la Commission Scolaire Honoré-Mercier, se porte acquéreur des terrains suivants:
 1. — Un terrain, propriété de l'O.T.J. qui aurait:
 Environ 462' en son côté est et serait borné de ce même côté par un résidu du lot P. 60;
 Environ 689' et 4" en son côté sud et borné par le lot P.29;
 Environ 462' en son côté ouest et borné par les parties du lot P. 60, propriété de la Commission Scolaire de Saint-Jean;
 Environ 636' en son côté nord et borné par partie du dit lot No P.60 propriété du Collège Militaire Royal de Saint-Jean;
 Le tout formant une superficie d'environ 306.075' carrés
 2. — Un terrain de 50' x 517': soit environ 25.333' carrés, propriétés de l'O.T.J., borné au nord et au sud par les propriétés de la Commission Scolaire de Saint-Jean, à l'ouest par la route 9B et à l'est par le terrain de l'O.T.J.
 3. — Un terrain de 70' x 175' ou environ 12.500' carrés, propriété de M. Gilles Racicot borné à l'est par partie du lot P.59, propriété de la Cité de Saint-Jean, au sud par partie du lot P.59, propriété de M. Georges Ethier, à l'ouest par la route 9B et au nord par partie du lot P.60, propriété de la Commission Scolaire de Saint-Jean.
 4. — Un terrain de 70' x 175' ou environ 12.500' carrés, propriété de M. Georges Ethier, borné à l'est par partie du lot P.59, propriété de la Cité de Saint-Jean, au sud par le terrain réservé pour la rue projetée, à l'ouest par la route 9B et au nord par partie du lot P.59, propriété de M. Georges Ethier.
 5. — Un terrain de 140' x 156' soit environ 21.840' carrés, propriété de M. Frédéric Gray, borné à l'est et à l'ouest par partie du lot P. 59, propriété de la Cité de Saint-Jean, au sud par la rue projetée et au nord par partie du lot P.60, propriété de l'O.T.J.
 6. — Un terrain de 140' x 450' soit environ 63,000' carrés, propriété de la Cité de Saint-Jean, borné à l'est par le terrain, propriété de M. Frédéric Gray, au sud par la rue projetée, à l'ouest par les terrains, de MM. G. Racicot et G. Ethier et au nord par le terrain propriété de l'O.T.J.
 7. — Un terrain de 140' x 425' soit environ 69,500' carrés, propriété de la Cité de Saint-Jean, borné à l'est et au nord par le terrain de l'O.T.J., au sud par la rue projetée et à l'ouest par la propriété de M. F. Gray.
 QUE le président et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tous les documents nécessaires dès que les formalités requises auront été remplies et que le Ministère de l'Éducation aura donné son acceptation.
 Le secrétaire-trésorier,
 Raymond PAQUETTE
 Saint-Jean,
 le 14 septembre 1967.

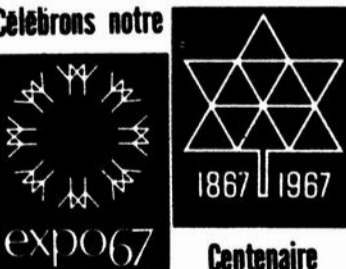
A VENDRE
 Grand choix de terrains à Saint-Jean, pour la construction de maisons à 2, 4 ou 6 logements.
 Aussi terrains pour Bungalows (60' X 100') prix \$1,800.00.
 Pour informations:
 Tél. Jour 346-4455
 Soir 347-3075

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE SAINT-JEAN, P. Q. DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR HUILE A CHAUFFAGE (No 4 MONT-ROYAL)

Messieurs les commissaires recevront jusqu'à 4 h. p.m., vendredi le 19 septembre 1967, au bureau de cette Commission scolaire, 185, rue Mercier, Saint-Jean, Qué., vos soumissions scellées et libellées à "COMMISSION HUILE A CHAUFFAGE No 4 MONT-ROYAL" pour la fourniture de l'huile à chauffage No 4 Mont-Royal aux différentes écoles relevant de cette Commission Scolaire.
 NOMBRE D'ÉCOLES: 3
 NOMBRE DE GALLONS UTILISÉS L'AN DERNIER: 49,830 gallons environ.
 CAPACITE DES RESERVOIRS: 3 de 5,000 gallons.
 N.B. — 1) Aucune soumission d'un groupe de marchands ne sera acceptée;
 2) Pour avoir droit de soumissionner, il faut être contribuable résident de la Municipalité.
 Messieurs les commissaires ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues en réponse à la présente demande.
 Donnée à Saint-Jean, Québec le 12 septembre 1967.
 Stanislas DESROCHERS
 Secrétaire-trésorier.

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE SAINT-JEAN, P. Q. DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR HUILE A CHAUFFAGE (LEGERE)

Messieurs les Commissaires recevront jusqu'à 4 h. p.m., vendredi le 29 septembre 1967, au bureau de cette Commission Scolaire, 185, rue Mercier, Saint-Jean, vos soumissions scellées et libellées à "COMMISSION HUILE A CHAUFFAGE LEGERE" pour la fourniture de l'huile à chauffage (fuel oil) aux différentes écoles relevant de cette Commission Scolaire.
 NOMBRE D'ÉCOLES: 11
 NOMBRE DE GALLONS UTILISÉS L'AN DERNIER: (fuel oil): 159,601 gallons environ.
 CAPACITE DES RESERVOIRS: 1 de 250 gallons; 2 de 500 gallons; 1 de 1,000 gallons; 5 de 1,500 gallons; 1 de 2,000 gallons; 3 de 8,000 gallons.
 N.B. — 1) Aucune soumission de groupe de marchands ne sera acceptée;
 2) Pour avoir droit de soumissionner, il faut être contribuable résident de la Municipalité.
 Messieurs les Commissaires ne s'engagent à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues en réponse à la présente demande.
 Donnée à Saint-Jean, Québec le 12 septembre 1967.
 Stanislas DESROCHERS
 Secrétaire-trésorier



Achetez de préférence chez nos annonceurs!

A votre service pour
IMPRESSIONS
 de toutes papeteries professionnelles
 Les Editions du Richelieu
 Limitée
 100 Bouthillier 347-7529

CHAMBRE A LOUER
 près des Ecoles de St-Edmond.
 S'adresser à 347-4054

A VENDRE
 Bateau ponton (flotteur) 8 x 21, en très bonne condition.
 S'adresser à:
 J.-A. Gosselin
 St-Paul-Ile-aux-Noix

NOUS VOUS PAYONS POUR APPRENDRE
 Le salaire est l'un des nombreux avantages du programme de formation de notre personnel de direction. Pendant votre entraînement, vous recevez un bon salaire avec augmentation fréquente selon vos progrès. Nomination à un poste de direction de succursale à la fin du stage. Aucune expérience requise; pas de vente à faire. Atmosphère amicale, travail de bureau et travail extérieur local, dépenses payées. Avantages spéciaux exceptionnels; avancement rapide. Faites votre avenir avec la plus ancienne maison de prêts domestiques au Canada. 21 à 28 ans; cours supérieur requis, voiture non obligatoire.
 Household Finance Corp.
 36 St-Jacques, St-Jean, Qué.
 Demandez le gérant
 Tél. 347-7538

ON DEMANDE
 Agent autorisé pour vente et service des systèmes à traire CHORE-BOY, dans le comté de Verchères et régions.
CENTRE CHORE-BOY
 228 St-Joseph St-Jean, P.Q.

POUR UN CHAUFFAGE CONFORTABLE commercial - industriel - domiciliaire
LYMBURNER & FILS
 varsol - kerosene - naphta
 NOS HUILES A CHAUFFAGE TRAITEES CHIMIQUEMENT SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
 48 boul. St-Joseph, St-Jean Tél. 347-3242

COURS DE LANGUE FRANÇAISE
 En 3 mois, révisez votre français et écrivez-le correctement
 Cours du soir: 7 h 30 à 9 h 30 (un soir par semaine)
 Pour rendez-vous, téléphonez entre 7 et 8 h p.m.
 No 348-2296

Métropole Extermination
 Extermination de coquerelles, puces, punaises, souris, rats et tous les insectes et vermines!
 -- ESTIMATION GRATUITE
 -- OUVRAGE GARANTI
 CAMION SANS NOM
 Composez: 348-5395

PLYWOOD
 5/16 x 4 x 8 \$2.73
 La feuille
 3/8 x 4 x 8 \$3.02
 La feuille
 1/2 x 4 x 8 \$4.41
 La feuille
 5/8 x 4 x 8 \$5.24
 La feuille
 3/4 x 4 x 8 \$6.50
 La feuille
BRIGUES
 SPECIAL LE MILLE \$45
Maurice Bourgeois
 Matériaux de construction
 259 St-Martin, Napierville
 Tél. 245-3322

LES IMMEUBLES Richelieu ENR.
 Guy Normand, courtier
 Membre de la Corporation des Courtiers en immeubles de la Province de Québec
TRES SPECIAL
CHALET: Face au Collège Militaire, 8 pces, terrain ombragé, 100 x 300, meublé, vraie occasion.
RUE JACQUES-CARTIER: résidentiel et commercial, propriété 6 pièces, terrain 82 x 350, prix: \$11,000.
RUE RAYMOND: Bungalow 6 pces, salle à diner, salle de jeux, départ, faire offre.
BOUL. IBERVILLE: 2 logis avec épicerie, demandez à voir, faire offre.
ST-JEAN: Boucherie, affaires \$450,000., loyer \$210. Comptant \$10,000., à noter.
MAGASIN GENERAL: près St-Jean, avec propriété, petite administration, occasion de s'installer.
CENTRE DE LA VILLE: Bâtisse industrielle, stationnement 6,550 pl. car. peut être converti en magasin.
RORD DE L'EAU: 5 pièces, système, parfaite condition, départ, \$9,800.
 x x x
 5 vendeurs pour mieux vous servir.
 347-5511
 6-5373-8-3210
 347-4327
 95, rue Richelieu
 Clarenceville 294-5730

Chez GERVAIS

140 RICHELIEU

TEL. 346-6865

SAINT-JEAN, QUE.



PLANTEZ VOS BULLES DE TULIPES, JACINTHES, NARCISSES, DAFFODEL CROCUS, IMMEDIATEMENT. — CHEZ GERVAIS ASSORTIMENT COMPLET. — ACHETEZ-LES AU PLUS TOT.

Nous n'avons pas augmenté nos prix de peinture
Profitez de nos spéciaux

Semi lustre No 280	le gallon \$6.95
Blanc extérieur No 101 N	le gallon \$6.95
Gris à plancher Nos 310 - 319	le gallon \$6.95

LIGNE No 400
 Semi-lustre
 Tout couche
 Email
 Latex
 Blanc extérieur
 Aluminium

SPECIAL
\$5.95
 LE GALLON
\$2.10
 LA PINTÉ



TOUTE AUTRE PEINTURE ET VERNIS A 20%
 D'ESCOMPTE. — VENEZ EN FOULE.

TOUT POUR LE CHASSEUR

LE CHOIX LE PLUS COMPLET A SAINT-JEAN

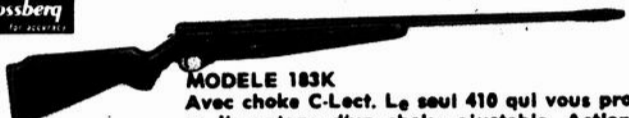
A TERMES SI DESIRE

C.I.L.

C.I.L. MODELE 1400
 Fusil semi-automatique, 5 coups, calibre 12-16-20. Longueur de canon et jauges assortis. Spécial \$181.95

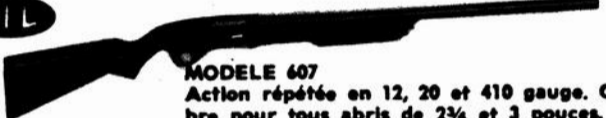
C.I.L.

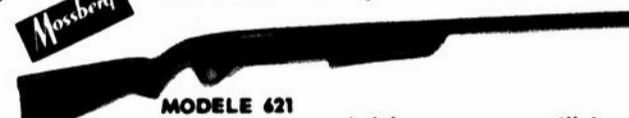
C.I.L. MODELE 840
 Baril simple, mesures 12, 16, 20, 28 et 410. Longueur 12 ga. 30 pouces. Autres mesures 28 po. Rég. \$39.55, vente \$29.55


Mossberg

MODELE 183K
 Avec choko C-Lect. Le seul 410 qui vous procure l'avantage d'un choko ajustable. Action: 3 coups répétés. \$49.95

Mossberg

MODELE 395K
 Avec un choko C-Lect. de 3 pouces, fini noyer, coussin de caoutchouc. Modèle Monte Carlo. Absolument à l'épreuve. \$56.80

C.I.L.

MODELE 407
 Action répétée en 12, 20 et 410 gauge. Chambre pour tous abris de 2 3/4 et 3 pouces. Cinq combinaisons de gauge. Quatre coups. Pesanteur 7 lbs. Fini noyer. \$89.25

C.I.L.

MODELE 621
 Action de luxe répétée avec un ventilateur, en 12, 20 et 410 gauge. Chambre pour tout abris de 2 et 3 pouces. Pesanteur 7 1/4 lbs. Fini noyer. \$99.25


D-10
 Régulier Victor Majestic. Plastique. Yeux perçants. Tête ajustable en toutes positions. Mallard, Black Duck, Pintail, Vanvasback, Blue Bill, Red Head, Ringnecked (Ring-Bill), Whistler. \$3.39

MUNITIONS C.I.L. REMINGTON
 CANARDS ASSORTIS — COUTEAUX — MIRE

GILETS — VESTES
 BOTTES "GREB"

SACS DE COUCHAGE
 LITS DE CAMP
 POELES ET FANAUX
 COLEMAN

C'est le temps des marinades. — Procurez-vous vos jarres de conserve "Mason" au plus tôt, en contenant de 16 oz., 32 oz. et 48 oz.

Boîtes de conserve No 2 et 2 1/2 émaillées ou régulières et aussi sacs en polyéthylène. — Procurez-vous ces articles immédiatement.



140 RICHELIEU

TEL. 346-6865

SAINT-JEAN, QUE.

CONFLIT T.U.A. - U.A.C.L.

Les syndiqués-grévistes déposent des plaintes



Photographe photographié

Cette photo d'un photographe l'appareil à la main fut prise jeudi le 7 septembre entre 7 et 9 h. le matin sur le terrain de stationnement de la station Longueuil du métro. Le bruit court que la U.A.C.L. se charge du transport de ses "scabs" (briseurs de grève) à partir de points donnés. Le métro de Longueuil en serait un. Transportés en camionnettes fermées roulant en formation de convoi, ces "scabs" seraient ainsi à l'abri des regards méprisants de leurs compagnons de travail qui préfèrent rester grévistes. Ces convois seraient surveillés à l'avant et à l'arrière par des gardes (qu'on dit armés) de la U.A.C.L. Ces gardes s'accompagneraient de photographes qui croqueraient sur le vif toute personne qui serait à leurs yeux louche et donc tout curieux s'ébahissant devant tel convoi inusité.

Longueuil — JCR — Les syndiqués grévistes à la United Aircraft of Canada Limited qui sont membres des Travailleurs Unis de l'Automobile prétendent que leur employeur est de mauvaise foi évidente. De plus, la U.A.C.L. userait d'intimidation envers les grévistes qui continuent à refuser de devenir des briseurs de grève.

Les piqueteurs et les autres employés grévistes citent quatre façons utilisées par la Cie afin de les intimider et les forcer à retourner au travail et ainsi briser la grève et discréditer les membres du bureau de direction du syndicat.

Les accusations des grévistes peuvent être classées comme suit:

a) La cie écrit des lettres d'amour aux employés en grève au

lieu de négocier de bonne foi avec les représentants syndicaux.

b) La cie oblige certains assistants-contremaîtres à communiquer périodiquement avec les employés normalement sous leur charge afin de les inciter à traverser les lignes de piquetage.

c) Certains gardes employés par la cie et portant uniforme se croieraient permis de porter des armes offensives à l'extérieur des terrains de la cie et se permettraient même de donner des ordres ou de suggérer aux policiers municipaux ou autres de sévir contre les grévistes.

d) la cie permettrait que ses employés non grévistes traversent en véhicules moteurs les lignes de piquetage. Les piqueteurs piétons risqueraient alors de se voir heurter par les dits véhicules moteurs.

PLAINTES DEPOSEES DEVANT LA COUR

Quatre plaintes spécifiques ont été déposées devant les cours municipales de Longueuil et Jacques-Cartier.

A Longueuil, cause 7c61 le piqueteur Georges Moffet versus le prévenu J. T. W. Farmer.

A Longueuil cause 7c62, le piqueteur Harold Douris versus le prévenu M. Traversy.

A Longueuil, cause 7c63, le piqueteur Robert Houde versus le prévenu V. Emery.

A Jacques-Cartier, cause 7c191, plaignant Bernard Paré versus le prévenu Russell Cook, délit de fuite.

Les procès doivent avoir lieu le 28 septembre à Longueuil et le 8 novembre à Jacques-Cartier.

Si le chapeau vous va, portez-le

● Un téléphoniste anonyme est un lâche qui n'a pas le courage de ses opinions.

● Ceux qui l'incitent à faire ce sale métier ne valent pas mieux sont même pires car ils n'osent faire eux-mêmes leur sale travail.

● Les appels téléphoniques anonymes ou parfois nul son de voix n'est émis, les coïncidences fâcheuses, les événements trop fortuits n'épeurent que les cots.

● La bonne foi ne se défend pas par de tels moyens.

● Les bonnes causes se défendent d'elles-mêmes, au grand jour et face à face.

● La vérité et la justice finissent toujours par triompher malgré toute intimidation.

● Chez certains, l'intimidation n'a d'autres prise que de les convaincre de poursuivre plus arduement et avec plus de conviction le travail entrepris.

A bon entendeur, salut.

Jean-Charles ROY

Capitalisme suranné

(J.-C. R.) — Quelqu'un disait que ce sont les abus du capitalisme qui tracent la voie du communisme. On ne peut en effet exiger d'un ouvrier qu'il se laisse exploiter toute sa vie par les descendants du conquérant de naguère dans une langue qui lui est étrangère sans qu'un jour il se révolte. Ventre affamé n'ayant pas d'oreilles, cet ouvrier avilisé se servira des moyens à sa disposition pour reconquérir sa fierté.

La United Aircraft of Canada Limited utilise l'anglais comme langue de travail et comme langue officielle des conventions collectives. La U.A.C.L. défend à ses employés d'utiliser la clause d'atelier fermé. La U.A.C.L. paye ses ouvriers comme elle l'entend et non à salaire égal pour travail égal. La U.A.C.L. ne veut pas tenir compte de l'ancienneté au travail de ses salariés.

De plus la U.A.C.L. a comme principal client le gouvernement canadien, donc elle est payée par l'argent de nos taxes. La U.A.C.L. n'a pas encore trouvé le temps de traduire en langue intelligible pour tous sa raison sociale unilingue anglaise. Le bureau de direction de la U.A.C.L. est composé d'un président et de six vice-présidents tous de langue anglaise. La U.A.C.L. refuse à ses employés syndiqués la parité de salaire avec ceux des salariés ontariens faisant même travail. De plus la U.A.C.L. utilise des moyens modernes d'intimidation envers ses employés grévistes.

On viendra larmoyer plus tard que des ouvriers exaspérés ont utilisé des moyens draconiens d'obtenir justice et respect. La fierté d'un peuple ne saurait être avilie à tout jamais. Un jour il se réveille.



Photo prise par notre photographe tôt le matin du 21 août à l'une des entrées du boulevard Marie-Victorin de la United Aircraft. On y voit un constable municipal mandé par la cie pour protéger sa propriété, quelques piqueteurs surveillant la venue d'autres autos transportant les briseurs de grève et sur le terrain de la cie, ses gardes et ses photographes l'appareil à l'oeil. Ce sont certaines de ces voitures ou d'autres qui, traversant les lignes de piquetage, ont occasionné les plaintes en justice mentionnées dans l'article.

A JACQUES-CARTIER S'ETABLIT:

Le Service des loisirs

La direction du "Service des Loisirs de la Rive-Sud métropolitains" a choisi d'installer son secrétariat permanent au centre de la région, à Jacques-Cartier, précisément au 699 ouest, boulevard Curé-Poirier

C'est la ville de Jacques-Cartier qui a offert gracieusement ce local, en raison de l'importance du rôle joué par cet organisme dans la région. Subventionné par le Bureau des Loisirs et des Sports du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, "Le Service des Loisirs de la Rive-Sud métropolitains" accomplit un travail de coordination à tous les niveaux: service, recherches, équipement, éducation, animation. Cet organisme-tampon sert à sensibiliser, à motiver la population au phénomène du loisir, déclare le directeur du Service des Loisirs de J.-Cartier, M. Gaston Frappier.

Par exemple, c'est "Le Service des Loisirs de la Rive-Sud Métropolitains" qui a organisé en juillet et août, avec la collaboration des services de loisirs municipaux de la région, le camp de vacances Jean-Jeunes, à Vendée dans les Laurentides.

Ce service régional est sous la direction de M. Joseph Lamarre, président dont le travail est accompli bénévolement.

HOMMES D'AFFAIRES RIVE-SUD

"Montréal Horizon 2,000"

L'Association des Hommes d'Affaires de la Rive-Sud, qui étend son activité à un territoire englobant plus d'une quarantaine de municipalités de la Rive-Sud du fleuve Saint-Laurent, appuie sans réserve le projet "Montréal, Horizon 2000" et, à ce titre, a réclamé du président du comité exécutif de la ville de Montréal une entrevue pour lui souligner son intention de collaborer aux démarches futures. Dans une lettre adressée à M. Lucien Saulnier, le représentant de l'Association des Hommes d'Affaires de la Rive-Sud au dévoilement de l'esquisse du plan-directeur, M. Paul Tourigny, rend hommage à l'administration municipale de la métropole pour "cette heureuse amorce aux échanges souhaités".

Après avoir souligné que dès son origine l'Association s'est définitivement engagée vers des objectifs qui tentent d'accélérer l'éveil du territoire aux réalités de demain, M. Tourigny mentionne au président du comité exécutif que

"la Rive-Sud doit en effet établir ses coordonnées économiques et sociales sur les grands axes de la région de Montréal tout en repérant son propre pivot d'activité". On rappelle que cette tâche a été esquissée l'an dernier dans un programme gradué d'information auquel ont participé plusieurs personnalités de Montréal.

Désirant intensifier cette coopération étroite entre Montréal et la Rive-Sud qui ne peuvent être séparées véritablement malgré les obstacles géographiques, l'Association réclame de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, une entrevue "pour fixer les normes d'une collaboration permanente et nous apprécierons hautement toute suggestion utile".

La lettre adressée à l'administrateur de la ville de Montréal requiert aussi ses bons offices "pour nous mettre en contact avec les experts de sorte que nous puissions nous engager sur des pistes fructueuses".



PAR MAURICE TREMBLAY

IMPRESSION DU REGLEMENT DE CONSTRUCTION

Plusieurs exemplaires du règlement de construction ont été fait et le Conseil municipal a décidé de donner gratuitement un exemplaire à tous les acheteurs d'un permis de construction de \$5 et plus.

Ceux qui achèteront un permis de moins de \$5 pourront s'ils le désirent, obtenir ce livret de règlement pour les lumières de rues, 50¢.

AUGMENTATION DU COUT DE L'ELECTRICITE

L'Hydro-Québec a avisé le conseil municipal que les tarifs d'électricité pour les lumières de rues sera désormais augmenté d'environ \$60 par mois.

Selon M. Yves Dupont, secrétaire-trésorier, la municipalité devra déboursier \$711.32 mensuellement pour les lumières de rues. **LES ROULOTTES SONT-ELLES TAXABLES?**

Lors de la dernière assemblée, M. Reynald Lussier ancien propriétaire d'une roulotte a tenu à aviser les conseillers qu'il ne paierait pas la taxe qui lui avait été imposée par les évaluateurs pour sa roulotte.

Selon M. Lussier, qui a pris informations à ce sujet, les roulettes ne seraient pas taxables.

De leur côté, les conseillers ont déclaré qu'ils ne connaissent pas assez les lois régissant les roulettes pour se prononcer. Il a donc été décidé de référer le tout à l'aviseur légal de la municipalité.

Pour éviter qu'un autre problème semblable ne se présente de nouveau, et si les roulettes ne sont pas taxables, les conseillers étudieront la possibilité d'établir un nouveau règlement pour charger une taxe spéciale aux propriétaires de roulettes ou tout simplement en interdisant l'accès dans les limites du village.

RECOMMANDATIONS POUR LA PROTECTION DE LA MUNICIPALITE

M. Jacques Poissant, représentant du comité des assureurs de Napierville a fait plusieurs recommandations au sujet des polices d'assurance est insuffisante et municipalité. Selon M. Poissant, la protection de certaines poli-

ces d'assurance est insuffisante et aurait besoin d'être augmentée.

Après avoir pris connaissance du rapport, les conseillers ont accepté les recommandations de M. Poissant.

LE REGLEMENT DES VIDANGES N'EST PAS RESPECTE

M. Lionel Beaudin, de Napierville a demandé aux conseillers de faire respecter le règlement des vidanges sur le terrain situé près du pont de la rue St-Jacques et qui appartient à M. Aimé Provost. Selon M. Beaudin, plusieurs camions ou autos apportent des vidanges de toutes sortes sur ce terrain. Les conseillers ont décidé de prendre rendez-vous avec M. Provost pour l'étude de ce problème.

PROTECTION MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE

Pour faire suite à la demande du conseil municipal de Napierville les municipalités de Lacolle, et St-Paul de aux Noix ont avisé les conseillers qu'ils acceptaient leur offre de protection mutuelle contre l'incendie. L'échange des services d'incendie lors d'un désastre ou conflagration se fera gratuitement. Par ailleurs, la municipalité de Sherrington a aussi accepté l'offre de Napierville aux taux de \$60 pour la première heure et de \$20 pour les heures additionnelles. De plus, chaque pompier devra être rémunéré au taux de \$2 l'heure. Comme les municipalités de Lacolle et de St-Paul de aux Noix ont offert leur service gratuitement, les conseillers ont décidé de faire une nouvelle demande à Sherrington pour qu'il accepte cette entraide mutuelle à titre d'échange gratuit.

AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX D'INCENDIES

Après discussion concernant l'augmentation du tarif demandé à la paroisse pour répondre à un appel d'incendie, les conseillers ont décidé de ne faire aucun changement et de garder le même tarif soit de \$100 la première heure et de \$75 pour les heures additionnelles.

Selon les conseillers, le taux est suffisant pour défrayer les dépenses et le village n'a pas l'intention de faire un profit vu que ce service est indispensable pour les

CONTRIBUTIBLES DE LA PAROISSE. LOCATION DU TERRAIN D'EGOUT

Le terrain qui devra servir pour recevoir les égouts de la municipalité (d'une grandeur de 100 arpents) a été loué à M. Bernard Deslauriers aux mêmes conditions que l'an passé soit pour le prix de \$143.60. Comme condition, la municipalité se réserve le droit de faire les travaux nécessaires d'égouts sur le terrain en aucun temps et ne dédommagera pas M. Deslauriers pour les dommages causés à la culture.

CHEMIN REFAIT A NEUF

Le chemin des vidanges qui a causé plusieurs difficultés au vidangeur le printemps dernier, lors de la fonte des neiges, sera refait à neuf prochainement. Les travaux d'excavation ont été accordés à Béchar et Frères, de Napierville.

Quant au remplissage du chemin, les conseillers aviseront l'inspecteur municipal qui sera en charge des travaux, de séparer le travail entre tous les camionneurs de Napierville.

LES BORNES SONT EXACTES

M. Laurent Véronneau, arpenteur-géomètre, qui avait été engagé par la municipalité pour définir les bornes du terrain des vidanges, a présenté son rapport aux conseillers. Selon M. Véronneau, les bornes actuelles sont exactes.

On se rappellera que cet arpentage avait été rendu nécessaire dû au fait que M. Roger Morgan, propriétaire de la ferme où est situé ce terrain, prétendait que la clôture de la municipalité avait été installée sur son terrain.

MISE AU POINT DU CONSEILLER M. JANNELLE

Lors de la dernière assemblée, le conseiller Maurice Jannelle a tenu à faire une mise au point concernant un compte de ciment de la compagnie P. Baillargeon qui avait été chargé par erreur à J. H. Jannelle Lée de Napierville.

Selon M. Jannelle, un conseiller dont il préfère taire le nom, s'est permis de propager la nouvelle que M. J. H. Jannelle faisait payer ses comptes de ciment par la municipalité. Je veux que cette affaire soit bien comprise, a dit

M. Jannelle, cette erreur est survenue parce que j'ai appelé P. Baillargeon pour acheter du ciment dont la municipalité avait besoin pour les trottoirs, a ajouté M. Jannelle. Le seul profit que la compagnie J. H. Jannelle fait, ce sont les appels téléphoniques interurbains que J. H. Jannelle doit payer lorsque ja téléphone pour la municipalité. Je n'ai jamais réclamé à la municipalité ces appels interurbains bien que j'y aurais parfaitement droit.

DEMANDE A LA REGIE DES ALCOOLS

Le maire, M. Henri Grégoire, a présenté aux conseillers, un projet pour obtenir un magasin de la Régie des Alcools à Napierville.

Tous les conseillers, sauf M. J.-Claude Frédette, ont semblé intéressés à faire cette demande à la Régie. Comme c'est préférable a dit le maire, qu'une demande semblable soit présentée à la Régie avec l'unanimité des membres du conseil, les conseillers devant le refus de Jean-Claude Frédette à donner son consentement à une requête du genre, ont décidé d'attendre à la prochaine assemblée avant de prendre une décision.

Avant de clore la discussion, le conseiller Jean-Claude Frédette a déclaré qu'il se prononçait définitivement sur la question, à la prochaine assemblée et lorsqu'il apporterait les raisons de son refus s'il maintenait sa position vis-à-vis ce projet.

LETRE DE CONVOCATION A L'AVOCAT ET A L'INGENIEUR

Si l'on s'en tient aux remarques faites lors de la dernière assemblée, il semble que l'ingénieur de la municipalité M. Edouard Henry, n'a pas fini d'entendre parler d'aqueduc et égouts.

Selon le conseiller Jean-Claude Frédette, les commentaires du correspondant du Richelieu à son égard étaient très indulgents, lorsqu'il a déclaré que M. Henry semble posséder qu'une seule vitesse (la petite). Je pense plutôt que la seule vitesse que M. Henry semble posséder, c'est la marche arrière. Nous avons donné les plans acceptés à M. Henry, il y a environ deux mois pour qu'il les présente à la Régie des Eaux pour accep-

tion. Nous attendons toujours, a-t-il ajouté, et pendant ce temps, la moitié des contribuables se plaignent des égouts à Napierville. Je propose donc qu'une lettre de convocation soit envoyée à l'ingénieur Henry et à notre aviseur légal, M. Vermette, pour qu'ils soient tous deux présents à la prochaine assemblée qui aura lieu jeudi le 14 septembre à 8 h. p.m.

Tous les conseillers, à l'unanimité, ont accepté cette proposition. REGLEMENT POUR SKI-DOO

Un avis de motion a été présenté par le conseiller Jean-Claude Frédette en vue de réglementer la circulation des ski-doods dans le village de Napierville, l'hiver prochain. En présentant son avis de motion, M. Frédette a déclaré que ce règlement était devenu nécessaire, vu le très grand nombre de ski-doods circulant sur les rues du village à des heures tardives ainsi que sur les terrains privés causant ainsi des dommages irréparables aux arbres et arbustes.

AVIS DE MOTION

Le conseiller Jean-Claude Frédette a présenté un autre avis de motion en vue d'établir un règlement de licences de contracteurs. Le règlement qui sera probablement adopté à la prochaine assemblée du mois d'octobre, aura pour but d'obliger tous les contracteurs de Napierville à payer une licence de \$15 par année. — Quant aux contracteurs de l'extérieur, la licence exigée sera de \$30 par année.

Assemblée mensuelle des Lacordaire

L'assemblée mensuelle du cercle Lacordaire aura lieu vendredi le 15 septembre à 8 h. 30 p.m. au sous-sol de la sacristie. A l'ordre du jour, il est prévu l'élection d'un nouveau conseil d'administration. De plus, le président actuel M. Philorum Frédette, donnera le rapport des activités de l'année dernière. Après l'élection, le nouveau président tracera les grandes lignes du programme d'action pour 1968.

L'assemblée est donc très importante pour tous les membres et tous doivent se faire un devoir d'y assister.



Chez "Ameublement A. Rouillier"

Une vue de la magnifique salle de montre chez Ameublement A. Rouillier de Napierville. Tous les citoyens de Napierville et de la région sont invités à venir constater sur place les offres fabuleuses qu'on peut trouver chez Archambault. On sait que la maison Rouillier est dépositaire des marques Westinghouse, Kelvinator, etc...

J. H. JANNELLE Ltée

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

N'attendez plus l'eau chaude, faites qu'elle vous attende avec un chauffe-eau électrique **CASCADE 40**

- Equipements de ferme "Beatty"
- Refroidisseurs à lait "Dari-Kool"
- Articles de ferronnerie et plomberie
- Tôle galvanisée et aluminium

Gros et détail à des prix défiant toute concurrence

PEINTURE ROBBIALAC - BRIQUE - CIMENT

Tél. 347-3080 Napierville - Tél. 245-3348

Ameublement A. Rouillier

A. ROUILLIER, prop.

422 St-Jacques Tél. 245-3606 NAPIERVILLE, Que

Saint-Michel

FEU M. A. RAYMOND

Le 5 septembre 1967, est décédé en cette paroisse à l'âge de 81 ans 11 mois M. Albert Raymond époux de Léontine Trudeau.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, un enfant, dont une fille: Alice (Mme Paul Martin) et son gendre, M. Paul Martin; 12 petits-enfants: Jean-Guy, Mme Conrad Lécuyer (Suzanne), Mme C.E. Raymond (Simone), Bruno, André, Gérard, Hélène, Mme Roland Hamelin (M. Jeanne), Claire, Reine, Réal, Gisèle; une soeur: Alexandrine (Mme Alexandre Provençal); ses beaux-frères: M. Emile Trudeau, Isidore Trudeau et Pierre Lemoyne; ses belles-soeurs: Mmes Léopold Coupal, Alexandre Trudeau, Isidore Trudeau, Alexandre Raymond, Henri Raymond.

Le service a été chanté vendredi le 8 septembre à 4 h. p.m. en l'église paroissiale par M. le curé René Bouthillier assisté de M. l'abbé Léo Foster et de M. l'abbé Bernard de St-Edouard comme diacre et sous-diacre. C'est M. le curé Bouthillier qui fit la levée du corps. Conduisaient le deuil: Jean-Guy Martin et Bruno Martin, petits-fils du défunt.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de Saint-Michel.

A la famille en deuil, LE RICHELIEU présente ses sincères sympathies.

FEU M. H. PIE

Le 30 août 1967 est décédé en cette paroisse à l'âge de 82 ans, M. Hermas Pié, époux de feu Emma Hamelin.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre cinq enfants, dont 3 fils: Armand, Léonard, Viateur et deux filles: Rita (Mme Léopold Marcell), Simone (Mme Joseph Lamoureux); un frère: M. Rémi Pié; 2 soeurs: Mmes Emérentienne et Marie-Anne Pié; ses belles-soeurs: Mme Michel Pié (Albertine Poupert), Mme Rémi Pié (Albina Sicotte).

Le service a été chanté à St-Michel en l'église paroissiale par l'abbé Léo Foster. Conduisaient le deuil: ses deux petits-fils: Yvon Marcell et Pierre Pié.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de St-Michel.

A la famille en deuil, LE RICHELIEU présente ses sincères sympathies.

FEU Mme H. PIE

Le 26 août 1967 est décédée en cette paroisse à l'âge de 79 ans, Mme Hermas Pié née Emma Hamelin, épouse de Hermas Pié.

Elle laisse pour pleurer sa perte, cinq enfants, dont 3 fils: Armand, Léonard, Viateur et 2 filles: Rita (Mme Léopold Marcell), Simone (Madame Joseph Lamoureux); son beau-frère: M. Rémi Pié; ses belles-soeurs: Mmes Emérentienne et Marie-Anne Pié, Mme Michel Pié, Mme Rémi Pié.

Le service a été chanté à Saint-Michel de Napierville en l'église paroissiale par l'abbé René Bouthillier, curé.

Conduisaient le deuil: Mmes Jean-Marie Roy et Jérôme Poupert.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de St-Michel.

A la famille en deuil, LE RICHELIEU présente ses sincères sympathies.

RETRAITE POUR LES ÉCOLIERS

Jeudi et vendredi dernier avait lieu une retraite pour les écoliers de St-Michel. M. l'abbé Léo Foster prêchait cette retraite pour le plaisir de tous les élèves. Étant professeur chaque année je suis les élèves aux sermons et franchement cette année ce fut formidable aux points de vue attention et compréhension. M. l'abbé Foster n'a pas son pareil pour trouver paroles et gestes au niveau de l'enfant et nous le remercions pour tout le bien qu'il fait et nous remercions également M. le curé qui comme un bon père a débuté la retraite en nous adressant quelques mots et pour ses cours qu'il viendra donner à l'école toutes les semaines.

PROMPT RETABLISSEMENT

Prompt rétablissement à M. Germain Laforest, gravement malade,

nous lui souhaitons un prompt retour à la santé!

x x x

MARIAGE

En l'église St-Edmond a été célébré le mariage de M. André Legault, fils de M. Léo Legault et de Geneva Daniel à Mlle Claudette Lussier, fille de M. Raoul Lussier et de feu Florina L'Ecuyer. Les témoins ont été MM. L. Legault et R. Lussier.

Nos félicitations et voeux de bonheur.

L'ACADIE

LIGUE DE QUILLES

Cette année encore, la ligue de quilles de L'Acadie a organisé une ligue qui sera formée de quatre équipes de petites et de six équipes de grosses quilles. M. Jean Béliveau, récemment élu président de cette ligue, désire rappeler à tous les joueurs inscrits, de se rendre à la salle de quilles René de Napierville, le 22 septembre à 9 h. p.m. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer.

VOYAGE A L'EXPO

Le Cercle des Fermières de L'Acadie organise un voyage en autobus à l'Expo pour samedi le 30 septembre. Départ à 9 h. à l'école Ste-Marguerite et retour à 5 heures. Le public est invité à se joindre aux Fermières et le prix du passage sera le \$1.50. — Nous vous invitons à réserver vos billets le plus tôt possible en téléphonant après 6 h. à 347-6608 ou en vous adressant aux membres du conseil. La date limite pour les réservations sera le 27 septembre.

Bienvenue à tous.

NAISSANCES

Le 3 septembre fut baptisé Joseph, Robert, André, fils de M. Gérard Lamarre et de Denise Barsalou. Le parrain a été M. Joseph Lamarre et la marraine Marguerite Lemieux, grands-parents de l'enfant.

Le 3 septembre fut baptisé Joseph, Georges, Sylvain, enfant de M. Jean-Roch Mailloux et de Thérèse Ouellet. Le parrain a été M. Georges Mailloux et la marraine Charlotte Perron, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations à ces heureux parents.

LA RENTREE DES CLASSES

Mardi dernier c'était le retour à l'école. Il y avait de la joie à se retrouver comme il y avait aussi du chagrin pour les plus jeunes qui débutent. Nous leur souhaitons donc du succès pour cette année scolaire. Nous en profitons aussi pour souhaiter la bienvenue au nouveau directeur, M. Armand Bellemarre ainsi qu'à tous les professeurs anciens et nouveaux.

ROSAIRE PERPETUEL

Notre paroisse est invitée pour une journée mariale au sanctuaire Notre-Dame du Cap de la Madeleine, vendredi le 22 septembre 1967, de 4 h. p.m. à minuit.

Dans le passé, notre paroisse a toujours été bien représentée, nous avons confiance que cette année encore, ce même geste se répètera. Le départ se fera à l'église. Bienvenue à tous.

A LA REGIONALE LIGNERY

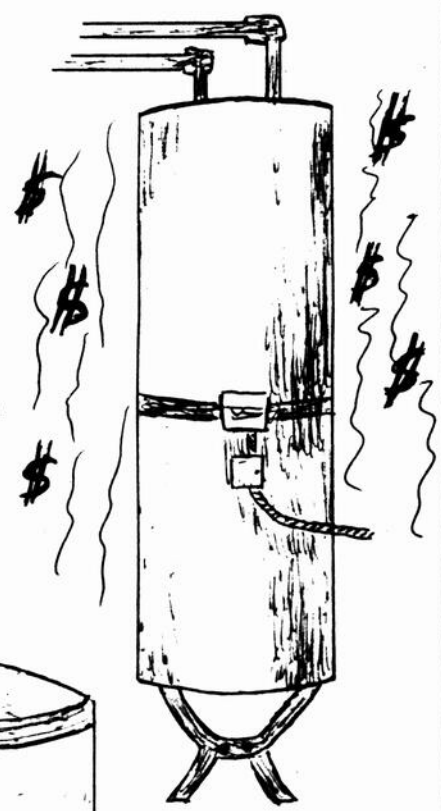
Budget de \$3.5 millions

Les commissaires de la Régionale Lignery ont accepté leur budget pour 1968 qui prévoit des dépenses de l'ordre de \$3.5 millions. En acceptant ce budget qui comporte plus de \$100,000.00 de dépenses inadmissibles, les commissaires approuvent recevoir un appui financier appréciable du gouvernement pour diminuer autant que possible les déboursés des Commissions scolaires locales.

Pour vos nouvelles Signalez 347-7529

RÉGLEZ VOTRE PROBLÈME

D'EAU CHAUDE



REPLACEZ CELUI-LA

PAR CELUI-CI



CHAUFFE-EAU ELECTRIC

- Moderne
- Efficace
- Propre
- Sans entretien
- Sans flamme
- Economique

500,000 foyers l'utilisent avec satisfaction

Plan de financement: \$4.92 par mois (si désiré)

Nom.....

Adresse.....

Tél.....

Ethier & Frère Enr.

SAINT-BLAISE

Tél. 346-3122

La Banque de Commerce vous l'offre!

4 1/2 %

sur les comptes d'épargne sans privilège de chèques.

Cet intérêt est calculé tous les six mois sur le solde minimum mensuel. Ce compte d'épargne sans privilège de chèques, comme son nom l'indique, ne comporte pas le privilège d'émission de chèques. Vous êtes donc moins tentés de dépenser vos économies avant d'avoir atteint votre but. Vous pouvez, naturellement, en retirer de l'argent.

Si vous avez un compte d'épargne ordinaire à la Banque de Commerce, vous recevez un intérêt de 3 1/2 % et vous avez le privilège d'émettre des chèques. Mais vous pouvez maintenant ouvrir aussi un compte d'épargne sans privilège de chèques.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

SHERRINGTON

DECES

A Saint-Jean est décédé le 8 septembre, M. Joseph Bruneau, époux de feu Eugénie Huot à l'âge de 85 ans.

Le défunt, autrefois de cette paroisse, a été exposé au Salon Fortin à Sherrington où ont eu lieu les funérailles lundi le 11 septembre.

x x x

NOTRE-DAME-DU-CAP

Avez-vous retenu votre billet d'autobus pour la nuit de prières mariales à Notre-Dame-du-Cap mardi le 19 septembre? Le départ se fera à 5 h. 30 p.m. et le prix du billet est de \$3.50. Qu'on veuille bien s'adresser le plus tôt possible à Mmes René Fortin et Médéric Bachand.

x x x

NOS MALADES

Voeux de santé à Mme Hector Bisailon qui est hospitalisée à St-Jean.

Ainsi qu'à Mme Léo Giroux qui a été hospitalisée à Lachine au cours de la semaine dernière.

x x x

RETOUR DE VOYAGE

M. et Mme Marcel Robidoux ainsi que M. et Mme Jean-Marc Jannelle de Napierville reviennent d'un beau voyage où ils visitaient Sept-Îles et le Lac Saint-Jean.

x x x

VISITE AU CIMETIERE

La visite au cimetière dans notre paroisse aura lieu dimanche prochain le 17 septembre à 3 h. p.m.

En cas de pluie, la cérémonie se fera à l'église.

x x x

PERSONNEL ENSEIGNANT

POUR L'ANNEE 1967-68

Principal: M. René La Rochelle. 7e année: Mme Aline Deneault, 26 élèves.

6e année: Mmes Pauline Lamoureux, 24 élèves; Huguette Prévost, 24 élèves.

5e année: Mme Jeannette Bourdon, 34 élèves; Mlle M. Jeanne Peras, 34 élèves.

4e année: Mmes Madeleine Beaudin, 26 élèves; Nicole Riel, 26 élèves.

3e année: Mme Jeanne Poupert, 32 élèves; Mlle Monique Lussier, 32 élèves.

2e année: Mmes Jocelyne Boyer, 28 élèves; Carole Pinsonneault, 28 élèves.

1ère année: Mlle Hélène Poupert, 32 élèves. Grand total: 344 élèves.

x x x

MARIAGES

En l'église St-Edouard a été célébré le mariage de M. Fernand Ménard, fils de M. Oslas Ménard de cette paroisse et de Lucille Coallier, à Mlle Françoise Boulerice, fille de M. Sylva Boulerice de St-Edouard et de Hermina Laplante. Les témoins ont été MM. Oslas Ménard et Sylva Boulerice, pères des époux.

— En l'église St-Patrice de Sherrington le 9 septembre a été célébré le mariage de M. Jacques Forino, fils de M. Josué Forino de Saviano, Italie et de Iovino Carole à Mlle Laure-Hélène Boyer fille de M. Joseph Boyer et de Rosina Poupert. Les témoins ont été MM. Joseph Boyer, père de la mariée et François Forino, frère du marié.

x x x

CHEZ LES FERMIERES

Le 3 octobre, les fermières auront des élections pour se choisir une présidente, une bibliothécaire-lectrice et une conseillère.

Les propositions pour ces trois charges devront être faites par écrit et adressées à l'avance à la secrétaire, Mme Florian Beaudin, ou remises séance tenante le 3 octobre prochain. Dans les deux cas, chaque proposition est signée par deux membres actifs. Celles qui voudront des bulletins de présentation devront en faire la demande à Mme la secrétaire.

x x x

Le 20 septembre prochain sera la journée des fermières à l'Expo. Le cercle local conduira ses membres gratuitement jusqu'au terrain de l'Expo.

On devra acheter d'avance son passeport. Le 15 septembre sera la dernière journée pour retenir sa place, en s'adressant à Mme Florian Beaudin.



M. et Mme GILBERT HAMELIN dont le mariage fut célébré récemment en l'église St-Michel de Napierville. La mariée (Mireille) est la fille de M. et Mme Paul Lemoyne et le marié est le fils de M. et Mme Albert Hamelin.

SAINT-EDOUARD

MARIAGE

Le 9 septembre a été célébré le mariage de M. Fernand Ménard, de Sherrington, fils de M. Oslas Ménard et de Lucille Coallier à Mlle Françoise Boulerice, fille de M. Sylva Boulerice et de Hermina Laplante. Les témoins ont été MM. O. Ménard et S. Boulerice pères.

Sincères félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

VISITE PAROISSIALE

M. le curé commence sa visite de paroisse cette semaine. Ouvrons-lui nos portes et nos cœurs, car c'est le représentant de Dieu sur cette terre qui nous visite.

ROSAIRE PERPETUEL

Mardi soir, 19 septembre, nous sommes invités à la nuit pour la récitation du chapelet à Notre-Dame du Cap. Hâtons-nous de donner nos noms soit au presbytère, soit à Mme A. Hogue.

EN VISITE

M. et Mme Léo Dubois (Bertha Lussier) ainsi que M. John Hassan, de Providence, R.-I.,

sont venus passer une semaine chez Mme Félix Yelle.

Ils ont visité l'Expo '67 et sont retournés très enchantés de leur voyage.

LOISIRS

Messieurs, Mesdames, C'est le 17 septembre prochain que débutera la 2e année de quilles à la salle Dubois de St-Remi. Nous invitons toutes les personnes intéressées à jouer dans la ligue des Loisirs de St-Edouard, à communiquer à 454-3762 (Roger Lussier). Cette invitation s'adresse spécialement aux gens mariés. Pour satisfaire les quilleurs et quilleuses, nous avons raccourci la saison d'un mois, mais l'heure et le jour demeurent les mêmes, soit dimanche soir à 7 h. Le succès de cette année dépendra de votre participation. Actuellement, il manque trois équipes mixtes. Advenant l'impossibilité de trouver ces joueurs, nous devrons annuler la ligue ou prendre des joueurs de l'extérieur, donc si vous voulez des loisirs sains à St-Edouard, répondez généreusement à notre demande; car après le 17, les jeux seront faits. S'il y a une ligue de quilles et que ce sont des joueurs extérieurs qui jouent, ne critiquez pas les Loisirs qui se dévouent bénévolement pour vous donner des organisations saines. Nous espérons que vous répondrez au défi et que nous aurons, cette année la plus belle ligue de quilles.

Roger LUSSIER

SAINT-CONSTANT

INVITATION

Toutes les dames et jeunes filles qui veulent faire partie du Cercle de l'entraide familiale de St-Constant sont les bienvenues. Les cotisations pour les membres actuels et les nouveaux membres devront être payées du 1er septembre au 1er octobre seulement. Le conseil vous remercie de votre collaboration.

N'oubliez pas avec la rentrée des classes l'automne s'en vient, donc la grande partie de cartes de l'entraide familiale qui aura lieu cette année le 30 septembre à 8 h. à l'école Jacques Leber. De jolis prix de table vous attendent ainsi que de nombreux prix de présence et pour clore cette soirée, un excellent goûter vous sera servi.

Comme vous savez notre Cercle a pour but d'aider les gens dans le besoin donc nous comptons sur vous chers citoyens de la région.

SAINT-BERNARD

MARIAGE

En l'église de St-Bernard a été célébré le mariage de M. Serge Babeux, fils de M. Roger Babeux et de Malvina Tétréau à Mlle Diane Fournier, fille de M. Gérard Fournier et de Pearl Beaudin. Les témoins ont été MM. Roger Babeux et Gérard Fournier.

x x x

ROSAIRE PERPETUEL

Jeudi le 21 septembre, rosaire perpétuel à Notre-Dame-du-Cap.

Frais pour le voyage: \$4.00. Communiquer avec le presbytère ou Mme Albert Landry.

SAINT-PHILIPPE

MARIAGE

Le 2 septembre a été béni par M. le curé Michel Bernard, le mariage de M. Jacques Martin, fils de M. et Mme Arcaide Martin (Gabrielle Bergeron) à Mlle Denise Rouillier, fille de M. et Mme Alcides Rouillier (Marie-Reine Sénécal). Les témoins ont été les pères. — Félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux époux.

GAGNANTES

Les gagnantes de Mme Théo Legrand pour le mois d'août sont Mmes Vincent Jolivet, Gabrielle Bachand et Julien Dumont.

DECES

A été recommandé aux prières M. Lucien Godin, époux de Noëlla Daigneault, décédé dimanche matin et funérailles mardi, 2 h. 30 p.m. — Sincères sympathies à la famille.

BAPTEMES

Le 3 septembre 1967, par M. le curé Michel Bernard a été baptisée Marie, Edith, Francine, née le 4 août, enfant de M. et Mme Gustave Deslippe (Angèle Pagé). Le parrain a été M. Antonio Pagé et la marraine Gertrude Poupert, son épouse, de Saint-Constant, grands-parents. Porteuse: Mme Gustave Deslippe, maman du bébé.

Le 3 septembre a été baptisée Marie, Jeanne, Josée, Nathalie, enfant de M. et Mme Omer Poissant (Lise Longtin). Le parrain a été M. Vincent Jolivet et la marraine Jeanne Longtin, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Diane Poissant, tante.

Félicitations à ces heureux parents.

SAINT-JACQUES LE MINEUR

M. et Mme Marc Filion et sa famille remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de leur fils Gaétan, soit par tributs floraux, visite au salon, ou assistance aux funérailles.

Viande fraîche en gros pour congélateur
Boeuf, steer, taure, foie, porc, etc.
VENTE & SERVICE
Pour toute la région. Livraison immédiate.

GILLES TRUDEAU
Tel. 454-3242 / 454-9908
St-Remi

A SAINT-MATHIEU

15e anniversaire de l'érection d'un monument à la Vierge

Dimanche, et 24 septembre, une fête mariale marquera le 15e anniversaire de l'érection de la statue de Notre-Dame de la Vie Intérieure, à St-Mathieu de Laprairie.

A 2 h. 45, il y aura rassemblement à l'église paroissiale suivi d'une manifestation de piété au

près de la Madone.

Les participants à cette fête seront heureux d'unir leur geste de confiance envers Marie à celui du grand Pèlerin, Sa Sainteté Paul VI qui récemment, se rendait à Fatima, pour implorer les faveurs de Notre-Dame sur le monde entier.

St-Remi 454-2114
Résidence: 454-9782

J. I. CASE CO
Noël Bétournay
AGENT AUTORISÉ

FARM & INDUSTRIAL EQUIPMENT - CRAWLERS - LOADERS - BACKHOES
EQUIPEMENT DE FERME ET INDUSTRIEL

APPELEZ CHARGE RENVERSEE A
Saint-Remi 454-2394
JEAN-MARIE LEFRANÇOIS ENR.

Le plus gros commerçant d'animaux à vison de la région défie toute compétition dans l'achat d'animaux morts ou vivants, pour nourriture à vison, chiens, chats

SERVICE RAPIDE
Rés. 43, rue Ste-Thérèse **SAINTE-REMI**

Continental

Licence complète ★ 3 salles de réception
Ouvert le dimanche après-midi
Intersection routes 9 et 36 **Tél.**
NAPIERVILLE, Qué. 245-3311 - 245-3322

Dans Napierville et la région machinerie octroyée par le gouvernement...
Tracteurs sur roues et sur chenilles—Chargeur et pelle renversée (pépine)

BABEUX EXCAVATION ENR.
Napierville, Qué. **Tél. 245-3856**

NORTHWAY Drive-In Theatre
WIDE-VISION SCREEN
CHAMPLAIN, N.Y.

CINEMA EN PLEIN AIR
à Champlain, N.Y.

ATTENTION!
Notre programme complet pour toute la semaine se termine **LUNDI LE 18 SEPTEMBRE**. Il y aura ensuite représentation seulement le vendredi, samedi et dimanche jusqu'au 15 octobre.

MERCREDI A SAMEDI — 13-14-15-16 SEPTEMBRE

"The Bobo"
BRITT EKLAND
ROSSANO BRAZZI

**HENRY FONDA
JANICE RULE**
"Welcome to Hard Times"

LE PROGRAMME DEBUTE AU CREPUSCULE
— ADMISSION: \$1.25 —

André Fortin Automobile Enr'g.



VENDEUR AUTORISÉ:

AUSTIN — M.G. — HEALEY
VOUS AVEZ UN PRODUIT SIGNE BMC
NOUS AVONS TOUTES LES PIÈCES D'ORIGINE
EN MAGASIN.
VENTE — PIÈCES — REPARATION

ESSAYEZ LA AUSTIN 1100



AUTOMATIQUE

TÉL. 346-6263

332, RUE ST-JACQUES

SAINT-JEAN, QUÉ.

Touche-à-tout sur la Rive-Sud

La Jeune Chambre de Commerce de Jacques-Cartier s'est prononcée dernièrement pour la fusion des municipalités de la Rive-Sud, parce que, pensent-ils, "C'est une chose inévitable"... "C'est le progrès qui l'exige". Savez-vous ce que nous dit cette Jeune Chambre? "Mettez de côté votre amour-propre ou votre intérêt personnel et facilitez les étapes qui conduiront éventuellement à la fusion des municipalités de la Rive-Sud". Bravo! Il fallait que ça vienne de la bouche de jeunes. Eux ont compris où est l'avenir de la Rive-Sud, où est leur avenir. Il est curieux de constater qu'autrefois c'était les aînés qui donnaient de bons conseils aux jeunes et qu'aujourd'hui ce sont souvent les jeunes qui montrent la voie à leurs aînés. Ceux-ci seront-ils assez sages pour suivre la voie de l'avenir.

Longueuil s'est doté d'un Centre culturel qui fera l'envie des municipalités avoisinantes. Cette maison de la culture abritera, en plus de ses ateliers de cours d'expressions artistiques de toutes sortes, une immense bibliothèque pour adultes et enfants. Les activités qui débiteront prochainement sont nombreuses; il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. Théâtres, arts plastiques, expositions de peintures, conférences, ciné-club, de quoi faire pâlir de jalousie la municipalité avoisinante, Boucherville qui en est encore à ses débuts dans ce domaine faute de locaux et de crédits. Toutes les administrations municipales n'ont pas les mêmes soucis de culture, semble-t-il. Alléchant, ce Centre culturel de Longueuil auquel sont d'ailleurs conviés tous les gens de la Rive-Sud.

À la United Aircraft, la situation est stagnante. Tous naviguent en eaux troubles. Les syndicats et la compagnie se targuent mutuellement de mauvaise foi. C'est un fait, il y a mauvaise foi évidente malgré les déclarations des deux parties dans les journaux. Attendra-t-on encore que la situation s'envenime et que les esprits survoltés tombent dans l'irréparable?

L'union fait la force. Les familles de Greenfield Park l'ont si bien compris qu'elles ont décidé de se grouper et de se constituer en Union des Familles qui s'affilierait très bientôt à la Fédération des Unions de Familles. Les principaux objectifs de ce nouveau groupement sont l'éducation et les loisirs. Il est réconfortant de constater que les parents sont de plus en plus sensibilisés à ces problèmes et qu'ils comprennent enfin qu'ils doivent se grouper pour mieux faire face et résoudre ces problèmes.

Le club Optimiste de Longueuil a pris l'initiative de faire visiter à 150 enfants déshérités, l'Expo 67. Ces enfants de 8 à 12 ans ont fait une rapide tournée des pavillons situés dans les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène, puis se sont précipités à l'assaut des manèges de la Ronde. Tous se sont donnés la main pour faire un succès de ces quelques mouvements à l'Expo. Le directeur du service des loisirs de Longueuil ainsi que son équipe de moniteur, des mères de famille, le "Club des Jeunes", chacun a offert ses services pour que ces enfants puissent bénéficier d'heureux moments sur la "Terre des Hommes". Si tous les gars du monde se donnaient la main...

Si l'automne apporte aux jeunes toutes sortes d'activités, les moins jeunes ne sont pas pour autant oubliés. À Longueuil, le Club de l'Age d'Or, connaîtra pour la saison qui s'ouvre un regain d'activités de toutes sortes. Installé dans un nouveau local, ce club aura ses rencontres le mardi et le vendredi de 2 h. à 5 heures. De plus, on organisera de nombreuses soirées récréatives tous les samedis soirs de 7 h. à 10 heures. Le club de l'Age d'Or en collaboration avec le Service des loisirs se propose d'offrir à ses membres une foule de nouveautés. On dit que la vie commence à quarante ans...

Dans le cadre des fêtes du tricentenaire de Boucherville, se tiendra, dans cette municipalité, un tournoi de golf de première importance. Les professionnels se disputeront une bourse de \$2,500, tandis que les amateurs se partageront de nombreux prix. On prévoit un nombre record de participants à ce tournoi de golf qui réunira à Boucherville les meilleurs golfeurs de la province. Le terrain de golf de Boucherville semble à première vue, assez facile et pourtant, paraît-il, le parcours serait un véritable test de golf. Et vive le dix-neuvième trou...

Fédération des Oeuvres: sa mission

Plus souvent qu'autrement, l'individu et la famille auxquels la Fédération des Oeuvres doit assurer des secours d'urgence, sont aux prises avec un sérieux problème social. Et c'est là que réside la véritable cause de leur malheur.

Les sources de désordre sont très variées, de même que les problèmes sociaux qui en découlent. De telles difficultés peuvent évidemment être passagères ou chroniques et il importe surtout de veiller à ce que la situation dure le moins longtemps possible et qu'elle ne se perpétue pas d'une génération à l'autre.

En plus de se pencher sur les familles et les individus adultes en difficulté, les oeuvres de la Fédération s'occupent également des enfants désavantagés. L'enfant désavantagé peut être celui qui vit hors d'un foyer normal, comme c'est le cas des enfants nés de parents non mariés, des enfants abandonnés, des enfants délinquants ou encore des enfants ayant besoin de protection.

Les problèmes sociaux créés par les personnes âgées sont des plus importants au point de vue du bien-être communautaire. Le vieillissement exige chez un grand nombre de personnes âgées une révision de leur régime de vie, tant au point de vue du travail, de la sécurité, du revenu, du logement, du régime de santé, que de

l'occupation de leurs heures de loisirs accrues.

Le bien-être communautaire comprend également les besoins auxquels font face les personnes seules. Par personnes seules, il faut englober aussi les filles-mères, les délinquants adultes, les vagabonds, les immigrants, les voyageurs, etc.

S'il est un domaine où la participation de l'Etat est importante, c'est bien celui de la santé de la population. Mais une certaine portion du secteur santé concerne directement les agences de bien-être privées. Et la Fédération, dans ce domaine, exerce son principal champ d'action en veillant à assurer une contribution substantielle aux oeuvres privées qui s'occupent du nursing à domicile, c'est-à-dire auprès des malades indigents.

Que dire maintenant de nos concitoyens handicapés? Il incombe encore à la communauté de tout mettre en oeuvre pour aider ces personnes à mener une existence aussi normale que possible.

Les Oeuvres de la Fédération englobent aussi le secteur loisirs, dans le vaste éventail de leur section. Les jeunes et les moins jeunes n'ont pas toujours à leur portée les ressources voulues pour occuper sainement leurs loisirs.

Par l'énumération des innombrables services qui rendent à notre

communauté les oeuvres affiliées, il ressort que les dons recueillis par la Fédération des oeuvres au cours de ses campagnes annuelles de souscription servent de moins en moins à être redistribués sous forme d'assistance matérielle, en argent ou en nature, comme trop de gens semblent malheureusement encore le croire.

C'est par l'évolution des besoins que nous en sommes arrivés, grâce à des services personnels d'aider les individus ou les familles à résoudre leurs problèmes de bien-être social.

On peut donc définir la mission actuelle de la Fédération, mission qui nous semble tout à fait capitale de la façon suivante: veiller à ce que tout individu ou toute famille aux prises avec un problème puisse, en s'adressant à une oeuvre de la Fédération, avoir un recours assuré pour résoudre ce problème, soit sous forme de services directs, soit sous forme de références à des services plus spécialisés.

Ass. Numismatique de la Rive-Sud

Les collectionneurs de monnaies qui seraient intéressés à faire partie de l'Association Numismatique de la Rive-Sud sont priés de communiquer avec M. P. Leblanc, 202 St-Denis, St-Lambert, Tél. 671-7461.

Une réorganisation de ce club est prévue pour le début d'octobre et la date de la prochaine réunion vous sera communiquée au cours du mois, dans ces mêmes colonnes.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Pourquoi vous fatiguer!

L'outil idéal pour couper: bois, poteaux de clôtures, arbres et broussailles. C'est une scie à chaîne simple, sans danger et facile à utiliser... avec des commandes au bout des doigts, un poids bien équilibré et de la puissance à revendre! Pourtant Holiday ne coûte que \$159.95 Prix de liste sugg. avec accessoires de 12"). Fabriquée par Pioneer Saws Ltd., une filiale d'Outboard Marine Corp., fabricants des hors-bord Johnson & Evinrude.



ETHIER & FRERE ENR.

SAINT-BLAISE

TEL. 346-3122

QUELQUES MINUTES AVEC...

JEAN-CHARLES ROY



ADIEU VACANCES

Les vacances terminées, le bel été fini on se remet au travail et on tramera dur jusqu'aux fêtes. C'est ainsi que le vent la coutume et le climat urbain. Notre cultivateur achève seulement sa "grosse" saison. Le citadin a négligé durant l'été (et l'Expo) une foule de menus travaux qu'il devra exécuter à l'automne. Plusieurs compagnies qui semblaient somnolentes bourdonneront d'activité fébrile durant les trois prochains mois.

ACCUSE DE RECEPTION

Certaines maisons d'éditions n'ont pas chômé cet été même si certains de leurs lecteurs préféreraient la plage aux livres. Les Editions de l'Homme m'ont fait parvenir plusieurs livres.

Pour n'en mentionner que trois, citons de l'auteur Lionel Gendron, m.d., "L'adolescent veut savoir" et "L'adolescente veut savoir" et le dictionnaire en cinq langues de Louis Stanké. Un adolescent devrait lire Lionel Gendron car il réussit par son langage clair à rendre facile la compréhension de choses qui ne le sont pas toujours. Les parents auraient aussi avantage à le lire. De nos jours, certaines erreurs qui à nos yeux étaient des vérités absolues et certains tabous de nos pères que nous avions conservés, ne sont plus de mise pour l'adolescent actuel et celui de demain. Pour "être dans le vent" le parent d'aujourd'hui doit pouvoir discuter avec son adolescent. Pour discuter, il faut un minimum de science et beaucoup de compréhension. Le docteur Gendron dans ses deux livres aide certainement le parent à mieux s'y reconnaître. Le "Dictionnaire en 5 langues" de Louis Stanké sera certainement utile au voyageur. Par tant du français, il donne les équivalents en anglais, espagnol, al-

emand et italien, toutes langues utilisant le même alphabet sinon la même ponctuation. Ce dictionnaire est divisé selon plusieurs ordres alphabétiques dont chacun touche un sujet précis, soit l'agriculture, l'automobile, le restaurant, etc. Je connais au moins un gars qui aurait évité un avis de contravention s'il avait su ce que voulait dire "Prohibido parar".

MESSAGE A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LONGUEUIL

On ne peut qu'être flatté de recevoir une invitation d'assister à l'assemblée générale à titre de "cher membre" surtout lorsqu'on a cessé de payer toute cotisation depuis quelque trois ans. Le secrétaire de cette Chambre fait bien les choses. En plus de la convocation comprenant l'ordre du jour, il inclut les procès verbaux de plusieurs assemblées passées. C'est ainsi que les membres peuvent, par la lecture de ce communiqué, se renseigner sur les activités de la Chambre, même s'ils doivent s'absenter des assemblées. Messieurs les membres de la Chambre de Commerce de Longueuil avec un tel secrétaire et aussi avec les membres influents que nous vous connaissons doit-on espérer que vous surveillerez de plus près les activités du Conseil municipal afin peut-être de lui être utile par vos doctes conseils?

ASSEMBLEE MENSUELLE

Conseil municipal

Longueuil — La prochaine assemblée publique mensuelle du Conseil municipal de Longueuil aura lieu mercredi le 20 septembre. Elle débutera par la demi-heure du public à 7 h. 30 p.m.

A plusieurs égards, c'est une soirée à ne pas manquer.

matière culturelle. Le directeur du service des loisirs de Jacques-Cartier, M. Gaston Frappier, y voit l'amorce d'une série d'échanges franco-québécois fructueux en ce domaine.

Les dix municipalités québécoises représentées, le gouvernement provincial et celui de la France se partagent le coût de l'expérience. C'est ainsi que les autorités municipales de Jacques-Cartier ont accordé un congé payé à son délégué, dont les frais de transport et de séjour sont assumés par le gouvernement du Québec et celui de la France.

DIFFICULTES FINANCIERES?

Nous acceptons toute demande jusqu'à concurrence de \$5,000. Mauvais crédit accepté. Réponse assurée. Ce n'est pas une compagnie de finance. Inscription gratuite, faites parvenir votre nom aujourd'hui!

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. p.m.

CREDIT CONFIDENTIEL

6409, rue ST-HUBERT, Montréal, P.Q. — Tél. 274-9474

VOYEZ CLAIR DANS VOS AFFAIRES



Exigez la lampe-étude COLLÈGE portant l'étiquette verte de l'Association Canadienne de l'Electricité.

AVEC LA LAMPE-ÉTUDE COLLÈGE

conçue scientifiquement
pour protéger votre vue

Voir clair, c'est plus qu'important... c'est vital pour ceux qui étudient comme pour tous ceux qui font un travail exigeant une concentration visuelle. La lampe-étude COLLÈGE a été conçue par des ingénieurs en éclairage pour donner un éclairage scientifiquement équilibré. un éclairage idéal qui assure acuité visuelle et protection de la vue.

La lampe COLLÈGE est la seule lampe-étude approuvée par l'Association des Ingénieurs en éclairage. Elle diffuse un éclairage uniforme sans ombres ni éblouissement. Munie d'une ampoule de 200 watts, elle assure une intensité minimale de 70 bougies/pied sur toute la surface de travail. A raison de 4 heures d'utilisation par jour tout au long de l'année scolaire, elle ne coûtera qu'environ \$1.70 d'électricité, soit moins de 1¢ par jour.

Grâce à la lampe-étude COLLÈGE, vous verrez clair dans vos affaires tout en protégeant votre vue.

VENDUE

PAR

Hervé Lacasse Cie Ltée

DISTRIBUTEUR

231 St-Jacques

Tél. 346-4568

St-Jean

Librairie Le Richelieu

DETAILLANT

170 St-Jacques

Tél. 347-4110

St-Jean

Payette & Payette Inc.

DETAILLANT

211 Richelieu

Tél. 346-6894

St-Jean

Bedford Import

DETAILLANT

Bedford

Tél. 248-3327

Les Ameublements Rouillier

DETAILLANT

420 St-Jacques

Tél. 245-3606

Napierville

POUR LE CENTRE DE LA CULTURE

Campagne de souscription

LONGUEUIL (JCR). — La Chambre de Commerce de Longueuil organise une campagne de souscription pour l'achat de livres qui seront remis à la bibliothèque du Centre de la culture.

Un appel est lancé à toutes les organisations Longueilloises afin qu'elles emboîtent le pas et fassent de cette souscription un succès.

MM. Eloi Gervais, Gaëtan Baillargeon, P.-A. St-Germain, Gilles Brissette et Denis Allard tous membres de la Chambre font partie du comité de souscription.

LOISIRS

Jacques-Cartier représente le Québec en France

Le président de l'Association des directeurs des loisirs municipaux du Québec, M. Pierre Meunier, qui est en même temps directeur adjoint au service des loisirs de Jacques-Cartier, est l'une des 10 personnes qui représentent le Québec en France dans le cadre des échanges culturels franco-québécois.

Ces dix employés spéciaux qui ont quitté Dorval samedi pour Orly, entreprennent présentement un voyage d'études de quatre semaines en France. Il s'agit d'une initiative du ministère de l'éducation du Québec assurée par la collaboration des 10 municipalités représentées et par le concours du ministère de la jeunesse, en France.

Le séjour de nos délégués en France comprend trois parties:

1) un stage en éducation populaire à Morly-de-Roy, à 60 milles de Paris;

2) des rencontres avec les principaux directeurs des organis-

mes français consacrés à la jeunesse et aux sports;

3) visites des équipements de loisirs.

A leur retour, fixé au 4 octobre, les délégués devront présenter au ministère québécois de l'éducation un rapport résumant leur voyage d'études, leurs observations et le cas échéant, des recommandations. Sans doute ces rapports détermineront-ils dans une certaine mesure, l'orientation du futur ministère québécois des loisirs.

Ce voyage d'études est une expérience-pilote tentée conjointement par le Québec et par la France dans l'espoir de parvenir à une plus grande coopération en

SAINT-LAMBERT

Agrandissement de l'Hôtel de Ville

Le projet d'agrandissement de l'Hôtel de Ville, qui était à l'étude depuis au-delà d'un an, va se réaliser. Le Conseil qui avait autorisé une dépense d'au plus \$250,000 pour ces travaux a permis aux autorités de la municipalité de signer tout récemment, un contrat au montant de \$232,500 avec les représentants de Chant Co. Ltd. pour la réalisation de ces travaux.

La nouvelle annexe dont les travaux sont commencés depuis le début de la présente semaine, sera prête pour le début de 1968 et sera occupée par les services administratifs. Ce nouvel immeuble comprendra également deux étages sur une superficie de 7,300 p. carrés.

Lorsque les travaux seront terminés, l'Hôtel de Ville actuel sera utilisé par les services de la police et des pompiers.

Souscription

L'Association Communautaire Sportive de St-Lambert désire porter à la connaissance du public que sa 24e campagne de souscription annuelle se tiendra du 18 au 30 septembre 1967.

La sollicitation de porte en porte se fera au cours de la soirée du 18 septembre.

L'A. C. S. se dévoue au développement de tous les jeunes. Au cours de l'année 1967, plus de 3,000 garçons et filles ont participé aux différentes activités sportives patronnées par l'A.C.S.

Les fonds recueillis dans le public serviront en majorité à défrayer le coût de l'achat et de la réparation des équipements, les frais des patinoires, courts de tennis, etc. Aussi, cette année, un minimum de \$12,000 est nécessaire pour rencontrer toutes ces nécessités.

La générosité du public sera très appréciée au cours de cette campagne de souscription et permettra à l'A. C. S. de continuer et d'améliorer ses activités qui sont très goûtées par les jeunes de Saint-Lambert.

Pèlerinage

Cette année, nous ferons notre pèlerinage annuel au cimetière, dimanche 17 septembre à 2 h. 30 p.m.

Notre assemblée réunira les paroissiens de notre paroisse ainsi que ceux des paroisses de St-Thomas d'Aquin et de St. Francis of Assisi. La cérémonie durera de 30 à 40 minutes et si la température ne nous permettait pas (pluie ou trop froid) de la faire au cimetière, nous le ferons dans notre église, rue Lorne.

Liturgie

MOIS DE SEPTEMBRE

Offices de la semaine

15 ven. (Bl.) Notre-Dame des Sept-Douleurs. — 2 cl.

Gl.; (2e or. s. Nicomède) Cr.; pr. B.V.M.

16 sam. (R.) Ss. Corneille, pape et mart. et Cyprien, év. et mart. — 3 cl.

reflet de lumière pour décorer votre maison? Etrange, me direz-vous. Pourtant, Toune, Bulle et Thomas, les principaux personnages de "Il pleut dans ma maison" joué par la troupe du Rideau Vert de Bruxelles et présenté dans le cadre du Festival Mondial du Spectacle, nous ont ce soir-là transporté dans un monde, où la fantaisie et le rêve régnaient en maître. Pièce d'une fraîcheur exquise, "Il pleut dans ma maison" a su nous pénétrer d'une douceur de vivre qui n'est pas le fait de la réalité mais bien du rêve. Pleine d'allant avec une touche d'humour souriante, cette pièce de Paul Willems, jeune auteur belge, a peut-être réussi à nous faire admettre que le libre cours de l'imagination qui nous conduit au rêve peut devenir essentiel presque vital pour celui qui y a goûté.

Le Festival Mondial du Spectacle nous donne la chance parfois de trouver parmi les grands chefs-d'oeuvre qu'il nous présente une pièce peu connue mais charmante qui a, de la source, le murmure, la vivacité et la fraîcheur.

T. V.

Gl; (2e or. ss. Euphémie, Lucie et Gémilien).
17 dim. (V.) XVIIIe ap. Pentecôte. — 2e cl.
Gl.; Cr.; pr. Trin.
— II vp. du dim.
18 lun. (Bl.) S. Joseph de Cupertino, conf. — 3 cl.
Gl.

19 mar. (R.) Ss. Janvier et comp. mart. — 3 cl.
Gl.
20 mer. (Vi.) Férié des Quatre-Temps. — 2 cl. (2e or. ss. Eustache et comp.).
21 jeu. (R.) S. Mathieu, ap. et évang. — 2 cl.

En Guadeloupe VACANCES inoubliables

sous un SOLEIL RADIEUX

ATMOSPHÈRE FRANÇAISE ANTILLAISE



Une table... des vins!!!

Un hôtel de classe sur une magnifique plage de sable fin

Hôtel "Les Alizés"

128 chambres climatisées

LE MOULE
GUADELOUPE
ANTILLES FRANÇAISES

Au Festival Mondial des Spectacles

Une soirée au Moyen-Age

Qu'est-ce que nos aïeux du Moyen-Age pouvaient bien faire de leurs soirées, sans télévision pour les distraire? L'OMMEGANG de Bruxelles répond à cette question. Il donnait récemment à l'Expo-Théâtre un échantillon de ce qui pouvait se dérouler lors d'une fête. Il s'agit de l'évocation historique d'une fête donnée en 1467 par le duc Philippe le Bon, au palais ducal du Coudenberg à Bruxelles. C'est vous dire le faste des costumes des quelque 70 figurants, nobles et grandes dames. Toute la breloque du Moyen-Age réunie sur une même scène!! Révérences, salutations, petits pas de côté! Un monde de raffinement, signe contradictoire d'artificialité et de noblesse de coeur.

Le mot OMMEGANG signifie "Une procession autour de l'église". Il y eut des Ommegang dans nombre de villes flamandes; elles constituaient des manifestations de la foi populaire et se composaient d'une partie religieuse et d'une partie laïque. L'Ommegang de Bruxelles, pour sa part, puisait à la source de la légende de Notre-Dame du Sablon: une jeune anversoise, Béatrice Soetkens, à qui était apparue la Vierge déplorant la dévotion inconstante des Anversois, transporta la statue de Notre-Dame dans un oratoire bruxellois. C'est pour rappeler l'anniversaire du transfert de la Vierge au Sablon que l'Ommegang sortit chaque année.

Il est généralement admis que l'Ommegang origine du XIVe siècle; cependant la preuve formelle de son existence date du XVe siècle. A cette époque, le cortège était composé de toutes les classes de la société bruxelloise: chacun assurait les frais de sa prestation et cherchait à représenter son groupe avec le plus de munificence possible. Au cours des siècles, la tradition de l'Ommegang s'estompée pour n'être reprise qu'en 1927. La représentation donnée par la Société de l'Ommegang nous situait en plein Moyen-Age: visuellement, par les costumes variés des figurants et les danceries, auditivement, par le répertoire musical de l'orchestre de chambre et du quatuor vocal. Sur le plan visuel, il faut souligner les exceptionnelles interprétations de ballet de la danseuse étoile Jeannine Berdel. Un spectacle de qualité mais qui pour le frénétique spectateur du XXe siècle manque certes de diversité.

"Il pleut dans ma maison" de Paul Willems présenté par le Rideau Vert de Bruxelles.

Vous arrive-t-il parfois de rêver d'un morceau de ciel bleu, d'un



Ça, c'est un vrai!

monter à cheval, pour lui, c'est à la fois un art et un plaisir.

C'est l'entraîneur parfait.

Et quand vient le temps de la détente, il exige une bière parfaite. Pour lui,

une vraie bière, c'est une Molson

Y a pas d'erreur, c'est la meilleure!

En passant par Verchères

L'HON. JEAN LESAGE
A VERCHÈRES SAMEDI

Dans le cadre de sa tournée à travers le Québec, l'hon. J. Lesage ex-premier ministre et chef de l'opposition à Québec sera de passage parmi nous samedi le 16 septembre à 10 h. a.m. Il sera accueilli à la salle du Conseil de comté où aura lieu une réception officielle de la part du Conseil de comté de Verchères. Par la suite, il visitera probablement l'usine Dulpé et Frères ainsi que la conserverie C. A. Bussières ainsi qu'une ferme; vers 11 h. 30, il se dirigera vers Varennes et Chamblay. Tous ceux qui aimeraient rencontrer M. Lesage n'ont qu'à se réunir à la salle du comté pour 10 h., samedi matin.

M. J. M. MOREAU
NOMME AU
BUREAU EXECUTIF

C'est avec plaisir que nous avons vu un des nôtres, nommé au bureau exécutif de l'Union des Conseils de comtés de la province de Québec, lors du dernier congrès de cet organisme à Montréal les 6, 7 et 8 août. M. Moreau était déjà directeur avant cette nouvelle nomination. Le nouveau bureau de direction se compose de M. Lucien Perron, président; M. Léo Laplante, vice-président au bureau exécutif; M. Aljutor Dus-sault, M. Jean-Marie Moreau et M. Laurent Savard. Cet organisme tient ses réunions à Québec à tous les mois; c'est donc dire qu'il est en contact permanent avec les ministres, le premier ministre et tous ceux qui s'occupent des problèmes des municipalités. C'est donc un apport appréciable pour Verchères, mais aussi une lourde tâche pour M. Moreau qui saura, nous en sommes convaincus, mener à bien cette nouvelle tâche pour le plus grand bien de Verchères et toute la province.

OU EN EST LA FUSION?

Peut-être serons-nous plus éclairés à ce sujet la semaine prochaine, car un délégué du gouvernement viendra à Verchères jeudi de cette semaine soit le 14 septembre à 8 h. 30 rencontrer nos deux Conseils municipaux; qu'en ressortira-t-il? C'est la question du jour. Nul ne peut le dire. Alors à la semaine prochaine.

LE REGLEMENT
C'EST LE REGLEMENT

Nous l'avons déjà écrit dans ces colonnes, mais plusieurs semblent l'ignorer, il existe maintenant un règlement de zonage dans tout Verchères et avant d'entreprendre toutes réparations et constructions, il vous faut un permis du Conseil. Sinon vous vous exposez à des troubles et peut-être même à démolir ce qui avait été construit. Donc, n'oubliez pas, renseignez-vous. A ce sujet, il serait bon de suggérer au Conseil d'utiliser plus les journaux locaux pour publier les règlements, demandes de soumissions, convocations, etc., je crois que l'affichage à la porte de l'église est périmé car personne ou à peu près ne les lit et ensuite on est surpris de la personne ne soit au courant. Il est peut-être osé de se faire de la publicité soit-même mais votre journal le Richelieu, entre dans 330 foyers de Verchères il couvre donc près de 70% de la population ce qui est le double ou le triple de tous les autres journaux réunis. De plus, ayant le support des autorités municipales et autres organismes, les gens seraient encore plus intéressés à leur journal et sans doute qu'il serait possible d'atteindre 80% et plus de la population.

Nos marchands locaux pourraient aussi en profiter plus pour leur publicité et à moins de frais, car c'est avec plus de publicité que nous pourrions passer plus de nouvelles et avec plus d'abonnés que nous pourrions avoir plus de publicité; un ne va pas sans l'autre. Si vous avez des parents ou amis qui seraient intéressés à s'abonner, bien vouloir communiquer avec Mme Ghislaine Choquet, 10 St-Alexandre, tél.: 583-3220. La même adresse pour vos communiqués, annonces commerciales ou petites annonces.

Nous profitons de la même occasion pour demander aux gens dont les abonnements seraient passés dû de bien vouloir envoyer leur réabonnement à la même adresse. Nous tentons de passer par tout mais parfois il est difficile

d'atteindre tout le monde. Merci à l'avance.

ASSEMBLEE INTERESSANTE

L'action n'a pas manqué au Conseil du village mardi dernier, une discussion de longue date s'est finalement réglée à cette assemblée. L'aqueduc devra se financer par lui-même, du moins pour ce qui est de la pose de la conduite de la rue Calixa Lavallée; une résolution en ce sens a été passée afin que le Conseil prête à l'aqueduc les argentés nécessaires. Depuis deux ans, ces travaux de conduite d'eau étaient financés par le Conseil à même la ristourne de taxe de vente. Plusieurs conseillers étaient en faveur du paiement, d'autres étaient contre et c'est sur division que la résolution fut adoptée. Chaque partie défendit à l'apertout sa cause, les uns soulignant que cet argent venait de la taxe de vente payée par tous et devait être partagée entre tous.

Les autres soutenaient que le service de l'aqueduc étant un organisme séparé ayant sa propre comptabilité devait se financer lui-même; de plus, l'aqueduc resservant quatre municipalités différentes, il n'était pas logique que le village finance les conduites seul et qu'enfin il aura besoin de cet argent bientôt pour la pose des conduites d'égouts et autres travaux. C'est finalement ceux-ci qui l'emportèrent.

Ce n'est pas à moi de juger qui avait raison ou tort les arguments sur les deux côtés étaient valables j'ai surtout aimé la façon de discuter de chacun des membres, tous ont donné leurs opinions sincères sans animosité mais avec détermination.

DES CONDUITES D'EGOUTS
POUR BIENTOT

Le Conseil a rencontré, le mois dernier, la Régie des Eaux afin de discuter des conduites d'égouts, projet qui a plusieurs reprises dans le passé avait été mis de côté à cause de la rigidité des règlements concernant les usines d'épuration. Il semble que le règlement soit adouci et le Conseil doit rencontrer sous peu la firme d'ingénieurs

Beauchemin, Beaton, Lapointe afin de discuter prix, suggestions, plans, etc.

Le Conseil semble bien décidé à entreprendre ces travaux sous peu. Personnellement, une chose me taquine, dans tout ceci on semble mêler égouts collecteurs, municipalisation des égouts, etc., On semble aussi assez incertain sur le remboursement de ces travaux. Je suis convaincu que ces travaux sont très importants pour Verchères et justement à cause de leur importance il vaut mieux bien étudier et clarifier la municipalisation avant et ensuite les projets d'égouts collecteurs.

A ce sujet, un contribuable me suggérerait une idée qui me paraît très bonne, pourquoi ne pas penser à demander l'aide des gouvernements provincial et fédéral et poser un tuyau au plutôt deux murs recouverts de 10 pieds carrés et boucher ainsi le ruisseau. Cet égout pourrait servir pour les égouts de surface et sur le côté de celui-ci on pourrait poser l'égout pour les eaux usées au premier abord ce projet semble très dispendieux mais à bien y penser en ayant un octroi accru, il ne reviendrait peut-être pas plus cher et éliminerait pour toujours le ruisseau.

Cela permettrait de déboucher toutes les rues et faciliterait la construction dans les côtés; un étang pourrait être aménagé près du pont des chars et permettrait le contrôle des eaux à l'année longue.

C'est peut-être un projet fantaisiste mais il vaut la peine de s'y arrêter; le gouvernement fédéral ne sait trop où distribuer ses travaux locaux pour un an ou deux; pourquoi au lieu de faire des murs le long du fleuve, n'en ferait-il pas le long du ruisseau? Une partie a déjà été faite dans le passé.

TANGO — VALSE — CHA CHA

Avis à ceux qui ont déjà fait leur inscription ou qui la feront bientôt. Les cours de danse débuteront mardi le 26 septembre à 7 h. 45 à l'école Ludger Duvernay à Verchères. Bienvenue à tous.

SAINT-AMABLE

BAPTEME

René, fils de Roland Trudeau et de Claudette Pélouquin, né le 9 août à l'hôpital de la Miséricorde, Montréal, Parrain et marraine: Roland Trudeau et Germaine Lusier, grands-parents.

FETE AU CIMETIERE

On peut dire qu'elle fut un succès. Plusieurs cependant furent surpris de constater que les jeunes et les enfants formaient le plus grand nombre. Ceux-ci méritent des félicitations, mais les autres? Pourtant l'Écriture dit que "c'est une pensée salutaire (utile au salut) que de prier pour les morts".

RENTREE DES CLASSES

Notre peuple, stimulé par le passage au Québec, sur "le chemin du Roy" du Président de la France, veut maintenant s'affirmer, se faire connaître. Mais je vous le demande, quel de plus utile pour cela que l'instruction et surtout l'éducation? Où ira-t-on, à l'avenir, sans une forte instruction? sans au moins une 12e, et c'est encore bien peu! Voyons,

parents, un effort et un peu de courage! Que tous vos fils et filles fassent une 12e. Quand ils seront rendus là, je crois qu'ils seront assez compréhensifs pour vouloir obtenir des diplômes et des qualifications, des parchemins et des compétences.

NOTRE ANCIENNE ECOLE

Plusieurs paroissiens, encore cette année, méritent des félicitations pour les très belles demeures qu'ils se sont fait construire. Il est difficile de les nommer tous. Il y aurait danger d'oubli. D'ailleurs, une visite à St-Amable en surprendrait un grand nombre. Nous voilà avec une très belle "terre des hommes". Les visiteurs ne tarissent pas d'éloges sur la propreté de la paroisse, ses nombreuses demeures toutes neuves ou restaurées. Signalons, entre autres, notre ancienne école restaurée par les soins de son propriétaire, M. Roland Gemme, autrefois de la rue Thomas. M. R. Gemme y a préparé 5 logis et un salon mortuaire. Et nous le félicitons pour son bon goût.

A Boucherville

• par Roserio Therrien



Denis Picard et les Seigneurs

Les amateurs de hockey de la région se rappelleront facilement les péripéties de leur club favori, lors de la saison 66-67, les Seigneurs de Boucherville. On se souvient que ceux-ci après être parvenus en finale de la ligne Junior "B" Rive Sud avaient perdu en 5e partie contre le St-Hyacinthe, en présentant une tenue superbe.

Nous nous étions quittés aussi avec la bonne nouvelle que Denis Picard, l'as compteur des Seigneurs avait reçu l'offre de se présenter au camp d'entraînement de l'équipe nationale du Canada. Denis s'y est préparé de son mieux en pratiquant le golf, le cyclisme, la gymnastique. Du camp d'entraînement où il est arrivé depuis le 18 août, Denis m'écrit qu'il est demeuré à Kingston jusqu'au 26. Il fait partie maintenant du groupe de onze joueurs qui ont été appelés à continuer de s'entraîner à Hull sur les trente candidats du début.

Il semble que Denis ait été le meilleur compteur du camp de Kingston.

Denis nous dit qu'il a pratiqué 4 heures par jour sur une glace molle et que son instructeur Jack Bownass attache de l'importance à la vitesse et la finesse du jeu. Ceux qui ont suivi de près le jeu de Denis se souviendront qu'il possède ces deux qualités qui en ont fait le meilleur compteur de la ligue et l'idole des foules dans notre ville. Nous ne saurons qu'après les parties inter-équipes à Hull si Denis se méritera une place dans l'équipe nationale, mais nous ne doutons pas qu'il réussira et nous lui souhaitons bonne chance.

Quant aux Seigneurs, ils commencent à s'entraîner dès lundi le 11. Leur nouvel instructeur Jean-Paul Savaria semble un homme plein de volonté, strict et sévère, qui veut, selon les mots même de Normand Caisse, "110 pour cent de ses hommes". Il entend donc faire des "Seigneurs" une équipe gagnante et championne. On sait que Boucherville évoluera dans la ligue "Metro-Junior", ligue de calibre "Junior A", avec sept autres clubs de la Région qui sont: Saint-Jean, St-Hyacinthe, St-Michel, Saint-Victor, Saint-Léonard, Montréal-Est, Laprairie.

Tournoi de golf de Boucherville

\$2,500 pour les professionnels

Les professionnels des quatre coins de la province convoiteront avec anxiété la première et très intéressante bourse de \$600 lors du tournoi du tricentenaire de Boucherville, dimanche le 24 septembre prochain. La deuxième bourse sera de \$400 et la troisième de \$300. Voici d'ailleurs le tableau des bourses de cet important tournoi.

BOURSES GLOBALES: \$2,500

1) \$600; 2) \$400; 3) \$300; 4) \$250; 5) \$200; 6) \$175; 7) \$150; 8) \$125; 9) \$100; 10) \$75; 11) \$50; 12) \$25; 13) \$25; 14) \$25.

Les dirigeants du club ont appelé environ 40 joueurs à leur camp d'entraînement. L'instructeur devra combler les vides créés par le départ de Denis Picard, Claude Poitras, Claude Baril, Michel Gosselin qui pour diverses raisons dont celle de l'âge trop avancé, ne pourront plus faire partie du club.

Nous reverrons, espérons-le, dans l'équipe des noms connus, ceux de Michel et Claude Rochon, Michel Desrochers, André Corbell, Guy Mercil, François Angers, J.-C. Ouellette et surtout Simon Marcil et Normand Caisse qui sont appelés à remplacer Denis Picard et Michel Gosselin comme piliers à l'attaque. Jean-Paul Savaria aura sans doute pris la précaution de dénicher quelques nouveaux venus pour ajouter de la force à son offensive ou sa défensive.

Soulignons que dès le 11, nos amis commenceront l'entraînement au gymnase avec André Benoit, expert en éducation physique et sympathique athlète qui fera de nos favoris leurs premiers sœurs. Ils devraient chauffer leurs patins une semaine plus tard.

La vie ne sera pas facile pour les Seigneurs qui devront cette année disputer 4 parties contre chaque club, donc 28 parties, à raison de deux parties par semaine, soit le mardi et le dimanche. Ils auront, de plus, deux exercices en soirées pendant la semaine. Il ne nous reste plus qu'à leur souhaiter la meilleure saison possible. Nous vous apporterons des nouvelles du camp d'entraînement à mesure qu'il se déroulera.

Souhaitons bonne chance à Jean-Paul Savaria, qui doit marcher dans les traces d'un grand prédécesseur en la présence de Claude Savaria. Rappelons qu'il a accompli une immense besogne l'an passé. Même s'il a perdu en finale, il s'avéra un instructeur hors pair, qui aimait ses joueurs, avait confiance en eux et comprenait leurs problèmes. Où est-il passé cette année? Voit-on son nom disparaître à jamais du hockey junior à Boucherville? D'autres sont mieux placés que nous pour répondre.

Défilé de modes

Il y aura un défilé de modes organisé par les Filles d'Isabelle de Boucherville, le 20 septembre à 8 h. 30 p.m. à l'école du Sacré-Coeur. De nombreux artistes invités seront présents et de nombreux prix de présence seront distribués. Invitation à tous. Pour renseignements et réservations de billets, s'adresser à 656-1544 ou 655-5545.

Cours de préparation au mariage

Comme par les années passées la paroisse STE-FAMILLE DE BOUCHERVILLE organise des rencontres entre fiancés. Ces rencontres auront lieu tous les dimanches après-midi de 2 h. à 4 h. à partir du 17 septembre pour se terminer le 3 décembre 1967.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous adresser aux responsables des cours, soit:

M. Robert Bissonnette, 655-0344

M. Claude Provost 655-9217

ou au presbytère Ste-Famille 655-5414

G. Brosseau — Saint-Jean

Service de Rédaction - Traduction

pour fins publicitaires, techniques
et autres

- ▶ Plusieurs années d'expérience pratique.
- ▶ Diplômé de l'Institut de Traduction de l'Université de Montréal.
- ▶ Diplômé de la Société des Langues Etrangères, de Paris, France.

LE GRAND CONTRECOEUR... nouvelles et potins

PAR G. CHRÉTIEN

PAGEANT DE MODES CHEZ-NOUS!

Un succès éclatant est prévu pour le pageant des modes des Filles d'Isabelle de Contrecoeur, à la salle Donais, mercredi le 20 septembre à 8 h. 30 p.m.

Dans les cadres de nos fêtes du 10e anniversaire nous voulons que ce défilé de modes soit des plus captivant. Cet événement sera une réplique du pageant de modes du Riviera, qui se déroulait à l'Auberge de la Rive.

Voici la liste des marchands qui présenteront les nouvelles créations d'automne-hiver dans les domaines de la mode: Lise Bibeau (robes et manteaux); Françoise Lacombe (Fines lingers et vêtements de base); Variétés Mandeville (vêtements pour enfants); Salon Hermine (chapeaux exclusifs); Bijouterie J. M. Hamel. Les mannequins seront coiffés par le Salon Margot (coiffures de tous genres) et mis en beauté par l'Institut Odet (maquillage). Commentatrice, Maryse Fagnan (artiste de la radio), accompagnement musical par un organiste de renom, Ovilta Montpetit.

Admission: \$1.50. Réservez d'avance pour ne pas être déçu. Les billets sont en vente par les Filles d'Isabelle, à l'épicerie Lucien Chrétien, aux restaurants suivants: Chez Philippe, Chez Claude et Lucien Choline.

N'oubliez pas, c'est un rendez-vous!

LETTRE OUVERTE DE LA REGENTE DES FILLES D'ISABELLE

Chère sœur,
De toutes les réalisations qui doivent marquer l'année 1967 pour les Filles d'Isabelle, la meilleure sera sans doute le souper dansant du 23 septembre, soulignant nos dix ans de vie isabellienne.

Nous anticipons un grand espoir celui de réunir une fois dans dix ans, toutes les Filles d'Isabelle initiées depuis mai 1957! — Peu importe que vous soyez encore membre du cercle ou pas, nous désirons sincèrement votre présence. Nous visons un seul but: vous REVOIR vous remercier, vous faire revivre notre belle devise: UNITE-AMITIE-CHARITE. Si ce mouvement est devenu grand et fort, il a fallu au début: des fondatrices, alors VOUS, chère sœur, vous êtes de celles-là.

Soyez des nôtres avec votre époux, ami, etc. Transmettez l'invitation à vos parents et amis. Ils sont les bienvenus chez-nous, chez vous pour cette belle fête anniversaire.

Ce banquet est sous la présidence d'honneur de notre digne aumônier, l'abbé Antonin Legendre, notre digne Régente Provinciale, notre digne Députée Régente, notre Digne Aumônier Diocésain, notre Député Provincial et nos autorités religieuses et civiles.

Tout ce qui compte pour moi, c'est de vous REVOIR.

Signé: Alice CHRETIEN, Régente

Note de la rédactrice Alice Bouthillette: Nous invitons tous les gens de Contrecoeur et de la région, de venir célébrer avec nous cette magnifique soirée. A ce souper-dansant du 23 septembre sera tiré notre magnifique stéréo d'une valeur de \$250. L'orchestre de Léon Chailloux saura vous distraire et vous faire danser. Admission: \$4 du couvert.

LES LOISIRS DEMARRENT!

Quelque 300 personnes prennent part aux activités de la fête du Travail! Chaque année, les Loisirs de Contrecoeur Inc. organisent un pique-nique aux Grèves. Par une température idéale, une partie de la population se rendait au magnifique terrain situé aux limites de Contrecoeur, afin de se récréer dans une atmosphère familiale!

Tous les jeux étaient à l'ordre du jour. Jeunes et vieux se délectèrent à qui mieux-mieux. La balle-molle, le football, les fers, les courses, rien ne manquait. "Tous les goûts étaient dans la nature" comme dit la chanson, et personne n'a regretté cette journée, qui nous a donné l'occasion de revivre notre temps de jeunesse, de se refaire les muscles et de consta-

Contrecoeur...

Contrecoeur!
O toi, que j'admire,
Néanmoins comme une grande étoile,
Tu resteras au firmament des grands
Royalement sise sur les bords du majestueux fleuve,
Etroitement lié avec les tiens
Ommes une bonne mère l'est avec ses enfants,
Oublie tes soucis quotidiens,
Et aie confiance en ton astre!
Un siècle, que dis-je trois siècles déjà ont passé!
Ranimant en toi cette flamme réconfortante
qui te fait aimer de tous!

LIZZIE

ter parfois avec regret, que nos vingt ans étaient déjà loin.

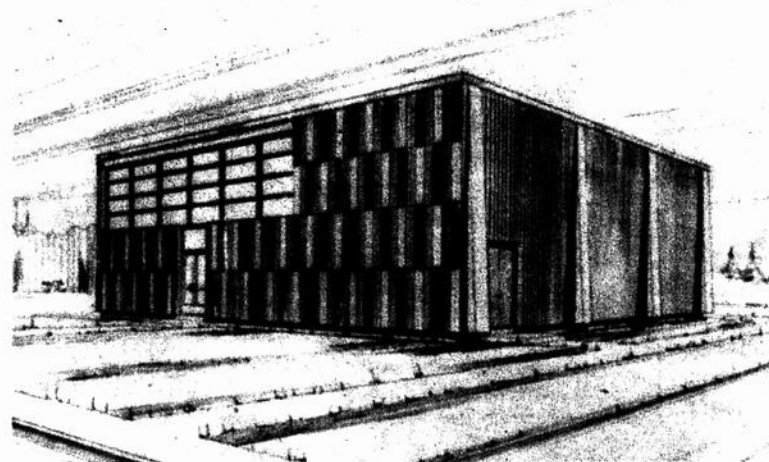
Une chose m'a plu dans cette journée: la cordialité entre chaque famille, chaque groupe. La table était pour tout le monde. On mangeait en famille, on jouait en famille, les voisins, c'était des amis, même si on ne se connaissait pas.

Cette Fête du Travail fut un arrêt du moment dans lequel on oublie tout et où l'on vit une aventure passagère dans un décor féérique.

On a su apprécier la présence de nos autorités religieuses et civiles. M. le curé Antonin Legendre ne manque jamais de participer, avec ses paroissiens, à cette rencontre de cordialité. Notre sympathique vicaire, M. Royer, malgré le deuil de sa maman, a tenu à saluer chaque famille, une après l'autre. Le Père Claude Pagé en profita pour refaire connaissance avec ceux qu'il n'avait pas revu depuis son départ pour les missions (en passant, Claude m'a promis à son retour d'Afrique, de m'envoyer régulièrement de ses nouvelles pour ma chronique du Richelieu. Merci à l'avance). M. le maire G. Tétreault accompagné de son épouse, nous faisait également l'honneur en participant avec nous à ce pique-nique annuel.

Nos majorettes nous donnèrent une magnifique exhibition de leur ensemble et discipline. Plusieurs furent surpris de la belle performance de nos jeunes filles. Bravo!

C'était la première organisation de nos Loisirs depuis la remise du Centre Donais. La fête fut belle! tous ont aimé leur journée. Il est vrai que la population attend beaucoup de vous, messieurs les organisateurs, mais n'oubliez pas qu'on ne demande pas mieux que de vous aider, vous épauler et vous encourager dans vos activités.



La clef de voûte à notre progrès

La clef de voûte à notre progrès qui n'est plus un rêve mais bien une réalité. Pour s'en rendre compte, il faut circuler dans les rues d'un Contrecoeur en progrès, et vous constaterez que depuis quelques mois, beaucoup de nouvelles constructions, des bungalows, des bâtisses de 3, 4 et même six logis ont fait leur apparition. Tous les signes apparents d'une ville qui naît. La question de notre usine de filtration, sera tranchée, d'ici quelques jours devant des juges compétents.

Messieurs des Loisirs, MERCI pour cette formidable journée de détente et à la prochaine!
UN TEST SURPRISE

Les représentants de la Canadian Underwriters Association, sur la demande du Conseil municipal, venaient la semaine dernière, vérifier la pression du réseau de la ville de Tracy qui alimente déjà une partie de la municipalité paroisse de Contrecoeur. Advenant le cas d'un feu, quelle serait la pression qu'auraient les usagers de l'eau à leur service?

A la grande surprise du secrétaire, M. J. M. Jacques, et d'un autre conseiller de la paroisse, la C.U.A. prouva qu'en cas de feu, il ne resterait pour les abonnés que quelque 8 à 10 livres de pression, ce qui n'entre pas dans les normes de la C.U.A. Le même test, cette fois à la demande du conseiller de la paroisse, fut fait sur notre réseau municipal et le résultat démontra que notre aqueduc en cas de feu, fournirait encore cinq fois plus de pression aux payeurs de taxes d'eau, que le réseau de la paroisse alimenté par Tracy.

Conclusion: Contrecoeur possède déjà un aqueduc adéquat, mais il lui manque son FILTRE!

Notre député provincial, nos maires, font "pression" à la Régie des Eaux pour qu'enfin, cette question soit tranchée une fois pour TOUTE! C'est le vœu que tous les concitoyens de Contrecoeur.

SIGNAUX A LA TRAVERSE DU C. N.

A la satisfaction de tous, sur la traverse ferroviaire de la rue St-Antoine, des signaux lumineux préviennent l'arrivée des trains. Ce coin était assez dangereux même si nous n'avons pas eu à déplorer d'accidents graves. Pour compléter cette sécurité, le chemin au nord de la rue Ste-Thérèse, subit un élargissement de plusieurs pieds. Tout ça, pour le progrès du Grand Contrecoeur.



Cette année du pavier... l'an prochain du macadam et goudron pour recouvrir la chaussée de nos rues nouvelles!

SAINTE-JULIE

AFEAS

Notre première assemblée mensuelle aura lieu mercredi, le 13 septembre, à 8 h p.m. Nous retournons à la salle de l'école car le sous-sol est loué à la commission scolaire pour un local de classe. Bienvenue aux dames et demoiselles.

X X X

JOURENEE DU ROSAIRE

59 personnes ont participé à notre Journée du Rosaire Perpétuel au Cap. Un autobus et 4 autos ont transporté les pèlerins et associés du Rosaire. La pluie a empêché d'utiliser les temps libres pour la visite du terrain du sanctuaire. On nous a présenté un joli film sur les mystères du Rosaire, dans le sous-sol de la basilique.

La dernière heure mariale dirigée par un père a été bien appréciée. Le retour fut une promenade de plaisir égayée de chansons anciennes et modernes. Les voyageurs de l'autobus ont bien aimé leur promenade et leur journée de prières au point que plusieurs promettent d'y participer de nouveau l'an prochain. Il n'y a pas à douter: les sacrifices et les prières aident l'Eglise et les chrétiens à comprendre et à accomplir leur mission.

X X X

REMERCIEMENTS

La famille Louis Burelle désire remercier tous ceux qui leur ont offert leurs sympathies lors du décès de M. Louis Burelle, survenu le 2 août dernier. Mme Roland Delpé remercie tous ceux qui lui ont témoigné leurs sympathies de diverses manières, lors du décès de son époux, survenu le 14 août dernier. De même M. Laurent Trudeau, pour les sym-

pathies reçues lors du décès de son épouse survenu le 17 août dernier.

X X X

S.P.M.

On nous annonce qu'il y aura une série de cours de préparation au mariage à Boucherville à partir du 17 septembre. Inscription à 1 h 30 et 1ère réunion à 2 h. Ces réunions se font dans l'annexe de l'église de Sainte-Famille. Responsables: Robert Bissonnette: 656-0344; Claude Provost: 656-8017.

X X X

NOS RELIGIEUSES

Toutes les sœurs de l'an dernier sont changées. Cette année, nous avons encore 2 enseignantes en plus de la directrice et de la cuisinière. Ce sont S. Thérèse Cournoyer, sup., S. Thérèse Fafard, prof. 5e, S. Georgette Cloutier, prof. 7e et S. Angèle Deslandes, cuisinière.

X X X

DEBUT DES TRAVAUX

Les soumissions pour l'agrandissement de l'école seront étudiées à l'assemblée de la commission scolaire, cette semaine, et l'on choisira l'entrepreneur. On prévoit que les travaux commenceront dans deux semaines. Il est un peu malheureux que ce soit arrivé si tard, car les élèves seront sûrement incommodés par ces travaux, mais enfin, les élèves auront des locaux convenables. On a raison d'en être fiers.

X X X

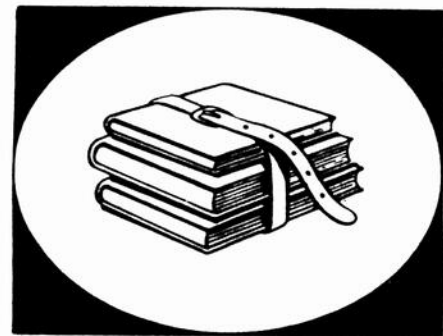
VOYAGE

Mme Joseph Blain est revenue enchantée du voyage qu'elle fit à Deep River, Ont., où elle visita sa fille Suzanne (Mme Paul-André Léger). Elle fit le voyage avec son fils Oscar et sa fille Denise (Mme Marcel Gagné).

NOS ELEVES

La semaine dernière, notre école centrale fut envahie par 344 élèves, répartis en 10 classes, de la 1ère à la 7e année inclusivement. Les trois classes qui seront disponibles dans la nouvelle construction ne feront que remplacer les classes logeant dans des locaux de fortune. Il n'y aura pas encore de locaux disponibles pour la maternelle. Il faudra remettre des démarches pour obtenir de nouveaux locaux dès l'an prochain. Sans blâmer les responsables du ministère, on ne peut être satisfait pour cette dernière solution. Il semble qu'il aurait été plus économique d'accorder quelques locaux de plus, dès maintenant. Ainsi, l'an prochain, pas de maternelle ou encore des locaux loués en dehors de l'école.

La Croix-Rouge
vous représente
tous jours et partout



...et pour cet achat? Voyez HFC

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$	\$	\$	\$6.12	\$9.46
200	23.73	28.28	32.86	38.37	51.24
500	31.65	37.88	44.13	51.24	69.21
1000	41.45	49.77	58.11	69.21	91.56
1600	57.72	79.36			
2000	72.15	99.20			
2200	79.36	109.12			
2500	90.18	124.00			

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Informez-vous de l'assurance-vie sur prêts aux tarifs de groupe.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

ST-JEAN
39, rue St-Jacques—Téléphone 347-7538
(au coin des rues St-Jacques et Champlain)
Demandez nos heures d'ouverture le soir

Avez-vous des choses à acheter pour la rentrée des classes? Souliers, vêtements, livres? Demandez un prêt de Household Finance que vous rembourserez commodément plus tard. Appelez ou visitez HFC aujourd'hui.

L'an dernier, la nouvelle vague Chrysler a En 68, nous sommes déterminés

Les vendeurs Dodge et Plymouth sont axieux de vous montrer les magnifiques nouvelles voitures possédant les caractéristiques les plus désirables. Contrôle de vitesse du bout des doigts! Magnétophone stéréo! Eclairage à retardement de la clé de contact! Familiales pourvues d'un lave-glace qui nettoie automatiquement la vitre arrière!

Dodge

La Dart. La plus grande et la plus élégante des compactes au Canada; elle prouve que posséder une compacte, ce n'est pas se priver de spaciosité, de tenue de route, de confort. En 4 versions, dont les merveilleuses GTS et GT.

La Coronet. C'est le juste milieu entre les grandes et les petites voitures. C'est une voiture spacieuse d'une élégance inconnue jusqu'à l'an dernier. Grandeur juste. Prix juste. C'est tout juste!

La Charger. La plus nouvelle de toutes. Une voiture sport sensationnelle. Une Mach 2 sur roues. Son prix vous permet de passer du rêve à la réalité.

Les Monaco et Polara. C'est le luxe dont vous rêvez dans une grande voiture... à votre portée. Un empattement de 122 pouces contribue à la spaciosité, à la tenue de route et au confort. 15 modèles en 4 versions.

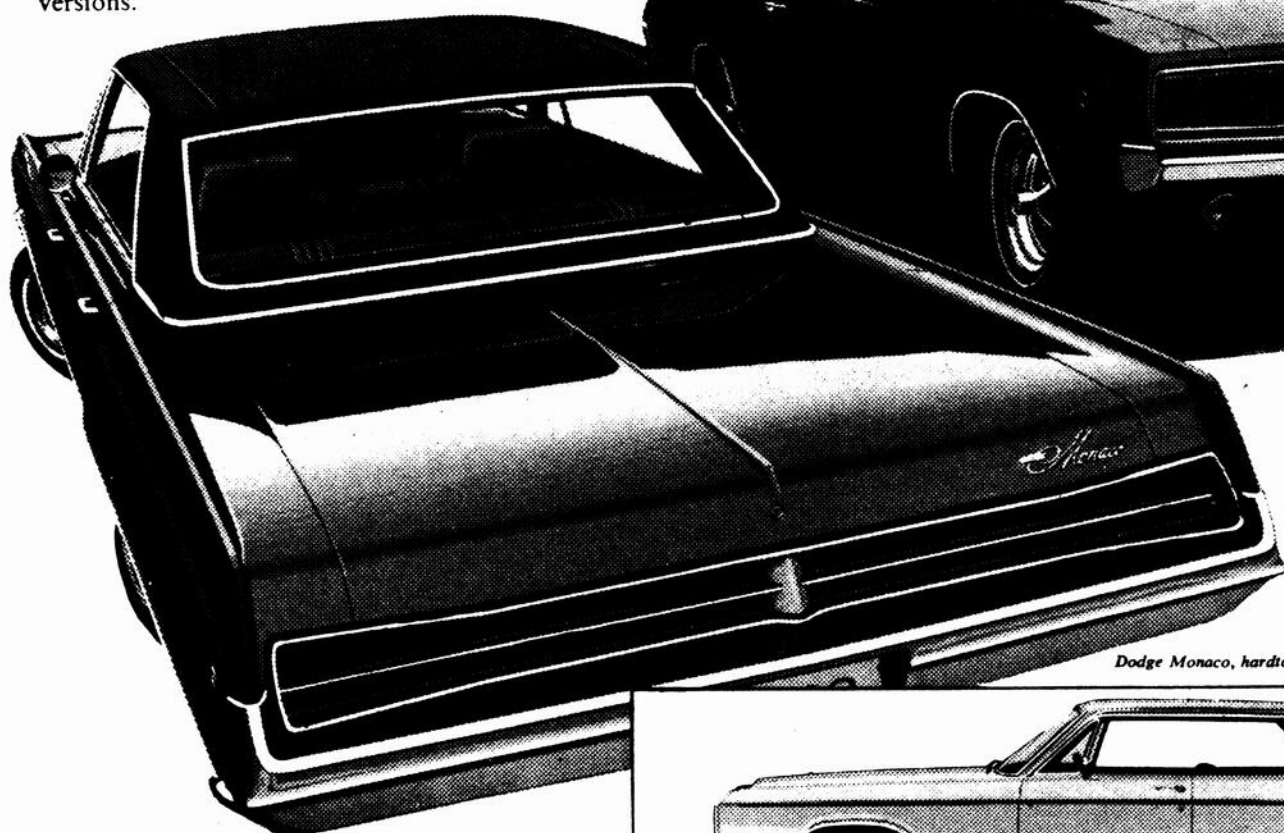
Dart par Dodge, hardtop à 2 portes: empattement de 111 pouces.



Coronet par Dodge, familiale: empattement de 117 pouces.



Charger par Dodge: empattement de 117 pouces.



Dodge Monaco, hardtop à 4 portes: empattement de 122 pouces.

CHAQUE VOITURE 68 CONSTRUITE PAR CHRYSLER PORTE LA GARANTIE "CLIENTÈLE PROTÉGÉE". Elle protège contre toutes déficiences de matériaux et de fabrication pour 24 mois ou 24,000 milles la voiture complète et pour 5 ans ou 50,000 milles le rouage d'entraînement, la suspension et la direction.

CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ STANDARD SUR TOUTES LES VOITURES 68 FABRIQUÉES PAR CHRYSLER

Feux de position latéraux. Tableau de bord matablé en haut et en bas. Verrouillage de sécurité sur le dossier du siège avant (modèles à 2 portes). Poignées de fenêtres coussinées. Dossiers des sièges avant amortissants d'impact. Cendriers escamotables. Colonne de direction monopiece, amortissante d'impact. Ceintures de sécurité à l'avant et à l'arrière. Système de clignotants d'urgence.



New Yorker, hardtop à 4 portes: empattement de 124 pouces.

CHRYSLER

Chaque marque a son modèle de luxe. Nous en avons 15. Et chacun possède des caractéristiques de confort, de sécurité et de construction mécanique établissant un nouveau standard de qualité dans l'industrie.

Denault & Lorrain Limitée

361, rue Saint-Jacques

Saint-Jean, Qué.

Ces vendeurs Dodge/Chrysler sont déterminés à vous gagner également:

Fortin Automobile Limitée

Routes 9 et 36

Napierville, Qué.

gagné plus de gens que jamais auparavant
à vous gagner également!!

Plymouth

La Barracuda en trois impétueuses versions—Toit profilé! Hardtop! Décapotable! Impétueuses dans l'allure. Impétueuses dans leurs performances. Une impétuosité qu'aucune autre voiture sport n'a jamais réussi à vous offrir.

La Valiant. Comme toujours en 68, la valeur de la Valiant est insurpassable! Un prix d'achat initial modique allié à une excellente réputation permettant d'obtenir une forte allocation d'échange. Spacieuse... confortable... économique... maniable... c'est la Valiant—une compacte épatante.

La Sport Satellite. Une des toute nouvelles Plymouth du groupe des cinq modèles intermédiaires. Il y a aussi la GTX, la Satellite, la Road Runner et la Belvedere. Toutes rapides, jeunes et nerveuses à souhait. Il existe également trois superbes familiales.

La Fury—une voiture moderne qui vous procure des joies nouvelles au volant! 38 nouveaux modèles éclatants de fraîcheur créés pour tous les budgets. Décidément Plymouth n'a rien épargné pour vous ravir avec la plus luxueuse Fury jamais construite!



Barracuda par Plymouth, toit profilé: empattement de 108 pouces.



Valiant Signet par Plymouth, sedan à 2 portes: empattement de 108 pouces.



Sport Satellite par Plymouth, hardtop à 2 portes: empattement de 116 pouces.



FURY HARDTOP 4 portes empattement de 119 pouces



Chrysler 300, décapotable: empattement de 124 pouces.

En 68, la plus recherchée des voitures de luxe au Canada est encore plus luxueuse que jamais avec l'élégante New Yorker, la 300, la Newport Custom, la Newport et les magnifiques familiales "Town & Country". C'est à votre tour maintenant, optez pour une Chrysler 68!

Ces vendeurs Plymouth/Chrysler sont déterminés à vous gagner également:

Théberge Automobile Limitée

778, rue Champlain

Saint-Jean, Qué.

Barnabé Auto Centre Inc.

438, rue Saint-Jacques

Napierville, Qué.



CHRYSLER
CANADA LTÉE

richelieu Libez
marabout

10 millions de lecteurs

Arts et
Lettres

à prix populaires
marabout
en vente partout

DAVID STERNE, LE GOUT DU FIEL

marie-claire blais

david sterne

Tuberculos
Tuberculorum

On ne commence pas un roman de Marie-Claire Blais, on l'amorce. Comme une manoeuvre difficile et passionnante, on s'y engage avec hâte mais aussi avec réflexion.

On n'amorce pas la lecture de DAVID STERNE (qui vient d'être publié aux Editions du Jour) sans songer à ce chef-d'oeuvre qu'est *Une Saison dans la Vie d'Emmanuel* et à l'extraordinaire puissance de Jean Le Maigre. On n'emprunte pas les yeux de David Sterne sans évoquer le regard de Jean Le Maigre qui voyait TOUT clairement.

David Sterne c'est un adolescent qui pourrit sur place et qui aime ça. Il reproche au monde d'être une immense charogne et en réaction contre le chancre généralisé de l'humanité, il décide de hâter sa propre ulcération. A ce moment, il est au Séminaire et il a un ami qui possède à peu près le même "idéal". Ce dernier se nomme Michel Rameau. Son histoire est assez brève puisqu'il se suicide un soir après les vêpres mais son souvenir ne s'effacera jamais dans la tête de David. Ce dernier adopte une autre façon de se tuer: il s'efforce de hâter le mal qui le décompose. Le mal du corps qui mange son corps (comme Jean Le Maigre) et le mal de l'âme qui fait le vide en lui afin d'intensifier sa putréfaction totale il quitte ses parents et le Séminaire; il laisse Michel Rameau se suicider et influencer assez fortement un ami dévoué pour que ce dernier décide de se

brûler vivant. L'ensemble des actes que posent ensuite David Sterne se nomme révolte. Chacun d'entre eux s'appelle drogue, vol, viol, séduction, ou homosexualité. Toute l'histoire est constituée de souvenirs de cet ordre. Certes, la concierge qui le chasse ou le policier qui le pourchasse ne valent peut-être pas beaucoup plus. Certes, ceux qui le jugent (dernier chapitre) sont peut-être directement responsables, mais cela ne change rien.

David Sterne ne connaît que la cruauté et l'ennui: "l'abîme du plaisir ne sera toujours pour moi que l'abîme du dégoût que j'ai de moi-même" p. 28 Jean Le Maigre n'était pas le mal qui se dégoûtait lui-même et n'en continue pas moins sa descente.

il était un aspect troublant du mal,

il était aussi un être troublant et attirant,

un coeur encore et toujours capable de voir clair.

Plus que cela, il était difficile de ne pas l'aimer.

Ici, c'est tout juste si je m'intéresse à David. Il a voulu tout rejeter. Grand bien lui fasse! Il veut encore se créer lui-même et tout seul. Grand bien lui fasse! Il veut être une "pourriture voulue" jusqu'à la fin. Grand bien lui fasse!

Je le laisse s'appliquer laborieusement des plaques de vase (dommage que je ne puisse écri-

re "le mot") sur le corps et sur l'âme. J'observe sa maladie et les souvenirs successifs qu'elle lui fait défiler devant le coeur puis je le laisse seul.

Au lieu de se tuer, son ami François aurait pu lui dire:

"David Sterne, même ta souffrance ne m'impressionne plus. J'avais envie de parler avec quelqu'un mais je te laisse puisque tu ne désires que ta souffrance".

Dans *Une Saison dans la Vie d'Emmanuel*, j'étais fasciné parce que Jean Le Maigre était l'innocence même. Non pas l'innocence du corps ni même celle de la conscience qui ignore le mal qu'elle fait,

mais l'innocence de l'intelligence et de la volonté,

cette innocence imperceptiblement issue d'un désir de sombrer dans le mal sans jamais prononcer le mot,

bien plus, en prononçant le mot "bien",

A ce point de vue, *Une Saison dans la Vie d'Emmanuel* était un livre détestable. Exécration aussi, parce qu'on ne peut accepter le mal comme un bien sans fausser la conscience.

Conscience???

Vous savez, cette chose qui dort dans les tiroirs, qui se fait prendre les doigts dans les portes mais qui nous suit toujours du lit à l'auto. — Faut dire qu'il y a des consciences-chiens. On les fait

phâtrer, puis elles ne jappent plus.

Par contre, *Une Saison dans la Vie d'Emmanuel* était un livre admirable par la poésie de son personnage principal. Jean Le Maigre faisait le mal et c'était mal, je ne le conteste pas; mais il était avant tout un enfant mystérieux et clairvoyant. Il demeurera l'un des personnages les plus attirants de la littérature canadienne. (C'est pas prophétique ça?)

Ce roman c'était la poésie avec un visage qu'on ne peut oublier: celui de Jean Le Maigre avec son mal et son propre dépassement.

David Sterne c'est une poésie avec un visage beaucoup moins impressionnant,

un visage qui cultive amoureuxment son mal, p. 48

un visage qui joue déjà avec son mal, qui se laisse diriger par son impiété, p. 35

un visage qui oublie parfois qu'il doit faire de sa révolte un destin. Il fuit continuellement, p. 21.

Son ami Rameau au moins "a pris la mort et l'a giflée".

Son ami Rameau a tenu sa promesse et s'est suicidé. Point final. Comme un gars qui dit: "je me tue" qui se lève et qui se tue... Il est peut-être fou mais c'est quand même impressionnant.

David Sterne a déjà dix-huit ans, un parti-pris et toute la déchéance du monde sur le coeur.

Je me demande jusqu'à quel point il est sincère avec sa propre idée fixe. Il joue avec la mort et s'abreuve de la haine qu'il provoque avec acharnement mais il a pour s'aider l'ivresse et la drogue. David Sterne c'est déjà la lâcheté. Je ne sais pas, mais ce n'est plus franc, ça traîne comme un chien mort que personne n'ose ramasser. "Je mens, je continue de mentir" p. 22. Il désire devient une maladie et ça me rend malade, surtout lorsque je l'entends dire:

"Je fais souffrir, c'est une nécessité pour moi comme de souffrir" p. 44

Et il n'est même pas impressionnant celui qui crie:

"L'amour, c'est la chose dont j'ai le moins besoin sur cette terre" et qui recommencerait volontiers le viol de celle qui avait confiance en lui...

D'ailleurs il ne demande que notre mépris...

David Sterne je te laisse avec ce goût de fiel que tu aimes tant. S'il n'y a "rien d'assez nouveau pour te surprendre" p. 97, j'ai pour ma part un vieux chien qui s'improvise des journées magnifiques.

Mais tu ne comprendrais pas, il est trop tard.

C'est peut-être à cause de nous, mais c'est ainsi. Je n'aime pas le fiel.

Jacques Boulerice

L'ORDONNANCE:

tant qu'on garde la santé

de Pierre Etaix,

AU FLEUR DE LYS

J'ai, cette semaine, à rendre compte de trois films à peu près nuls. C'est gai. D'abord le plus facile à esquinter, celui de Vadim à la banalité plus que flagrante. *Le Repos du guerrier* n'est pas un film récent et comme Vadim tourne suivant les modes, eh bien! on peut s'attendre à ce que son cinéma vieillisse très vite. C'est ce qui se passe de fait. Une erreur de la script-girl sur la teinte du soutien-gorge de Brigitte

Bardot nous distrait un moment mais si peu. Le film est plat. Un peu plus même que les *Planos mécaniques* de Bardem à l'affiche (au Parisien, un film qui se laisse voir, tout a fait simpliste, avec quelques morceaux de hardiesse technique qui ne valent pourtant pas le dérangement

Tant qu'on a la santé n'est pas un film nul mais on comprendra qu'il me fallait tantôt simplifier

à outrance pour mieux accrocher et on me pardonnera sans doute ce mensonge bénin quand j'aurai ajouté: pas tout à fait nul mais peu s'en faut. Tout ce qu'on a pu lire dans les journaux contre ce film, je l'endosse; ça sent tellement le labeur, l'effort, la gestulation, cette histoire-là, que je m'écrie sans aucune nuance péjorative: il serait temps qu'il retourne au cirque ce monsieur Etaix. Tant qu'on a la santé est à peu près du niveau des films que l'on tournait au collège: du cinéma amateur pas toujours très bon mais de la bonne volonté à revendre, un paquet de même et de tête, l'originalité apprise ailleurs, la dispersion et surtout le désir on ne peut plus moral d'être signifiant, de vouloir exprimer telle idée par telle image, cette ambition qui aboutissait le plus souvent à l'insignifiance pure et simple.

Quand on va au collège, on a seize ou dix-huit ans, c'est en plein le temps d'apprendre à faire fonctionner une caméra, on est un peu narcissique, quelquefois on le reste, on ne peut pas exiger de soi, à cet âge, de comprendre que plus on veut être signifiant, plus on est insignifiant, on a l'émerveillement élastique et coutumier, on n'est pas trop féroce et puis, la grande excuse, c'est que Pierre Etaix a quarante ans et qu'il fait du cinéma style activité dirigée pour adolescents. Il fait du petit cinéma en petite fa-

mille d'esprit (le générique touchant à souhait est là pour le prouver, tous ces braves gens si souriants si sympathiques, mon Dieu, c'est toujours un peu plus troublant de lancer des tomates aux gens sympathiques, on hésite, ils ont l'air tellement gentils, des caniches), il a quelques moments franchement irrésistibles, il devrait s'en contenter et faire un instant métrage mais non (au moins, nous, au collège, on ménageait notre public, on ne faisait pas de films de deux heures), il a d'autres moments drôles mais on les devine avec une minute d'avance et enfin il veut nous dire que c'est bien assez terrible la tension fébrile où nous accule le monde moderne. Et M. Etaix prend le monde au sérieux et il se prend lui-même très au sérieux en bon adolescent qu'il est et qui ne s'ignore pas.

Je ne boude pas le peu de plaisir que j'ai eu, qu'on me croie, mais j'affirme que *Tant qu'on a la santé* est du cinéma inefficace, du cinéma de collégien. Pierre Etaix répète et annoie comme si tout avait été exprimé avant lui. Or beaucoup reste à dire et il n'y a pas que la façon qui change. Il y a tellement à découvrir encore. Etaix radote, je ne l'écoute pas, il n'a pas d'illusions, pas les miennes en tout cas, il est tout, sauf poète et il est, c'est dommage, sympathique.

Jean-Marie Poupart

LE PRESIDENT D'OPERATION-DEPART NE CACHE PLUS SON INQUIETUDE...

Quel sort connaîtra cet organisme?

- Une subvention minime
- Peu d'encouragement
- Les moyens du bord de rigueur

Après un arrêt de quelques semaines, l'équipe des responsables d'«Opération-Départ» retrouvait à nouveau son champ d'activités habituelles. Cependant cette première réunion du 6 septembre était marquée au sceau de l'interrogation, l'inquiétude et aussi d'un peu de désillusion. Désillusion n'ayant toutefois aucun rapport avec le travail amorcé et presque terminé dans les différents secteurs importants.

Mais désillusion si l'on peut dire, sur le peu d'assiduité de certains membres, dont quelques-uns n'auraient pas encore trouvé la possibilité d'assister à plus d'une réunion. Inquiétude quant à l'utilisation adéquate par le ministère de tous ces documents, objet du travail bénévole et assidu d'un groupe sensibilisé à la promotion intellectuelle et à l'avancement social de toutes les classes de la société sans aucune distinction.

Aussi, une lettre de l'hon. J.-J. Bertrand semblant encourager «Opération-Départ» a été le sujet d'une assez longue discussion de la part des membres des principaux comités de l'organisme, et l'amorce d'une analyse succincte mais objective des principaux événements qui faisaient se déclencher «Opération-Départ» il y a quelques mois. En effet, comme le remarquaient les membres, il s'agissait là du premier encouragement officiel du ministre depuis le début de ces activités. Et quoi que «Opération-Départ» était promis à ses débuts, à un appui fulgurant de la part des autorités gouvernementales, nulle participation n'était encore venue la sanctionner. Ce qui fit dire au président de cet organisme, M. Paul-Emile Landry de LaColle, qu'il semblait y avoir une brisure entre le ministère de l'Éducation et la politique du gouvernement concernant ce projet.

Ne pas oublier surtout que ce projet d'inventaire sur les possibilités en éducation des adultes, l'évaluation des besoins de la population en ce domaine et l'étude des ressources disponibles faisaient l'objet d'un triple objectif recommandé sous l'ancien régime libéral. Il s'agissait d'ailleurs bien plus d'une prise de conscience des responsabilités que doit exercer dans le domaine de l'éducation permanente le ministère de l'Éducation. Si le gouvernement actuel devait continuer en toute justice pour les québécois les projets de grande envergure et définitivement amorcés comme par exemple cette marche ascendante du système de l'Éducation préconisé par le rapport Parent et combien d'autres, il n'en reste pas moins qu'il peut tolérer une politique qu'il n'a pas inventé, sans trop s'immiscer toutefois dans les affaires du ministère qui en assure la réalisation.

Il faut tout de même admettre que beaucoup de nébulosité entoure «Opération-Départ», et malgré une publicité assez soutenue faite localement autour de ce projet, les coudées franches n'existent pas. Au point de vue du public et de quelques organes d'information, il reste que ce besoin essentiel de la population ne semble pas motivé.

M. Landry s'est cependant exprimé assez clairement à l'égard de l'attitude amorphe gouvernementale, dans sa négligence de transmettre l'influx essentiel non à la réalisation d'un travail presque complété, mais bien à accorder un appui à la réalisation des phases successives nécessaires.

«Si réellement «Opération-Départ» doit se transposer dans des faits, que le gouvernement nous en donne la preuve, a-t-il déclaré. Il existe un manque de coordination entre le gouvernement et le ministère de l'Éducation». Se prononçant ensuite au nom des membres présents, M. Landry a mentionné que nous n'étions plus au temps où mémoires et rapports s'entassaient sur les tablettes du ministère sans jamais apporter de solutions. «Ce n'est pas le temps de déposer les rapports sur les tablettes, nous ne sommes pas intéressés à ça. Des papiers, nous en avons amassés en quantité

dans la province. Cependant ce budget à le défaut de ne pas tenir compte des besoins particuliers de chacun des territoires, ainsi il est indifféremment distribué un montant de \$5000 pour chacun des territoires des régionales. Bien que le territoire qui nous occupe a cru bon de couper ses dépenses au strict minimum et qu'encre il économise après analyse d'un budget serré de \$6.300, il ne se vit accorder que la somme réglementaire de \$5.000.

Enfin, disons que tous ces inconvénients additionnés et multipliés ne facilitent pas la tâche. Toutefois les membres des comités en vinrent à la conclusion qu'après tout, ces recherches ne seraient être faites en pure perte et une fois de plus on fera confiance au ministère, malgré les réticences ressenties assez fortement dans plusieurs milieux. Le 20 septembre prochain les membres se réuniront à nouveau, et cette fois pour commencer à mettre le point final sur toutes ces enquêtes. A l'ordre du jour, plusieurs questions auront trait aux procédures admises dans le rapport final.

Le ministère de l'éducation reste donc responsable à 100% de «Opération-Départ». La partie gouvernementale s'est quand même manifestée lorsqu'il s'est agi de prévoir un budget global pour chacun des organismes formés

pendant des années».

Pour sa part, M. Gilles Monast directeur de l'Éducation permanente aux adultes à la régionale Honoré-Mercier ne semblait pas intéressé à ce que l'aspect politique s'immisce dans ce projet, et en cela il fut appuyé par M. Almé Martel, agronome et responsable de la section spéciale formée en vue d'établir les besoins spécifiques des agriculteurs.

Aline FOSTER

A COMPTER DU 2 OCTOBRE

Cours du soir pour adultes

M. Gilles Monast, directeur à la régionale Honoré-Mercier des cours d'éducation permanente pour adultes, avise les intéressés que les cours du soir pour adultes débuteront le 2 octobre.

Il s'agit de cours de langues, académiques et spéciaux. En ce qui concerne les cours de langue, il s'agira de conversations anglaises et française, et les étudiants seront distribués en plusieurs niveaux de cours, selon leurs connaissances. L'enseignement pour cette catégorie sera dispensé deux soirs par semaine, soit les lundis et mercredis, de 7 h. 30 à 9 h. 30.

Quant aux cours académiques, ils comprendront l'élémentaire, de 4e à 7e année; le général, pour la 8e, 9e, 10e et 11e année; le scientifique, pour la 8e et 9e année, 10e et 11e Sc.-L. — Sc. Math. Ces

cours auront lieu trois soirs par semaine, les lundis, mardis et mercredis, de 7 h. 30 à 9 h. 30.

La troisième catégorie appelée cours spéciaux dispensera les matières commerciales telles que dactylographie, sténographie, comptabilité. Il y aura également initiation aux méthodes nouvelles de mathématiques-matériel cuisenaire (pour parents). Aussi d'autres cours, si demandés par un nombre suffisant d'étudiants. Ils auront lieu un ou deux soirs par semaine.

M. Monast prie les étudiants de noter que tous les cours mentionnés précédemment seront dispensés à l'école secondaire Beaujeu, 135, boul. du Séminaire, St-Jean, et que les frais d'inscription sont de \$5, non remboursables.

Les dates d'inscription sont établies comme suit: les 13, 18, 21, 25 et 26 septembre. Le jour, de 10 h. à 11 h. 30 et de 2 h. à 4 h. 30.

Etude démographique terminée fin septembre

L'étude démographique du territoire de la régionale Honoré-Mercier préparée dans le cadre d'Opération-Départ serait suffisamment avancée pour être présentée à la fin du mois de septembre.

Cartes, tableaux et graphiques, dont le nombre d'après M. Gilles Roy, responsable de ce travail, s'élève à soixante-dix, sont pratiquement complétés, et l'analyse l'est également dans une proportion de 90%. Il reste donc à faire la synthèse, la composition des textes et l'impression.

Le plan définitif du travail quant à la variation et la composition de la population débutera par des notes sur l'exécution du travail; les caractéristiques de la région et la répartition de la population.

Une partie traitera des variations de la population: Marche du peuplement; accroissement naturel et mouvements migratoires. Suivront ensuite les projections de population.

Pour une meilleure distribution de l'étude, la composition de la population par sexe, état matrimonial, âge, groupes ethniques, religion, selon la population rurale ou urbaine et selon la composition professionnelle était essentielle.

Par ailleurs le dernier groupe, celui de la composition professionnelle faisait l'objet de subdivisions en population active, inactive, d'une répartition professionnelle des actifs, selon le secteur industriel.

Dans la composition de la population étaient également inclus les groupes selon la scolarité ou d'autres caractéristiques de la structure sociale.

Cette étude démographique comprendra environ 25 cartes, une dizaine de graphiques et 40 tableaux.

Ces statistiques ont été établies d'après les données du ministère et à l'aide des statistiques de 1961 et lorsque la chose était possible avec celles de 1966. Cette partie de l'immense entreprise de «Opération-Départ», reste l'une des bases primordiales de ce projet.

Convocation

Le soir, de 7 h. à 9 h.

La date du début des cours d'espagnol, de couture, d'art culinaire et de tissage sera annoncée plus tard. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Gilles Monast, responsable, Tél. 348-4951, poste 24.

De nouveau les Fermières de Saint-Jean reprendront leurs activités, mercredi le 20 septembre à la Centrale Catholique. Cotisation de \$2.00. Bienvenue à toutes.



M. Lorenzo Godbout, coordonnateur d'Opération-Départ qui avait pour tâche d'établir les besoins de groupements particuliers, soit les personnes sans emploi, les assistés sociaux, les jeunes adultes et les femmes, démissionnait de ce poste mercredi dernier. Par une lettre adressée au président de cet organisme, M. Paul-Emile Landry, il alléguait qu'il démissionnait pour se consacrer à sa nouvelle tâche, à la direction de l'enseignement secondaire. M. Godbout qui dirigeait le service de l'Orientation de la Régionale était nommé au poste qu'il occupe actuellement à la Régionale au début d'août.

anglais espagnol cours de conversation

Bénéficiez de nos 90 années d'expérience et de recherches

Devenez parfait bilingue, trilingue... Entière garantie chez Berlitz.

Leçons particulières — Cours collectifs

Jour — Soir

Prenez rendez-vous pour une leçon d'essai gratuite

École

Berlitz

Langues vivantes

207, rue Richelieu

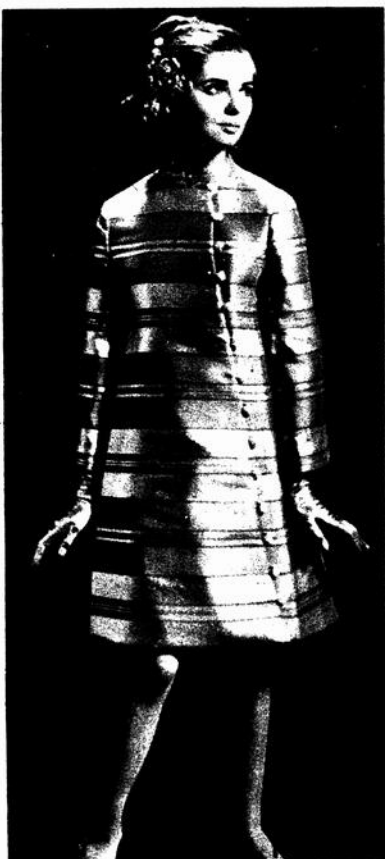
Saint-Jean

Tél. 346-6100

Entre nous, mesdames

Pour mal élever vos enfants

S'il est souvent fort difficile de bien élever ses enfants à l'heure d'aujourd'hui il est par contre extrêmement facile de les laisser se mal élever. On peut même largement les aider à n'être rien d'autre, que des enfants très mal élevés.



Dans une harmonieuse symphonie d'or et bleu, la vieille parfumerie 4711 vient de lancer cette splendide toilette à l'occasion d'une parade de modes qui marquait son 175e anniversaire. Des liserés or métal rayent une soie et un worsted bleu dans cette splendide robe-tunique rajah. Les boutons "diamant" placés en diagonale ont un effet merveilleux que complètent les bas "brillants" d'une grande nouveauté.

Une création Susumu et Betty Carol.

Si vous recherchez à atteindre ce TRISTE résultat, voici quelques règles "épatantes" et pratiquement infaillibles... que d'autres parents, hélas, ont déjà éprouvés.

- Leur accorder tout ce qu'ils demandent... pour avoir la paix.
- Les louer à tout propos et raconter leurs mérites à tout venant, en leur présence.
- Se déclarer, devant eux, impuissant à obtenir leur obéissance: "Je ne puis rien en faire".
- Renoncer à les reprendre et leur dire: "Tiens, j'en ai assez, fais ce que tu veux".
- Se donner réciproquement tort en leur présence, le père incriminant la faiblesse de la mère, et la mère la sévérité du père.
- Ne contrôler ni leurs lectures, ni leurs fréquentations.
- Les envoyer seuls au cinéma sans savoir quel film ils verront.
- Tout dire devant eux, en pensant: "Ils sont trop petits, ils ne comprennent pas encore".
- Leur donner de l'argent sans compter pour leur plaisir et ne pas leur apprendre à le donner à leur tour généreusement.
- S'emporter pour une peccadille qui agace, pour un mouvement qui dérange, pour un objet cassé, mais supporter de graves fautes en fermant les yeux.
- Ne pas tenir ce qui a été promis, punition ou récompense: ou donner raison par lassitude, aux réclamations injustifiées des enfants.

RIVAL DU CUIR

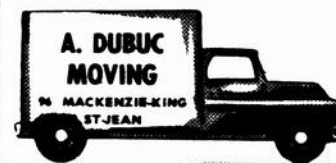
Le daim et sa patine

Cuir et suède ont gagné les faveurs des grands couturiers qui présentent aujourd'hui des modèles interprétés dans ces matières. Ils gagnent en souplesse et en élégance et le cuir se libère du caractère quelque peu méphistophélique attaché au blouson noir. Il faut dire que les procédés techniques le débarrasse de son aspect lourd de ciré de marin dans des robes et des manteaux fort distingués. Un ensemble de pantalon noir et casaque atteint la souplesse du gant.

Toutefois, le daim, en raison de son velouté suède, a sur le cuir la supériorité de sa texture presque sensuelle donnant aux couleurs employées une patine attendrissante. La robe de daim sable des dunes, café pâle, cacao, olive, moutarde, aqua, fait vraiment grand effet. On retrouve les mêmes nuances dans les manteaux

genre paletot. Un peu esclave de la matière, la longueur des peaux — les styles sont marqués par des découpés, des lés. Les robes sont sans manches ou avec manches-épaulettes.

Tél. 346-9875



SPECIALITE:
DEMEMAGEMENTS
HOMMES D'EXPERIENCES

Plusieurs VENTES en magasin

347-5253

Le meilleur choix... au meilleur prix



G. Farrar, gérant

QUI DIT TISSU DIT MARSHALLS

23, rue Saint-Jacques

Saint-Jean, Qué.

Arthur Beaudry

RÉPARATION

D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES



Autorisé pour l'entretien
des petits appareils
Can. General Electric

186, rue Notre-Dame
348-4789 Saint-Jean



M. Mercier sera secondé de d'autres visagistes, tous diplômés de l'Institut Edith Seret; ils seront à votre disposition pour vous apprendre à être plus belle encore. Car rappelez-vous madame: "Il n'y a pas de femmes laides, il n'y a que des femmes qui s'ignorent". Cette offre est absolument gratuite. Profitez de l'occasion.

Vendredi et samedi le 22 et 23 sept. en téléphonant aujourd'hui au 347-4566

EN FOULE AU RENDEZ-VOUS DE LA BEAUTE

STUDIO CHARMIS

JEAN-PAUL MERCIER

242 St-Jacques

Saint-Jean, Qué.



Grand canapé Gitan

Cette nouveauté, on s'en doute, est haute en couleur et en saveur. Un agencement tout à fait imprévu réunit des tranches d'orange et de salami, des betteraves marinées, du fromage, de l'oignon et des anchois — ou du bacon — copieusement empilés sur du pain de seigle. On fait griller ce grand canapé quelques minutes pour faire fondre le fromage et s'épanouir pleinement le goût de tous les ingrédients.

GRAND CANAPÉ GITAN

12 tranches de pain de seigle, type pain de campagne	12 tranches d'oignon très minces
1 c. à soupe de moutarde forte	6 tranches de cheddar
12 tranches d'orange non pelées, aussi fines que possible	12 filets d'anchois, ou tranches de bacon
12 tranches de betteraves marinées	1 1/2 c. à thé de fromage Parmesan râpé
6 tranches de salami	petits piments marinés, pour garnir
6 tranches de fromage Brick	

Faire griller 6 tranches de pain de seigle et tartiner chacune d'une demicuillerée à thé de moutarde forte. Disposer sur chaque rotie 2 tranches d'orange, 1 tranche de salami, 2 tranches de betterave, 1 tranche de fromage Brick, 2 rondelles d'oignon et 1 tranche de cheddar. Garnir avec 2 filets d'anchois posés en diagonale. Beurrer les dernières tranches de pain et saupoudrer de Parmesan

râpé. Mettre les grands canapés sur une plaque et faire dorer au grill jusqu'à ce que le fromage soit légèrement fondu. Retirer du feu et couper par la moitié en diagonale, entre les deux anchois pour les premiers. Disposer sur les assiettes en mettant un demi-roust au Parmesan à côté de chaque demi-canapé à l'anchois.

Quantité: 6 sandwiches



Du Charme avec Charmis

par

Jean-Paul Mercier, E.V.E.

Esthéticien-Visagiste-Electrologiste

Méfiez-vous des grains de beauté

Malgré son joli nom, c'est une petite difformité de la peau, une petite tumeur qui peut se présenter à n'importe quel âge et qui évolue toujours très lentement.

Les médecins dermatologues en connaissent différentes formes; il y en a parmi elles des dangereuses et d'inoffensives. "Maevus verrugueux" est cette petite bosse plus ou moins volumineuse que l'on voit si fréquemment sur le visage et sur le corps de nombreuses personnes. Son origine est encore tout à fait inconnue. Ce que nous savons, c'est qu'il s'agit d'un trouble cellulaire et pigmentaire et dans lequel de nombreux médecins voient un début de cancer. Elles peuvent apparaître au moment de la naissance ou se présenter à une période quelconque de l'existence. En général elles sont assez stabilisées, elles peuvent aussi évoluer lentement ou tout d'un coup.

Cependant je dois vous souligner que la plupart du temps ces verrues sont bénignes et qu'il n'y a pas lieu de vous affoler. Ce qu'il ne faut surtout pas faire, et je n'insisterai jamais assez, c'est de les toucher par n'importe quel moyen, rasoir, couteau, produits chimiques. Il ne faut jamais les gratter, ni de façon générale essayer de les faire disparaître sans l'intervention d'un médecin. Vous risqueriez, s'il s'agit vraiment d'une origine maligne, d'accélérer son évolution et provoquer un très grave tumeur cutanée.

DES AUJOURD'HUI
VOUS PARAITREZ
PLUS RAVISSANTE
si vous portez
une BRASSIERE et
une GAINE ou un CORSET
Corette

Mme L. Bergeron

Corsetière graduée

Tél. 347-1466 Saint-Jean

150 St-Jacques

Heures d'affaires:
tous les jours excepté
le mercredi sur rendez-vous
seulement.

**Michel Lymburner
et Fils**

Pour un chauffage confortable
sans frais supplémentaire
Agent exclusif



BUREAU DES COMMANDES
148, boul. St-Joseph
ST-JEAN, Qué.
Tél.: 347-3242
Soirs et fêtes:
348-4369

Gérard Daudelin

Huile à chauffage
Stove & Fuel Oil
Service 24 heures par jour

786, 4ème rue
IBERVILLE, Qué.
Tél.: 347-7307

**Prévenez les incendies, confiez-nous
vos nettoyages de fournaies**

**Boivin Pétroles
Inc.**

Produits pétroliers



340, 10e avenue
IBERVILLE, Qué.
Tél.: 347-4486

HUILE A CHAUFFAGE

C'est le temps de faire la vérification
de votre chauffage pour l'hiver

Nous avons en magasin :
tuyaux de poêle, coude draf contrôle
4-5-6-7"

Noir, chromé, aluminium

Aussi carburateurs pour toute marque
de fournaise

C. O. Gervais & Frère Ltée

148 Richelieu Saint-Jean Tél. 346-6865

Raymond Ferland

Préposé au service de
chauffage ESSO
VENTE DE FOURNAISES
244, Chemin Richelleu,
Saint-Jean
Tél. 346-6757

Laurier Gaudreau



Albert Ferland

Représentant en
huile à chauffage ESSO
271, Chemin Richelleu,
Saint-Jean
Tél. 347-6059

Tél.: 347-3755

SAINT-JEAN, Qué.

229, Champlain

A. BARABY & FILS INC.

Huile à chauffage — Heating Oil
Chez BARABY vous pouvez vous y fier

**SERVICE BRULEUR A L'HUILE
GRATUITS A NOS CLIENTS
24 HEURES PAR JOUR**

GAZ PROPANE

**Dextraze Gaz
Propane**



Résidence — Camping
Chauffage Industriel

Plan: 215 des Carrières
Tél.: 347-4380
100 St-Pierre - St-Jean

Vendeur autorisé des fournaies à l'huile CHRYSLER et BEACH
Installation système à air chaud; système à l'eau chaude
Licencié en plomberie, électricité, chauffage et brûleur à l'huile

Phil. Fredette

Tél.: 245-3423 - NAPIERVILLE - 186, St-Jacques

RENE LAGUE

Huile à chauffage
Entretien de brûleurs
Gazoline — Huile Diesel

689, boul. St-Luc
ST-JEAN, Qué.
Tél.: 348-3576

GILLES GRANGER

Distributeur autorisé des produits
pétroliers



— HUILE A CHAUFFAGE
— ESSENCE
— HUILE A MOTEUR

Tél.: 347-6886
240, rue Mayrand
ST-JEAN, Qué.



**VOUS N'AVEZ PAS A VOUS INQUIETER DU PRIX
LORSQUE VOUS ACHETEZ CHEZ LASALLE**



**Pantalons corduroy
bambines 4 à 6x**

2.97

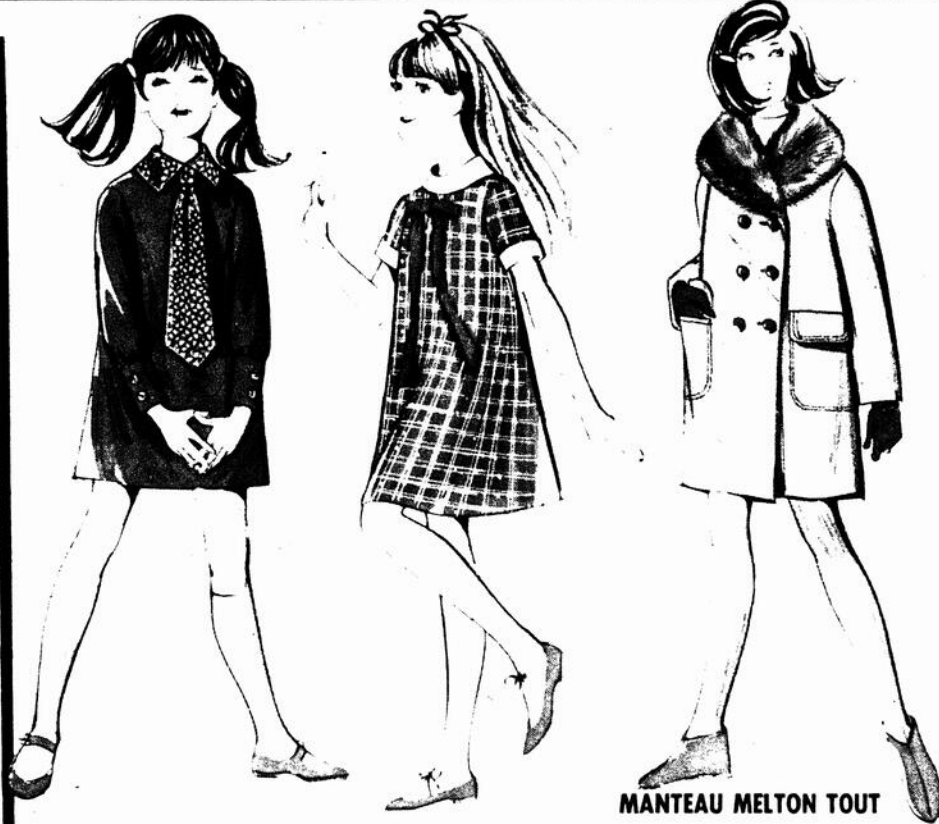
Un beau tissu corduroy de coton imprimé de rayures verticales, modèle à ceinture, deux poches à l'arrière et taille élastique au dos. Robuste confection pour les bambins actifs. Rouille, bleu ou vert. Une valeur exceptionnelle.

GROUPE DE MINI JUPES

pour fillettes

Motifs à carreaux, losanges ou teinte unie. Une grande variété de modèles dans ce groupe. De jolies petites jupes conçues pour les fillettes à la page. Certains modèles ont un pli au centre, d'autres avec poches, ceintures, glissière au côté ou au dos. Couleurs: vert, turquoise, rose, brun, bleu, orange. Tailles: 7 à 14.

3.97



**VOICI LES NOUVELLES MINI ROBES
QUI FERONT LA JOIE DE VOS FILLETES**

A GAUCHE: Un attrayant coton lamé converti en mini robes avec collet et cravate à motifs carreaux. Manches longues, boutons aux poignets et glissière au dos. Vert ou marine. Tailles: 8 à 14.

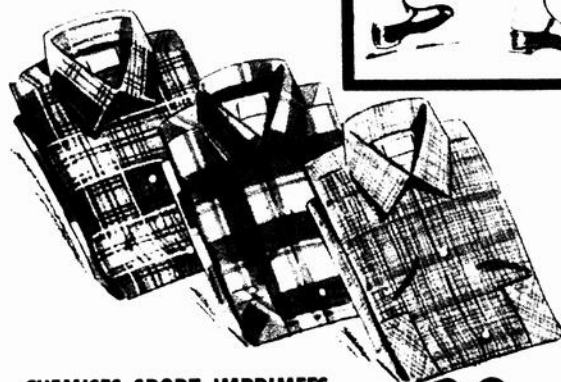
A DROITE: Tissu rayonne lamé avec collet en velours, manches courtes, boucle et glissière au dos. Couleurs en contraste au collet et aux manches. En brun ou bleu. Tailles: 8 à 14.

8.88
chacune

**MANTEAU MELTON TOUT
LAINE AVEC COLLET CHAT
SAUVAGE**

25.88

Un melton de laine de haute qualité de nuance poil de chameau. Modèle à devant croisé, garniture boutons marbrés, doublure beige matelassée et un magnifique collet de véritable chat sauvage. Grandes poches plaquées avec rabat. Tailles: 8 à 14.



**CHEMISES SPORT IMPRIMEES
POUR GARÇONS 8 à 18 ANS**

Une coupe généreuse, un tissu finette de coton broché et un choix de motifs et couleurs. Facilement lavables et bon teint. Manches longues.

.88

**VESTE PELUCHE
ORLON A DOUBLURE
MATELASSEE
AVEC CAPUCHON**

11.44

Tailles: 10 à 16 ans. Une veste conçue pour le confort des jeunes. Peluche contrastante au capuchon et motifs brodés au bas. Capuchon peluche à même, doublure matelassée et glissière pleine longueur. Vert jade ou noir.

**PALETOT BANLIEUE suédine
coton double peluche**

14.44

GARÇONS 12 à 18 ans. Notez la nouvelle ligne de ce modèle à devant croisé, avec collet peluche, poches en biais et doublure peluche. Confection et fini soignés. En brun ou whiskey. Ce sera le favori des jeunes étudiants.



**VESTE DE SKI NYLON
A DOUBLURE PELUCHE**

6.88

Garçons 8 à 18 ans. Une veste nylon de luxe matelassée à plisures fantaisie, doublée peluche pour le confort. Capuchon escamotable, deux poches à glissière et cordon à la taille. Choix de noir, vert, bourgogne et bleu sarcelle. Une valeur exceptionnelle à ce bas prix.



**PALETOT TOUTE
SAISON A DOUBLURE
PELUCHE ORLON**

Tailles: 26-28 **13.88**

Tailles: 30-36 **14.88**

Tailles: 36-38 **15.88**

Le paletot pratique par excellence car vous pouvez enlever la doublure suivant la température. Paletot toute saison confectionné de tissu "Canadian Mist" de Duplan traité au procédé hydrofuge. Choix de noir, bleu sarcelle ou beige.

**CHEMISES POLO
TRICOT DE COTON**

1.79

POUR GARÇONS

Fabrication canadienne. Des tricots de coton lavables, bon teint, aux riches nuances unies ou à motifs variés de couleurs attrayantes pour l'automne. Modèle à languette ou à col simple roulé. Manches longues. Tailles: 8 à 14 ans.

**PANTALONS corduroy coton
durables pour garçons**

2.66

Tailles: 8 à 16 ans. Pour le confort et la durée vous ne trouverez pas mieux. Souple et soyeux corduroy de coton, lavable et bon teint. Bande de taille à passants, poches "Frontier" et poches évasées. Couleurs: bleu, vert, brun, fushia ou whiskey.



20 CENTRES D'ECONOMIE FAMILIALE POUR MIEUX VOUS SERVIR

**SAINT-LUC, comté Saint-Jean
RUE MOREAU (par la rue Bernier)
LONGEANT LE BOULEVARD SAINT-LUC**

HEURES D'AFFAIRES:
Midi à 10 h. p.m. lundi à vendredi
9 h. à 6 h. p.m. le samedi

LES PIONNIERS DE LA VENTE A RABAIS AU CANADA

FILMS TV

EXPLICATIONS

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier titre. À la fin du texte s'ajoute, s'il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (a) enfants; (s) adolescents. Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Canal 2

VENDREDI 15 SEPTEMBRE —

11 heures 30 a.m.
"LE SACRIFICE DE LAETIZIA" (5)
 It. 1956. Drame de M. Camerini avec Anna Magnani et Eleonora Rossi Drago. — Une religieuse s'attache à un enfant abandonné. — Histoire d'un certain intérêt, mais frôlant le mélodrame. Très bonne interprétation d'Anna Magnani. — Courage et dépassement de soi.

1 heure 30:
"L'HOMME AUX GANTS GRIS" (6)
 It. 1948. Drame policier de C. Mastrolinque, avec Annette Bach et Roldano Lupi. — Un vieux peintre recherche un tableau volé. — Rocambolique et banal. — Agissements criminels. Situation irrégulière.

8 heures:
"DUEL DANS LA SIERRA" (5)
 E.U. 1957. Drame d'aventures de G. Sherman avec Jock Mahoney et Gilbert Roland. — Une somme fabuleuse est offerte pour retrouver un homme disparu depuis trente ans. — Scénario bavard. Photo de qualité. Réalisation et interprétation moyennes. — Violence condamnée. (a)

11 heures 35:
"DE L'AMOUR" (5)
 Fr. 1965. Comédie de mœurs de J. Aurel avec Michel Piccoli et Elsa Martinelli. — Un dentiste véritable don Juan, va de liaison en liaison. — Premier sketch bien enlevé. Répétitions et facilités. Interprétation satisfaisante. — Apologie cynique du libertinage. Images inacceptables.

SAMEDI 16 SEPTEMBRE —

11 heures 35:
"LES BONNES FEMMES" (5)
 Fr. 1960. Etude de mœurs de C. Chabrol, avec Bernadette Lafont et Lucille Saint-Simon. — Les aventures de quatre jeunes vendeuses parisiennes. — Mise en scène habile. Recherche de l'effet. Interprétation inégale. — Film négatif et déprimant. Vulgarités. Scène d'exhibitionnisme.

LUNDI 18 SEPTEMBRE —

11 heures 30 a.m.:
"ÇA COMMENCE PAR UN PECHE" (6)
 Youg. 1954. Drame de F. Cap avec Ruth Niehaus et Viktor Staal. — La vie malheureuse d'une servante de ferme séduite et abandonnée. — Thème rebattu. Réalisation conventionnelle. — Sujet délicat. Passages osés.

1 heure 30:
"LA LEVEE DES TOMAHAWKS" (6)
 E.U. 1952. Western de S. Bennett avec Jon Hall et Jay Silverheels. — Des espions anglais tentent de dresser les Indiens contre les Américains. — Assez mouvementé. Rythme incertain. Décors de carton-pâte. — Désir de paix. Batailles violentes. (a)

11 heures 35:

"M. LE MAUDIT" (2)
 All. 1931. Drame policier de F. Lang avec Peter Lorre et Gustav Gründgens. — Dans une ville d'Allemagne on recherche un maniaque qui s'attaque à des petites filles. — Une grande oeuvre de l'école expressionniste allemande. Réussite technique. Peter Lorre excellent. — Atmosphère morbide.

MARDI 19 SEPTEMBRE —

11 heures 30 a.m.:
"LA TERREUR DE L'OKLAHOMA" (6)
 It. 1962. Parodie de Western de M. Amendola avec Maurizio Arena et Della Scala. — Pour débarrasser le pays d'une bande de profiteurs, un shérif peureux fait appel à un présumé héros. — Comique lourd. Interprétation inégale. — Vulgarité.

1 heure 30:
"UNE GRANDE FILLE TOUTE SIMPLE" (5)
 Fr. 1948. Comédie de J. Manuel avec Madeleine Sologne et Raymond Rouleau. — Aventures sentimentales d'une comédienne. — Théâtral. Excellents interprètes. — Amour libre. Tenues sommaires.

11 heures 35:
"VANINA VANINI" (4)
 Fr. It. 1961. Drame romantique de R. Rossellini, avec Sandra Milo et Laurent Terzieff. — La fille d'un prince s'éprend d'un fugitif qui lutte pour l'indépendance. — Réalisation soignée. Adaptation intéressante du roman. Terzieff excellent. — Rôle déplaisant attribué à l'Eglise. Liaison.

MERCREDI 20 SEPTEMBRE —

11 heures 30 a.m.:
"TRAHISON" (6)
 It. 1951. Mélodrame de R. Freda avec Amadeo Nazzari et Vittorio Gassman. — Condamné injustement, un homme doit attendre quinze ans pour se venger d'un rival. — Mélodrame invraisemblable. Nombreux poncifs. — Situations troubles.

1 heure 30:
"J'AI DIX-SEPT ANS" (6)
 Fr. 1945. Comédie psychologique d'A. Berthomieu avec Gérard Nery et Jacqueline Delubac. — Un jeune lycéen apprend que sa mère a un amant et croit de son devoir d'intervenir. — Style théâtral. Interprétation très inégale. — Dialogue cru. Liaison.

8 heures:
"MARGUERITE DE LA NUIT" (3)
 Fr. 1956. Drame fantastique de C. Autant-Lara avec Michèle Morgan et Yves Montand. — Un homme signe un pacte avec le diable pour connaître l'amour et le bonheur. — Décors insolites. Beaucoup d'atmosphère. Interprètes remarquables. — Situations ambiguës. Liaison.

JEUDI 21 SEPTEMBRE —

11 heures 30 a.m.:
"J'AI ACHETE UN PAPA" (4)
 URSS 1963. Conte d'I. Frez avec Aliocha Zagorski et O. Lysenko. — Un bambin qui vit seul avec sa maman décide de s'acheter un papa. — Fraicheur et poésie. Rythme sautillant. Jeune interprète excellent. — Sain. (e)

1 heure 30:
"HISTOIRE D'UN GRAND AMOUR" (5)
 Mex. Drame sentimental de J. Bracho avec Jorge Negrete et Gloria Marin. — L'amitié qui unit deux enfants, se transforme avec les ans, en un grand amour. — Scénario moyen. Réalisation honnête. Bonnes scènes de danses folkloriques. — Inconduite.

Canal 10

VENDREDI 15 SEPTEMBRE —

12 heures 30:
"UN JOUR AU CIRQUE" (5)
 E.U. 1937. Comédie de S. Wood avec les frères Marx. — Trois énergumènes essaient de renflouer les finances d'un cirque. — Quelques bons moments. Surcharge. — Divertissement anodin. (e)

2 heures:
"PROMESSE A L'INCONNUE" (4)
 Fr. 1942. Comédie sentimentale d'A. Berthomieu avec Charles Vanel et Claude Dauphin. — Un romancier connaît une aventure avec une femme énigmatique. — Histoire conventionnelle. Mise en scène adroite. Beaux paysages. Bonne interprétation. — Liaison rendue sympathique.

7 heures 30:
"LA MURAILLE D'OR" (5)
 E.U. 1954. Comédie dramatique de J. Pevney avec Jane Russell et Jeff Chandler. — Un mur d'incompréhension s'élève dans le ménage d'une riche Américaine qui a épousé un métis. — Réalisation mineure. Ensemble attachant. Bons interprètes. — Situations délicates. Fidélité conjugale.

11 heures 15:
"MISSION SECRETE" (5)
 Fr. 1954. Drame historique de G. Combret avec Paul Meurisse et Yvonne de Carlo. — La comtesse de Castiglione reçoit pour mission d'intéresser Napoléon III au sort de l'Italie. — Réalisation soignée. Très romancé. Bons interprètes. — Légère déconduite présentée dans un contexte historique.

8 heures 30:
"LES SUSPECTS" (4)
 Fr. 1957. Film policier de J. Dréville avec Charles Vanel et Jacques Morel. — Un jeune inspecteur est kidnappé pour servir d'otage contre la vie d'un assassin notoire. — Réalisation aéroliée. Intérêt soutenu. Accent d'authenticité. — Sain et positif. Solidarité humaine. Amour conjugal. (a)

SAMEDI 16 SEPTEMBRE —

11 heures 15:
"CAROLINE CHERIE" (5)
 Fr. 1951. Film d'aventures de R. Pottier avec Martine Carol et Alfred Adam. — Pendant la Révolution française, la fille d'un marquis échappe à la mort grâce à ses amants successifs. — Artificiel. Effets répétitifs. — Moeurs dévergondées. Note religieuse déplaisante.

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE —

12 heures 15:
"L'ANGE DU PECHE" (6)
 It. 1952. Drame d'A. G. Majano avec Gianna Maria Canale et Marcello Mastroianni. — Rivalité entre deux frères épris de la même femme. — Nombreux poncifs. Invraisemblances. Mise en scène quelconque. — Ambiance passionnelle. Note religieuse d'un goût douteux.

LUNDI 18 SEPTEMBRE —

12 heures 30:
"FANTAISIE D'UN JOUR" (4)
 Fr. 1954. Comédie de P. Cardinal avec Yves Deniaud et Gaby Morlay. — Ayant gagné un prix de loterie, une jeune fille cède aux charmes de la vie mondaine. — Spirituel et fantaisiste. Etude psychologique charmante. Bonne interprétation. — Milieu honnête. Goût de la vie simple. (a)

2 heures:
"UN SI DOUX VISAGE" (6)
 E.U. 1952. Drame d'O. Pre-minger avec Robert Mitchum et Jean Simmons. — Sous une physionomie agréable, une jeune fille cache une âme perverse. — Thème invraisemblable. Réalisation conventionnelle. Interprétation acceptable. — Atmosphère trouble.

11 heures 15:
"MARIE-OCTOBRE" (4)
 Fr. 1958. Drame de la Résistance de J. Duvivier avec Danielle Darrieux et Bernard Blier. — Une ancienne résistante réunit les membres de son réseau pour démasquer un traître. — Forte tension. Théâtral. Réalisation habile. Bons interprètes. — Élé-

ments positifs. Atmosphère dure.

MARDI 19 SEPTEMBRE —

12 heures 30:
"DES JEUNES FILLES DANS LA NUIT" (5)
 Fr. 1944. Film à sketches de R. Le Hénaff avec Gaby Morlay et Fernand Ledoux. — Le feu ayant éclaté dans un pensionnat six jeunes filles retournent chez elles à l'improviste. — Réalisation moyenne. — Amour libre. Dialogue cynique.

2 heures:
"LES AVENTURES DES PIEDS NICKES" (4)
 Fr. 1948. Comédie de M. Aboulker, avec Maurice Baquet et Relys. — Trois compères qui ont volé un diamant de grand prix sont poursuivis par un détective. — Entraînement. Humour. Très bien réalisé. Excellente interprétation. Vulgarités. Tenues sommaires.

11 heures 15:
"LE MUR DES TENEBRES" (4)
 E.U. 1947. Drame psychologique de C. Bernhardt avec Robert Taylor et Audrey Totter. — Une femme-médecin réussit à prouver l'innocence d'un amnésique accusé de meurtre. — Scénario habile. Bonne création d'atmosphère. Interprétation juste. — Atmosphère lourde. Crimes.

MERCREDI 20 SEPTEMBRE —

12 heures 30:
"NATHALIE, AGENT SECRET" (4)
 Fr. 1959. Comédie de H. Decoin avec Martine Carol et Félix Marten. — Un mannequin de haute couture est soupçonné d'espionnage. — Scénario habilement agencé. Réalisation honnête. Interprétation soignée. — Scènes suggestives. Tenues osées.

2 heures:
"LA DANSEUSE ROUGE" (6)
 Fr. 1937. Drame d'espionnage de J.-P. Paulin avec Vera Koréne et Ludmila Pitoeff. — Une jeune fille qui a quitté le toit paternel devient danseuse puis espionne. — Intrigue déroutante. Réalisation et interprétation inégales. — Liaisons. Danses osées.

11 heures 15:
"LES CONSPIRATRICES" (4)
 G.B. 1960. Drame de guerre de R. Thomas avec Lili Palmer et Yvonne Mitchell. — Pendant la guerre, des religieuses se dévouent pour des enfants juifs. — Symptomatique. Réalisation et interprétation bonnes. Invraisemblances. — Thème positif et chrétien. (a)

JEUDI 21 SEPTEMBRE —

12 heures 15:
"LE BON ROI DAGOBERT" (6)
 Fr. 1963. Comédie de P. Chevalier avec Fernandel et Gino Cervi. — Un écolier rêve que son père est le roi Dagobert qui lutte pour couronner son fils à Reims. — Canular lourd et de mauvais goût. Pitreries sans finesse. — Atmosphère vulgaire et irrespectueuse.

12 heures 30:
"LA DANSE DE MORT" (5)
 Fr. 1948. Drame psychologique de M. Cravenne avec Eric von Stroheim et Denise Vernac. — Deux époux se rendent compte que leur amour violent s'est transformé en haine féroce. — Théâtre filmé. Interprétation nuisante d'Eric von Stroheim. — Climat pessimiste et d'une grande dureté.

2 heures:
"LES LUMIERES DU SOIR" (5)
 Fr. 1956. Drame de R. Vernay avec Gaby Morlay et Etchika Choureau. — Une ancienne danseuse, abandonnée de son mari, se consacre à l'éducation de sa fille qui poursuit la même carrière. — Réalisation assez heu-

reuse. Ensemble attachant. Bons interprètes. — Situations délicates.

8 heures 30:
"LA LOUTRE" (6)
 Fr. 1965. Drame policier de J. Lisbona, avec Jean Richard et Dany Robin. — Un homme marié croit avoir tué une ancienne amie en tentant d'assassiner sa femme. — Intrigue confuse. Nombreux poncifs. Interprétation honnête. — Atmosphère sourde. Inconduites nombreuses.

11 heures 15:
"MAUVAISE GRAINE" (5)
 E.U. 1956. Drame psychologique de M. le Roy avec Nancy Kelly et Patty McCormack. — Une jeune femme se rend compte que sa fillette est une criminelle. — Théâtre filmé. Des longueurs. Interprétation remarquable. Hérité présentée comme irrémédiable.

Canal 7

VENDREDI 15 SEPTEMBRE —

11 heures 30:
"MADAME X" (5)
 E.U. 1938. Drame avec Gladys George et Warren William. — Pour ne pas nuire à la carrière de son fils, une femme coupable préfère disparaître. — Mélodrame conventionnel. Gladys George remarquable. — Inconduite excusée. Meurtre présenté comme une action louable.

SAMEDI 16 SEPTEMBRE —

11 heures 30:
"MARIE-ANTOINETTE" (4)
 E.U. 1939. Drame historique de W.S. Van Dyke avec Norma Shearer et Tyrone Power. — Histoire de la Reine de France, depuis son mariage jusqu'à sa mort. — Excellente mise en scène. Norma Shearer assez bonne. — Passages délicats dans un contexte historique. (a)

LUNDI 18 SEPTEMBRE —

11 heures 30:
"LES HEROS DE LA PLAINE" (5)
 E.U. 1940. Western avec Bob Livingston et Ray Hutton. — Les cowboys viennent en aide à des orphelins. — Un western qui renouvelle un peu le genre. — Interprétation dans la note. — Divertissement anodin. (e)

MARDI 19 SEPTEMBRE —

11 heures 30:
"TOBOR LE GRAND" (6)
 E.U. 1954. Film de science-fiction de L. Sholem avec Charles Drake et Karin Booth. — Enlevé par des espions, un savant est délivré par un robot qu'il a construit. — Banal. Quelques bons moments. Interprétation moyenne. — Sentiments louables. (e)

MERCREDI 20 SEPTEMBRE —

8 heures:
"MARGUERITE DE LA NUIT" (3)
 Voir canal 2, mercredi 20 septembre, 8 heures.

11 heures 30:
"SANGAREE" (6)
 E.U. 1952. Drame d'aventures d'E. Ludwig avec Fernando Lamas et Arlene Dahl. — Une jeune femme entre en conflit avec un médecin chargé d'exécuter les dernières volontés de son père. — Conventionnel. Laborieux. Interprétation faible. — Éléments positifs. Fourberies et rixes sauvages.

JEUDI 21 SEPTEMBRE —

11 heures 30:
"TENSION A ROCK CITY" (4)
 E.U. 1956. Western de C.M. Warren avec Richard Egan et Dorothy Malone. — Un hors-la-loi errant gagne l'amitié d'un jeune orphelin. — Attachant dans l'ensemble. Rythme soutenu. Bonne interprétation. — Nombreuses brutalités.

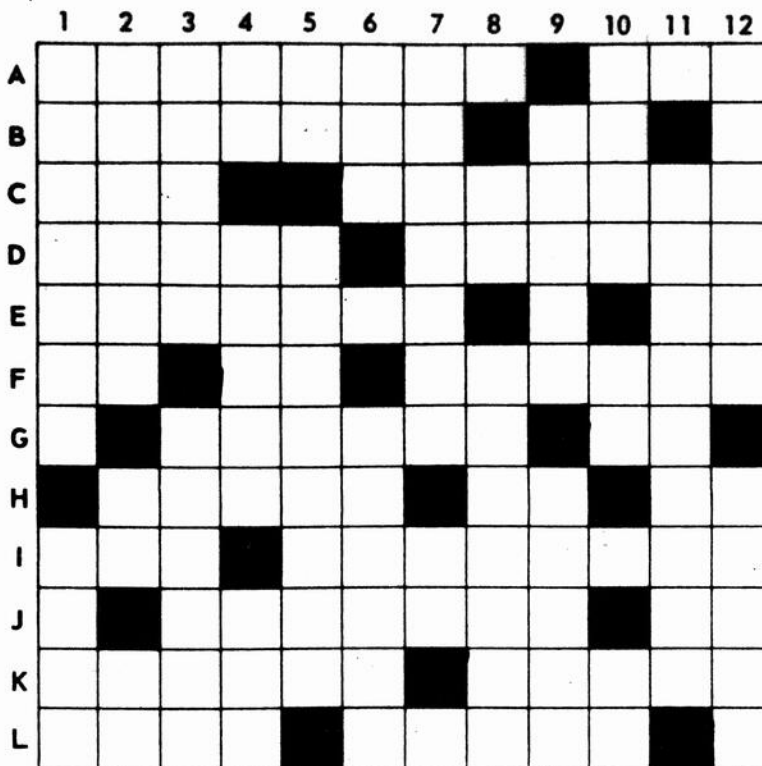
La Briqueterie Saint-Laurent Ltée

Laprairie, Qué.

Maurice Trahan Ltée
 SAINT-JEAN, QUE.
 Tél. FI. 6-6897

L.-O. Laporte Ltée
 IBERVILLE, QUE.
 Tél. FI. 6-4481

LES MOTS CROISÉS DU RICHELIEU



- HORIZONTALLEMENT —**
- A—Instrument de musique à vent. — Prép.
 - B—Autrefois: brebis. — Infinitif.
 - C—Adj. poss. — Dégénération par ce qui ronge.
 - D—Ville d'Algérie. — Figure d'animal, dont on ne voit que la partie supérieure.
 - E—Ville de Pologne. — Pron. dem.
 - F—Article. — Conj. — Qui n'a plus de dent.
 - G—Enlever la tête d'un clou. — Deshabille.
 - H—Fier et décidé. — Préfixe d'opposition. — Conj.
 - I—Epoque. — Qui aime à droguer.
 - J—Grand manteau en usage chez les Arabes. — Connaissance d'une chose.
 - K—Rassemblée. — M'ont appartenues.
 - L—Parle en Ecosse. — Un peu acide.
- VERTICALEMENT —**
- 1—Cordon littoral unissant une île à la côte. — Tout ce qui est.
 - 2—Rue étroite. — Sym. chl. du chrome. — Infinitif.
 - 3—Chose agréable dans un milieu qui ne l'est pas. — Volcan de l'Antarctique.
 - 4—Note — Double lettre grecque, équivalent à dz ou zz. — Adj. num.
 - 5—Consonnes. — Devenu tendre.

- 6—Interj. espagnole servant à encourager. — Adv. dans cet endroit-là. — Succès extraordinaires.
 - 7—Genre de mollusques, fossiles dans le terrain secondaire. — Lac des Pyrénées.
 - 8—Partie dure du squelette. — Attendre longtemps, se morfondre.
 - 9—Descendue d'une famille. — Partie supérieure du corps, représentée.
 - 10—Implora une divinité. — Consonnes jumelles. — Conj.
 - 11—Qui est comme imprégnée d'huile.
 - 12—Qui a des rentes. — Syndicat de producteurs.
- Guy Mousty**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	L	A	R	D	E	R	A	S	S	E	F
B	I	D	E	A	L	E	A	E	R	E	R
C	N	O	L	I	H	N	A	N	E		
D	E	N	U	N	E	R	A	T	I	O	N
E	T	I	R	A		N	E	N	I	E	S
F	T	S	E	T	S	E	R	A	S	A	T
G	E	E	T	I	O	N		L	E	D	A
H	R	E	Q	U	E	T	E	L	E	T	
I	A	R	U	P	E	S	T	R	E		
J	B	R	I	E	E	F	A	U	T	E	R
K	T	R	O	T		I	N	S		E	
L	E	S	E	R	I	N	E		F	A	N

Cours de danse

Le Comité des fêtes des Sociétés Saint-Jean-Baptiste Inc. organise des cours de danse: danse de folklore canadien, quadrilles, grande valse, tango, etc., et danse moderne.

Ces cours se tiendront au Centre des Oeuvres, 170 rue Longueuil (ancien orphelinat) à Saint-Jean par des professeurs de la troupe folklorique de St-Jean, MM. Gilles Aillaire et Claude Guimond.

Pour la date, nous avons le choix: soit les mercredi soir ou le samedi soir à 7 h. 30. Durée des cours: huit semaines. Le prix pour tous les cours est le \$10 par personne.

Tous ceux et celles qui veulent apprendre à danser nos belles danses canadiennes ainsi que les belles danses modernes devraient s'inscrire le plus tôt possible soit avant le 16 septembre.

Pour vos réservations et informations s.v.p. appeler M. Roger Labelle, 7-1289; M. Jean-Guy Fortin, 8-8024; Mme Martel, 8-4104; Mlle Hélène Monière, 6-3984; Mme Bisailon, 6-5435; M. Louis-Philippe Hébert, 6-6465.

Tous sont les bienvenus: 1er groupe: de 16 à 35 ans; 2e groupe: de 35 ans et plus.

Ne tardez pas, appelez-nous le plus tôt possible: c'est une belle chance pour vous d'apprendre à vraiment bien danser et vous amuser sainement. — Cordiale invitation à tous.

JE CROIS

En mon prochain et A son désir de vivre, à Son droit à l'espérance, à Sa conviction que je L'aiderai dans le besoin. Que je serai à son chevet Lui donnant le fluide magique De mes veines pour hâter Sa guérison. Alors, je pourrai Poursuivre mon chemin Sachant que j'ai contribué à Lui sauver la vie. Je Crois fermement en tout ceci Parce que je suis Un donneur de sang.



CONVERSATION ANGLAISE

- **DEBUTANTS:** mardi, 12 septembre au 12 déc. 1967 (7 h. 30 p.m. à 10 h. p.m.)
- **INTERMEDIAIRES:** jeudi, 14 septembre au 14 décembre 1967 (7 h. 30 p.m. à 10 h. p.m.)

MADELEINE J. DORAIS

Professeur spécialisé

533, rue Mercier, Saint-Jean

Tél. 348-2262

UNE CARRIERE?

Assurances U.C.C. offre une carrière d'avenir dans la vente, pour jeunes hommes dynamiques, ambifieux, travaillants et sociables pour couvrir les régions de Boucherville, Napierville, Longueuil et Saint-Remi.

Les candidats choisis, en plus de recevoir l'entraînement nécessaire, se verront appuyer par leur gérant et les agents en fonction, ce qui indique le caractère spécial de ASSURANCES U.C.C.

Ecrivez ou téléphonez à:

Assurances U.C.C.
133, rue Notre-Dame,
Saint-Remi
Cté Napierville, P.Q.
Tél. 454-2191

Prière d'y joindre un exposé de votre expérience passée.

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

Pour une soirée agréable venez toujours à

L'HOTEL DU PASSANT

EMILE VIGEANT, Prop.

LE RENDEZ-VOUS DES SPORTIFS

Tél. 346-9090 Mont Saint-Grégoire, Qué.

les produits de ciment

BLOCS DE TOUTES SORTES
AVEC QUALITE ET
PRIX RAISONNABLE
TUYAUX DE CIMENT

TREMBLAY inc.

857 Missisquoi Tél. 346-3014 Pierre TREMBLAY, prop.

Les trois as de la région



la bière de
Léandre Fortin,
y a rien qui **Labatt**

Nous DEVONS liquider tous ces pneus d'été

pour faire place aux pneus d'hiver!

Pneus de première qualité. Dimensions courantes. Flancs blancs ou noirs. C'est votre chance de profiter de cette vente de fin de saison, à prix réduit.

VENTE À 1/2 PRIX de pneus neufs Firestone

**SERVICE
QUALITE
ECONOMIE**

Camionneur et propriétaire de flotte de camions ne soyez jamais pris au dépourvu sur la route, appelez Firestone pour un service de qualité.



CHAMPION DE LUXE S.S.

Le pneu d'équipement d'origine No 1 au Canada

- Caoutchouc Sup-R-Tuf — à semelle très épaisse assurant des milliers de milles supplémentaires.
- Flancs lisses d'apparence moderne.
- Garantie illimitée contre les risques routiers.

Le premier pneu au prix courant, LE SECOND À 1/2 PRIX!



SAFETY CHAMPION

Le pneu de remplacement No 1 au Canada

- Caoutchouc Sup-R-Tuf assurant plus de millage.
- Carcasse nylon 4 plis.
- Garantie illimitée contre les risques routiers.

Le premier pneu au prix courant, LE SECOND À 1/2 PRIX!



ÉCONOMISEZ \$1.14
SUR
LES AMPOULES
Westinghouse 
100 ou 60 WATTS **8 AMPOULES \$1.38**
(8 par client seulement)
Prix courant: 8 pour \$2.52

Une autre aubaine de fin de saison! Rechapé Firestone DLC-100

Le rechapé de haute qualité No 1 au Canada

- Carcasse éprouvée pour la sécurité.
- Semelle en caoutchouc neuf.
- Semelle ayant la largeur et l'épaisseur d'une semelle de pneu neuf.
- 100 heures d'épreuve de sécurité à 100 mil./h.

2 pour 25⁵⁵

775 14
AVEC ÉCHANGE



René Tardif
gérant

MONTAGE GRATUIT

ACHETEZ A CREDIT!

Firestone



Jos Meunier
gérant du crédit

167, rue Champlain, Saint-Jean

Tél. 347-2395 Tél. 658-8256